

numéro 71 2014

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



**LES JEUNES DU SUD
FACE À L'EMPLOI**

autrepart

ISSN
1278-3986

ISBN
978-2-7246-3346-7

SODIS
768 292.6

Prix
25 €

Rédaction
19, rue Jacob
75006 Paris - France

Périodicité
Revue trimestrielle

© 2014
Presses de la Fondation nationale
des sciences politiques/IRD

La revue *Autrepart* figure sur la liste
CNU/AERES

Illustration de couverture :
Jeunes travailleurs de la cimenterie
de Tahoria (Niger)

Boyer, Florence
© IRD

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.



SciencesPo.
Les Presses

IRD
Éditions

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et les Presses de Sciences Po. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur les sociétés du Sud pour mieux comprendre leurs dynamiques contemporaines et en montrer la diversité. Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue. Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Kali Argyriadis (IRD)
Isabelle Attané (INED)
Sylvie Bredeloup (IRD)
René Collignon (CNRS)
Arlette Gautier (Université de Brest)
Charlotte Guénard (Université Paris I-IEDES)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Nolwen Henaff (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Olivier Pliez (CNRS)
Laurence Quinty (CNRS)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)
Jean-Fabien Steck (Université Paris Ouest - Nanterre)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Laurent

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Nolwen Henaff

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Irène Salvvert

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

Les jeunes du Sud face à l'emploi

Éditrices scientifiques : Florence Boyer, Charlotte Guénard

Florence Boyer, Charlotte Guénard, Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi	3
Anne-Emmanuèle Calvès, Jean-François Kobiané, Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou.....	33
Sophie Blanchard, L'évolution de l'emploi domestique à La Paz (Bolivie) : entre apprentissage juvénile et professionnalisation.....	57
Christophe Jalil Nordman, Julia Vaillant, Jeunes entrepreneurs et réseaux sociaux : revue de littérature et regard croisé sur les cas malgache et vietnamien	77
Yves Bertrand Djouda Feudjio, Les jeunes benskineurs au Cameroun : entre stratégie de survie et violence de l'État.....	97
Laurent Téwendé Ouedraogo, Bernard Tallet, L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso	119
Claire Zanuso, François Roubaud, Constance Torelli, Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ?	135
Arnaud Kaba, Une culture du précarité ? Devenir ouvrier journalier en Inde	157
Isabelle Chort, Philippe de Vreyer, Karine Marazyán, L'apprentissage au Sénégal, déterminants et trajectoires.....	175
Boris Koenig, Les économies occultes du « broutage » des jeunes Abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel	195
Résumés	217
Abstracts.....	220

Derniers numéros parus

- 2005 34 Variations et Hommages
35 Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », *Laëtitia Atlani-Duault*
36 Migrations entre les deux rives du Sahara, *Sylvie Bredeloup et Olivier Pliez*
- 2006 37 La migration des emplois vers le Sud, *Nolwen Henaff*
38 La globalisation de l'ethnicité, *Élisabeth Cunin*
39 Variations
40 Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, *Anne Doquet et Sarah Le Menestrel*
- 2007 41 On dirait le Sud..., *Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy*
42 Variations
43 Prospérité des marchés, désarroi des travailleurs ?, *Laurent Bazin et Pascale Phélinas*
44 Risques et microfinance, *Éveline Baumann et Jean-Michel Servet*
- 2008 45 La ville face à ses marges, *Alexis Sierra et Jérôme Tadié*
46 Restructurations agricoles au Sud et à l'Est, *Alia Gana et Michel Streith*
47 Variations et dossier « dynamiques urbaines »
48 Les mondes post-communistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, *Cécile Batisse et Monique Selim*
- 2009 49 La fabrique des identités sexuelles, *Christophe Broqua et Fred Eboko*
50 Les produits de terroir au service de la diversité, *Marie-Christine Cormier-Salem et Bernard Roussel*
51 Variations
52 Régulation de naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?, *Armelle Andro et Annabel Desgrées du Loû*
- 2010 53 Vieillir au Sud, *Philippe Antoine et Valérie Golaz*
54 Éducation et conflits, *Magali Chelpi-den-Hamer, Marion Fresia et Éric Lanoue*
55 Variations
56 Migrations et transformations des paysages religieux, *Sophie Bava et Stephania Capone*
- 2011 57-58 La Famille transnationale dans tous ses états, *Élodie Razy et Virginie Baby-Collin*
59 Inégalités scolaires au Sud, *Nolwen Henaff et Marie-France Lange*
60 Variations
- 2012 61 Les nouvelles figures de l'émancipation féminine, *Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès*
62 Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?, *Valéria Hernández et Pascale Phélinas*
63 Les médicaments dans les Sud, *Carine Baxerres, Emmanuelle Simon*
64 Variations
- 2013 65 Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs, *Olivia Aubriot et Jeanne Riaux*
66 Variations
67-68 L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales, *Isabelle Chort et Hamidou Dia*
- 2014 69 L'industrialisation au Sud, *Xavier Richet et Jean Ruffier*
70 Les droits reproductifs 20 ans après Le Caire, *Arlette Gautier et Chrystelle Grenier-Torres*

Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi

Florence Boyer et Charlotte Guénard***

Dans la plupart des pays en développement, avec la baisse des taux de fécondité actuelle, le nombre de jeunes stagne désormais ou plafonnera dans les années à venir. Toutefois, ce plafond ne sera atteint que dans 20 ans ou plus dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, en Afghanistan, en Irak, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, ou au Yémen [Banque mondiale, 2006]. Malgré ces tendances à la baisse, la croissance démographique actuelle rend la question de l'emploi primordiale pour la croissance et la cohésion sociale, en Afrique subsaharienne en particulier. En effet, actuellement, les jeunes âgés de 15 à 24 ans y représentent 20 % de la population ; 17 millions de jeunes subsahariens entrent chaque année sur le marché du travail. Les prévisions les plus fiables estiment que ce nombre atteindra 25 millions en 2025. En cumulé, dans les 15 prochaines années, 330 millions de jeunes actifs arriveront sur le marché du travail en Afrique subsaharienne [Losch, 2012]. C'est la seule région où les flux d'actifs continueront à croître après cette date. La situation des jeunes face à l'emploi redevient ainsi un enjeu sociodémographique et politique majeur dans les années récentes, et plus encore pour les années à venir au vu des projections démographiques.

Entre 1998 et 2009, la croissance de la main-d'œuvre jeune a été de 25 % en Afrique subsaharienne, 16 % au Moyen-Orient, 13 % en Afrique du Nord et en Asie du Sud, 3,1 % en Asie du Sud-Est et Pacifique, et de seulement 1,5 % en Amérique latine et dans les Caraïbes alors qu'elle a régressé en Asie de l'Est, en Europe centrale et du Sud-Est (-3 %) et dans les économies développées (- 6,5 %) [OIT, 2012, p. 11 ; tableaux tirés de OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, 2009].

Les jeunes de 15 à 24 ans représentaient ainsi 18 % de la population mondiale en 2005 et 36,9 % de la population en âge de travailler [OIT, 2006]. Près de 90 % des jeunes vivent dans des pays en développement [OIT, 2013], soit 1 056 millions

* Géographe, chargée de recherche IRD, UMR 205 URMIS.

** Économiste, maître de conférences, université Paris 1, UMR 201 Développement et sociétés. Chercheure associée à DIAL, UMR 225 IRD/Université Paris-Dauphine.

en 2013, ce qui représente 18 % de la population de ces pays : 20 % de la population des pays les moins développés et 17 % des autres pays en développement [United Nations, 2013]¹. Dans les pays en développement, cette population de jeunes en âge de travailler devrait augmenter de plus de 400 millions dans la prochaine décennie et représenter 18 % de la population africaine en 2050 (14 % en 2100), 12 % de la population asiatique et latino-américaine en 2050 (11 % en 2100) [United Nations, 2013].

La jeunesse est encore très concentrée en Asie, où elle représente 61 % de la classe d'âge des 15-24 ans, mais les jeunes africains représentent une proportion croissante de la jeunesse mondiale : on prévoit qu'en 2050, un tiers des jeunes vivra en Afrique (contre 18 % en 2013) et un peu moins de la moitié en Asie, continent qui continuera de concentrer la plus forte proportion de jeunes du fait du poids de l'Inde notamment, qui a actuellement le plus grand nombre de jeunes au monde [United Nations, 2013]². La tendance du poids démographique croissant des jeunes dans le monde a été régulière entre 1950 et 2010 (taux de croissance annuel moyen de 1,09 % depuis 1950, chiffres United Nations, 2013) ; elle se modèrera dans les prochaines années et le nombre de jeunes se stabilisera autour de 1,312 milliard en 2050 (1,325 milliard en 2100) [United Nations, 2013].

Ces chiffres globaux masquent des situations continentales, voire nationales, très contrastées. La transition démographique décalée des différents continents met les jeunes aujourd'hui face à des responsabilités et des opportunités d'emploi très différenciées.

Dans les pays « émergents », en Amérique latine ou en Asie, où les plus de 60 ans représentent actuellement 11 % de la population, les jeunes vont avoir à supporter la charge d'inactifs de plus en plus nombreux : les plus âgés (60 ans et plus), qui représenteront 25 % de la population dans les deux continents, et les plus jeunes, qui « pèseront » relativement 18 % des effectifs, en 2050. Outre le fait qu'une partie des plus âgés reste à la charge de leurs descendants du fait de l'absence de systèmes de retraites généralisés, les cessations d'activité qui peuvent être tardives en fin de cycle de vie, en Asie notamment, mettent en concurrence les générations entre elles pour l'accès à l'emploi. Ces pays connaissent déjà des problèmes d'emploi des jeunes, en particulier des jeunes diplômés.

Beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, qui commencent tardivement leur transition démographique, vont entrer dans une « fenêtre d'opportunités démographique », c'est-à-dire une période limitée permettant potentiellement une croissance rapide des revenus et une réduction de la pauvreté du fait du début de la baisse de la fécondité et par conséquent de la croissance démographique, « comme

1. En juin 2013, les projections de population des Nations Unies prennent en compte 49 pays dans la catégorie de pays les moins développés : 34 en Afrique, 9 en Asie, 5 en Océanie et 1 en Amérique latine et dans les Caraïbes.

2. Une grande partie de l'augmentation globale de la population entre 2013 et 2050 devrait avoir lieu dans les pays à forte fécondité, surtout en Afrique, ainsi que les pays à forte population comme l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines et les États-Unis d'Amérique.

l'ont fait dès les années 1970 les pays qualifiés aujourd'hui d'émergents » [Guengant, 2011]. Le dynamisme de générations nombreuses d'âge actif, mieux formées que les précédentes, porteuses d'innovations, et qui bénéficient d'une baisse du nombre de personnes à leur charge – ce qui fait baisser les ratios de dépendance – est une chance à saisir pour les pays qui seront dans ce cas. Mais cette situation de bonus ou dividende démographique porte en elle-même également des risques d'instabilité sociale et politique si les jeunes sont mal formés, les emplois qui leur sont offerts peu porteurs ou en trop faible nombre, et les réalités professionnelles en deçà de leurs aspirations. Le risque est réel par exemple dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, qui ont débuté leur transition démographique plus tôt que l'Afrique subsaharienne, mais où les jeunes de 15 à 24 ans, qui représentent encore un tiers de la population (la plus forte proportion après l'Afrique), connaissent des taux de chômage particulièrement élevés (voir *infra*) [Banque mondiale, 2012].

La montée massive de la scolarisation depuis deux décennies, la progression rapide des effectifs scolaires féminins et un accès à l'éducation plus égalitaire dans beaucoup de pays du Sud ne sont pas forcément allés de pair avec une baisse des inégalités scolaires [Henaff, Lange, 2011]. Indéniablement pourtant, les jeunes d'aujourd'hui sont de mieux en mieux éduqués. Sur la base des tendances actuelles, 59 % des 20-24 ans en Afrique auront par exemple un niveau secondaire en 2030, contre 42 % aujourd'hui [BAFD, OCDE, PNUD, CEA, 2012]. Malgré cela, alors qu'une part croissante de la jeunesse de 15 à 24 ans alloue plus de son temps à l'éducation et à la formation, le chômage³ des jeunes est encore alarmant dans certains pays : plus de 40 % en Afrique du Sud depuis le début de 2008, autour de 25 % dans les pays arabes en 2010 [Banque mondiale, 2012 ; Chaaban, 2010]. Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes était de 12,6 % en 2013, soit à un niveau plus élevé qu'avant la crise en 2007 (11,5 %) et 2,7 fois supérieur à celui des adultes, de manière relativement stable depuis 2007 [OIT, 2013]. Plus particulièrement, il se situe selon l'OIT à des niveaux record au Moyen-Orient (28,3 %) et en Afrique du Nord (23,7 %), alors qu'il est plus faible en Asie de l'Est (9,5 %) et en Asie du Sud (9,3 %). La région Asie du Sud-Est et le Pacifique subissent quant à eux des taux de chômage des jeunes plus élevés qu'ailleurs en Asie (13,1 % en moyenne en 2012), un niveau proche de la situation des jeunes latino-américains et caribéens, qui reste préoccupante avec 12,9 % de jeunes chômeurs en 2012, soit 2,8 fois plus que chez les adultes [OIT, 2013].

L'émergence des travaux sur la jeunesse à partir des années 1980 notamment et le regain d'intérêt actuel pour les questions d'emploi des jeunes sont à relier aux contextes de crise qui ont touché les pays du Sud durant ces 30 dernières années. Tantôt abordée en fonction de l'âge, comme un moment de transition d'un état à un autre, tantôt abordée comme une période de construction de l'autonomie, la jeunesse est devenue une catégorie incontournable pour penser les sociétés du

3. Nous revenons sur les définitions relatives à l'emploi en seconde partie du texte.

Sud dans toute leur diversité. Le contexte de transitions démographiques plus ou moins achevées contribue à un renouvellement de la question ; qu'ils soient nombreux en âge de travailler ou avec de nombreuses personnes à leur charge, leur insertion dans l'emploi se pose avec d'autant plus d'acuité.

Les jeunes : groupe d'âge ou groupe social au cœur de la modernité

Caractérisées comme un moment de transition entre la période de l'enfance et celle de l'âge adulte, la jeunesse et la catégorie « jeune » présentent des contours flous, en lien à la fois avec les conditions de leur émergence, relativement récente dans les pays du Sud, et les contextes dans lesquels elle est utilisée. Les jeunes n'apparaissent en effet pas en tant que catégorie dans des sociétés, rurales essentiellement, où le passage de l'enfance à l'âge adulte s'effectuait par le biais de l'initiation [Pérez Ruiz, 2011 ; Marie, 1997] ; le rituel marquait alors la rupture et le franchissement entre deux états distincts. Historiquement, certains auteurs associent l'émergence de la catégorie jeune à la modernité, faisant de la jeunesse une « expression historiquement située de la modernité », suggérant ainsi que « si l'avènement du capitalisme industriel a d'abord créé les conditions d'émergence de la catégorie semi-autonome de “jeunes”, c'est bien dans les villes en pleine expansion de l'Europe moderne que les jeunes ont trouvé pour la première fois une réalité sociologique manifeste » [Comaroff, Comaroff, 2000, p. 98].

La même association première entre jeune et espace urbain se retrouve dans la littérature touchant aux pays du Sud, malgré des temporalités décalées de la forte expansion urbaine en Amérique latine, en Asie et sur le continent africain. Cependant, ce lien historique entre jeunesse et espace urbain se double d'une association à un contexte de crise, en particulier pour ce qui est de la période post-Plans d'ajustement structurel, c'est-à-dire à la fin des années 1980 et au début des années 1990. « Groupe d'âge avant d'être groupe social, les jeunes ont cependant, dans les pays en développement actuellement, ce trait constitutif d'être produits par la crise comme groupe spécifique, parce que c'est la tranche d'âge la plus durement touchée par cette crise, même si les individus qui la composent se renouvellent » [Osmont, 1993, p. 59]. Alors que jusque dans les années 1980, les analyses situées pour l'essentiel en milieu rural portaient sur les relations entre les générations ou les rapports entre les aînés et les cadets, l'émergence de la catégorie « jeune » a conduit à « rendre compte de la situation d'une catégorie sociale particulièrement vulnérable aux crises désignée par référence à l'âge, mais considérée comme largement détachée des dispositifs traditionnels de régulation intergénérationnelle » [Chauveau, 2005, p. 17]. Par ailleurs, l'exode rural était considéré comme un processus inéluctable, devant conduire une majorité de jeunes ruraux vers les espaces urbains, contribuant ainsi à faire de la jeunesse une problématique spécifique aux villes. Or, alors que la transition urbaine est largement achevée en Amérique latine, la croissance des villes marque le pas en Afrique subsaharienne notamment, obligeant à reconsidérer les approches et à interroger la jeunesse aussi dans l'espace rural.

Le contexte d'émergence de la catégorie jeune influe sur les différentes approches qui ont été développées, mais il n'en reste pas moins qu'être jeune signifie appartenir à un groupe d'âge particulier, dont les limites, plus ou moins établies, varient selon les contextes comme selon les périodes ou les institutions. Bien que d'un pays ou d'une enquête à l'autre, la définition opérationnelle de la jeunesse varie, les Nations unies ont établi les seuils de 15 et 24 ans, seuils que l'on retrouve dans la Convention de l'OIT sur le travail des enfants et son interdiction (en dessous de 15 ans) ; au-delà de 24 ans, l'individu est reconnu comme étant adulte. Une telle approche de la jeunesse, par le biais de limites d'âge, présente un intérêt pragmatique au sens où elle permet d'isoler une population que l'on suppose porteuse de caractéristiques et de comportements particuliers. Toutefois, elle ne suffit pas pour définir la jeunesse, dans la mesure où la variable de l'âge reste dépendante des contextes sociaux et culturels locaux.

Ainsi, aux côtés de la référence à l'âge, qui reste importante, les approches insistent sur l'état de transition que constitue la jeunesse ainsi que sur la notion de dépendance des membres de cette catégorie face à un ou plusieurs de leurs aînés. Ces deux angles d'analyse se recoupent largement au sens où la transition est envisagée comme le franchissement de seuils permettant de sortir d'une situation de dépendance pour accéder à des formes d'autonomie caractéristiques de l'âge adulte. « L'entrée dans la vie adulte pourrait se définir comme le franchissement d'un seuil au-delà duquel on sort de la catégorie des personnes à charge pour prendre en main son existence et devenir un véritable acteur de la société, notamment en assurant sa reproduction » [Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001, p. 17].

Si une telle approche permet de sortir de l'arbitraire que peut constituer l'établissement d'une classe d'âge, elle oblige à définir le ou les seuils dont le franchissement établira le changement de catégorie. Communément, quatre seuils sont identifiés : la mise en union (et/ou la naissance du premier enfant), la fin de la scolarité, l'accès au premier emploi et le cas échéant, l'accès à une résidence indépendante (de celle des parents). Les analyses s'attachent à observer l'ordre dans lequel ces événements se déroulent, la fréquence de leur enchaînement, ou l'absence de survenue d'un ou plusieurs événements. Cette approche interroge plus les modalités d'entrée dans l'âge adulte que la jeunesse en tant que telle, hormis le fait qu'est mesurée son étendue temporelle.

Questionner les différents seuils et leur franchissement amène *a minima* à porter deux regards différents sur la jeunesse. Un premier type de questionnement consiste à délimiter *a priori* une classe d'âge – généralement celle des 15-24 ans – pour observer qui, dans cette classe et à quel moment, a franchi une ou plusieurs étapes conduisant vers l'âge adulte. Un autre type de questionnement consiste à l'inverse à ne préjuger d'aucune catégorie d'âge pour observer les différents seuils et événements tout au long des parcours de vie ; cette approche ne porte pas exclusivement sur les jeunes, dans la mesure où elle conduit à observer en même temps plusieurs générations d'individus, mais elle permet de construire *a posteriori*

une définition de la jeunesse inscrite autant dans les contextes locaux et individuels que dans les temporalités de la société [Achin, Ouardi, Rennes, 2009].

Dans certaines situations, questionner le passage des seuils peut s'avérer peu opérant. Par exemple au Mexique, l'accès à l'emploi s'effectue très jeune, bien avant la fin de la scolarisation, ne constituant pas ainsi un passage déterminant pour caractériser l'entrée dans la vie adulte [Echarri Cánovas, Pérez Amador, 2007]. Dans ce numéro, Zanuso, Roubaud et Torelli font le même constat en Haïti où, suite au séisme et malgré une scolarisation de plus en plus massive, les jeunes sont amenés à travailler précocement, conjuguant école et emploi. Non seulement en fonction des contextes économique, politique ou social, mais aussi selon les situations individuelles ou familiales, l'enchaînement, comme la fréquence des événements varient. Dans certains contextes ouest-africains, le mariage, et surtout la naissance du premier enfant, restent les éléments déterminants pour indiquer le passage de la jeunesse à l'âge adulte, avec des différences fortes entre hommes et femmes, qui tendraient toutefois à s'atténuer. Alors que le mariage intervient plus tardivement pour les hommes, la croissance de la scolarisation des femmes à tous les niveaux tend actuellement à contrebalancer cette tendance, comme le montre l'article de Calvès et Kobiané pour la ville de Ouagadougou dans ce numéro.

Le contexte de crise économique et de précarisation croissante a également amené à remettre en question la pertinence de certains seuils ; par exemple, l'accès au travail via le secteur informel a été considéré comme le propre de la jeunesse, celle-ci se stabilisant progressivement via le mariage, la décohabitation et le passage dans le secteur formel de l'économie.

La dimension de l'autonomie est plus largement mise en avant dans des travaux centrés essentiellement sur l'individu, qui réfutent le rôle central de l'âge dans une définition de la jeunesse, pour au contraire la replacer dans le champ du politique. « Être "jeune" n'est pas une affaire d'âge au sens biologique et statistique, mais de position relationnelle socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations, et par rapport à l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de "prise de parole" » [Chauveau, 2005, p. 26].

Si une telle approche de la jeunesse se rapporte au milieu rural, argumentant sur la nécessité de sortir de la vision d'un lien indéfectible entre jeune et crise, elle se retrouve aussi dans des analyses portant plus spécifiquement sur l'espace public, les formes et capacités de mobilisation et d'accession à l'autonomie pour cette catégorie de dominés. « La jeunesse n'est plus, dans cette lecture, un moment de transmission plus ou moins long ; elle ne renvoie plus à l'âge, mais à la condition de dépendance et l'absence d'autonomie vis-à-vis de la communauté ou de l'État » [Diouf, Collignon, 2001].

S'appuyant sur des approches méthodologiques mettant en avant l'individu et les processus d'individuation, notamment dans les contextes africains et urbains,

ces travaux se sont orientés dans un premier temps, vers des thématiques touchant aux questions de violence, de délinquance et à l'analyse des organisations sociales construites par les jeunes eux-mêmes, en regard de celles portées par la société dominante [Marie, 2003 ; de Boeck, 2000 ; de Latour, 2001]. Plus largement, de nombreux travaux ont insisté sur les dimensions politiques de ces mouvements de jeunes et leurs capacités créatrices en regard d'un ordre qui serait tenu et contrôlé par les aînés. L'analyse de la culture populaire et des cultures urbaines produites par les jeunes, que ce soit par l'entremise de la musique, de mouvements artistiques ou sportifs, a montré comment l'émergence de « figures de la réussite » est révélatrice de formes de négociation avec les garants de l'autorité et d'une affirmation de la présence des jeunes dans l'espace politique [Havard, 2001 ; Kolhagen, 2005]. Ces jeunes sont définis par leur inventivité, leur créativité pour imposer leur présence quotidienne dans l'espace public ; ils créent des formes de « prises de parole » originales [Banégas, Brisset-Foucault, Cutolo, 2012], démontrant ainsi leur capacité à intervenir dans l'espace public et le champ du politique, malgré leur position de subalternes. Ainsi, ils parviennent plus ou moins difficilement à s'imposer dans des processus sociaux, économiques ou politiques dont ils sont pourtant exclus a priori par leur condition. L'article de Kœnig illustre cette capacité de certains jeunes, ici les « brouteurs », à s'imposer comme des « figures de la réussite », à l'égal de leurs aînés, par l'entremise d'activités économiques aux limites de la légalité.

Au-delà d'une focalisation sur les dimensions politiques, les différents travaux sur ce thème ont quasiment tous en commun de mettre en exergue, d'une part le haut niveau d'inactivité des jeunes – qui participe en partie de ces formes de mobilisation politique –, d'autre part un contexte de hausse des niveaux de scolarisation des jeunes, qui concourt à accentuer les exigences en termes d'emploi et, parallèlement, les déceptions, frustrations lorsque le contexte économique ne répond pas à leurs attentes. La mise en avant du lien entre le politique, la capacité de mobilisation et le contexte socio-économique propre à la jeunesse trouve des prolongements dans des mouvements plus récents tels que les « révolutions arabes », en Tunisie notamment. Cette dernière est présentée comme le fait d'une jeunesse éduquée, ne parvenant pas à accéder à des emplois satisfaisants, tout en aspirant à des changements de logiques politiques et sociales ; elle résulterait d'un processus d'individuation ayant abouti à l'émergence d'un mouvement populaire qui ne serait pas parvenu pour autant à être porteur d'une idéologie forte liée à la condition de la jeunesse [Hibou, Khiari, 2011].

Une telle interprétation a été reprise dans d'autres contextes, comme en Angola, pour expliquer des manifestations plus ponctuelles de jeunes réclamant un meilleur accès à l'emploi, une amélioration de leurs conditions de vie [Lima, 2013]. Par ailleurs, les États qualifiés d'émergents ne sont pas non plus à l'abri de ces mouvements, qui visent à mettre en cause la montée des inégalités. Au Brésil, par exemple, le mouvement des « rolézinho », qui a concerné surtout les villes de Sao Paulo et Rio de Janeiro au début de l'année 2014, investit pacifiquement des centres commerciaux réservés aux classes aisées ; les jeunes issus des quartiers

populaires, qui d'ordinaire sont interdits d'accès à ces lieux de consommation, revendiquent une plus grande égalité sociale et économique.

L'arrivée de la question de la jeunesse sur la scène publique est porteuse d'une ambivalence : abordée comme une « classe dangereuse », potentiellement porteuse de violence et de subversion, la catégorie jeune est aussi décrite comme mieux formée que les générations antérieures et par conséquent porteuse de changements. Cette ambivalence se retrouve dans la façon dont la jeunesse est prise en compte dans les agendas politiques nationaux et internationaux ; alors que l'emploi des jeunes constitue l'une des trois cibles des premiers Objectifs du millénaire pour le développement, le bilan de ces politiques reste à faire.

Le retour de la jeunesse dans les agendas politiques nationaux et internationaux : quel bilan des politiques d'emploi dans les Suds ?

En Amérique latine, depuis les années 1980, le retrait de l'État de la sphère économique a sonné la fin d'un État social et de son caractère redistributif. L'Amérique latine est, d'une certaine manière, le continent des (premières) politiques « à ciblage large » s'adressant aux personnes les plus vulnérables, mais porteuses de *capabilities* au sens de Sen et, par là, réinsérables dans le circuit productif. Ces politiques sont destinées « à ceux qui, potentiellement, sont appelés à sortir par eux-mêmes de la vulnérabilité : femmes salariées-chefs de famille, travailleurs précaires alternant salariat non qualifié et petites activités informelles, etc. » [Lautier, 2013].

Dans cette zone géographique fortement libéralisée et ouverte au commerce extérieur depuis les années 1990, on a attendu du virage libéral qu'il crée massivement des emplois pour les travailleurs non qualifiés. Les politiques d'emploi mises en place n'ont pas visé véritablement les jeunes, ces derniers faisant partie de la catégorie globale des « vulnérables » que les politiques sociales (*Conditional cash transfers*) entendent protéger à travers une « action sociale compensatoire », selon l'expression de Ceballos [2009], censée gérer des risques divers (précarité des femmes, chômage de masse, insertion des jeunes, retraite des non-cotisants, absentéisme scolaire, etc.). En Amérique latine, les politiques publiques ont donc plutôt une dimension familiale [García, de Oliveira, 2011]. Il existe bien quelques programmes ciblés sur les jeunes désavantagés⁴, mais très peu sont évalués véritablement, à l'exception notable du programme dominicain *Juventud y Empleo*, qui date de 1999 et dont différents chercheurs ont évalué les impacts en termes quantitatifs (taux d'emplois, salaires, qualité des emplois) avec un bilan assez mitigé, mais également qualitatifs (aptitudes à l'effort, capacités organisationnelles, comportements [Ibarrarán *et al.*, 2012]).

4. Voir par exemple le programme *Jovenes* péruvien, salué par la Banque mondiale, mais qui s'est vite avéré très coûteux. Il repose sur un modèle ciblé sur la demande, qui vise les jeunes économiquement défavorisés, encourage la participation du secteur privé et stimule la concurrence entre les prestataires de services de formation.

En Afrique subsaharienne, alors que l'emploi se trouve souvent au cœur des discours politiques, « les stratégies mises en œuvre pour relever ce défi se sont pour la plupart résumées à la mise en place de programmes à caractère “palliatif” de courte durée. Politiques de formation professionnelle, politiques de création d'emploi par les travaux d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre et politiques de promotion de l'emploi autonome sont autant d'interventions qui ont connu un essor en Afrique subsaharienne depuis les années 1970, avec des résultats assez mitigés » [Beaujeu *et al.*, 2011, p. 13]. Les programmes publics « travail contre salaire et/ou contre nourriture » pallient temporairement des situations de crise, agissant comme des filets de sécurité quand les autres sources d'emploi sont « bloquées ».

D'une manière générale, s'il est impossible, faute de disposer de suffisamment d'évaluations, de tirer un bilan global des expériences africaines en matière de programmes ciblés sur l'emploi, l'intégration et l'employabilité des jeunes, une vision intégrée combinant des services de formation qualifiante, de promotion de l'esprit d'entreprise et de traitement des questions sociales est conseillée par les bailleurs de fonds car porteuse de résultats.

Le rapport de la Banque mondiale de 2008 sur les jeunes et l'emploi en Afrique rappelle, à la lecture de la synthèse des initiatives mondiales de Betcherman *et al.* [2007]⁵, que les 11 programmes d'insertion qui ont été basés sur une approche multisectorielle intégrée ont, en moyenne, eu un impact plus probant que les autres. Ils ciblent la plupart du temps des jeunes disposant de faibles revenus, de faibles niveaux d'instruction, des jeunes femmes ou des jeunes handicapés. Mais le rapport souligne surtout que très peu d'évaluations sérieuses ont été effectuées sur ces programmes, quand ils ont été évalués (40 % des programmes recensés), en Afrique en particulier (29 programmes africains sont recensés dans l'inventaire). Le Kenya a expérimenté entre 1997 et 2001 un dispositif (*Jua Kali*) de chèques-formation subventionnés à 90 % par l'État et remis aux jeunes chômeurs qui ont eu, par ce biais, la possibilité de choisir leur prestataire de services de formation. L'évaluation de ce dispositif est plutôt positive, bien que reposant sur une population de petite taille qui ne permet pas de chiffrer quel aurait été son impact à une échelle nationale [Banque mondiale, 2008], échelle qui ne pourrait sans doute être atteinte sans une disposition des bénéficiaires à assumer les frais de formation. En 2008, l'Ouganda a mis en œuvre et évalué sérieusement un programme à destination de jeunes ruraux (NUSAF) dans le Nord du pays. Ces jeunes ont bénéficié de transferts d'argent de manière inconditionnelle par le biais de petits groupes de jeunes femmes et de jeunes hommes sans emploi, désireux de bénéficier de formations professionnelles ou ayant besoin de couvrir des frais de création d'entreprises. Les impacts sont jugés positifs, tant en termes de revenus (+ 50 % par rapport au groupe de contrôle) qu'en ce qui concerne l'emploi (doublement des heures travaillées en dehors du ménage) [Blattman *et al.*, 2012].

5. Les auteurs font l'inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes à partir de 289 études relatives à des interventions entreprises dans 84 pays de toutes les régions du monde.

Des initiatives internationales récentes sont par ailleurs mises en place ; l'OIT a adopté en 2005, durant la 93^e session de la Conférence internationale du Travail à Genève, une résolution qui présente les normes internationales du travail se rapportant aux jeunes et au travail décent. La liste des événements relatifs au travail des jeunes dans le monde est longue⁶ et la recension des publications des institutions internationales sur le sujet est impossible à établir. Le premier Forum pour l'emploi des jeunes du Bureau international du Travail s'est tenu à Genève en mai 2012. Le quatrième Sommet panafricain des jeunes leaders des Nations unies pour les Objectifs du millénaire pour le développement s'est déroulé à Dakar en janvier 2014, sur le thème du chômage des jeunes dans l'agenda post-2015 des Nations unies. Du côté de la société civile, les « journées internationales des travailleurs » dans le monde francophone sont aussi l'occasion pour les médias de rappeler que les jeunes rencontrent des difficultés à trouver un emploi stable, qu'ils forment le gros des effectifs de chômeurs, même lorsqu'ils sont diplômés. Depuis les années 2000, l'emploi des jeunes est une priorité dans les agendas des institutions internationales. La Banque mondiale a consacré son rapport annuel aux investissements nécessaires en direction des jeunes en 2007 et un rapport en 2014 spécifiquement dédié à l'emploi des jeunes [Filmer, Fox, 2014].

Roubaud, Torelli et Zanuso [2014] relèvent deux initiatives internationales : « La première, intitulée *Understanding Children's Work* (UCW) a été lancée en 2000 par le BIT, l'UNICEF et la Banque mondiale. Coordonnée par l'Université de Rome, elle comprend une importante composante de recherche. [...] Initialement exclusivement consacrée au travail des enfants, elle s'est progressivement tournée vers les liens qu'il entretient avec l'éducation, les migrations, et l'emploi des jeunes. [...] La Banque mondiale a mis en place en 2008 avec d'autres partenaires (dont le projet UCW) une nouvelle initiative : le *Global Partnership for Youth Employment*. Dédiée à promouvoir l'emploi des jeunes (essentiellement en Afrique et au Moyen-Orient), elle a également une forte composante de recherche, à côté d'activités plus pratiques, comme la définition et la mise en place de projets de promotion de l'emploi des jeunes » [Roubaud, Torelli, Zanuso, 2014, p. 5].

La relative inefficacité des politiques d'emplois qui ciblent les jeunes ces dernières années est lisible dans les taux de chômage, qui restent très élevés, les taux d'oisiveté des jeunes qui varient selon les pays entre 10 et 50 % [OIT, 2013]. 621 millions de jeunes dans le monde ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi, ni à la recherche d'un emploi. Précarité, vulnérabilité de l'emploi, pauvreté caractérisent la situation d'une grande majorité de jeunes pourtant de mieux en mieux éduqués, en particulier en Afrique subsaharienne.

6. Pour une recension des sommets du G20 (États), du B20 (organisations professionnelles) et du L20 (organisations syndicales) qui ont abordé la question de l'emploi des jeunes récemment [OIT, 2013, encadré p. 6].

Mesurer l'emploi et le chômage

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), la population pourvue d'un emploi regroupe les personnes ayant travaillé ne serait-ce même qu'une heure au cours d'une période de référence. Les chômeurs au sens du BIT regroupent les personnes (i) n'ayant pas travaillé au moins une heure au cours d'une période de référence (généralement la semaine ou le jour qui précède l'enquête), mais (ii) qui sont disponibles immédiatement et (iii) cherchent activement un emploi⁷. La population active regroupe, elle, les travailleurs – à temps plein et à temps partiel –, et ceux qui recherchent un emploi (les chômeurs au sens strict). Ces deux définitions sont de loin insuffisantes pour décrire la diversité des situations vécues par les personnes en âge de travailler (15-64 ans) vis-à-vis de l'emploi dans la plupart des pays, comme le montre le diagramme qui suit : outre le fait que la catégorie des travailleurs à temps plein regroupe des statuts dans l'emploi très différents (salariés, indépendants ou personnes travaillant à leur propre compte, travailleurs familiaux souvent jeunes et non rémunérés), les actifs travaillent parfois à temps partiel, soit de manière volontaire, soit parce qu'ils y sont « contraints ». On parlera dans ce dernier cas de personnes en temps partiel subi, ou en situation de sous-emploi, comme pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Le taux d'emplois au sens strict du BIT défini précédemment n'est pas l'indicateur idéal pour appréhender la situation des jeunes. Dans bon nombre de pays en développement, le marché du travail « fournit de nombreuses opportunités d'occuper un emploi d'au moins une heure par semaine, mais qui n'est pas considéré comme tel par la personne qui l'occupe, ni d'ailleurs par la société (vente ambulante, menus services de gardiennage, aides ménagères ponctuelles, confection artisanale, etc.) » [Phélinas, 2014, p. 17⁸]. De même, le taux de chômage ne donne qu'une idée très partielle du nombre de personnes sans emploi. Il y a plus de jeunes découragés qu'officiellement au chômage ; c'est le cas dans tous les groupes de pays africains étudiés dans le rapport de l'OCDE dédié au travail des jeunes [BAFD, OCDE, PNUD, CEA, 2012]. On préfère alors parler de chômage au sens large, en incluant ces travailleurs potentiels qui ne recherchent pas activement un emploi, par découragement face à une offre d'emplois insuffisante ou à des systèmes de mise en relation des travailleurs avec les employeurs obsolètes, inadéquats, voire quasi inexistantes.

Enfin, les jeunes sont fréquemment en situation de sous-emploi, de manière particulièrement criante sur le continent africain. Comme le rappelle Phélinas [2014], il existe deux formes de sous-emploi : le sous-emploi lié à un nombre

7. Quand un individu répond aux trois critères de la définition conventionnelle énoncés ci-dessus, il est en situation de « chômage ouvert » ou « chômage au sens du BIT » par opposition à des situations de sous-emploi.

8. L'auteure rappelle également que les fortes variations saisonnières des activités agricoles ne sont pas non plus correctement appréhendées par la référence à une période de temps de travail hebdomadaire, de surcroît lorsque les enquêtes ne sont effectuées au mieux qu'une seule fois par an.

insuffisant d'heures travaillées sur une période donnée, et « le sous-emploi invisible caractérisé par une faible productivité au travail associée à une rétribution médiocre » [Phélinas, 2014, p. 21]. On retrouve massivement ces problèmes de sous-emploi dans l'agriculture et le secteur informel urbain. Par exemple, sur 11 agglomérations africaines, Roubaud et Torelli [2013] comptent que 60 % des travailleurs informels sont en situation de sous-emploi invisible. Un autre indicateur de sous-emploi est le taux NEET (personne étant sans emploi, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formations, cf. diagramme 1 ci-dessous), qui prend en compte les personnes découragées, mais non comptabilisées par les mesures de sous-emploi, car ne travaillant pas – particulièrement pertinent pour les jeunes.

Diagramme 1 – La pierre de rosette du marché du travail

Situation des travailleurs	Utilisation du temps	Situation vis-à-vis de l'emploi		Travaille ?	Qualité de l'emploi	Travail formel	
Dans la population active	Temps plein	Salarié		Travaille	Emploi salarié	Formel	
		Indépendant					Emploi précaire
		Travailleur familial/ non rémunéré					
	Temps partiel	Travail à temps partiel choisi			NEET*		
		Subi = sous-emploi					
Hors population active	Inactivité ou travail à domicile	Sous-emploi	Chômage au sens large	Étudiant			
		Découragé					
	Inactif						
	Étudiant	Étudiant					

* NEET : Not in Employment, Education, or Training (oisif : sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formations).

Source : BAFD, OCDE, PNUD, CEA [2012].

Partout, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes. En 2011, près de 21,8 millions de jeunes en Amérique latine n'avaient jamais étudié ni travaillé, ce qui représentait 20,3 % de la classe d'âge des actifs ; parmi ceux-ci, 30 % étaient des hommes et 70 % des femmes [ILO, 2013]. La crise économique mondiale y a entraîné une forte hausse du taux de chômage des jeunes qui est passé de 13,5 % en 2008 à 15,4 % en 2009 pour ensuite reculer à partir de 2010 et s'établir à 12,9 % en 2012 [OIT, 2013].

Les jeunes femmes sont plus touchées par ces situations de vulnérabilité sur le marché du travail que les jeunes hommes : par exemple, elles sont plus affectées par le sous-emploi que les jeunes hommes, quel que soit l'indicateur de sous-emploi considéré. Leur taux de NEET est deux fois plus élevé que celui des hommes en Afrique de l'Ouest, autour de 30 % en moyenne contre 15 % pour les hommes [Roubaud, Torelli, 2013, p. 89]. Entre la fin de leur scolarisation, parfois précoce et la maternité, les jeunes filles adolescentes se retrouvent parfois dans l'oisiveté, en milieu rural notamment, et n'ont pas d'activité professionnelle motivante en dehors des travaux domestiques.

Même dans les pays où le taux de chômage des jeunes est faible, comme dans certains pays d'Asie du Sud (9,3 % en moyenne en 2012) et dans la plupart des pays africains (11,8 % en moyenne en 2012), les jeunes ont une probabilité d'être au chômage deux fois supérieure à celle des adultes, ou même davantage, avec une tendance à la hausse. Les taux de pauvreté sont en effet élevés dans ces régions et les problèmes d'emploi des jeunes sont plus liés à la médiocre qualité de ces emplois qu'au chômage : le travail, quelque forme qu'il prenne, est une nécessité pour beaucoup de jeunes, même s'il ne rapporte que très peu : en Inde par exemple, le taux de pauvreté au travail était de 33,7 % pour les jeunes en 2010⁹, contre 28,5 % pour les adultes [OIT, 2013, p. 16]. Les jeunes à faible revenu et peu instruits, sans soutien familial, n'ont pas d'autre choix que de trouver du travail, par opposition aux jeunes à revenu élevé qui pourraient compter sur le soutien de la famille pour la durée du chômage. « [...] en l'absence de toute forme de protection sociale garantie par l'État, être chômeur est un luxe que les pauvres ne peuvent bien souvent pas s'offrir. [...] dans les pays à faible revenu, le chômage ouvert¹⁰ mesure le non-emploi des "riches" » [Phélinas, 2014, p. 20]. Ainsi, beaucoup de jeunes Africains sont actifs : en Afrique de l'Ouest, 57,9 % des jeunes de 15 à 29 ans des capitales étudiées¹¹ sont actifs [Roubaud, Torelli, 2013, tableau 4 p. 61]. Parmi les plus jeunes, âgés de 10 à 20 ans, 35 % en moyenne sont actifs dans ces mêmes capitales, avec des taux d'activité plus faibles (25 %) à Niamey et Bamako où ils sont pourtant plus nombreux. Seulement 15,2 % des 10-29 ans de ces villes africaines sont chômeurs au sens du BIT, ce qui n'empêche pas qu'un chômeur sur quatre a entre 15 et 24 ans (un sur deux à Ouagadougou),

9. Au niveau de pauvreté de 1,25 dollar EU.

10. Définition du chômage au sens du BIT.

11. Les enquêtes 1-2-3 phase 1 qui sont à la base de ces chiffres ont été menées entre 2001 et 2005 à Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé, ainsi que dans quelques agglomérations d'Afrique centrale (Yaoundé, Douala, Kinshasa) et dans la capitale malgache, Antananarivo.

l'âge moyen des chômeurs étant de 30 ans [Roubaud, Torelli, 2013]. Cela dit, le constat change si l'on considère le taux de chômage élargi¹² des jeunes qui s'établit à 20,9 % sur les capitales ouest-africaines, atteignant 38,9 % à Kinshasa pour l'Afrique centrale.

Dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, les exemples des révolutions du « Printemps arabe » commencées en décembre 2010 en Égypte et en Tunisie ont mis en exergue les aspirations des jeunes de plus en plus qualifiés sans emploi ou occupant des emplois qui ne correspondent pas à leurs compétences. Dans ces pays à revenu intermédiaire, plus qu'un problème de qualité des emplois, les dénominateurs communs aux mouvements sociaux impulsés par les jeunes sont le nombre insuffisant d'emplois que pourraient occuper les jeunes qualifiés, le nombre élevé de chômeurs en général (bien que beaucoup se découragent à chercher un emploi), de personnes sous-employées et de jeunes dans l'incapacité de fonder une famille, car au chômage.

Dans ces pays, les taux d'emploi baissent à mesure que les jeunes sont mieux éduqués. Au Maroc, les jeunes avec un niveau universitaire faisaient face à un taux de chômage de 17 % en 2009, 3,7 fois plus élevé que ceux avec un niveau d'éducation primaire ou moins. En Tunisie, 23 % des diplômés de l'université étaient au chômage, contre 11 % pour les non-diplômés [Banque mondiale, 2012]. Ce paradoxe tient au fait que les jeunes continuent d'aspirer à trouver un emploi dans le secteur public (qui continue d'offrir un tiers des emplois en Égypte, en Irak, en Jordanie ou au Yémen) et se forment majoritairement de manière « académique » à l'université, délaissant ainsi l'acquisition de compétences qui augmenterait leur employabilité (un quart des effectifs d'étudiants en sciences, technologie, ingénierat)¹³, alors que 60 % des emplois restent dans le secteur agricole et celui des services, qui emploient majoritairement des travailleurs non ou peu qualifiés [Chaaban, 2010]¹⁴. Un paradoxe similaire est notable en Inde et en Asie du Sud en général, où les taux de chômage augmentent avec le niveau d'instruction des jeunes, en particulier pour les femmes [OIT, 2013]. On retrouve cette situation dans des pays africains (Tanzanie, Rwanda par exemple) où existe un petit secteur formel et où les demandeurs d'emploi recherchent la sécurité de l'emploi [OIT, 2013], « qui semble valider l'hypothèse du "chômage de luxe" en l'absence d'indemnisation » [de Vreyer, Roubaud, 2013, p. 36].

Une jeunesse aux emplois souvent précaires...

Il n'est pas aisé de mesurer correctement ce que le BIT appelle le travail décent depuis 1999, du fait de la subjectivité des critères. La définition la plus courante

12. On ajoute aux chômeurs BIT les inactifs qui, bien que n'ayant pas cherché de travail au cours du mois de référence, restent disponibles si on leur en proposait un.

13. Au contraire des jeunes asiatiques par exemple (40 % des effectifs étudiants dans ces filières techniques).

14. Par ailleurs, le secteur pétrolier particulièrement important dans certains de ces pays est très intensif en capital et génère peu d'emplois.

désigne l'emploi précaire comme un emploi qui présente trop peu de garanties d'obtenir ou de conserver dans un avenir proche un niveau de vie « acceptable », et qui engendre un profond sentiment d'incertitude sur l'avenir. On peut également appréhender la notion d'emploi précaire à partir de ses caractéristiques. Selon le BIT, il existe quatre critères pour déterminer la précarité de l'emploi : la stabilité et la sécurité d'emploi ; les conditions de travail ; la nature et la stabilité des revenus du travail ; l'accès à la protection sociale.

Les enquêtes les plus spécialisées permettent aux chercheurs d'appréhender distinctement, et dans toute leur ampleur, diverses situations de dépendance et de précarité qui concernent les jeunes au premier chef (aide familiale, apprentissage, travail domestique de jeunes apparentés ou non). Ainsi, dans le contexte post-séisme subi par Haïti entre 2007 et 2012 analysé dans ce numéro sur la base d'une enquête 1-2-3, Roubaud, Torelli et Zanuso observent une mise au travail généralisée des jeunes pour faire face à des situations d'urgence, mais dans des conditions d'emplois très dégradées ; la qualité des emplois occupés s'est profondément dégradée et ce, dans toutes ses dimensions (rémunération, conditions de travail, protection, etc.). La montée de la vulnérabilité des emplois s'explique par l'afflux massif des plus jeunes qui exercent comme aides familiaux.

D'un autre côté, dans les pays en développement, 341 millions de jeunes se trouvent dans des situations d'oisiveté et donc de dépendance, dans la catégorie NEET, dans des proportions inquiétantes dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (41 % des jeunes en moyenne, le taux record parmi les 15-29 ans de 33 % étant le fait de la Tunisie [Banque mondiale, 2014]), en Amérique latine (21,8 millions de jeunes, soit 20,3 % de la classe d'âge parmi lesquels 70 % sont des femmes [ILO, 2013, p. 69¹⁵]), en Afrique subsaharienne (23 % de la classe d'âge des 10-24 ans en Afrique de l'Ouest [Roubaud, Torelli, 2013, p. 90]), ce qui représente des situations à risque.

Enfin, l'importance du secteur informel dans les économies en développement, et plus particulièrement pour les jeunes, est également souvent synonyme de précarité dans l'emploi. Bien que ce soit désormais bien connu, il faut redire ici la complexité du comptage des travailleurs dans le secteur informel et la multiplicité des situations d'emploi dans ce secteur qui ne se résume pas à des stratégies de survie, mais compte également de « véritables micro-entrepreneurs » [Rama, *in* De Vreyer, Roubaud, 2013, p. 9].

... et en majorité informels

Malgré la très grande diversité des situations dans le secteur informel, tant en termes d'activités, de conditions de travail que de rémunérations, on retrouve dans ce secteur la masse des emplois précaires, occasionnels, mal rémunérés, non régis

15. Parmi ces jeunes, un « noyau dur » de 4,6 millions d'exclus, en majorité de jeunes-hommes, ne travaillent pas, n'étudient pas et n'effectuent pas de tâches domestiques non plus [OIT, 2013, p. 69].

par un contrat de travail ni assortis de protection sociale, qui sont occupés par une majorité de jeunes urbains dans les pays en développement. La prépondérance du secteur informel est désormais bien étayée statistiquement grâce à la multiplication des enquêtes 1-2-3 menées dans les capitales en Afrique de l'Ouest, dans les pays andins, au Vietnam et dans quelques autres pays au niveau national. Dans l'informel, un tiers des actifs a moins de 25 ans dans les capitales ouest-africaines ; 90 % des jeunes de 15 à 20 ans et 80 % entre 20 et 24 ans qui occupent un emploi sont dans l'informel [Roubaud, Torelli, 2013].

Les autres continents n'échappent pas non plus à la prédominance du secteur informel dans l'emploi des jeunes, mais en Amérique latine et dans les Caraïbes par exemple, celui-ci a régressé pour toutes les classes d'âge entre 2005 et 2011, y compris pour les jeunes. Le BIT estime en 2011 que 55,6 % des jeunes latino-américains de 15 à 24 ans en situation d'emploi ont un emploi informel (62,7 % en 2005), ce qui représente tout de même 10 points de pourcentage en plus que les travailleurs de plus de 25 ans [ILO, 2013, p. 71]. Au Pérou en 2012 par exemple, la part du secteur informel désagrégée par classes d'âge montre que les jeunes de 14 à 24 ans représentent 21 % des emplois totaux (formels et informels) et 25 % des emplois informels (22 % dans le secteur informel et 34 % dans le secteur formel). Ils ne représentent encore que 9 % des emplois formels de l'économie péruvienne en 2012 [INEI, 2014].

Depuis la seconde moitié de l'année 2012, de nouvelles enquêtes SWTS (*school-to-work transition surveys*) ont été mises en place dans le cadre du projet Work4Youth du BIT. Elles permettent de mesurer la transition des jeunes sur le marché du travail dans les pays en développement. Les résultats des enquêtes SWTS analysées par Shehu et Nilsson [2014] sur 20 pays appartenant aux différents continents confirment que les trois quarts des jeunes travailleurs âgés de 15-29 ans sont actuellement engagés dans l'emploi informel, qui peut être considéré comme un secteur « standard » d'insertion des jeunes sur le marché du travail dans les pays en développement, y compris dans les pays à revenus intermédiaires, qui présentent des taux élevés de jeunes employés informels dans le secteur formel.

Le biais urbain des études sur le secteur informel est très prégnant dans les travaux sur le marché du travail, et sur le travail des jeunes *a fortiori* : nous manquons encore cruellement d'études sur la situation des jeunes ruraux, par manque de données comparatives notamment [DIAL, 2007]. L'informalité caractérise pourtant bon nombre de situations d'activité dans les milieux ruraux, dans l'agriculture où les contrats formels de travail de salariés agricoles ne sont pas la situation la plus fréquente dans une agriculture avant tout familiale, et hors de l'agriculture également dans toutes les activités de diversification des activités des ruraux (artisanats, commerces, travail des matériaux, réparations, etc.).

La tentation de la migration

Sur la période récente, et notamment depuis la crise de 2008, les « bons » emplois ont diminué tandis que les emplois dans l'agriculture familiale et les activités informelles sont à la hausse. Il n'en reste pas moins que travailler dans le secteur informel est un choix par défaut pour beaucoup de jeunes peu satisfaits de leurs conditions d'emploi, sauf lorsqu'il permet d'échapper au secteur agricole, comme semblent le dire les jeunes vietnamiens lorsqu'ils sont interrogés sur leur satisfaction au travail [Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2014]. Sur un autre terrain, en zone rurale burkinabé, l'article de Ouédraogo et Tallet dans ce numéro met effectivement en évidence l'existence d'un hiatus entre les entrepreneurs agricoles – des citoyens ayant investi récemment dans l'agriculture notamment – qui entendent donner du travail aux ruraux et les jeunes réticents à s'engager dans ces emplois.

Chez les jeunes femmes, la tentation de migrer en ville, même temporairement, est forte, parfois pour financer le prolongement de la scolarisation tandis que les jeunes hommes travaillent aux champs ou partent également en migration interne ou internationale. Ainsi, en ville du moins, les jeunes filles sont proportionnellement plus présentes sur le marché du travail que les jeunes hommes. « Entre 35 % et 43 % des jeunes habitantes de Cotonou, Abidjan et Lomé sont actives : 13 à 15 points de plus que leurs homologues masculins aux mêmes âges » [Roubaud, Torelli, 2013, p. 62]¹⁶. Comme le montre également l'étude de Calvès et Kobiané dans ce numéro, les jeunes Ouagalaises ont une forte activité économique durant l'adolescence, particulièrement parmi les moins scolarisées et les jeunes filles d'origine modeste. On retrouve ici le fait qu'en Afrique subsaharienne, alors que les garçons sont plus souvent apprentis lorsqu'ils sont déscolarisés, on attend plus souvent des jeunes filles qu'elles contribuent aux revenus des ménages ou qu'elles s'occupent de tâches domestiques. Beaucoup de jeunes Ouagalaises concilient activités domestiques et emploi, mais leur présence est visible sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, les jeunes filles employées comme domestiques semblent récemment moins subir cette situation d'embauche, comme l'esquisse l'article de Blanchard sur les jeunes boliviennes de La Paz dans ce numéro : ces jeunes filles, et leurs aînées également, se construisent des carrières de domestiques et se professionnalisent davantage par le biais de formations.

À l'instar de cet exemple, la migration est-elle une solution favorable à la situation professionnelle des jeunes ? Dans les capitales d'Afrique de l'Ouest, ainsi que dans les agglomérations d'Afrique centrale étudiées par Roubaud et Torelli [2013], le chômage frappe plus les natifs de ces villes que les migrants, ce qui est expliqué par le fait que les natifs sont plus jeunes, plus éduqués et donc à fort risque de chômage. Mais les situations sont contrastées : les travaux de Nguyen

16. Au contraire, dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les jeunes femmes sont nettement plus touchées par le chômage que les jeunes hommes : en moyenne au Moyen-Orient, 42,6 % des jeunes femmes actives étaient au chômage en 2012, contre 24,5 % pour les jeunes hommes (OIT, 2013, p. 21).

sur le Vietnam, dans la région du fleuve rouge proche de Hanoï, suggèrent au contraire que la population migrante est bien plus jeune que la population non migrante, avec une forte proportion de migrants âgés de 20 à 29 ans. Il apparaît que les jeunes migrants venant des zones rurales s'adaptent mieux aux exigences du marché du travail formel que les plus âgés [Nguyen, 2012]. L'article de Calvès et Kobiané sur le Burkina Faso dans ce numéro montre de même que « les migrantes entrent plus rapidement sur le marché de l'emploi que les natives de la capitale [ouagalaise, mais aussi que] l'obligation de gagner sa vie rapidement est clairement plus un enjeu chez les jeunes citadines issues d'un milieu pauvre et chez celles dont le père travaille dans l'informel que parmi les Ouagalaises plus favorisées socialement. [...] Les jeunes migrants comme les migrantes ont des chances accrues de s'insérer dans le secteur formel de l'économie comparée aux natifs de Ouagadougou ».

Enfin, on peut se demander si, malgré la spectaculaire progression du secteur informel depuis la décennie 1990 et le fait que les jeunes de plus en plus éduqués soient particulièrement présents dans ce secteur d'activités très diverses, les jeunes d'aujourd'hui s'en sortent moins bien que les générations précédentes.

Désirs de mobilités sociales, rapports entre générations : quelles évolutions ?

On ne peut penser la catégorie de jeune sans la réinscrire dans une dimension temporelle forte, que ce soit celle du cycle de vie ou celle des générations. En effet, l'analyse des cycles de vie peut, par exemple, permettre d'évaluer la mobilité sociale, en observant rétrospectivement ce « point de départ » qu'est la jeunesse. L'approche intergénérationnelle, quant à elle, autorise à interroger des rapports de domination, entre aînés et cadets notamment, ou des rapports de transmission et d'héritage. Cette inscription de la catégorie jeune dans le temps permet par ailleurs de s'intéresser aux aspirations de la jeunesse, à la manière dont eux-mêmes s'inscrivent dans un futur qui apparaît comme relativement incertain en fonction des contextes.

Cependant, l'étude en fonction du cycle de vie a des implications méthodologiques fortes, obligeant à disposer de données biographiques ou de récits de vie. L'approche biographique, telle qu'elle a été développée à partir des années 1980-1990, autorise l'analyse de trajectoires individuelles, que ce soit des trajectoires résidentielles, professionnelles ou familiales, ainsi que les interactions entre ces différentes trajectoires [GRAB, 2006]. Elle apparaît ainsi comme particulièrement adéquate pour mesurer les passages de seuils, les effets de transition entre la jeunesse et l'âge adulte. L'approche biographique permet de décrire le processus conduisant l'individu de la jeunesse à l'âge adulte et de comparer le comportement de chaque génération à ces âges.

Ainsi, dans ce numéro, Calvès et Kobiané utilisent des données d'une enquête biographique menée à Ouagadougou et mettent en évidence les changements

affectant l'accès à l'emploi urbain féminin. Ils montrent que si les jeunes filles, à l'adolescence notamment, conservent un fort taux d'activité en lien avec les activités domestiques, elles tendent à occuper de plus en plus des emplois stables, notamment dans le secteur privé ; la naissance du premier enfant reste cependant un facteur discriminant fort par rapport aux hommes. D'autres études ont mis en relation l'analyse des cycles de vie et celle de l'évolution des revenus, afin de mettre en évidence les éventuelles inégalités entre les générations à certains âges. À Madagascar par exemple, malgré une récession économique forte dans les années 1990, il apparaît que les individus jeunes à cette période connaissent de meilleures conditions que leurs aînés aux mêmes âges [Guénard, 2004].

L'approche en termes de cycle de vie, dans la mesure où elle caractérise la trajectoire professionnelle et la replace dans le contexte familial notamment, permet également de mettre à jour des stratégies en matière d'accès à l'emploi, au niveau familial particulièrement. Plusieurs travaux font état d'un « cycle de vie triphasé » conduisant des jeunes actifs de moins de 25 ans dépendants de l'informel (aides-familiaux, apprentis, domestiques) vers des emplois plus stables dans le secteur formel, privé ou public entre 25 et 45 ans, alors que les générations plus âgées, de plus de 45 ans, seraient cantonnées à des activités indépendantes de nouveau dans l'informel (travailleurs à leur compte, micro-patrons) [Lautier, 1984]. Ce processus relèverait de stratégies familiales consistant à « placer » des membres de la famille en apprentissage ou comme aides-familiaux avant d'organiser leur passage dans le secteur formel. Comme le montrent Chort, de Vreyer et Marazyan dans ce numéro, une telle stratégie n'est pas automatiquement gagnante sur le plan financier. En effet, les aides-familiaux ou apprentis sénégalais, lorsqu'ils accèdent à un statut de salarié, se retrouvent avec un niveau de rémunération équivalent à celui de leur ancien statut. Toutefois, ce niveau de rémunération est plus de deux fois inférieur au niveau de rémunération des salariés entrant dans le monde du travail directement comme salarié.

Plus qu'à des stratégies en termes d'accès à un emploi stable et rémunérateur, cette différence tient au niveau éducatif des uns et des autres ; l'apprentissage n'est que peu valorisable sur le marché de l'emploi formel, contrairement à une éducation plus classique. Un tel constat va dans le sens de l'article de Blanchard concernant l'emploi domestique à La Paz ; les migrantes internes, peu éduquées, sont cantonnées dans des familles et des quartiers où les niveaux de salaire restent bas, alors que celles qui parviennent à faire valoir leur expérience et à s'inscrire dans des formations spécifiques dispensées par les syndicats parviennent à des niveaux de rémunération et de reconnaissance supérieurs. L'accès de plus en plus massif à l'éducation, conjugué à une évolution favorable du marché de l'emploi a mis à mal « la belle articulation harmonieuse de l'économie formelle et de l'économie informelle [...] : les jeunes "dépendants de l'informel" loin de devenir travailleurs formalisés, soit restaient ce qu'ils étaient, soit tombaient dans le chômage sans fin où l'inactivité, soit mouraient » [Lautier, 2005]. L'article de Kaba illustre cette impasse possible que constitue l'apprentissage pour un passage du secteur informel vers le secteur formel, comme le montrent les trajectoires des

jeunes travailleurs des ateliers de métallurgie. Pris dans une relation complexe avec les contremaîtres, rares sont ceux qui parviennent à franchir les premières étapes de l'apprentissage qui leur permettrait de connaître une réelle ascension sociale et de changer de statut.

L'analyse des relations intergénérationnelles apparaît à bien des égards comme complémentaire de celle en termes de cycle de vie. En effet, elle permet d'interroger non seulement la position des jeunes, leurs interactions avec les autres générations, mais aussi les changements sociaux à l'œuvre dans ces interactions. Plus spécifiquement, s'appuyant sur le constat de situation de crise, de montée des violences, de tensions grandissantes entre « les modèles de réciprocité intergénérationnelle et les modèles libéraux d'individus autonomes » [Gomez-Perez, Leblanc, 2012, p. 11], déjà évoqués, l'approche par les générations propose d'observer la capacité créatrice des jeunes à s'inscrire dans des logiques d'autonomie. En cela, nombre d'études mobilisent la notion « d'agentivité » (*agency*) qui « a permis de mettre en évidence que, malgré les conditions difficiles dans lesquelles les jeunes évoluaient, ces derniers ne sont pas complètement déterminés par les circonstances, mais sont plutôt dotés de capacités d'action sur leur environnement pour créer un espace d'affirmation politique et sociale » [Gomez-Perez, Leblanc, 2012, p. 12]. L'article de Kœnig montre cette capacité de créativité de jeunes pourtant aux marges de la société et de l'économie abidjanaise ; bien qu'ils s'appuient sur des activités économiques aux limites de la légalité, ils démontrent une réussite économique qui leur permet de s'affranchir des impératifs sociaux qui pèsent sur eux.

Capacité créatrice des individus jeunes et notion de « débrouille » sont alors mobilisés pour mettre en exergue les processus à l'œuvre au sein de la jeunesse qui auraient un impact en termes de changements sociaux et culturels. Dans cette relation complexe entre les générations, où les jeunes seraient caractérisés par la « débrouille » ou l'« informalité » dans l'accès à l'emploi, la figure du salarié constitue l'horizon indépassable de la réussite, devenu aujourd'hui inatteignable pour nombre de jeunes pourtant diplômés. Ainsi, alors que dès la période coloniale, l'introduction du travail salarié dans un contexte d'industrialisation, a constitué un premier pas vers des formes d'autonomie de la jeunesse, cette génération a été dans l'incapacité de transmettre ce statut, et ses avantages sociaux et économiques, à sa descendance aujourd'hui en quête d'emploi et de reconnaissance [Jewsiewicki-Koss, 2012]. L'exemple de la région minière du Katanga et des crises qu'elle a connues, avant son « renouveau » actuel dans des conditions d'exploitation et d'emploi très différentes, apparaît comme paradigmatique de ces ruptures générationnelles ; alors que la génération des pères a connu à la fois les avantages du salariat dans les mines et la retraite ou le licenciement, les jeunes se sont lancés dans l'exploitation informelle du minerai, amenant à des systèmes de valeur et des lectures du passé, du présent et de l'avenir divergents [Makori, Bach, 2013].

L'article de Feudjio, dans ce numéro, même s'il ne met pas en avant une approche intergénérationnelle au sens strict, montre comment les jeunes urbains

camerounais, devenus *benski-neurs* faute d'emploi salarié ou à la hauteur de leurs qualifications, se sont tournés vers l'activité de moto-taxi, parvenant à s'imposer à la fois en termes d'activité, mais aussi comme groupe de résistance face à certaines contraintes formulées par les autorités. Le choix du métier de *benski-neurs*, plus qu'un système de débrouille face au chômage urbain, peut se lire comme la capacité d'une génération à construire sa propre autonomie, en regard de formes d'autorité telles que les municipalités ou l'État plus globalement.

Ainsi, interroger cette catégorie qu'est la jeunesse en relation avec les autres générations, notamment celle des aînés, conduit à questionner les formes d'autorité, de pouvoir qui s'imposent à ces jeunes, alors qualifiés de « cadets ». Une telle approche, mettant l'accent sur les hiérarchies sociales, s'appuie en partie sur une anthropologie d'inspiration marxiste. La catégorie des aînés est alors envisagée comme la « classe dominante », face à celle des dominés que sont les jeunes. « Si les aînés constituent une classe exploiteuse, chacun des membres qui la composent ne pourrait y parvenir qu'en ayant été au préalable membre de la classe inférieure exploitée, donc après avoir été lui-même exploité [...]. Ils ne se perpétuent qu'en accordant aux cadets les moyens de la reproduction, c'est-à-dire une épouse » [Meillassoux, 2005, p. 123]. Même si les rapports de séniorité sont mis en avant, la position « d'exploités » est envisagée comme transitoire, l'accès aux femmes, et partant au mariage et à la fondation d'une famille, étant décrit comme le moment primordial de passage d'une classe à une autre. Cependant, cette relation entre aîné et cadet s'est complexifiée dans la mesure où non seulement le mariage ne peut plus être abordé comme le seul moment important dans le passage d'une classe à une autre, mais où le contexte de crise économique, de l'emploi ou, à l'inverse, des contextes d'émergence, ont pu bousculer ces hiérarchies héritées. Par exemple, le développement des migrations internes et internationales, pratiquées autant par des cadets que des aînés a conduit à des changements dans les rapports sociaux, allant d'une part vers des formes d'autonomisation malgré une position héritée de dominés [Timera, 2001], et d'autre part vers des renégociations du rapport d'autorité en lien avec de possibles réussites économiques en migration [Michel, Prunier, Faret, 2011]. La dimension familiale est alors mise en avant comme un espace de négociation, d'arbitrage des trajectoires et des rôles sociaux, économiques de chacun des membres.

En marge de ces cadres familiaux qui instituent malgré tout des rapports hiérarchiques et d'autorité, d'autres espaces, en lien à la fois avec les migrations et l'urbanisation, transcendent ces héritages sociaux de la migration. L'article de Kaba fait ainsi état de la « disparition » des rapports hiérarchiques de caste et intra-caste sur les chantiers de construction réunissant des travailleurs de la métallurgie en Inde. Le partage de conditions de vie et de travail similaires, et surtout une certaine mise à distance par rapport au village et au cadre familial justement, sont autant d'éléments concourant à ce bouleversement hiérarchique. Cependant, il ne suffit pas à faire émerger une conscience de classe fondée sur ce que l'auteur qualifie de « culture de précarité », alors qu'une culture professionnelle basée sur les valeurs de l'effort physique, la maîtrise de savoir-faire techniques semble

rassembler ces travailleurs de la métallurgie. La mobilité, en lien avec la pratique de certains travaux, ou avec la possibilité d'une réussite sociale, participe du changement social, mais elle ne suffit pas à remettre en cause durablement les rapports hiérarchiques hérités, fondés surtout sur la séniorité.

Des approches plus larges touchant aux rapports hiérarchiques et aux formes de mobilisation et de contestation, ont mis en exergue la notion de « cadets sociaux » [Bayart, 2006], qui englobe l'ensemble des catégories sociales considérées comme dominées, qu'il s'agisse des jeunes, des femmes, des non castés... Réinscrivant ces rapports sociaux de domination dans la logique coloniale et ses formes d'héritage (dont la logique clientéliste portée par les États), la notion de « cadet social » met en avant le processus de marginalisation dans lequel l'ensemble des catégories de « dominés » est pris, limitant les possibilités d'ascension sociale. Cependant, la particularité de cette catégorie qu'est la jeunesse est d'une part qu'il s'agit d'un processus de transition – par conséquent, de cadet, les jeunes sont appelés à devenir des aînés – et d'autre part la mobilisation de stratégie, de tactique de la part de ces jeunes pour échapper à leur condition. L'analyse des logiques clientélistes qui prévalent dans certains rapports sociaux, notamment pour ce qui est de l'accès à l'emploi, montre l'ambiguïté des rapports de domination, et la possibilité qu'ils offrent ou non pour un jeune d'accéder à l'autonomie, d'un point de vue économique. L'insertion dans un réseau clientéliste peut constituer pour les jeunes une opportunité, supposée ou réelle, pour parvenir à leur indépendance économique. Par exemple, dans le cas des commerçants de la région de Maradi, « La promotion au sein de ces réseaux est lente et le résultat d'une longue mise à l'épreuve qui offre la perspective au jeune dépendant de s'installer un jour à son compte avec l'aide de son patron en signe de gratitude. Beaucoup de jeunes sont ainsi bercés dans l'image qu'ils deviendront, eux aussi, un jour, alhaji, c'est-à-dire un grand commerçant reconnu. [...] De même, des jeunes scolarisés peuvent parfois trouver dans ces réseaux des opportunités que ne leur offre plus le secteur moderne » [Grégoire, 1993]. L'article de Feudjio traduit bien l'ambiguïté de la position des jeunes vis-à-vis de ce rapport clientéliste ; les benskineurs se constituent à la fois comme force collective à même de refuser l'application de certains règlementaires et n'hésitent pas, en même temps, à répondre positivement aux sollicitations de la part d'un État que l'on peut qualifier de clientéliste. D'une certaine manière, ils semblent faire preuve d'un certain opportunisme qui leur permet de conserver leur position sociale et économique.

Les jeunes bénéficient également de leurs propres réseaux sociaux, pouvant leur permettre d'accéder à l'emploi sans avoir à s'en remettre à des formes de clientélisme. Parmi les formes d'organisation créées par les jeunes dans certaines villes d'Afrique de l'Ouest, les « fada » au Niger par exemple, sont à la fois des lieux de prise de parole, de débats, mais aussi des réseaux sociaux spécifiques aux jeunes hommes, pouvant être mobilisés pour des formes d'entraide, trouver un emploi [Boyer, 2014]. L'article de Nordman et Vaillant propose, dans ce numéro, d'analyser l'efficacité de ces réseaux sociaux, qui dépassent le cadre familial, et peuvent favoriser l'ascension sociale.

La capacité de mobilisation des jeunes d'un côté, les relations paradoxales qu'ils nouent avec les hiérarchies en place et les logiques clientélistes d'un autre côté, peuvent constituer un reflet des aspirations d'une jeunesse qui a de plus en plus de difficulté à parvenir à s'autonomiser. Les tensions, non seulement entre les générations, mais aussi entre les catégories de dominants et de dominés, s'accroissent dans un contexte où nombre de pays voient soit le nombre d'emplois disponibles se restreindre de façon importante, soit le nombre de jeunes croître fortement, soit les deux phénomènes se conjuguer. Alors que le salariat constitue un horizon lointain pour des classes d'âge entières, y compris de diplômés, certains comportements peuvent apparaître comme irrationnels. L'article de Ouédraogo et Tallet, illustre les incompréhensions entre classes d'âge, mais surtout entre des catégories sociales très éloignées les unes des autres. Les entrepreneurs urbains investissant dans l'agriculture semblent avoir des difficultés à stabiliser leur personnel, autant pour des raisons de faiblesse des salaires que pour des raisons de calendriers d'activités, d'obligations dans lesquels les travailleurs ruraux peuvent être pris et qui les conduisent à abandonner leur emploi. Certains n'hésitent pas à faire venir ces travailleurs agricoles de l'espace urbain, dans l'espoir qu'ils soient plus stables.

Ainsi, interroger la jeunesse sous l'angle du cycle de vie, des relations intergénérationnelles ou des rapports de domination et des hiérarchies sociales permet de mettre en évidence une autre facette de cette catégorie sociale. Si la jeunesse est décrite comme un passage vers l'âge adulte et vers l'autonomie économique ou sociale, il s'agit aussi d'un moment où les acteurs concernés démontrent d'une capacité à se mobiliser, à mettre en œuvre des tactiques, des stratégies, jouant souvent de résistance et d'obéissance face aux aînés. Cependant, dans un contexte où l'accès à l'emploi, première étape vers une autonomie économique, est de plus en plus complexe, les tensions entre générations ou au sein de cette catégorie de jeunes ne font que s'accroître.

Pour conclure : place aux jeunes !

Sont proposées aux lecteurs de ce numéro des analyses de situations « extrêmes » que connaissent les jeunes les plus précaires (jeunes ruraux, travailleurs informels urbains, jeunes mis au travail suite au séisme en Haïti) et quelques illustrations de tendances positives émergentes, à l'instar de celle des jeunes domestiques qui ont un meilleur accès à la formation professionnelle à la Paz ou encore de celle des jeunes Ouagalaises qui s'insèrent mieux que leurs aînées sur le marché du travail urbain.

Les jeunes paient le lourd tribut de la crise actuelle, subissent de plein fouet la dégradation des conditions d'emploi, et cela malgré une massification impressionnante de la scolarisation partout ou presque. L'expansion massive de l'accès à l'éducation n'a cependant pas suffisamment amélioré le passage de l'apprentissage de très nombreux jeunes vers des situations d'emplois stables, ni résolu les

problèmes de qualité de la formation pour acquérir les compétences de base (lecture, calcul) nécessaires pour être compétitifs au niveau international, alors que le développement de l'apprentissage formel et informel est jugé comme absolument prioritaire comme le souligne le rapport de Faber et Naidoo [2014]. Trop peu d'études portent encore aujourd'hui sur l'ampleur de l'apprentissage, surtout informel. Le travail de Chort et ses coauteurs sur le Sénégal et celui de Kaba sur l'Inde dans ce numéro, ainsi que celui de Nordman et Pasquier [2014] sur l'Afrique de l'Ouest en zones urbaines, comblent partiellement ce manque au niveau de la recherche¹⁷.

Pourtant, on ne peut que constater l'inadéquation des compétences avec les besoins du marché du travail. Or la demande d'innovations à forte intensité de compétences en Asie et en Amérique latine, notamment dans les industries exportatrices qui ont tendance à faire un usage disproportionné des jeunes¹⁸, requiert de plus en plus de compétences techniques de leur part. Par exemple, seulement 2 % des étudiants sont spécialisés dans l'agriculture (niveau ingénieur) malgré l'importance, tant en emplois qu'en création de richesse, de ce secteur pour l'Afrique. Alors que la forte croissance des villes continue à attirer les populations et les activités, les jeunes Subsahariens restent encore massivement des ruraux ou vivent dans des petites villes. Aujourd'hui, 60 % des premiers emplois des jeunes urbains en Afrique subsaharienne sont encore dans l'agriculture et les demandeurs d'emploi y seront majoritairement ruraux jusqu'en 2035 [Losch, 2012]. Il est urgent par conséquent que les jeunes aient accès plus massivement à des compétences particulières en agriculture pour améliorer la productivité (traitement, commercialisation, fonctionnement et réparation de machines, transport, logistique, contrôle de qualité). Une diversification des activités agricoles et non-agricoles dans les zones rurales en Afrique subsaharienne est en cours, qui pose nécessairement des défis aux formations professionnelles jugées obsolètes, car trop axées sur des savoir-faire techniques qui « négligent la diversité des fonctions sociales que le producteur devra assurer dans le cadre d'une exploitation familiale » [Beaujeu *et al.*, 2011] et des organisations de producteurs [Albaladejo, Arnauld de Sartre, Carricart, 2010].

Par ailleurs, alors que le secteur informel offre aux jeunes des emplois majoritairement mal rémunérés et de mauvaises conditions de travail et ce, depuis son développement exponentiel au milieu des années 1980, alors que l'on parlait à l'époque de la saturation du secteur en matière de création d'emplois, toutes les préconisations internationales mettent désormais l'accent sur le développement de ce secteur multiforme pour répondre au défi de l'emploi des jeunes, non seulement à travers un effort particulier sur l'apprentissage, mais aussi par des aides au développement de l'entrepreneuriat. Il existe aujourd'hui une myriade de projets

17. Il faut néanmoins souligner, en France, l'existence d'études de dispositifs particuliers de la part de professionnels du développement tel que le GRET, ou de bailleurs tel que l'AFD.

18. En Indonésie par exemple, dans l'électronique et le textile, deux secteurs fortement tournés vers l'export, la part de l'emploi des jeunes est plus de deux fois celle de la moyenne nationale, à tel point qu'on peut parler de secteurs « à forte intensité de jeunes » [Filmer, Fox, 2014].

du type « facilitation de l'entrepreneuriat »¹⁹ sans qu'il soit possible d'en avoir une vision synthétique, faute d'évaluation systématique.

Lorsque des programmes publics pour l'emploi et la formation des jeunes existent, ils mettent l'accent sur l'acquisition de compétences comportementales, commerciales et/ou techniques – parfois combinées avec des mesures visant à lever les contraintes du crédit. Coûteux, ils sont fragmentés entre des administrations trop nombreuses, mal coordonnées et pas assez complets pour remédier à tous les écueils qui freinent l'activité des jeunes. Seul un environnement institutionnel porteur et à même de libérer le potentiel productif des jeunes entrepreneurs, même s'ils restent travailleurs indépendants et/ou informels, pourra permettre de soutenir le développement économique, comme le soulignent Dimova et Nordman [2014].

Les contributions portent des éclairages inédits sur les conditions d'activité des jeunes dans quelques contextes originaux. Les recherches sur les jeunes appartenant aux classes moyennes dans les Suds ne sont cependant pas abordées, comme par exemple certains mouvements en Amérique latine notamment au Brésil avec les *rolézinho*. Les jeunes font pourtant parler d'eux dans l'actualité récente, à la suite de mouvements politiques et sociaux tels que « Y'en a marre » au Sénégal en 2011 et le « Balai citoyen » au Burkina Faso, à partir de 2013. Ces mouvements sont le fait de jeunes éduqués dont un trait commun, à travers les continents, est qu'ils sont en situation de chômage, voire de précarité malgré leur niveau d'études. Si les revendications sont essentiellement politiques et pro-démocratiques, il n'en reste pas moins qu'en filigrane, l'emploi est au cœur de ces mouvements qui entendent en finir avec les logiques clientélistes des élites. La capacité des jeunes à s'organiser en réseau constitue à la fois un moyen de contourner ces logiques et un mode d'organisation porteur de contestations des systèmes politiques en place.

Bibliographie

- ACHIN C., OUARDI S., RENNES J. [2009], « Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir. Table ronde avec Christelle Hamel, Catherine Marry et Marc Bessin », *Mouvements*, n° 59, p. 91-101.
- ALBALADEJO C., ARNAULD DE SARTRE X., CARRICART V. [2010], « Institutionnalisation de la reproduction sociale des agriculteurs dans la Pampa argentine : une anti-installation ? », *Économie rurale*, n° 317, p. 27-39.
- ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2001], « Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- BANEGAS R., BRISSET-FOUCAULT F., CUTOLO A. [2012], « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, n° 127, p. 5-20.

19. <http://www.youth-employment-inventory.org> (page consultée le 2 février 2015).

- BANQUE MONDIALE [2006], *World Development Report 2007 : Development and the next generation*, Washington D.C., Banque mondiale, 336 p.
- BANQUE MONDIALE [2008], *Indicateurs du développement en Afrique 2008/2009 – Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse*, Washington D.C., Banque mondiale, 36 p.
- BANQUE MONDIALE [2012], *World Development Report 2013 : Jobs*, Washington D.C., Banque mondiale, 422 p.
- BANQUE MONDIALE [2014], « Surmonter les barrières à l'inclusion des Jeunes », *Rapport n° 89233 – TN, Tunisie*, Banque mondiale, Washington D.C.
- BAFD, OCDE, PNUD, CEA [2012], *Perspectives économiques en Afrique ; promouvoir l'emploi des jeunes*, 316 p.
- BAYART J.-F. [2006], *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 439 p.
- BEAUJEU R., KOLIE M., SEMPÈRE J.-F., UHDER C. [2011], *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne*, Paris, Agence française de développement, n° 5, avril, 227 p.
- BETCHERMAN G., GODFREY M., PUERTO S., ROTHER, F., STAVRESKA A. [2007], « Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes : rapport de synthèse », *Document de discussion sur la protection sociale de la Banque mondiale*, n° 0715, 116 p.
- BLATTMAN C., FIALA N., MARTINEZ S. [2012], « Employment generation in rural Africa : mid-term results from an experimental evaluation of the youth opportunities program in Northern Uganda », *Discussion papers, German institute for economic research, DIW Berlin*, n° 1201, 73 p.
- DE BOECK F. [2000], « Le "deuxième monde" et les "enfants sorciers" en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, n° 80, p. 32-57.
- BOYER F. [2014], « "Faire fada" à Niamey (Niger) : un espace de transgression silencieuse », *Carnets de géographe*, sous presse.
- CEBALLOS M. [2009], « De la polyphonie des plans d'emploi en Argentine », in BORGEAUD-GARCIANDIA N., LAUTIER B., PEÑAFIEL R., TIZZIANI A. (dir.), *Penser le politique en Amérique latine : la récréation des formes et des espaces du politique*, Paris, Karthala, p. 37-49.
- CHAABAN J. [2010], « Job creation in the arab economies : navigating through difficult waters », Regional bureau for Arab states, United nations development program, *Arab human development report*, 43 p.
- CHAUVEAU J.-P. [2005], « Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins », *Afrique contemporaine*, n° 214, p. 15-35.
- COMAROFF J., COMAROFF J. [2000], « Réflexions sur la jeunesse. Du passé à la postcolonie », *Politique africaine*, n° 80, p. 90-110.
- DIAL [2007], « Youth and labour markets in africa : a critical review of literature », *Document de travail DIAL n° 2007-02 et working paper n° 49*, département de la recherche, Agence française de développement (AFD), 67 p.
- DIMOVA R., NORDMAN C.J. [2014], « Understanding the links between labour and economic development », *European journal of development research*, special issue, vol. 6, n° 4, p. 387-396.
- DIOUF M., COLLIGNON R. [2001], « Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 5-15.

- ECHARRI CÁNOVAS C.J., PÉREZ AMADOR J. [2007], « En tránsito hacia la adultez : eventos en el curso de vida de los jóvenes en México », *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 22, n° 1, p. 43-77.
- FABER E., NAIDOO J. [2014], « Innover par la mobilisation des acteurs : 10 propositions pour une nouvelle approche de l'aide au développement », *Rapport pour le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats*, Paris, 345 p.
- FILMER D., FOX L. [2014], « L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne », *Série Forum pour le développement de l'Afrique*, Washington D.C., Banque mondiale, 317 p.
- GARCÍA B., DE OLIVEIRA O. [2011], « Family changes and public policies in Latin America », *Annual review of sociology*, n° 37, p. 593-611.
- GOMEZ-PEREZ M., LEBLANC M.N. [2012], « De la jeunesse à l'intergénérationnel », in GOMEZ-PEREZ M., LEBLANC M.N. (dir.), *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*, Karthala, Paris, p. 11-34.
- GRAB, [2006], *États flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, INED, Paris, 301 p.
- GRÉGOIRE E. [1993], « L'encadrement et l'insertion des jeunes par les filières marchandes et religieuses dans une ville sahélienne (Maradi, Niger) », in LE BRIS E., CHAUVEAU F. (dir.), *Actes du colloque. Jeunes Ville Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, ministère de la Coopération et du Développement, p. 168-172.
- GUÉNARD C. [2004], « Revenus sur le cycle de vie et inégalités entre générations : une analyse sur des données biographiques malgaches », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 33, n° 2, p. 201-238.
- GUENGANT J-P. [2011], « Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de développement ; Synthèse des études réalisées dans les pays de l'UEMOA, ainsi qu'au Ghana, en Guinée, en Mauritanie et au Nigeria », *Agence française de développement*, collection À Savoir, n° 9, septembre, 86 p.
- HAVARD J-F. [2001], « Ethos "bul faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, n° 82, p. 63-77.
- HENAFF N., LANGE M.-F. [2011], « Inégalités scolaires au Sud : transformation et reproduction », in HENAFF N., LANGE M.-F. (dir.), « Inégalités scolaires au Sud », *Autrepart*, vol. 3, n° 59, p. 3-18.
- HIBOU B., KHIARI S. [2011], « La révolution tunisienne ne vient pas de nulle part », *Politique africaine*, n° 121, p. 23-34.
- IBARRARÁN P., RIPANI L., TABOADA B., VILLA J.M., GARCIA B. [2012], « Life skills, employability and training for disadvantaged youth : evidence from a randomized evaluation design », IZA Discussion paper series n° 6617, June.
- ILO [2013], *Labour Overview. Latin America and the Caribbean*, regional Office for Latin America and the Caribbean, Lima, 128 p.
- INEI [2014], *Producción y empleo informal en el Perú ; Cuenta satélite de la economía informal 2007-2012*, instituto nacional de Estadística e Informática, Lima, May, 243 p.
- JEWSIEWICKI-KOSS B. [2012], « Rapports intergénérationnels, rapports de genre et statut personnel. Les représentations à l'épreuve du vivre ensemble. République démocratique du Congo », in GOMEZ-PEREZ M., LEBLANC M.N. (dir.), *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*, Karthala, Paris, p. 121-164.

- KOHLHAGEN D. [2005], « Frime, escroquerie et cosmopolitisme », *Politique africaine*, n° 100, p. 92-105.
- LATOUR (de) E. [2001], « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 151-167.
- LAUTIER B. [1984], « Secteur informel et emploi : l'enseignement des pays sous-développés », *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série, n° 28, p. 77-92.
- LAUTIER B. [2005], « Point de vue et perspective dans la représentation du marché du travail, (Le "Lapin chasseur et l'anamorphose") », in BENSIMON G. (dir.), *L'Histoire des représentations du marché*, Paris, association Charles Gide/éditions Michel Houdiard, p. 727-752. Texte republié dans la Revue Tiers monde sous le titre, « Bruno Lautier, un sociologue engagé », n° 214, avril-juin 2013, p. 129-150.
- LAUTIER B. [2009], « Gouvernement moral des pauvres et dépolitisation des politiques publiques en Amérique latine », in BORGEAUD-GARCIANDIA N., LAUTIER B., PEÑAFIEL R., TIZZIANI A. (dir.), *Penser le politique en Amérique latine : la recréation des formes et des espaces du politique*, Paris, Karthala, p. 19-36.
- LAUTIER B. [2014], « Universalisation de la protection sociale et protection des plus vulnérables », *Tiers Monde*, n° 214, p. 187-217.
- LIMA J. [2013], « Des "printemps arabes" à la "nouvelle révolution" en Angola. Mobilisation et contestation politique dans l'après-guerre », *Afrique contemporaine*, n° 245, p. 23-56.
- LOSCH B. [2012], « Relever le défi de l'emploi : l'agriculture au centre », *Perspective* n° 19, CIRAD, octobre, 4 p.
- MAKORI T., BACH J.-N. [2013], « Abjects retraités, jeunesse piégée : récit du déclin et d'une temporalité multiple parmi les générations de la "copperbelt" congolaise », *Politique africaine*, n° 131, p. 51-73.
- MARIE A. (dir.) [1997], *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Karthala, Paris, 438 p.
- MARIE A. [2003], « La violence faite à l'individu (La communauté au révélateur de la sorcellerie) », *Politique africaine*, n° 91, p. 13-32.
- MEILLASSOUX C. [2005], *Femmes, greniers & capitaux*, L'Harmattan, Paris, 251 p.
- MICHEL A., PRUNIER D., FARET L. [2011], « Familles migrantes et ancrages locaux au Mexique : trajectoires et patrimoines migratoires dans région de Tehuantepec », *Autrepart*, n° 57-58, p. 77-94.
- NGUYEN H.C. [2012], « Secteur informel, emploi pour les travailleurs ruraux et processus d'intégration économique : le cas du delta du fleuve rouge (Vietnam) », *Thèse de doctorat*, université Paris 13, 314 p.
- NORDMAN C.N., PASQUIER-DOUMER L. [2014], « Vocational education, on-the-job training and labour market integration of young workers in urban West Africa », *Prospects : quarterly review of comparative education*, n° 44, p. 445-462.
- OIT [2011], « Du travail précaire au travail décent. Politiques et réglementation visant à lutter contre l'emploi précaire », Genève, OIT, 57 p.
- OIT [2012], *Un guide pratique pour les organisations d'employeurs : relever les défis de l'emploi des jeunes*, Genève, Centre international de formation de l'OIT, 134 p.
- OIT [2013], *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 : une génération menacée*, BIT Genève, 116 p.

- OSMONT A. [1993], « La ville fabrique les jeunes : les jeunes inventent un nouvel ordre urbain », in LE BRIS E., CHAUVEAU F. (dir.), *Actes du colloque. Jeunes Ville Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, ministère de la Coopération et du Développement, p. 57-62.
- PÉREZ RUIZ M.L. [2011], « *Retos para la investigación de los jóvenes indígenas* », *Alteridades*, vol. 21, n° 42, p. 65-75.
- PHELINAS P. [2014], « Comment mesurer l'emploi dans les pays en développement », in ABSI P. PHELINAS P. (dir.), « Se mesurer à la norme : travailleurs, institutions et analystes face à l'emploi », *Tiers Monde*, n° 21, p. 15-33.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., WACHSBERGER J.-M. [2014], « Working in the informal sector : a free choice or an obligation ? An analysis of job satisfaction in Vietnam », in CLING J.-P., LAGREE S., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (dir.), *The informal economy in developing countries*, London and New York, Routledge, p. 50-73.
- ROUBAUD F., TORELLI C., ZANUSO C. [2014], « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? », *Document de travail DIAL* n° 2014-03, Paris, 23 p.
- ROUBAUD F., TORELLI C. [2013], « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail », in DE VREYER P., ROUBAUD F. (dir.), *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, chapitre 1, Marseille, IRD, p. 53-96.
- TIMERA M. [2001], « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 37-49.
- UNITED NATIONS [2013], *World population prospects : the 2012 revision, volume 1 : comprehensive tables*, New York, Department of economic and social affairs, population division, 463 p.
- DE VREYER P., ROUBAUD F. (dir.), *Les Marchés Urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Marseille, IRD, 454 p.

Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou

Anne-Emmanuèle Calvès, Jean-François Kobiané***

Au Burkina Faso comme dans de nombreux pays en Afrique de l'Ouest, les années 1980-1990 ont été marquées par une stagnation de l'économie et une détérioration du marché du travail urbain [Diabré, 1998]. La crise économique et les programmes d'ajustement structurel mis en place durant cette période, combinés à une croissance rapide de la population urbaine, ont particulièrement affecté l'insertion professionnelle des jeunes générations de citadins. La reprise de la croissance économique au cours de la décennie 2000 ne semble pas s'être traduite par une amélioration du sort des jeunes demandeurs d'emploi sur le continent [Solignac-Lecomte, 2013]. Ces derniers connaissent des taux de chômage particulièrement élevés et bien qu'ils soient plus instruits que leurs aînés, accèdent à des emplois moins stables et moins rentables que les générations antérieures : avec le ralentissement, voire l'arrêt des recrutements dans le secteur public, la place qu'occupe le secteur informel dans l'emploi des jeunes citadins s'est considérablement accrue au fil du temps [Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001 ; Calvès, Schoumaker, 2004 ; Brilleau, Roubeau, Torelli, 2005 ; Garcia, Fares, 2008 ; Kuepié, Nordman, Roubaud, 2009].

Aujourd'hui plus que jamais, la question de l'accès des jeunes à l'emploi est au cœur des débats sur l'avenir de l'Afrique subsaharienne et, plus spécifiquement, sur la capacité des pays africains à tirer profit du « dividende démographique », c'est-à-dire des opportunités de développement socioéconomique que constitue la réduction du nombre de personnes à charge par actif consécutive à la baisse de fécondité en cours sur le continent [Eastwood, Lipton, 2011]. Si l'insertion professionnelle des jeunes est une priorité sans cesse affichée par les gouvernements africains et les institutions internationales de développement, la lutte contre les inégalités de genre dans l'accès à l'emploi l'est aussi, comme l'illustre la politique nationale genre du Burkina Faso adoptée en 2009, dont l'un des objectifs est de « garantir l'égalité des chances à l'homme et à la femme d'acquies un emploi

* Département de sociologie, université de Montréal.

** Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), université de Ouagadougou.

rémunérateur » [ministère de la Promotion de la femme, 2009, p. 35]. Dans un contexte marqué par un accès limité des jeunes filles à l'instruction, à l'apprentissage et au capital, mais aussi par des normes sociales et culturelles qui valorisent les activités reproductives et domestiques des femmes et font des hommes les principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, les jeunes femmes sont doublement marginalisées sur le marché du travail. Alors qu'elles participent depuis toujours activement aux activités productives, elles sont plus enclines que les hommes à travailler sans rémunération, connaissent typiquement des taux de chômage plus élevés sur le marché du travail urbain, et sont souvent cantonnées dans les activités les plus précaires et les moins rémunératrices du secteur informel [Lachaud, 1997 ; Kolev, Sirven, 2010 ; Charmes, 2005].

Depuis quelques décennies, les sociétés africaines connaissent cependant des transformations sociales et économiques majeures susceptibles de modifier les dynamiques d'insertion professionnelles des jeunes femmes et les inégalités de genre sur le marché de l'emploi. En effet, depuis les années 1990, la tendance est à la progression de la scolarisation des filles et à la diminution des inégalités scolaires selon le genre. Aujourd'hui, au Burkina Faso, les jeunes citadines ont autant de chances de fréquenter l'école que leurs pairs masculins [Kobiané, 2009 ; Grant, Behrman, 2010]. Parallèlement, avec le renchérissement du coût de la vie, le chômage et la précarisation de l'emploi des chefs de ménage masculins, on observe une féminisation croissante du marché de l'emploi dans les villes africaines qui, conjuguée à un recul de l'âge au mariage et à la première naissance, bouscule la division sexuelle du travail et la perception de l'emploi féminin [Dijkman, van Dijk, 1993 ; Nanitelamio, 1995 ; Locoh, 1996 ; Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Kobiané, Kaboré, Gnounou Thiombiano, 2012]. Ainsi, c'est dans un contexte en forte mutation que les jeunes femmes et hommes entrent aujourd'hui sur le marché du travail et les évolutions en cours invitent à réévaluer les différences de genre dans l'accès à l'emploi des jeunes. Tel est l'objectif de la présente étude, qui mobilise des données biographiques collectées en 2010 à Ouagadougou pour contraster les dynamiques de transition à l'emploi des jeunes hommes et femmes dans la capitale. Il s'agit plus précisément, dans un premier temps, d'analyser les différences de genre dans le calendrier d'insertion à l'emploi des jeunes Ouagalais et de dresser un portrait de leurs principales activités à 20 ans et 25 ans en fonction du premier emploi obtenu. Dans un second temps seront explorées quelques caractéristiques des trajectoires d'activité économique de ces jeunes, notamment la place occupée par l'emploi rémunéré dans ce parcours. La nature biographique des données offre en outre une occasion unique d'analyser les différences de genre dans les facteurs affectant le calendrier et le type de premier emploi obtenu de manière dynamique, en évaluant notamment l'effet des parcours scolaires et résidentiels, mais aussi des processus de mise en couple et de formation de la famille sur l'insertion professionnelle.

Des conditions d'insertion en emploi qui changent

Les jeunes citadines : un groupe traditionnellement marginalisé sur le marché de l'emploi

Longtemps sous-estimée, voire « invisible », la contribution des femmes africaines à la vie économique a gagné en visibilité au cours des deux dernières décennies grâce, notamment, à la multiplication des enquêtes sur la population active de type « emploi du temps » [Charmes, 2005]. Les résultats de ces enquêtes montrent que dans la plupart des pays africains, dont le Burkina Faso, l'activité économique des femmes, jeunes et adultes, est très élevée et que ces dernières jouent un rôle économique majeur, en particulier dans la production et la vente de produits agricoles [Charmes, 2005 ; Kolev, Sirven, 2010]. En revanche, lorsque l'on exclut le travail non rémunéré exercé à titre d'aide familiale, le désavantage des femmes par rapport aux hommes dans l'accès à l'emploi est frappant. Lors de l'enquête démographique et de santé du Burkina Faso réalisée en 2010 par exemple, 79 % des femmes et 95 % des hommes de 15-49 ans interrogés ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des douze derniers mois, mais 45 % des femmes (contre seulement 27 % des hommes) n'ont reçu aucune rémunération en échange de leur travail, qu'elles exerçaient la plupart du temps en tant qu'aides familiales dans le secteur agricole [INSD, 2012]. En milieu urbain, cet accès différencié à l'emploi rémunéré se traduit également par des taux de chômage typiquement plus élevés pour les femmes que pour les hommes, et ce, surtout chez les jeunes qui tentent d'obtenir leur premier emploi [Lachaud, 1997 ; Brilleau, Roubeau, Torelli, 2005 ; Kolev, Sirven, 2010].

Mais c'est avant tout dans la nature des emplois occupés et dans les revenus que génèrent ces emplois que se manifestent le plus clairement les inégalités de genre sur le marché de l'emploi. Les données existantes montrent que dans les villes africaines, les femmes, toutes générations confondues, ont nettement moins de chances que les hommes d'être employées dans le secteur formel de l'économie urbaine, plus stable et plus rémunérateur [Calvès, Schoumaker, 2004 ; Kolev, Sirven, 2010]. Quand elles sont salariées, des écarts substantiels de salaires entre hommes et femmes ont été observés [Appleton, Hoddinott, Krishnan, 1999]. Au sein du secteur informel, les femmes sont aussi désavantagées et plusieurs études indiquent qu'elles tendent à être concentrées dans les activités peu stables et peu rémunératrices [Meagher, 1995 ; Calvès, Schoumaker, 2004]. Les données d'enquêtes sur l'emploi effectuées en 2001 dans sept capitales ouest africaines (Enquêtes 1.2.3) confirment que dans l'ensemble des capitales, les citadines, indépendamment du secteur d'activité, gagnent en moyenne moitié moins que les hommes, et que leur rémunération médiane représente environ le tiers de celle des hommes [Brilleau, Roubeau, Torelli, 2005].

L'analyse de ces données révèle également de plus grandes inégalités de revenus parmi les travailleuses que parmi les travailleurs, en particulier à Ouagadougou, ce qui s'explique par la prédominance chez les femmes des emplois informels, structurellement plus inégalitaires que les emplois formels [Brilleau,

Roubeau, Torelli, 2005]. Parmi les sources d'hétérogénéité, l'âge des travailleuses occupe indubitablement une place importante, et plusieurs études ont illustré la position particulièrement précaire qu'occupent les adolescentes et les jeunes filles sur le marché du travail urbain. La part de ces dernières dans les emplois d'aides familiales non rémunérées dans la sphère domestique ou le commerce est disproportionnée. Le cas des « petites bonnes » dans les ménages urbains [Jacquemin, 2009], des adolescentes travaillant sur les marchés ou comme vendeuses ambulantes [Diop, 2010] sont autant de figures emblématiques de la marginalisation féminine juvénile sur le marché du travail des villes africaines.

Rattrapage scolaire et féminisation du marché du travail

Depuis les années 1990, les sociétés africaines connaissent des transformations sociales et économiques majeures qui ébranlent les facteurs sous-jacents aux inégalités de genre sur le marché de l'emploi. Comme ailleurs dans le monde, la tendance est en effet à la progression de la scolarisation féminine et à la diminution des inégalités scolaires selon le genre [Kobiané, 2009 ; Grant, Behrman, 2010]. Au Burkina Faso par exemple, en 1991, 33 % des garçons (contre seulement 21 % des filles) en âge d'être scolarisés fréquentaient l'école primaire et l'indice de parité des sexes (nombre de filles scolarisées par rapport au nombre de garçons) aux niveaux primaire et secondaire combinés était de 62 % [Banque mondiale, 2007]. Depuis, d'importants progrès ont été réalisés et en 2009, le taux brut de scolarisation des filles en primaire était estimé à 74 % (83 % pour les garçons) et l'indice de parité des sexes à 89 % [Banque mondiale, 2010]. Les données nationales masquent néanmoins de fortes disparités selon le lieu de résidence. Si la sous-scolarisation des filles demeure un enjeu majeur en milieu rural burkinabè, les jeunes citadines, et notamment celles qui résident dans la capitale, ont aujourd'hui autant de chances de fréquenter l'école primaire que les garçons du même âge [ISSP, 2013].

Parallèlement au rattrapage scolaire des filles, on assiste depuis la crise à une féminisation du marché de l'emploi dans les villes ouest-africaines. Bien que dans certaines capitales comme Lomé, Accra ou Cotonou, la présence des commerçantes sur les marchés ait toujours été massive [Cordonnier, 1987 ; Clark, 1994], le renchérissement du coût de la vie, le chômage et la précarisation de l'emploi des chefs de ménage masculins ont intensifié cette présence et poussé les citadines à initier ou multiplier les activités économiques dans le secteur informel [Meagher, 1995 ; Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Antoine, Dial, 2005]. Obligées de travailler pour fournir ou accroître le revenu familial en déclin, les femmes de Ouagadougou s'engagent par exemple de plus en plus dans des activités commerciales qu'elles effectuaient auparavant gratuitement [Dijkman, Van Dijk, 1993]. Face à la crise, l'activité économique des épouses comme celles des filles devient centrale à la survie des familles urbaines, et leur contribution croissante aux revenus des ménages va souvent bien au-delà du simple apport complémentaire pour les petites dépenses quotidiennes [Locoh ; 1996 ; Adjamagbo *et al.*, 2004]. Cette « féminisation des responsabilités et des obligations » [Chant, 2011] est également visible dans l'intensification des

migrations féminines au niveau international, mais aussi national. En effet, au Burkina Faso comme ailleurs dans la sous-région, plusieurs études témoignent de la montée de mobilités rurales féminines vers les villes, qualifiées « d'autonomes » ou « d'indépendantes » et motivées par des besoins économiques individuels ou une quête d'autonomie [Findley, 1997 ; Lesclingand, 2011 ; Calvès, Gnoumou Thiombiano, N'bouké, 2011]. Pour les jeunes migrantes arrivant en ville, les « petites salariées » se substituent aujourd'hui de manière croissante aux jeunes aides familiales traditionnellement utilisées comme main-d'œuvre familiale non rémunérée dans le travail domestique et le petit commerce [Jacquemin, 2009].

Cet accès accru des jeunes filles au marché de l'emploi est également favorisé par une entrée en union de plus en plus tardive. À Ouagadougou, comme dans d'autres villes ouest-africaines, on observe des transformations sans précédent avec des reculs de l'âge au mariage qui peuvent atteindre plus de sept ans en l'espace de deux générations [Marcoux, Piché, 1998 ; Calvès, Kobiané, Martel, 2007 ; Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001]. Des données biographiques suggèrent que la proportion de jeunes citadines qui travaillent avant le mariage pour subvenir à leurs besoins augmente, même dans les villes où les femmes n'exercent traditionnellement une activité économique qu'après s'être mariées et avoir élevé leurs premiers enfants [Antoine, Dial, 2005]. À Ouagadougou, la perception de l'emploi féminin semble également évoluer. Comme le révèlent les résultats d'une étude qualitative sur le genre et les décisions économiques au sein des ménages menée par J.-F. Kobiané et ses collègues dans la capitale, le discours des jeunes générations sur la participation des femmes au marché de l'emploi tranche sur celui de leurs aînés : les jeunes citadins soutiennent que « dans les conditions actuelles, un foyer a besoin de deux salaires » [Kobiané, Kaboré, Gnounou Thiombiano, 2012, p. 60].

Données et méthodes

L'enquête « Devenir parents à Ouagadougou »

Ce contexte en pleine transformation invite à une réévaluation des différences de genre dans l'insertion professionnelle des jeunes citadins. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les données d'une enquête biographique unique, l'enquête « Devenir parents à Ouagadougou » (DPO), réalisée entre novembre 2009 et février 2010 dans la capitale burkinabè par l'université de Montréal et l'Institut supérieur des sciences de la population de l'université de Ouagadougou. La collecte s'est déroulée auprès de 2 036 jeunes adultes résidant à Ouagadougou : 1 109 femmes et 927 hommes. L'échantillon de l'enquête est un échantillon aléatoire stratifié représentatif de la ville de Ouagadougou qui utilise le Recensement général de la population de 2006 comme base de sondage. Afin de tenir compte des différences de genre dans les dynamiques d'entrée en vie féconde, intérêt initial de l'enquête, les femmes ciblées par l'enquête étaient légèrement plus jeunes (20 à 29 ans) que leurs homologues masculins (25-34 ans). Bien que cette enquête ait été initialement centrée sur les dynamiques d'entrée en vie féconde, la richesse des données collectées se prête bien à l'étude des différences de genre dans

l'insertion à l'emploi. En plus des informations sur l'origine sociale (groupe ethnique, profession du père, lieu de naissance) et des biographies résidentielles, matrimoniales et génésiques, les données contiennent des biographies professionnelles complètes pour l'ensemble des jeunes adultes. Plus spécifiquement, pour chaque répondant, une section du questionnaire consacrée à la biographie des activités économiques a recueilli des informations sur toutes les périodes de scolarisation, d'apprentissage, d'activité économique (emploi rémunéré et non rémunéré) et d'inactivité (chômage, maladie, au foyer) d'une durée de plus six mois depuis le sixième anniversaire de l'enquêté. Pour chaque période d'activité économique, des informations complémentaires ont été recueillies quant au type d'activité, au statut d'emploi (travailleur indépendant, employeur, salarié dans le public, salarié dans le privé, aide familial), et au fait que le répondant ait reçu ou non des fiches de salaire. Puisque l'étude vise à cerner les dynamiques contemporaines d'accès à l'emploi chez les jeunes à Ouagadougou, l'analyse porte sur un échantillon de jeunes répondants ayant été socialisés dans la capitale (ceux et celles qui y résidaient à l'âge de 12 ans) et, afin de pouvoir comparer les hommes et les femmes, la période d'observation s'arrête à l'âge de 30 ans.

Méthodes et modèles

L'analyse des données se divise en deux parties. La première partie s'intéresse aux différences de genre dans le calendrier et les modalités d'obtention du premier emploi rémunéré : on estime et compare des courbes de survie calculées en recourant à l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan Meier [Allison, 1984] pour établir la distribution du risque d'obtention du premier emploi rémunéré au fil des âges pour les jeunes hommes et les jeunes femmes. Afin de mieux cerner les différences de genre dans la participation au marché de l'emploi des jeunes selon l'âge, on contraste ensuite l'activité principale des jeunes Ouagalais (s'ils sont à l'école, en apprentissage, sans emploi ou malade, au foyer, ou s'ils exercent un travail rémunéré ou non) à 20 ans et à 25 ans, selon le sexe et le statut matrimonial. On s'intéresse également à l'ensemble du parcours d'emploi des jeunes et plusieurs caractéristiques de leurs trajectoires professionnelles sont présentées, comme le nombre de périodes d'emploi déclarées, le temps moyen passé dans des emplois rémunérés ou non et la durée moyenne de la première période d'emploi et des périodes suivantes. Une autre dimension de l'expérience d'emploi des jeunes Ouagalais étudiée dans cette première section concerne les différences de genre dans le secteur d'activité du premier emploi rémunéré. S'il n'y a pas de définition universelle de ce que constitue le secteur informel en Afrique urbaine, on s'entend toutefois pour dire que les activités de l'économie informelle échappent généralement aux réglementations gouvernementales et que les travailleurs du secteur informel ne sont pas enregistrés. Ainsi, pour des raisons pratiques, les salariés du secteur public et tous ceux qui reçoivent une fiche de salaire dans le secteur privé sont considérés comme des travailleurs du secteur formel. Le secteur formel se divise ensuite entre la sphère publique et la sphère privée, et les activités du secteur informel sont classées en trois catégories sur la base des réponses ouvertes relatives

au type d'activités exercées : agriculture/artisanat, petit commerce et services. Malgré l'hétérogénéité du secteur informel, la distinction entre emploi salarié et emploi informel s'avère souvent un bon indicateur de la qualité du premier emploi obtenu. Comme le soulignent Kuepié, Nordman et Roubaud [2009], dans la plupart des villes d'Afrique de l'Ouest, y compris à Ouagadougou, le marché de l'emploi est fortement polarisé avec, d'un côté, des emplois dans le secteur formel public et privé plutôt bien rémunérés et de l'autre, des revenus d'emplois considérablement plus faibles dans le secteur informel.

La deuxième section de l'analyse porte sur les déterminants du risque d'obtention d'un premier emploi rémunéré selon le sexe, et mobilise des modèles de régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox [Allison, 1984]. Dans ces modèles, la variable dépendante est le risque instantané d'entrer pour la première fois sur le marché de l'emploi rémunéré ouagalais et chaque individu est observé jusqu'à ce qu'il trouve un premier emploi rémunéré ou soit censuré par la date d'enquête ou son 29^e anniversaire, auquel cas il sort de l'échantillon de la « population à risque de trouver un emploi ». L'intérêt du modèle de Cox est de prendre en compte le temps dans l'analyse causale en permettant d'intégrer, outre les caractéristiques fixes des enquêtés (genre, origine sociale et résidentielle), des variables qui varient dans le temps comme le niveau de scolarité, l'indice de pauvreté résidentielle et la situation matrimoniale et familiale des répondants. Dans un deuxième temps, nous nous appuyons sur des régressions logistiques pour analyser les facteurs affectant le type de premier emploi (formel *versus* informel) occupé par les jeunes femmes et hommes. La nature rétrospective des données permet de mettre en relation le secteur d'activité avec les caractéristiques des enquêtés au moment de l'obtention du premier emploi.

Le plus faible niveau de scolarisation des femmes est souvent présenté comme un facteur clé de leur inégal accès au marché du travail, notamment à l'emploi dans le secteur formel de l'économie. Les données DPO montrent que malgré les progrès réalisés depuis les années 1990, les jeunes citadines font encore face à des discriminations importantes en termes d'accès à la scolarisation. Un quart des jeunes filles qui ont été socialisées à Ouagadougou (25,7 %) n'a jamais fréquenté l'école, contre seulement 14,9 % de leurs homologues masculins. Les jeunes filles sont également significativement moins nombreuses (48 %) que les jeunes hommes (59 %) à poursuivre des études au-delà du primaire. La nature biographique des données permet d'intégrer dans les modèles multivariés une variable indépendante variant dans le temps qui reflète le niveau d'instruction des jeunes au cours de la période d'observation. Les différences de genre sur le marché de l'emploi sont également attribuées à la concurrence entre l'emploi et le processus de mise en union et de constitution de la famille chez les jeunes femmes [Antoine, Dial, 2005]. Afin de tenir compte de l'interférence éventuelle entre la vie professionnelle et familiale, deux variables variant dans le temps et reflétant le statut matrimonial (célibataire ou en union) et la parité (aucun enfant ou un enfant ou plus) des répondants sont incluses dans les modèles comme variables indépendantes.

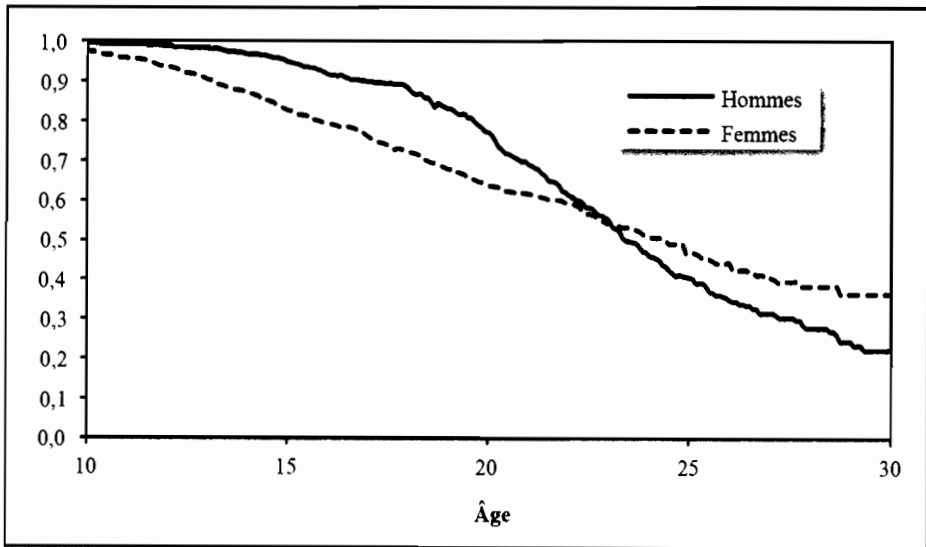
Outre le niveau de scolarisation et les variables relatives à la constitution de la famille, plusieurs variables susceptibles d'affecter la transition vers le premier emploi et le type d'emploi obtenu ont également été intégrées dans les modèles comme variables de contrôle. Comme dans d'autres régions du monde, l'accès à l'emploi dépend de la capacité des individus à mobiliser des réseaux sociaux et familiaux. Bien que l'effet des réseaux sur l'insertion dans l'emploi soit rarement mesuré en Afrique subsaharienne, l'affiliation ethnique est souvent utilisée comme proxy pour capter indirectement cet effet, avec comme hypothèse sous-jacente, l'idée que les réseaux ethniques sont mobilisés pour obtenir un emploi ou que certains groupes sont favorisés dans l'attribution d'emplois, dans la fonction publique par exemple [Bossuroy, 2006 ; Pasquier-Doumer, 2012]. Afin de tenir compte de l'effet potentiel de l'affiliation ethnique, une variable mesurant le groupe ethnique du répondant a été incluse dans les modèles. Au vu de la prédominance des jeunes de l'échantillon qui se déclarent mossi (83 % des répondants et répondantes), l'ethnie majoritaire dans la ville de Ouagadougou, l'appartenance ethnique a été codée en deux catégories : mossi ou non-mossi. L'impact des réseaux sociaux et familiaux est également souvent mesuré indirectement par le statut de migration des individus en quête d'emploi. En effet, les migrants sont souvent perçus comme étant désavantagés sur le marché urbain de l'emploi, non seulement parce qu'ils sont moins scolarisés que leurs homologues qui sont nés en ville, mais aussi parce qu'ils disposent d'un réseau de contacts moins développés lorsqu'ils arrivent dans la capitale. Des résultats d'études empiriques conduites dans plusieurs pays ouest-africains remettent pourtant en cause cette hypothèse et indiquent, au contraire, des taux de chômage plus bas parmi les migrants que parmi les non-migrants, mais aussi, à niveau de scolarisation égal, des chances accrues de s'insérer dans le secteur formel de l'économie [Beauchemin, Bocquier 2004 ; Pasquier-Doumer, 2012]. Une part non négligeable des jeunes de l'échantillon, surtout les jeunes filles (23 % d'entre elles et 14 % des jeunes hommes), n'étant pas nés à Ouagadougou et n'y résidant pas avant l'âge de 12 ans, les données permettent de tenir compte de l'impact éventuel du statut de migrant sur le calendrier et les modalités d'accès à un premier emploi rémunéré. Outre l'origine résidentielle, l'origine sociale affecte le capital social dont bénéficient les jeunes en quête d'emploi. Une étude réalisée dans sept capitales africaines a exploré l'association entre le secteur d'emploi des travailleurs et celui de leurs pères et révèle une mobilité sociale très faible dans les capitales sahéliennes (Ouagadougou, Niamey et Bamako) par comparaison avec les villes côtières (Dakar, Cotonou, Lomé et Abidjan [Pasquier-Doumer, 2012]). À niveau de scolarisation égal, à Ouagadougou, comme à Niamey et Bamako, les fils de fonctionnaires ont des chances significativement plus importantes d'occuper, eux aussi, un emploi dans le secteur public. L'origine sociale et économique des jeunes peut aussi affecter la vitesse de transition vers l'emploi, les jeunes les plus pauvres disposant de moins de marge de manœuvre pour différer une entrée rapide sur le marché de l'emploi face à l'obligation de travailler « à n'importe quel prix » pour survivre [Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001]. Le caractère urbain de l'échantillon permet de tenir compte de l'impact éventuel de l'origine sociale des

jeunes sur leur insertion professionnelle : 41 % des jeunes hommes et 39 % des jeunes femmes ont un père qui est, ou était, employé dans le secteur formel de l'économie. L'historique résidentiel, notamment les informations collectées à propos de chaque résidence, comme la source d'eau potable et d'électricité ou les matériaux de construction du logement, ont permis de construire un indice de pauvreté résidentielle. Cette variable, qui varie dans le temps, classe la résidence en trois catégories socio-économiques : pauvre, intermédiaire et aisée.

Des trajectoires féminines et masculines d'accès très distinctes à l'emploi rémunéré

L'analyse des données DPO révèle que l'insertion à l'emploi est en moyenne légèrement plus précoce chez les jeunes citadins (âge médian de 23,4 ans) que chez les jeunes citadines (âge médian de 24,4 ans). Malgré ce léger écart, les courbes de survie Kaplan-Meier (figure 1) révèlent des différences de genre marquées dans l'accès au marché du travail selon l'âge.

Figure 1 – Premier emploi rémunéré : courbes de survie (Kaplan-Meier) selon le sexe



Source : enquête DPO 2010, calculs des auteurs.

Avant l'âge de 23 ans, en effet, les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à avoir déjà exercé une activité rémunérée. Ainsi à 15 ans, 17 % des jeunes Ouagalaises contre seulement 5 % des Ouagalais ont déjà exercé un emploi payé. Si cette plus grande participation des femmes au marché du travail subsiste encore à 19 ans (à cet âge, 32 % des jeunes Ouagalaises ont déjà exercé un emploi contre seulement 16 % de leurs homologues masculins), autour de 23 ans en revanche, la tendance s'inverse et la proportion de

jeunes hommes ayant déjà connu une période d'emploi rémunéré est supérieure à celle des jeunes femmes. Ainsi, à 24 ans par exemple, seuls 46 % des hommes contre 51 % des femmes n'ont jamais eu d'emploi payé. À 29 ans, la proportion de jeunes Ouagalais qui n'ont pas intégré le marché de l'emploi est de 24 % chez les hommes et de 36 % chez les femmes. Afin d'explorer davantage ces différences de genre dans le calendrier d'accès à l'emploi, le tableau 1 contraste l'activité principale des jeunes femmes et hommes résidant dans la capitale à 20 et 25 ans.

La moindre présence des jeunes hommes sur le marché du travail comparativement aux jeunes filles avant 20 ans s'explique principalement par l'inégal accès des filles à l'école et à l'apprentissage. À cet âge, la majorité des jeunes hommes (50,7 %) font encore des études ou sont en apprentissage contre seulement 36,1 % des jeunes filles. La plupart de ces dernières exercent une activité économique (43,5 %), généralement rémunérée (32,8 %). Des efforts ayant été faits lors de la collecte pour obtenir les biographies d'activité les plus complètes possible, incluant les périodes d'activité non rémunérée et d'apprentissage, le chômage déclaré renvoie ici à l'absence d'activité et est, dans l'ensemble, relativement faible : 10 % des jeunes hommes comme des jeunes femmes. Malgré le faible taux de chômage déclaré, on constate qu'un nombre important de jeunes est exclu du marché du travail rémunéré à Ouagadougou. La proportion de jeunes de 20 ans qui sont en dehors du système de scolarisation et de formation et qui n'exercent aucune activité rémunérée est très élevée, chez les hommes (49,8 %) comme chez les femmes (48,7 %). Les données suggèrent également que la mise en union n'est pas incompatible avec la participation des jeunes femmes au marché du travail. Si les données de l'enquête montrent qu'à 20 ans 34 % des jeunes Ouagalaises sont déjà mariées ou en union consensuelle, seules 16 % d'entre elles déclarent s'occuper principalement de leur foyer, comme le montre le tableau 1. Le taux d'inactivité des célibataires de 20 ans qui ont quitté l'école ou l'apprentissage (52 %) ne diffère pas significativement de celui de leurs homologues en union (51,5 %).

À 25 ans, les profils d'activités apparaissent contrastés entre les sexes. À cet âge, la majorité des jeunes hommes (67 %) et des jeunes femmes (59,2 %) sont employés et la participation des jeunes hommes au marché de l'emploi rémunéré (59,6 %) est proportionnellement plus importante que celle des jeunes femmes (52,8 %). La plupart des jeunes Ouagalais de 25 ans ont quitté l'école (seuls 22 % sont encore étudiants) ou fini leur apprentissage (moins de 6,9 % sont encore apprentis). La proportion de jeunes hommes se déclarant sans emploi ou travaillant pour la famille sans être rémunérés est également nettement plus faible qu'à 20 ans. À 25 ans, le taux d'inactivité masculine est estimé à 16,1 %, ce qui est considérablement plus faible que cinq ans plus tôt. Il est également significativement plus faible que le taux d'inactivité des jeunes femmes (39,4 %), même célibataires (31,7 %). Chez ces dernières, si le niveau de chômage déclaré reste presque le même (8 %), la part de l'emploi non rémunéré décline (7 %) et seule une minorité de jeunes femmes fait encore des études (10,7 %) à 25 ans. À cet âge, la présence féminine sur le marché de l'emploi semble davantage rivaliser avec les activités domestiques, qui constituent l'activité principale de 20,2 % des jeunes

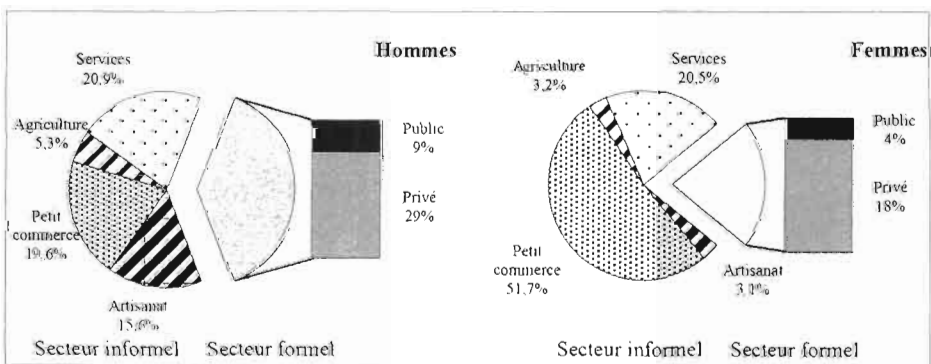
Ouagalaises. La grande majorité des femmes de cet âge (76 %) sont en effet déjà en union (données non présentées) et la différence entre le taux d'inactivité des femmes en union et celui des femmes célibataires est nettement plus marquée qu'à 20 ans.

Ces différences de genre dans la participation au marché de l'emploi selon l'âge se reflètent dans l'ensemble du parcours d'emploi des jeunes. Au moment de l'enquête, les jeunes filles interrogées auront passé en moyenne 3,8 ans dans des emplois rémunérés tandis que les hommes y auront passé 5,2 ans. Cet écart s'explique par le fait que les jeunes femmes sont deux fois plus nombreuses que les jeunes hommes à n'avoir jamais occupé d'emploi rémunéré (39,7 % d'entre elles contre 19,7 % des jeunes hommes). Bien qu'à Ouagadougou, les femmes ne soient pas plus nombreuses que les hommes à travailler sans rémunération à 20 ans et 25 ans, l'analyse de l'ensemble du parcours d'emploi révèle que la sur-représentation des jeunes femmes dans le travail non rémunéré se maintient dans la capitale. Globalement, les jeunes filles consacrent plus de temps que les hommes, notamment durant l'adolescence, à l'emploi familial non rémunéré ; ce dernier représente plus d'un tiers (31,1 %) de l'ensemble des périodes d'emploi des jeunes femmes, contre seulement 16,8 % de l'emploi des jeunes hommes. Parmi les jeunes qui ont exercé un emploi rémunéré, la durée totale du temps passé en emploi est sensiblement la même chez les jeunes filles et les jeunes hommes : 7,7 et 7,3 ans, respectivement. Les données confirment que la première période d'emploi rémunéré occupe une place privilégiée dans ce parcours, puisqu'elle s'étend sur plus de six ans, chez les hommes comme chez les femmes.

Un emploi qui reste majoritairement informel, surtout pour les jeunes femmes

La décomposition du premier emploi rémunéré selon le secteur d'activité (figure 2) révèle des différences de genre significatives dans le premier emploi obtenu.

Figure 2 – Secteur d'activité du premier emploi rémunéré, selon le sexe



Source : enquête DPO 2010, calculs des auteurs.

Tableau 1 – Participation au marché de l'emploi à 20 et 25 ans et caractéristiques du parcours d'emploi selon le sexe

Participation au marché de l'emploi à 20 ans		Hommes		Femmes
Activité principale	Employé	38,8	*** ⁽¹⁾	43,5
	Rémunéré	24,8		32,8
	Non rémunéré	14,0		10,7
	Étudiant	35,8		31,4
	Apprenti	14,9		04,7
	Sans emploi	10,5		10,0
	Au foyer	00,0		10,4
	N = 1 146	436		710
Taux d'inactivité (%)	Hors du système d'éducation-formation sans emploi rémunéré	49,8		48,7
	Taux d'inactivité selon le statut matrimonial			
	Célibataires	52,7		52,0
	Répondants en union	_(²)		51,5
	N = 669	215		454
Participation au marché de l'emploi à 25 ans				
Activité principale	Employé	67,0	***	59,2
	Rémunéré	59,6		52,8
	Non rémunéré	07,4		06,4
	Étudiant	22,0		10,7
	Apprenti	06,9		02,1
	Sans emploi	04,1		07,8
	Au foyer	00,0		20,2
	N = 718	436		282

Tableau 1 – Participation au marché de l'emploi à 20 et 25 ans et caractéristiques du parcours d'emploi selon le sexe (suite)

Participation au marché de l'emploi à 20 ans		Hommes		Femmes
Taux d'inactivité (%)	Hors du système d'éducation-formation sans emploi rémunéré	16,1	***	39,4
	Taux d'inactivité selon le statut matrimonial			
	Parmi les célibataires	19,4	***	31,7
	Parmi les répondants en union	05,5		41,0
	N = 556	310		246
Parcours d'emploi				
Nombre moyen d'années d'emploi	Emploi rémunéré	5,2	*** ⁽³⁾	3,8
	Emploi non rémunéré	1,8	*	2,4
	Part de l'emploi non rémunéré (%)	16,8		31,1
Nombre total de périodes d'emploi rémunéré (N = 1 146)	Aucune	19,7	***	39,7
	Une	55,8		45,9
	Deux ou plus	24,5		14,4
Nombre moyen d'années d'emploi rémunéré (N = 646)	Première période d'emploi rémunéré	6,5	n.s.	6,8
	Ensemble des périodes d'emploi rémunéré	7,3		7,7

(1) Test du Chi carré ; (2) taille de l'échantillon < 10 ; (3) test t pour l'égalité des moyennes ; *** p < 0,001 ; ** p < 0,01 ; * p < 0,05.

Source : enquête DPO 2010, calculs des auteurs.

Les résultats confirment la place importante occupée par l'économie informelle dans l'emploi des jeunes à Ouagadougou, notamment chez les jeunes femmes (figure 2). La majorité des jeunes hommes (66,8 %) et des jeunes femmes (77,4 %) ont obtenu leur premier emploi en dehors du secteur formel. Le secteur public représente aujourd'hui clairement une option très marginale d'emploi dans la capitale burkinabè : seuls 5,7 % des hommes et 2,7 % des femmes y trouvent leur premier emploi. Les informations collectées sur les emplois occupés montrent que les rares jeunes hommes fonctionnaires sont enseignants, gendarmes, policiers ou

infirmiers et que les jeunes femmes qui accèdent à la fonction publique sont institutrices, sages-femmes ou employées de bureau. Le secteur formel privé fournit en revanche nettement plus de premiers emplois : 27,5 % des jeunes hommes et 19,9 % des jeunes femmes y exercent leur première activité rémunérée. Ces dernières y travaillent comme caissières, secrétaires, enseignantes ou gérantes de télécentres alors que leurs homologues masculins sont chauffeurs, comptables, gardiens ou ouvriers du bâtiment. Si l'informel constitue le secteur d'activité privilégié pour le premier emploi des jeunes et notamment des jeunes femmes, il y existe aussi des différences de genre dans le type d'activité exercée. Les activités économiques que les jeunes filles y exercent représentent souvent une extension de leurs tâches domestiques. Elles font surtout du petit commerce d'aliments (49 %) : condiments, fruits, arachides, mets préparés tels que des gâteaux, des beignets ou de la bouillie. De nombreuses jeunes femmes trouvent aussi leur premier emploi dans le secteur des services informels (21,7 %), le plus souvent à titre de « bonnes », coiffeuses, cuisinières ou serveuses. Peu de femmes sont impliquées dans l'agriculture (3 %) ou l'artisanat (3,5 %), et lorsqu'elles le sont, elles font le plus souvent des travaux de couture. L'artisanat est plus populaire chez les hommes et 20,5 % y trouvent leur premier emploi. Les jeunes artisans sont maçons, « briqueteurs », menuisiers, tailleurs, cordonniers, ou peintres. Comme les jeunes femmes, nombre de jeunes hommes (18,5 %) trouvent leur premier emploi payé dans le secteur des services de l'économie informelle. Ils sont généralement mécaniciens, blanchisseurs, soudeurs ou chauffeurs de taxi. Bien qu'ils soient nettement moins présents que les jeunes femmes dans le petit commerce, près de 23,5 % des jeunes hommes travaillent pour la première fois comme vendeurs ambulants de biens non alimentaires (cartes téléphoniques, portables, cigarettes ou vêtements). Comme chez les femmes, le secteur de l'agriculture est marginal et les métiers de jardiniers ou cultivateurs ne représentent que 4,3 % des premiers emplois masculins dans la capitale (figure 2).

Facteurs affectant le calendrier et les modalités d'insertion professionnelle, selon le genre

Afin d'analyser l'impact différentiel du genre sur la vitesse d'accès à l'emploi selon l'âge révélé par l'analyse descriptive, trois modèles semi-paramétriques de Cox ont été estimés (tableau 2) : le premier évalue l'effet du genre sur le risque d'obtention d'un premier emploi rémunéré « toutes choses égales par ailleurs » (modèle I) et les deux autres modèles estiment l'effet différentiel des variables socio-économiques pour les jeunes hommes (modèle II) et les femmes (modèle III).

Les analyses confirment que la scolarisation retarde l'entrée sur le marché du travail : plus les jeunes sont scolarisés, plus ils obtiennent un emploi rémunéré tardivement (modèle I). Les différences sont moins prononcées entre les jeunes n'ayant jamais fréquenté l'école et ceux n'ayant fréquenté que l'école primaire et l'écart se creuse avec le niveau de scolarité. Les résultats concernant les variables relatives à la constitution de la famille montrent que plus que l'entrée en union,

Tableau 2 – Transition vers le premier emploi payé, selon le sexe :
modèles semi-paramétriques à risque proportionnel de Cox (1)

Variable (référence)	Modèle I Ensemble	Modèle II Hommes	Modèle III Femmes
Genre (Homme)			
Femme	1,07		
Niveau de scolarité^(vi) (aucun)			
Primaire	0,74***	0,81	0,76*
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,50***	0,60***	0,41***
Secondaire 2 ^e cycle/supérieur	0,29***	0,27***	0,37***
Statut matrimonial^(vi) (Célibataire)			
En union	0,98	1,46	1,31
Parité^(vi) (aucun enfant)			
Un enfant ou plus	0,51***	0,88	0,53***
Groupe ethnique (Mossi)			
Autres	0,86	0,81	0,93
Statut de migration (Natif de Ouagadougou)			
Migrant	1,20*	1,01	1,25*
Profession du père (Agriculteur/travail informel)			
Employé/salarié du formel	0,79**	0,94	0,72**
Indice de pauvreté résidentielle^(vi) (Pauvre)			
Intermédiaire	0,76**	0,90	0,72**
Aisé	0,70***	0,75*	0,71**
N (mois-personne)	3 837	1 414	2 423
Prob > chi2	0,000	0,000	0,000

*** p < 0,01 ; ** p < 0,05 ; * p < 0,10 ; ^(vi) variables variant dans le temps.

(1) Les coefficients sont présentés sous leur forme exponentielle. Une variable qui augmente le risque d'accéder à un premier emploi multiplie le quotient de référence par une quantité supérieure à 1 ; une variable qui diminue le risque le multiplie par une quantité inférieure à 1.

Source : enquête DPO 2010, calculs des auteurs.

c'est la naissance d'un premier enfant qui freine l'entrée des jeunes filles sur le marché du travail (modèle I). Le fait d'être en union n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le risque instantané d'obtention d'un premier emploi rémunéré, alors que le fait d'avoir un enfant le diminue de près de moitié. L'origine sociale et l'indice de pauvreté résidentielle affectent également significativement la vitesse d'entrée sur le marché du travail : les jeunes dont le père est employé dans le secteur formel comme ceux qui résident dans des ménages intermédiaires ou aisés sont moins contraints de travailler précocement que les jeunes issus de milieux défavorisés.

Les modèles de Cox différenciés selon le sexe (modèles II et III) révèlent des différences de genre marquées parmi les facteurs affectant l'insertion à l'emploi des jeunes Ouagalais. Chez les hommes, le calendrier d'accès au premier emploi dépend essentiellement du temps passé sur les bancs de l'école. Outre le niveau d'instruction, le niveau de pauvreté résidentielle affecte également, quoique de manière moins marquée, la transition vers l'emploi, et les jeunes Ouagalais issus de milieux favorisés restent plus longtemps hors du marché du travail que leurs homologues plus pauvres. Chez les jeunes Ouagalaises, les sources d'hétérogénéité dans le calendrier d'insertion à l'emploi sont plus nombreuses. Comme pour les hommes, la scolarisation ralentit l'accès à l'emploi, mais l'effet du niveau d'instruction est significatif dès le primaire. Cet effet différentiel de la scolarisation au niveau primaire est cohérent avec l'entrée plus précoce des filles sur le marché de l'emploi par rapport aux garçons. Comme on s'y attendait, les variables familiales affectent aussi le rythme d'entrée dans l'emploi des jeunes Ouagalaises. Comme le suggérait le modèle général, la naissance d'un premier enfant plus que l'entrée en union freine l'entrée des jeunes femmes sur le marché du travail et les jeunes mères voient leur risque d'entrer sur le marché du travail diminué par deux, comparativement aux jeunes femmes sans enfant. Outre la scolarisation et la parité, le statut de migration et l'origine sociale et économique des jeunes Ouagalaises conditionnent aussi significativement leur vitesse d'entrée sur le marché du travail. Les migrantes entrent plus rapidement sur le marché de l'emploi que les natives de la capitale et l'obligation de gagner sa vie rapidement est plus un enjeu chez les jeunes citadines issues d'un milieu pauvre et chez celles dont le père travaille dans l'informel que parmi les Ouagalaises plus favorisées socialement.

Outre la vitesse de transition vers le marché de l'emploi, l'analyse multivariée a exploré les différences de genre dans le secteur (formel *versus* informel) occupé lors du premier emploi (tableau 3). Comme précédemment, le modèle a été estimé pour l'ensemble des jeunes ayant eu un premier emploi (modèle IV) et pour chaque sexe (modèles V et VI). L'analyse révèle que les différences de genre dans le type de premier emploi occupé s'expliquent principalement par les inégalités de genre en matière de scolarité. Si les jeunes filles, lorsqu'elles entrent sur le marché du travail, ont presque moitié moins de chance qu'un jeune travailleur d'obtenir un emploi rémunéré dans le secteur formel, les différences de genre disparaissent lorsque l'on contrôle d'autres caractéristiques sociales, économiques et démographiques au moment du premier emploi (modèle IV), et notamment le niveau de

Tableau 3 – Secteur d’emploi du premier emploi rémunéré : facteurs affectant la probabilité d’exercer un emploi formel *versus* un emploi informel, selon le sexe (*odd ratios*)

Caractéristiques au moment de l’obtention du premier emploi (référence)	Ensemble		Hommes	Femmes
	Effet brut du genre	Modèle IV	Modèle V	Modèle VI
Genre (Homme) Femme	0,59***	1,24	–	–
Âge (\leq 20 ans) > 20 ans		1,94**	1,60	2,59**
Niveau de scolarité (aucun/primaire) Secondaire/supérieur		11,41***	7,69***	18,34***
Statut matrimonial (célibataire) En union		0,73	1,57	0,55
Parité (aucun enfant) Un enfant ou plus		1,06	0,81	0,92
Groupe ethnique (Mossi) Autres		1,67	1,97	1,53
Statut de migration (natif de Ouagadougou) Migrant		2,46**	2,90**	2,78**
Profession du père (agriculteur/travail informel) Employé/salarié du formel		2,63***	2,25***	3,64***
Indice de pauvreté résidentielle (pauvre) Intermédiaire Aisé		0,70 0,89	0,40 1,19	0,85 0,54
N	646 0,000	646 0,000	305 0,000	341 0,000

*** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

Source : enquête DPO 2010, calculs des auteurs.

scolarité qui, à lui seul rend les différences de genre statistiquement non significatives. Globalement, les facteurs qui facilitent l'obtention d'un emploi formel plutôt qu'un emploi informel sont les mêmes pour les jeunes Ouagalais et les jeunes Ouagalaises : la scolarisation, le statut de migration et l'origine sociale (modèles V et VI). L'impact du niveau de scolarisation est particulièrement marqué, notamment chez les jeunes filles : les jeunes Ouagalaises et Ouagalais ayant fréquenté le secondaire ont respectivement 18 et 8 fois plus de chances d'exercer un emploi dans le secteur formel que leurs homologues moins scolarisés quand ils intègrent le marché du travail. Toutes choses égales pas ailleurs, les migrantes et migrants ont plus de deux fois plus de chances que les natifs de Ouagadougou de s'insérer dans le secteur formel. Enfin, le fait d'être issu d'un milieu social aisé favorise également significativement l'obtention d'un premier emploi dans le secteur formel. Ainsi, les jeunes filles dont le père est employé dans le secteur formel ont trois fois et demie plus de chances de s'insérer, elles aussi, dans le secteur formel de l'économie comparativement à celles dont le père est agriculteur ou travaille dans le secteur informel. On observe le même avantage de l'origine sociale chez les jeunes hommes.

Discussion et conclusions

L'analyse a révélé plusieurs résultats importants. Premièrement, malgré des âges médians féminins et masculins au premier emploi relativement similaires (entre 23 et 24 ans), les trajectoires d'accès au marché du travail sont très différentes selon l'âge, et la distinction entre les adolescents (10-20 ans) et les jeunes adultes (21-30 ans) s'avère cruciale. Jusque dans la vingtaine, les fillettes et les adolescentes sont moins nombreuses sur les bancs de l'école et en apprentissage que leurs homologues masculins et sont nettement plus présentes sur le marché de l'emploi. La participation des jeunes Ouagalaises au marché de l'emploi relativement à celle de leurs homologues masculins décline avec l'âge, et à mesure qu'ils finissent leurs études et complètent leur apprentissage, les jeunes hommes intègrent le marché de l'emploi alors que les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à s'occuper de leur foyer. Le taux d'inactivité des jeunes filles à 25 ans est de plus du double de celui des jeunes hommes. Bien que ces différences soient conformes à la division sexuelle du travail et aux normes de genre qui font de l'insertion professionnelle chez les jeunes hommes et du mariage et de la maternité chez les femmes les principaux marqueurs sociaux du passage à l'âge adulte, l'étude suggère que des transformations importantes de ces normes et de ces rôles sont à l'œuvre dans la capitale.

Tout d'abord, l'analyse souligne la contribution importante des adolescentes et des jeunes femmes aux revenus des ménages à Ouagadougou aujourd'hui. En dépit d'une proportion du travail non rémunéré plus élevée chez les jeunes filles que chez les garçons, notamment durant l'adolescence, la grande majorité des périodes d'emploi que connaissent les jeunes Ouagalaises avant 30 ans est aujourd'hui rémunérée. Les données confirment donc que les jeunes citadines

s'engagent de plus en plus dans des activités commerciales qu'elles effectuaient auparavant gratuitement [Dijkman, van Dijk, 1993] et ce, à un âge précoce puisqu'elles sont déjà 17 % à exercer une activité rémunérée à l'âge de 15 ans. À l'instar de ce qui se passe dans d'autres villes africaines [Jacquemin, 2009], les « petites employées » semblent donc de plus en plus remplacer les « petites aides familiales » à Ouagadougou.

L'analyse suggère également que la nécessité de contribuer aux revenus du ménage ne s'impose pas avec la même force à toutes les jeunes filles de la capitale ; les adolescentes d'origine modeste et celles vivant dans des ménages pauvres semblent faire plus rapidement face à l'obligation de gagner leur vie et s'insèrent sur le marché du travail plus précocement que leurs homologues issues de milieux favorisés. C'est également le cas des jeunes migrantes qui, conformément aux études illustrant l'augmentation des migrations juvéniles féminines motivées par des besoins économiques individuels [Findley, 1997 ; Lesclingand, 2011], s'insèrent plus rapidement sur le marché de l'emploi que les jeunes filles nées dans la capitale. Parmi les jeunes hommes, même si la résidence dans un ménage aisé semble conférer à certains le « luxe » de différer l'entrée sur le marché du travail, le calendrier masculin d'insertion professionnelle dépend essentiellement du temps passé sur les bancs de l'école et ni l'origine sociale ni le statut de migration ne l'affectent significativement.

Dans les villes ouest-africaines, les différences de genre dans la participation des jeunes au marché de l'emploi sont souvent attribuées à la concurrence entre l'emploi et le processus de mise en union et de constitution de la famille chez les jeunes femmes [Antoine, Dial, 2005]. La nature biographique des données de l'enquête DPO a permis de mesurer cette interaction et nos analyses révèlent que si l'arrivée du premier enfant freine significativement l'accès au marché du travail des jeunes Ouagalaises, le mariage, en revanche, n'est pas incompatible avec l'insertion professionnelle féminine. Ces résultats sont cohérents avec le discours de citoyens burkinabè de différentes générations recueilli lors d'une enquête qualitative réalisée dans six communautés au Burkina Faso, dont deux à Ouagadougou [Kobiané, Kaboré, Gnoumou Thiombiano, 2012]. Lors de cette enquête, les Ouagalais, notamment les plus jeunes, ont souligné l'importance que revêt à leurs yeux la participation des épouses aux revenus des ménages dans la capitale aujourd'hui. Comme l'explique un étudiant de 23 ans : « Les conditions de vie ont changé et chacun veut une femme qui travaille. Dans le couple, il faut l'harmonie pour que la femme puisse travailler et apporter sa contribution » [*Op. cit.*, p. 60].

Les résultats de cette étude qualitative montrent également que la contribution financière des femmes aux revenus du ménage est perçue par un certain nombre de Ouagalais comme « un apport qui consolide le foyer » et que certains citadins estiment même que « les foyers à problème sont les foyers dans lesquels la femme ne travaille pas » [*Ibid.*]. Les propos des citadins sur l'évolution de ce qui constitue une « bonne épouse » et un « bon époux » confirment également qu'à Ouagadougou, comme dans d'autres capitales ouest africaines [Nanitelamio,

1995 ; Adjamagbo *et al.*, 2004] on assiste à une redéfinition des rôles au sein des ménages, notamment pour les femmes. Aux yeux des Ouagalais, le bon époux demeure « celui qui arrive à subvenir aux besoins de sa famille » et la bonne épouse celle qui « s'occupe bien de son foyer » et « prend soin de son mari et de ses enfants », mais aussi « contribue aux charges de la famille ». Les femmes qui concilient leur rôle domestique et l'emploi sont très valorisées dans le discours des citoyens, notamment celui des jeunes, dans lesquels elles sont qualifiées de « battantes », de femmes « courageuses » et « responsables » [Kobiané, Kaboré, Gnoumou Thiombiano, 2012, p. 79].

En ce qui concerne les conditions d'insertion professionnelle, les résultats de nos analyses confirment la part prépondérante du secteur informel dans l'emploi des jeunes à Ouagadougou, tout particulièrement pour les femmes. Si le secteur public constitue aujourd'hui un débouché professionnel pour une infime minorité de jeunes, le secteur formel privé semble offrir nettement plus d'opportunités de premiers emplois qu'il ne le faisait il y a dix ans. En utilisant les mêmes critères de définition du secteur formel privé, Calvès et Schoumaker [2004] rapportent que seulement 3 % des femmes et 8 % des hommes âgés de 15-24 ans y obtenaient leur premier emploi à Ouagadougou en 2000, contre 20 % et 27 % respectivement aujourd'hui. Notons que les données d'une enquête récente (l'enquête Ouaga 2009) sur les mobilités dans l'espace urbanisé ouagalais confirment l'importance numérique des salariés du secteur privé (20 % des travailleurs recensés) comparativement aux fonctionnaires (7 %), notamment chez les jeunes générations de travailleurs [Delaunay, 2009]. Tout comme nos données, l'enquête Ouaga 2009 suggère que même si elles y sont minoritaires, les femmes sont mieux représentées dans le secteur formel privé que dans le secteur public.

Dans l'ensemble pourtant, malgré l'augmentation de la scolarisation féminine, les différences de genre dans le type d'emploi occupé demeurent marquées et les jeunes femmes ont non seulement moins accès aux emplois salariés, mais sont également souvent cantonnées dans les activités informelles constituant une extension de leurs activités domestiques, comme le petit commerce alimentaire ou les services de « bonnes ». Les analyses révèlent également que ces différences sont essentiellement le reflet des inégalités scolaires et suggèrent que l'amélioration de l'insertion professionnelle féminine passe par un meilleur accès des filles à la scolarisation. Malgré les difficultés auxquelles ils font face sur le marché de l'emploi urbain depuis la crise, les jeunes scolarisés n'en demeurent pas moins avantagés par rapport à leurs homologues non scolarisés [Calvès, Schoumaker, 2004 ; Garcia, Fares, 2008 ; Kuepié, Nordman, Roubaud, 2009]. Notre étude confirme que les emplois dans le secteur formel leur sont encore disproportionnellement dévolus et que cet avantage des jeunes les plus instruits est particulièrement marqué chez les jeunes filles. Elle atteste également de la faible mobilité sociale dans les villes sahéliennes [Pasquier-Doumer, 2012] et montre qu'être fils ou fille de fonctionnaire ou de salarié du privé est un atout pour accéder au secteur formel de l'économie. Enfin, corroborant des résultats d'études empiriques conduites dans d'autres villes ouest africaines [Beauchemin, Bocquier, 2004 ;

Pasquier-Doumer, 2012], nos analyses indiquent qu'à niveau de scolarisation égal, les jeunes migrants et migrantes ont des chances accrues de s'insérer dans le secteur formel de l'économie, par comparaison avec les natifs de Ouagadougou.

Finalement, les résultats de la recherche suggèrent que malgré la persistance des inégalités de genre sur le marché de l'emploi urbain, les dynamiques d'insertion professionnelle des adolescentes et des jeunes femmes se modifient et que la progression de la scolarisation féminine observée depuis les années 1990 en Afrique subsaharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest est susceptible de les modifier davantage. Du point de vue de la recherche, les résultats suggèrent plusieurs pistes qui gagneraient à être creusées. Premièrement, dans un contexte où les jeunes femmes sont, de toute évidence, amenées à conjuguer activités domestiques et exercice d'une activité économique, la question de la conciliation « famille/emploi » devient centrale. Les autorités sont d'ailleurs de plus en plus interpellées quant à la nécessité du développement des structures d'accueil des enfants en bas âge (garderies, crèches...), la garde des jeunes enfants devenant un problème récurrent à Ouagadougou du fait du travail féminin [Yaro, 2005]. Aux niveaux individuel et familial, il serait important de s'intéresser aux stratégies mises en œuvre par les jeunes travailleuses vivant en union pour gérer ce double (voir triple) emploi du temps. Aux contraintes temporelles s'ajoutent des contraintes de mobilité avec lesquelles les jeunes femmes doivent composer dans un contexte marqué par de fortes inégalités de genre dans l'accès et l'utilisation des modes de transport [Diaz Olvera, Plat, Pochet, 2001 ; Boyer, 2009]. Pour faire face à cette double contrainte, assiste-t-on à l'émergence de compromis et de négociations entre conjoints au sein des jeunes ménages ? Les réponses à ces questions risquent d'être fort différentes selon le groupe social étudié. En effet, l'analyse a clairement révélé l'hétérogénéité dans le calendrier d'accès à l'emploi et dans le type d'emploi occupé par les jeunes Ouagalaises, notamment selon le niveau d'éducation, l'origine sociale, le milieu de vie et le statut de migration. Ces résultats appellent d'autres analyses approfondies des inégalités entre jeunes femmes. Les différences selon l'origine sociale dans les stratégies de conciliation « famille/emploi », mais aussi dans les motivations à exercer une activité économique et les contraintes et/ou la portée émancipatrice de cette activité, pourraient notamment être explorées.

Bibliographie

- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL F.B. [2004], « Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et "bien travailler" », in DIOP M.C. (dir.), *Gouverner le Sénégal : croissance et développement humain durable*, Paris, Karthala, p. 247-272.
- ALLISON P. [1984], *Event history analysis, regression for longitudinal event data*, Newbury Park, Sage publications, 87 p.

- ANTOINE P., DIAL F.B. [2005], « Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé », in VIGNIKIN K., VIMARD P. (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 205-232.
- ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2001], « Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé et Antananarivo », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- APPLETON S., HODDINOTT J., KRISHNAN P. [1999], « The gender wage gap in three African countries », *Economic development and cultural change*, vol. 47, n° 2, p. 289-312.
- BANQUE MONDIALE [2007], *Development and the next generation*, Washington D.C., Banque mondiale, 318 p.
- BANQUE MONDIALE [2010], *Rapport sur le développement dans le monde : développement et changement climatique*, Washington D.C., Banque mondiale, 412 p.
- BEAUCHEMIN C., BOCQUIER P. [2004], « Migration and urbanization in Francophone West Africa : a review of the recent empirical evidence », *Urban studies*, vol. 41, p. 2245-2272.
- BOYER F. [2009], « Stratégies résidentielles et espaces de vie », in BOYER F., DELAUNAY D. (dir.), *Ouaga 2009, Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Rapport provisoire, Ouagadougou, IRD, p. 103-135.
- BOSSUROY, T. [2006], « Déterminants de l'identification ethnique en Afrique de l'Ouest », *Afrique contemporaine*, vol. 4, n° 220, p. 119-136.
- BRILLEAU A., ROUBAUD F., TORELLI C. [2005], « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité : enquête 1-2-3 phase 1 », *Statéco*, n° 99, p. 41-62.
- CALVÈS A.-E., GNOUMOU THIOMBIANO B., N'BOUKE A. [2011], « Migrations juvéniles au féminin et au masculin : l'expérience de l'insertion professionnelle et familiale à Ouagadougou », *Journée scientifique « Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique »*, Ouagadougou, 4 décembre.
- CALVÈS A.-E., KOBIANÉ J.-F., MARTEL E. [2007], « Changing transition to adulthood in urban Burkina-Faso », *Journal of comparative family studies*, vol. 38, n° 2, p. 265-283.
- CALVÈS A.-E., SCHOUMAKER B. [2004], « Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso : 1980-2000 », *World development*, vol. 32, n° 8, p. 1341-1354.
- CHANT S. [2011], « The "Feminization of poverty" and the "feminization" of anti-poverty programs : room for revision ? », in VISVANATHAN N., DUGGAN L., NISONOFF L., WIEGERSMA N. (dir.), *The women, gender and development reader*, 2nd edition, London, Zed Books, p. 174-196.
- CHARMES J. [2005], « Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance », *Tiers monde*, vol. 2, n° 182, p. 255-279.
- CLARK G. [1994], *Onions are my husband*, Chicago, university of Chicago Press, 488 p.
- CORDONNIER R. [1987], *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*, Paris, L'Harmattan, 190 p.
- DELAUNAY D. [2009], « Travail et mobilités », in BOYER F., DELAUNAY D. (dir.), *Ouaga 2009, Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Rapport provisoire, Ouagadougou, IRD, p. 64-74.
- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHET P. [2001], « Immobilières ou invisibles ? Les mobilités quotidiennes des femmes à Bamako et à Ouagadougou », *Canadian journal of development studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 22, n° 1, p. 115-134.

- DIABRÉ Z. [1998], « The political economy of adjustment in Burkina Faso », CAER II, *Discussion paper* n° 28, Harvard institute for development, 137 p.
- DIJKMAN H., VAN DIJK M.P. [1993], « Female entrepreneurs in the informal sector of Ouagadougou », *Development policy review*, vol. 11, n° 3, p. 273-288.
- DIOP A.R. [2010], *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion : le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*, Paris, Karthala, 234 p.
- EASTWOOD R., LIPTON M. [2011], « Demographic transition in sub-Saharan Africa : how big will the economic dividend be ? », *Population studies*, vol. 65, n° 1, p. 9-35.
- FINDLEY S. [1997], « Migration and family interactions in Africa », in ADEPOJU A. (dir.), *Family, population and development in Africa*, London, England, Zed Books, p. 109-138.
- GARCIA M., FARES J. [2008], *Youth in Africa's labor market*, Washington D.C., World bank, p. 15-26.
- GRANT M.-J., BEHRMAN J.-R. [2010], « Gender gaps in educational attainment in less developed Countries », *Population and development review*, vol. 36, n° 1, p. 71-89.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), ICF INTERNATIONAL [2012], *Enquête démographique et de santé du Burkina Faso et à indicateurs multiples (EDSBF-MICS IV) 2010*, Claverton, Maryland (USA), INSD et ICF International, 501 p.
- INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE LA POPULATION (ISSP) [2013], « Un enseignement secondaire moins accessible qu'au primaire », *Ouaga Focus*, n° 3, 2 p.
- JACQUEMIN M. [2009], « "Petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan. Les mutations de la domesticité juvénile », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 22, p. 53-74.
- KOBIANE J.-F. [2009], « Pauvreté et inégalités d'accès à l'éducation dans les villes d'Afrique subsaharienne : enseignements des enquêtes démographiques et de santé », in AMADOU SANNI M., KLISSOU P., MARCOUX R., TABUTIN D. (dir.), *Villes du sud. Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, AUF/Édition des archives contemporaines, Paris, p. 291-310.
- KOBIANE J.-F., KABORE I., GNOUNOU THIOMBIANO B. [2012], *Étude qualitative sur genre et décisions économiques au Burkina Faso*, Rapport final, 143 p.
- KOLEV A., SIRVEN N. [2010], « Gender disparities in Africa's labor market : a cross-country comparison using standardized survey data », in SABA ABACHE J., KOLEV A., FILIPIAK E. (dir.), *Gender disparities in africa's labor market*, Washington, World bank, p. 23-54.
- KUEPIÉ M., NORDMAN C., ROUBAUD F. [2009], « Education and earnings in urban West Africa », *Journal of comparative economics*, vol. 37, n° 3, p. 491-515.
- LACHAUD J.-P. [1997], *Les Femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 233 p.
- LESCLINGAND M. [2011], « Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 25, p. 23-40.
- LOCOH T. [1996], « Changements de rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in COUSSY J., VALLIN J. (dir.), *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, CEPED, p. 445-470.
- MARCOUX R., PICHE V. [1998], « Crise pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali) », in GENDREAU F. (dir.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, ESTEM, p. 219-236.

- MEAGHER K. [1995], « Crisis and informalization of the urban informal sector », *Development and change*, vol. 38, n° 3, p. 473-503.
- MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME [2009], *Document de la politique nationale genre du Burkina Faso*, 56 p.
- NANITELAMIO J. [1995], « Insertion urbaine et représentations des statuts féminins », in ANTOINE P., DIOP A.B., *La Ville à guichets fermés ?*, Dakar, IFAN/ORSTOM, p. 277-289.
- PASQUIER-DOUMER L. [2012], « L'inégalité des chances sur le marché du travail urbain ouest-africain ». *Revue d'économie du développement*, vol. 26, n° 1, p. 41-68.
- SOLIGNAC-LECOMTE H.-B. [2013], « L'Afrique est-elle vraiment bien partie ? », *L'Économie politique*, vol. 3, n° 59, p. 49-60.
- YARO Y. (dir.) [2005], *Initiatives Burkinabè d'encadrement de la petite enfance sur l'éducation et la protection des filles au Burkina Faso : le cas des Bi-Songo*, Ouagadougou, FASAF/CERFODES, 90 p.

L'évolution de l'emploi domestique à La Paz (Bolivie) : entre apprentissage juvénile et professionnalisation

*Sophie Blanchard**

Le travail domestique, en Bolivie comme dans le reste de l'Amérique latine [Bunster, Chaney, 1985 ; Gill, 1994 ; Anderfuhren, 1999, 2002], participe d'une norme sociale dominante. L'un des marqueurs du statut social des classes moyennes et supérieures est d'employer du personnel domestique [Vidal, 2007]. Ce travail domestique est presque exclusivement exercé par des femmes – à l'exception de quelques travaux spécifiques identifiés comme « masculins », effectués par des jardiniers ou des pisciniers –, en particulier par des femmes migrantes, ce qui n'est pas une spécificité bolivienne. Dans les pays du Nord, le travail domestique est l'un des secteurs d'emploi privilégiés pour les femmes migrantes venues des Suds : Sri-Lankaises au Liban [Cattan, 2012], Philippines à Hong Kong ou aux États-Unis [Ehrenreich, Hochschild, 2003], Latino-Américaines en Espagne [Oso Casas, 2007]. Elles participent à la mondialisation du travail du *care*¹. Dans les sociétés en cours de transition urbaine des pays du Sud, ce sont les jeunes migrantes venant des campagnes, dotées d'un faible bagage scolaire [Bunster, Chaney, 1985], qui s'inscrivent sur le marché du travail domestique urbain. Ce processus a été mis en évidence tant en Afrique subsaharienne, au Mali [Lesclingand, 2011] et en Côte d'Ivoire [Jacquemin, 2009, 2012], qu'en Amérique latine, au Pérou [Gutierrez, 1983] ou au Mexique [Ludec, 2002 ; Durin, 2014]. L'emploi domestique en Bolivie a fait l'objet d'études mettant l'accent sur les formes de domination sociale, genrée et ethnique que subissent les travailleuses domestiques indiennes venant des campagnes andines dans différents contextes urbains, de Sucre [Peñaranda *et al.*, 2006] à Santa Cruz [Blanchard, 2005, 2014] et La Paz [Gill, 1994 ; Stephenson, 1999].

* Professeur agrégé de l'enseignement du second degré (Prag), université Paris-Est Créteil, Lab'Urba.

1. On désigne par *care* les activités qui relèvent du soin à autrui, entendues dans le cadre du travail domestique – garde d'enfants et de personnes âgées – ou dans le cadre des institutions de prise en charge des personnes dépendantes.

L'emploi domestique, transition ou carrière ?

Les migrations féminines des campagnes vers La Paz commencent dès les débuts du xx^e siècle [Stephenson, 1999], mais elles s'accroissent à partir de l'essor urbain des années 1970. Ces migrantes se distinguent des citadines par leur tenue vestimentaire, leur coiffure et leur façon de parler : elles portent les vêtements typiques des femmes indiennes des Andes (corsage, gilet et jupes bouffantes appelées *pollera*), leurs cheveux sont tressés en deux nattes qui encadrent le visage. Les femmes ainsi vêtues sont appelées *cholitas*. Leur accent et leur façon de parler laissent deviner que leur langue maternelle n'est pas l'espagnol, mais l'aymara, pour celles qui viennent des environs de La Paz et de l'Altiplano, ou parfois le quechua pour celles qui viennent des vallées inter-andines de Potosí, Sucre ou Cochabamba. Longtemps identifié comme un secteur d'emploi subalterne et non qualifié réservé aux adolescentes et aux jeunes femmes célibataires venant des campagnes [Destremeau, Lautier, 2002], voire comme une période de transition entre la campagne et l'intégration en ville, le secteur de l'emploi domestique tend aujourd'hui à se spécialiser et à se professionnaliser. On voit apparaître de nouvelles formes de segmentation du marché du travail domestique qui entraînent des reconfigurations des rapports de domination entre employeurs et employées. Si, comme le soulignent Destremeau et Lautier, les travailleuses domestiques voient souvent leur emploi comme une étape vers autre chose – « Pour leur quasi-totalité, leur rêve est d'échapper à leur condition. Et, presque toutes, elles y échappent. (Le fait qu'on trouve très peu de domestiques âgées en fait une évidence.) » [2002, p. 262] –, on peut cependant interroger le caractère transitoire de l'emploi domestique. En effet, l'adoption en 2003 d'une loi réglementant le secteur tend à faire du travail domestique un travail contractualisé et soumis à un régime de droit commun, caractérisé notamment par le paiement d'un salaire minimum et de bénéfices sociaux. Les droits des travailleurs-euses domestiques sont de plus en plus protégés, suivant ainsi le modèle brésilien [Vidal, 2007]. La loi a aussi favorisé et conduit à un accroissement de la scolarisation des travailleuses domestiques et de l'accès à la formation professionnelle, permettant d'envisager des formes de mobilité et d'ascension sociales. Le texte de la loi du 9 avril 2003 fait figurer parmi les obligations des employeurs le fait d'« autoriser et de faciliter les études dans les écoles, dans le cadre de l'instruction basique, technique et professionnelle, à des horaires qui n'interfèrent pas avec la journée de travail, après un accord entre les deux parties »². L'emploi domestique reste donc une porte d'entrée sur le marché du travail pour les jeunes femmes, mais il leur laisse plus de possibilités de spécialisation et de reconversion et permet la construction de carrières de domestiques professionnelles.

2. Ley 2450 de regulación del trabajo asalariado del hogar, artículo 21 alinéa c.

Les travailleuses domestiques à La Paz : des quartiers d'emploi diversifiés et dispersés

On comptait, lors du recensement de 2012, 72 000 travailleurs domestiques en Bolivie, dont 97 % de femmes [INE, 2014]. Les emplois de travailleuses domestiques se concentrent dans les grandes villes, notamment dans les trois principaux centres urbains de « l'axe central », qui va de La Paz à Santa Cruz en passant par Cochabamba. Ces trois agglomérations rassemblent la moitié des travailleuses domestiques du pays : 21 000 à Santa Cruz, 13 500 à La Paz et 4 500 à Cochabamba (d'après les résultats du recensement 2012 disponibles sur le site de l'INE)³. Dans l'agglomération de La Paz, qui se caractérise par un étagement en altitude des hauteurs d'El Alto au nord à la zone Sud dans le fond de la vallée et par de fortes divisions socio-spatiales, les travailleuses domestiques sont disséminées entre les différents quartiers (figure 1). Les quartiers de classe moyenne et moyenne supérieure comme Sopocachi, dans le sud du centre-ville, se distinguent des quartiers du nord du centre-ville, qui regroupent en forte majorité des classes populaires et moyennes inférieures de commerçants vivant des zones marchandes qui s'étendent autour de la prison de San Pedro et de la rue Max Paredes. Aux deux extrémités du haut plateau qui domine la ville s'étend El Alto, le « doublon pauvre » de La Paz [Baby-Collin, 1998], périphérie populaire qui absorbe l'essentiel de la croissance de l'agglomération⁴. Dans cette municipalité vivent aussi des classes moyennes inférieures qui, comme les commerçants du centre-ville de La Paz, emploient des travailleuses domestiques. Enfin, dans la zone Sud, en bas de la vallée, se sont développés des quartiers résidentiels de populations plus aisées, où les travailleuses domestiques sont nombreuses. La répartition des travailleuses domestiques dans l'agglomération de La Paz-El Alto, les formes d'embauche de ces domestiques, leurs conditions de travail actuelles et les effets de la segmentation du marché de l'emploi ont été relativement peu étudiés, alors que le secteur de l'emploi domestique connaît d'importantes transformations dans un contexte de développement urbain et de croissance économique.

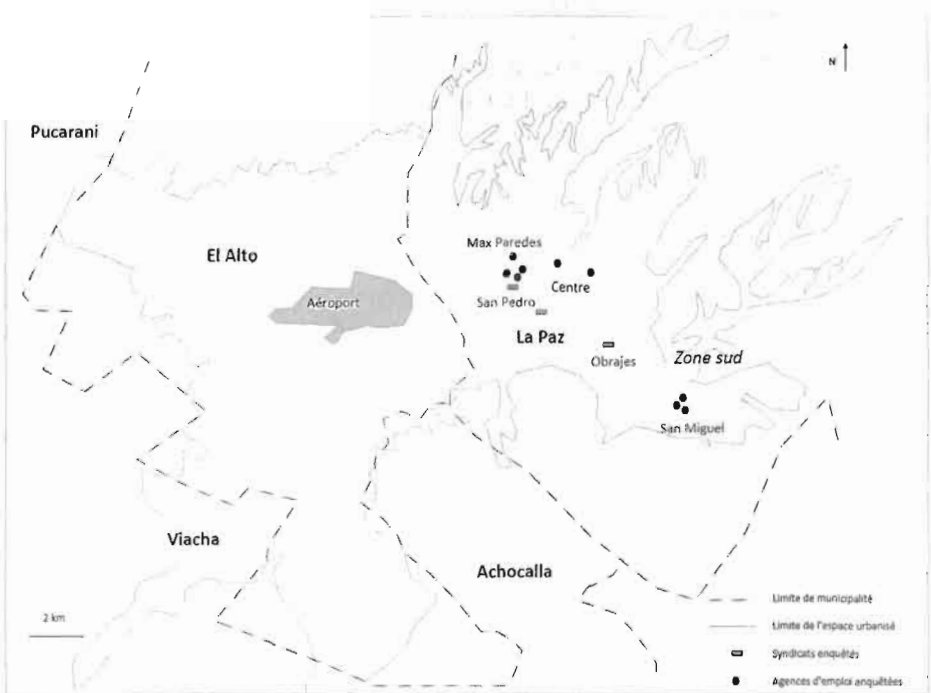
Cette étude s'appuie sur une enquête menée en 2013 dans la ville de La Paz au sein de syndicats de travailleuses domestiques et d'agences d'emploi. L'enquête a été réalisée sur la base d'entretiens menés auprès de six membres des syndicats Max Paredes, San Pedro et zone Sud et d'observations participantes lors de réunions de ces deux syndicats, ainsi que d'un entretien avec Prima Ocsa, secrétaire exécutive de la Fédération des travailleuses domestiques de Bolivie. Les entretiens ont eu lieu pendant les réunions syndicales ou dans deux cas à l'extérieur après une prise de rendez-vous, et ont été menés avec des responsables syndicales dont les âges varient d'une trentaine à une cinquantaine d'années, qui ont toutes migré des campagnes du département de La Paz avant leur vingtième année. Des

3. Les chiffres cités concernent les provinces Andres Ibañez, Murillo et Cercado, qui rassemblent l'essentiel des agglomérations de Santa Cruz, La Paz et Cochabamba.

4. En 2012, la municipalité de La Paz comptait environ 760 000 habitants et celle d'El Alto environ 850 000 habitants [INE, 2014].

entretiens semi-directifs ont été également conduits avec onze patrons et employés de neuf agences d'emplois dans la ville, deux en zone Sud et sept dans la ville de La Paz, dans le centre historique, le quartier de Miraflores et le quartier Max Paredes. Les personnes interrogées dans les agences d'emploi appartiennent à la classe moyenne urbaine métisse.

Figure 1 – L'agglomération de La Paz-El Alto



Sources : Hardy [2012] et Google maps.

Les données recueillies permettent de se demander comment les évolutions du marché de l'emploi domestique modifient les conditions de vie des travailleuses domestiques, et si les formes de segmentation du marché permettent de modifier ou d'atténuer les rapports de domination au sein de ce secteur d'emploi. On s'attachera tout d'abord à l'analyse des modes d'accès à l'emploi domestique et du recours croissant à des intermédiaires dans le processus d'embauche, puis il s'agira de faire apparaître le lien entre l'évolution des conditions de travail et la progressive segmentation du travail domestique, au sein duquel s'esquisse une hiérarchisation d'emplois plus ou moins spécialisés et valorisés. Enfin, on interrogera le rôle croissant de l'éducation et de la formation professionnelle dans les transformations de la condition domestique et les possibilités de mobilités sociale et professionnelle qui en découlent.

Formes d'embauche et marché du travail domestique

Comment devient-on travailleuse domestique ? Contrairement à d'autres emplois exercés par les femmes des classes populaires, comme ceux de vendeuses sur les marchés ou de grossistes, qui se distinguent par des formes de reproduction sociale et par une transmission de savoir-faire entre différentes générations au sein de familles migrantes [Rivera Cusicanqui, 1996], il s'agit d'un métier fréquemment exercé par de nouvelles arrivantes, sans expérience professionnelle préalable. Les modes d'accès à l'emploi domestique sont divers. La Bolivie connaît depuis plusieurs décennies un processus de transition urbaine marqué par des migrations des campagnes vers les villes : l'emploi domestique est pour les migrantes rurales une façon d'accéder à la ville [Blanchard, 2005], sur un modèle qui a déjà été observé en France pendant l'exode rural [Martin-Fugier, 1979], et plus récemment dans d'autres pays en cours de transition urbaine, notamment en Afrique de l'Ouest [Jacquemin, 2009 ; Lesclingand, 2011], et au Brésil [Anderfuhren, 2002 ; Vidal, 2007]. Travailler comme domestique peut en effet constituer une étape qui s'insère dans un parcours migratoire et professionnel. En Bolivie où le travail est légal à partir de 14 ans, s'employer comme domestique constitue pour les adolescentes venues des communautés rurales le moyen d'une première expérience migratoire. Au niveau national, près de 10 % des travailleuses domestiques recensées ont moins de 18 ans⁵ [INE, 2014]. Elles peuvent être logées chez leurs employeurs, ce qui leur évite de chercher un logement et leur permet d'épargner plus. Cette expérience a été analysée dans une optique postcoloniale comme une forme de « service civilisateur » réservé aux femmes indiennes migrant en ville pour se mettre au service de citoyens créoles et métis [Cottle, Ruiz, 1993] : l'accent est alors mis sur la violence et les rapports sociaux de domination associés au travail domestique [Rivera Cusicanqui, 1996 ; Blanchard, 2014]. On retrouve des formes comparables d'ethnisation du travail domestique dans d'autres pays latino-américains, au Mexique notamment [Durin, 2014]. D'après Bunster et Chaney, le travail domestique est vu à tort comme une occupation transitoire : il contribue à la formation d'« un nouveau sous-univers de travailleuses, dont la plupart ne sortiront jamais de leurs emplois mal payés et dévalorisés » [Bunster, Chaney, 1985, p. 19]. Le travail domestique devient aussi de plus en plus une profession durable, qui va entraîner de la part des employeurs les plus fortunés, membres des classes moyennes supérieures, des élites nationales, ou encore Occidentaux expatriés, des exigences de qualification et d'expérience. Se pose alors la question des modes de recrutement des domestiques. Ceux-ci sont divers, allant du recrutement direct au moyen de petites annonces ou de panneaux affichés à la porte des maisons au recours à des agences d'emploi spécialisées. Le recrutement peut aussi se faire par l'intermédiaire de réseaux familiaux. Quelle que soit la méthode choisie cependant, l'embauche des domestiques est avant tout une affaire de femmes [Rollins, 1990]. Ce sont les employeuses qui se chargent du recrutement des employées, et lorsqu'elles font appel à un intermédiaire, il s'agit le plus souvent, soit d'une

5. 18 ans est l'âge de la majorité en Bolivie.

femme de leur réseau familial ou communautaire, selon un modèle que l'on peut retrouver en Afrique de l'Ouest [Jacquemin, 2009, 2012], soit de personnes dirigeant des agences de placement, position qui semble plus souvent occupée par des femmes, mais sans exclusive⁶.

Les diverses modalités d'embauche font apparaître des profils de travailleuses domestiques différents et débouchent sur des conditions de travail variables. On distingue dans un premier temps des formes spécifiquement juvéniles d'accès à l'emploi : la fuite et le « confiage ». Les récits des femmes qui ont commencé très jeunes à travailler comme domestiques au cours de leur adolescence, parfois dès l'âge de douze ans, font souvent état d'une rupture avec le milieu familial : le motif de la fuite revient fréquemment [Gutierrez, 1983, p. 101 ; Drouilleau, 2009]. Il s'agit là d'une forme de transition vers l'âge adulte, d'une initiation adolescente, qui implique fréquemment une période d'errance – on retrouve des formes d'initiations migratoires juvéniles comparables dans d'autres espaces en cours de transition urbaine, chez les jeunes migrants népalais par exemple [Bruslé, 2009].

Le plus souvent, c'est cependant avec l'accord de leurs parents que les jeunes filles mineures vont chercher un travail en ville. Elles sont ainsi confiées à des relations vivant en ville, qu'il s'agisse de marraines, de membres de la famille élargie ou de relations indirectes. Parfois, l'employeuse vient chercher sa future employée dans son village, ou bien elle lui envoie de l'argent pour payer le voyage. Les plus jeunes filles peuvent cependant être accompagnées en ville par un de leurs parents, généralement leur mère [Gutierrez, 1983 ; Stephenson, 1999]. La relation de travail est alors dissimulée sous le prétexte d'une aide réciproque : les futurs employeurs s'engagent à prendre soin des jeunes filles et à leur permettre de poursuivre leurs études, en échange d'un peu d'aide à la maison [Gill, 1994], selon un schéma que l'on retrouve dans d'autres contextes, en Afrique de l'Ouest par exemple [Jacquemin, 2009], et au Brésil [Vidal, 2007]. Alors que ces parents ou parrains ont en général assuré qu'ils les traiteraient « comme leur propre fille », les jeunes filles confiées font presque invariablement office de domestiques et prennent douloureusement conscience de leur condition subordonnée [Stephenson, 1999]. La décision d'envoyer les filles travailler en ville est fréquemment le résultat de situations de crises familiales [Cavagnoud, 2012], liées au décès d'un membre de la famille ou à un revers économique. L'embauche se fait donc de façon directe, sans intermédiaire, à la campagne, avec l'accord des parents. Les jeunes travailleuses domestiques, inexpérimentées et parfois sans autres connaissances en ville que leurs employeurs, se retrouvent ainsi dans des situations de grande vulnérabilité susceptibles de les mettre à la merci de leurs employeurs, comme en témoigne l'extrait d'entretien qui suit :

6. Parmi les onze personnes avec lesquelles j'ai mené des entretiens dans les agences d'emploi de La Paz, deux étaient des hommes et neuf des femmes.

« Je suis partie travailler dans une maison à La Paz en 2007, avenue Costañera, à Villa Copacabana. La femme m'avait dit, viens travailler chez moi, tu seras bien, tu vas étudier. Je suis partie avec elle, et la première année, elle était plutôt gentille, elle me traitait bien. Au bout d'un an, elle a commencé à ne plus me payer, elle me disait qu'elle allait me payer dans trois mois, ou bien que mon argent était à la banque, et qu'elle allait m'augmenter, et moi je la croyais. Je devais me lever très tôt, je commençais à travailler à 7 heures, je préparais le petit-déjeuner, et je faisais le ménage, et il fallait que je m'occupe de ses filles, qui se sont mariées, qui ont leur propre famille, que je leur fasse à manger, que je m'occupe des petits-enfants, toute la journée, je me suis occupée de toute la famille. Je faisais la cuisine pour les enfants, je m'occupais des chiens, je lavais leurs couvertures. J'étais enfermée dans la maison, je n'avais pas le droit de sortir, je travaillais du matin au soir. Et ils m'empêchaient de communiquer avec ma famille, mes parents pensaient que j'étais partie en Italie, parce que je devais partir là-bas, et ensuite ils m'ont cherchée, ils ont cru que j'étais morte. Je ne pouvais pas sortir, quand ils sortaient de la maison ils m'enfermaient à clé. » (Yolanda, syndicat Max Paredes, 2013)

Des situations d'exploitation existent donc, qui ne sont pas spécifiques au travail domestique : les jeunes hommes et femmes boliviens qui partent travailler dans les fabriques textiles argentines ou brésiliennes peuvent également se retrouver prisonniers de formes d'exploitation [Bastia, 2005].

L'embauche des domestiques tend cependant à se faire de plus en plus souvent de manière indirecte et constitue un marché important. Le marché du travail domestique se professionnalise et engendre la multiplication d'intermédiaires aux rôles différents. Ces intermédiaires s'inscrivent dans deux types d'établissements commerciaux, les *comerciales* et les agences d'emploi, auxquels ont recours des femmes d'âge très variables : si certaines adolescentes peuvent utiliser les services de ces établissements pour éviter les pièges du confiage, ils sont surtout destinés à des femmes majeures. Les *comerciales* sont des centres qui regroupent des petites annonces proposant des emplois de domestiques, de vendeurs-ses, de serveurs-ses ou encore de cuisinières-ères ou de couturières. L'emploi domestique ne constitue donc qu'une part des transactions de ces *comerciales*, nombreux aux abords des marchés du centre de La Paz, qui jouent un strict rôle d'intermédiaires. Ils se bornent en effet à mettre en contact les demandeurs d'emploi et les employeurs, sans exercer aucun contrôle sur la transaction ni aucun suivi de l'embauche.

Le rôle des agences d'emploi spécialisées dans le travail domestique est très différent. Il s'agit d'établissements dont l'objectif est de mettre en contact employeurs et travailleuses domestiques. Ils offrent également des emplois de serveuses et de vendeuses, comme on peut le voir sur la photographie de la figure 2, mais les emplois proposés sont exclusivement féminins.

Figure 2 – Agence d'emploi K-Sandra⁷



Source : S. Blanchard, 2013.

7. Agence d'emploi K-Sandra. Propose : employées de maison, « multiples » (tâches), aides, cuisinières, nounous, serveuses, vendeuses, employées en général. En Bolivie et à l'extérieur. Efficacité et responsabilité.

Habituellement, les employeurs – en général les employeuses – contactent l'agence avec une offre d'emploi que les responsables de l'agence – le plus souvent deux femmes, une propriétaire/gérante et une assistante –, proposent aux travailleuses domestiques en recherche d'emploi. Les agences enquêtées sont de petites structures : leurs locaux sont en général constitués d'une ou deux pièces de petite taille dans un local donnant sur la rue, sur un corridor au fond d'une cour d'immeuble ou dans un centre commercial. Employeuse et employée se rencontrent à l'agence ou au domicile de l'employeuse : si les deux parties s'accordent sur les conditions de travail et de rémunération, le contrat est signé, à l'agence, en général. Commence alors une période d'essai de trois mois. L'agence est rémunérée par les employeurs, qui versent pendant cette période une somme équivalant à la moitié du salaire de l'employé. Les employeurs sont en effet ses clients : l'agence se charge de demander aux travailleuses domestiques des garanties (papiers d'identité, adresse d'un membre de la famille qui fait office de garant personnel, avec un titre de propriété ou des factures d'eau ou d'électricité), pour pouvoir retrouver l'employée en cas de vol ou de différend, et demande aussi parfois des lettres de recommandation d'anciens employeurs. Ces agences participent d'une forme de contrôle social des employées [Gill, 1994] et s'inscrivent dans un modèle de « colonialisme interne » qui place les migrantes indiennes venant des communautés rurales au service des élites créoles urbaines [Rivera Cusicanqui, 1996]. En cas de rupture de contrat de la part des employeurs, l'agence a pour mission de défendre les droits des employées. Mais d'après Prima Ocsa, secrétaire exécutive de la Fédération des travailleuses domestiques, cette mission demeure souvent lettre morte et ce sont les syndicats qui s'en chargent. Les responsables de deux agences de la zone Sud affirment d'ailleurs avoir renoncé à chercher des contrats pour des femmes mineures, mieux protégées par la loi, au vu des problèmes potentiels que risquerait d'engendrer l'emploi de trop jeunes femmes.

Les patronnes qui ont recours à ces agences recherchent différents profils d'employées, de la jeune paysanne « malléable » à la cuisinière expérimentée. Ces visions différentes de l'employée de maison idéale doivent se lire dans un contexte de hiérarchisation des formes du travail domestique.

Évolution des conditions de travail et hiérarchisation de l'emploi domestique

L'un des enjeux majeurs des négociations entre employeuses et employées concerne le statut résidentiel des travailleuses domestiques. Deux types de conditions d'emploi existent en effet : la résidence chez l'employeur, qui a longtemps été la norme dans les familles de classes moyennes et supérieures en Amérique latine [Bunster, Chaney, 1985 ; Anderfuhren, 1999 ; Vidal, 2007] et la résidence séparée. Les salaires des femmes qui ne résident pas chez leur employeur sont plus élevés, mais le coût du logement dans la ville de La Paz, ainsi que le coût et la durée des transports dans une ville très étalée, engorgée et étendue en altitude,

rendent difficiles les choix résidentiels : il est souvent financièrement plus rentable de loger chez l'employeur, notamment pour des femmes célibataires et sans enfants qui cherchent à épargner. Les enquêtes que j'ai menées dans les agences d'emploi domestique laissent néanmoins entrevoir⁸ une tendance à l'accroissement de la résidence séparée, à laquelle aspirent une grande partie des travailleuses domestiques, dès lors qu'elles ont un conjoint ou une famille à charge, au détriment de la résidence chez l'employeur qui semble pourtant demeurer l'idéal des familles employeuses. Une tension apparaît donc sur le marché du travail domestique entre les aspirations des travailleuses domestiques et celles de leurs employeurs, comme on peut le voir dans les extraits d'entretiens suivants :

« Les femmes qui cherchent du travail sont de tous les âges, elles ont de 16, 15 ans parfois, à 50 ou 60 ans. Les moins de 20 ans sont souvent célibataires, les autres ont une famille et cherchent plus des emplois *cama afuera*⁹. Alors que les patrons veulent des employées *cama adentro*. Mais souvent, ils s'arrangent. » (Flora, agence d'emploi, quartier Max Paredes)

« Les femmes qui viennent au *comercial* sont de tous les âges, il y a des très jeunes, qui ont besoin de travailler, qui viennent avec leurs parents parfois. Mais aussi des femmes plus âgées qui ont besoin de travailler. C'est plus difficile de fournir les emplois *cama adentro*, ça se trouve, mais c'est plus difficile, pour 20 *cholitas* qui viennent il y en a une qui va vouloir le poste. *Cama adentro*, on travaille beaucoup et c'est difficile d'être bien payée. » (Mario, *comercial* rue Buenos Aires, quartier Max Paredes)

« Les femmes qui travaillent *cama afuera* viennent surtout de la zone Sud. Il y a très peu de femmes qui viennent d'El Alto, les patronnes n'aiment pas embaucher des femmes qui viennent d'El Alto à cause des problèmes de transport, entre les grèves et les *bloqueos*¹⁰, il y a des risques qu'elles arrivent en retard, ou qu'elles ne viennent pas du tout. Les femmes qui travaillent *cama adentro*, elles sont plus jeunes et viennent le plus souvent d'El Alto ou des provinces, de la campagne. Mais il y aussi des femmes qui ont des enfants, une famille, et qui sont obligées de travailler *cama adentro* pour gagner un peu plus d'argent, pour les études des enfants. » (Miguelina, agence d'emploi 2, San Miguel, zone Sud)

On peut interpréter cette tendance comme le résultat d'un double mouvement. D'une part, l'urbanisation de la société bolivienne et l'aspiration des travailleuses domestiques à une plus grande maîtrise de leur vie privée et de leurs horaires de travail – qui, lorsqu'elles résident chez leurs employeurs, sont souvent extensibles à l'infini – font lentement reculer la norme de la résidence conjointe. Cette dynamique a commencé il y a plusieurs décennies dans les pays émergents voisins, le Brésil [Vidal, 2007] et l'Argentine. D'autre part, l'âge des travailleuses domestiques tendrait à s'élever, du fait de l'accroissement de la scolarisation secondaire, et les femmes vivant en couple ou ayant des enfants à charge, moins susceptibles d'accepter de loger chez leur employeur, seraient proportionnellement plus

8. Ces tendances sont difficiles à confirmer d'un point de vue statistique, dans la mesure où il n'existe pas de registre de l'emploi domestique centralisant ces informations.

9. Les travailleuses domestiques peuvent soit être domestiques à demeure, logées chez l'employeur – statut résidentiel identifié comme *cama adentro* (littéralement, « le lit dans la maison »), soit avoir une résidence séparée (*cama afuera*).

10. Lors des grèves dans le secteur du transport public, il est fréquent que les conducteurs de bus et minibus bloquent certains axes en formant des barrages routiers appelés *bloqueos*.

nombreuses qu'au cours des décennies précédentes. C'est ce que laissait entendre l'une de mes interlocutrices, pionnière du syndicat des travailleuses domestiques :

« Aujourd'hui, il y a beaucoup moins de jeunes femmes qui travaillent comme travailleuses domestiques. Elles font des études, ou bien elles préfèrent partir travailler à l'étranger. Aujourd'hui, les femmes changent plus facilement de travail, elles vont vers de nouvelles activités, d'ailleurs tu as bien vu la dernière fois à la fête, il n'y avait pas de jeunes. Dans mon immeuble, à Alto Irpavi, il y a beaucoup de femmes âgées qui travaillent comme travailleuses domestiques, parfois elles ont plus de soixante ans, leurs patrons sont morts et elles continuent à travailler pour les enfants de ces patrons. » (Albertina, syndicat San Pedro, La Paz, 2013)

Dans le département de La Paz, la moitié (48,4 %) des travailleuses domestiques ont entre 20 et 49 ans et 21,9 % sont âgées de plus de 50 ans [INE, 2014]. Les travailleuses domestiques les plus expérimentées, qui sont aussi souvent les plus qualifiées, ont une plus grande marge de manœuvre pour négocier leur statut résidentiel, à moins qu'elles ne se trouvent dans une situation de vulnérabilité, suite par exemple au départ d'un conjoint et à la nécessité de subvenir aux besoins du ménage. Les rapports de force entre employeurs et employés sont donc fonction d'une pluralité de facteurs et ne peuvent se résumer à un rapport de domination univoque exercé par les employeurs sur les travailleuses domestiques.

Des formes de hiérarchisation des statuts des travailleuses domestiques combinant l'âge, l'expérience professionnelle, le statut migratoire et la connaissance préalable de la ville peuvent alors être identifiées. Les adolescentes et les jeunes femmes venant des communautés rurales (des provinces) ou portant le costume des *cholitas* sont les plus susceptibles d'être logées chez leurs employeurs. Les femmes plus expérimentées vont, quant à elles, avoir une plus grande marge de négociation, tant sur le plan des conditions de travail, comme l'on vient de le voir, que sur le plan salarial. Bien que la loi de 2003 établisse l'alignement des salaires des travailleuses domestiques *a minima* sur le salaire minimum national, de grandes inégalités salariales et de fréquentes entorses à la loi subsistent. Cela amène les différents syndicats à lancer régulièrement des campagnes d'information sur les droits des travailleuses domestiques dans les médias (journaux, radios surtout, et dans une moindre mesure, chaînes de télévision). Ces campagnes contribuent à rendre visibles les actions des syndicats et à diffuser l'idée d'une norme salariale qui n'est pas toujours bien connue des employées et que dénoncent certains employeurs, pour lesquels le salaire minimum paraît trop élevé¹¹ [Peñaranda, Flores, Arandia, 2006].

Les inégalités de conditions de travail, de logement et de salaire entraînent la construction de représentations hiérarchisées du travail domestique : du point de vue des travailleuses domestiques, tous les emplois ne se valent pas et une hiérarchie des emplois fondée sur des croisements de critères différents peut être

11. Le salaire minimum a beaucoup augmenté ces dernières années du fait de l'inflation et de la politique sociale d'Evo Morales : il est passé de moins de 700 bolivianos en 2010 (environ 82 euros) à 1 440 bolivianos en 2014 (environ 162 euros).

dégagée. Cette hiérarchie se construit d'abord en fonction des degrés de spécialisation, auxquels se superpose une hiérarchie socio-spatiale fondée sur la localisation de la maison des employeurs, sur leur statut social et sur leur nationalité. La majorité des offres propose des emplois non spécialisés¹² : ce sont les emplois les moins valorisés et les moins bien payés, les offres étant souvent au niveau du salaire minimum, voire en dessous. Les emplois de « multiples » sont les plus pénibles et exigent les plus longues heures de travail : chargées du ménage, de la cuisine, du soin des enfants, des personnes âgées et des animaux domestiques, les travailleuses domestiques non spécialisées ont une charge de travail considérable [Peñaranda, Flores, Arandia, 2006]. La demande est forte parmi les classes moyennes citadines pour ces employées polyvalentes, du fait notamment des rythmes scolaires : l'école n'occupe les enfants qu'une demi-journée par jour. La plupart des familles n'ont pas les moyens d'embaucher plus d'une employée, et elles souhaitent en général que l'employée loge sur le lieu de travail. C'est notamment le cas de certaines familles des franges inférieures des classes moyennes, dans lesquelles les femmes travaillent sur les marchés et partent très tôt le matin. Il semble ainsi que l'accès à la main-d'œuvre domestique se diffuse dans les classes moyennes inférieures, comme le laisse entendre un jeune responsable de *comercial* qui voit passer des annonces de toutes sortes :

« Tout le monde a besoin d'une domestique, la classe moyenne aussi, car souvent les deux parents travaillent, même à El Alto et les commerçantes des marchés aussi, elles en ont encore plus besoin, car elles voyagent. C'est devenu nécessaire d'avoir une employée. » (Mario, *comercial* rue Buenos Aires)

Le travail domestique s'adapte aux évolutions socio-économiques en cours, évolutions qui tendent à faire croître la demande de main-d'œuvre dans le secteur des services aux particuliers, comme cela a été observé dans d'autres contextes, au Brésil [Vidal, 2007 ; Georges, 2008], en Afrique de l'Ouest [Gassama, 2005 ; Jacquemin, 2012], et dans les pays du Nord [Ehrenreich, Hochschild, 2003].

La demande de travail domestique émane donc de catégories sociales variées et se fragmente en une pluralité de statuts domestiques différents. La catégorie sociale des employeurs influe sur les types d'emploi proposés. Dans les classes supérieures, employer une domestique constitue une marque du statut social : il n'est pas rare que les familles les plus aisées aient plusieurs employé(e)s : une cuisinière, une garde d'enfants, une femme chargée du ménage et un jardinier employé quelques heures par semaine. La demande de travail domestique est particulièrement importante à La Paz, où se concentrent les élites et les classes moyennes marchandes. Les emplois spécialisés de cuisinières et de nourrices sont plus valorisés et, généralement, mieux payés : alors que le salaire minimum était en 2013 de 1 200 *bolivianos* (environ 125 euros) pour un temps plein, les salaires pouvaient monter jusqu'à 2 000, voire 2 500 *bolivianos* (environ 260 euros). Les

12. Dans les offres d'emploi, ces emplois non spécialisés sont appelés « multiple », contraction de « multiples tâches », que l'on peut traduire par « bonne à tout faire », bien que la formulation ici adoptée se veuille politiquement plus correcte.

employeurs demandent alors plus d'expérience et de garanties et se donnent les moyens de recruter des employées compétentes en jouant sur les salaires. Les emplois spécialisés sont vus comme de « bons emplois » par les travailleuses domestiques enquêtées et par les patronnes des agences d'emploi. Ils sont encore davantage valorisés si les employeurs habitent dans la zone Sud, où résident les classes aisées de La Paz, s'ils appartiennent aux élites économiques (entrepreneurs, avocats, médecins, etc.) ou s'ils sont étrangers. Les entretiens menés dans les diverses agences d'emploi convergent pour présenter les salaires comme plus élevés en zone Sud où, de surcroît, les conditions de travail sont réputées meilleures :

« Toutes les *cholitas* préfèrent travailler dans la zone Sud, ça paye plus et les conditions de travail sont meilleures. Le style de vie est plus élevé, elles travaillent dans des maisons qui ont des toilettes, des douches, ici en haut (Buenos Aires, quartier du cimetière) c'est moins fréquent. Il y a plus d'avantages, plus de sécurité, et au bout de trois mois elles ont des primes et des vacances. » (Mario, *comercial* rue Buenos Aires)

Les travailleuses domestiques enquêtées établissent donc une hiérarchie des emplois les plus enviables qui se fonde sur le salaire, les conditions de travail, le quartier de travail et les caractéristiques sociales des employeurs. Les employeurs, quant à eux, manifestent des préférences divergentes, qui participent de diverses logiques. Certaines patronnes valorisent la jeunesse, afin d'avoir des employées malléables (et interchangeable), et préfèrent les très jeunes femmes, souvent mineures, *cholitas de pollera*, venant des campagnes. Embaucher de très jeunes femmes présente un double avantage. Comme il ressort de l'extrait d'entretien qui suit, les employeuses vont pouvoir former les travailleuses domestiques en fonction de leurs attentes :

« Dans le centre, beaucoup de patronnes préfèrent embaucher de très jeunes femmes de quinze ou seize ans, pour leur apprendre à faire les choses à leur manière, leur apprendre à faire le ménage et la cuisine comme il faut, alors que les femmes plus âgées, elles ont déjà leur manière de faire, c'est dur de les faire changer. » (Flora, agence d'emploi, Max Paredes)

Les jeunes paysannes sont perçues comme plus malléables et plus faciles à « éduquer » [Peñaranda, Flores, Arandia, 2006]. Embaucher de très jeunes femmes permet aussi de jouer sur la vulnérabilité et l'inexpérience supposées des jeunes migrantes arrivant en ville. Selon une femme du syndicat Max Paredes :

« Il y a des patrons qui exploitent leurs employées, certaines patronnes préfèrent embaucher des jeunes femmes qui viennent de la campagne, de très jeunes femmes qui ne connaissent pas leurs droits, comme ça ils pourront ne pas leur payer les primes et les payer en dessous du salaire minimum. »

Certains entretiens menés dans les agences d'emploi signalent l'une des pratiques adoptées par les employeurs les moins scrupuleux pour minimiser les coûts de la main-d'œuvre domestique : afin d'éviter de payer les primes en principe dues au bout de trois mois, ils changent d'employée tous les trois mois, renvoyant ou poussant au départ la travailleuse domestique en poste pour en embaucher une

nouvelle. Il est cependant impossible de connaître la fréquence à laquelle ces moyens de contourner la loi sont employés.

D'autres employeuses recherchent au contraire plutôt des employées expérimentées et autonomes qu'elles n'auront pas besoin de former et qui seront immédiatement opérationnelles. Sont surtout concernés les emplois les plus qualifiés et les mieux payés, ceux de cuisinières et de gardes d'enfants. Certaines patronnes, enfin, sont plus exigeantes en matière de formation ; elles demandent des compétences spécifiques et certifiées, si l'on en croit les propos de Virginia, directrice d'une agence de San Miguel, en zone Sud :

« Aujourd'hui, beaucoup de femmes ne veulent plus de nourrice, parce qu'elles préfèrent mettre leurs enfants à la garderie, il y a de plus en plus de garderies. Comme ça, elles confient les enfants à des femmes qui ont étudié, qui ont des compétences en matière de garde d'enfants. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus d'exigence de formation, pour la garde d'enfants surtout. Pour un poste à pourvoir, les employeuses font parfois deux, trois, quatre entretiens avant d'embaucher quelqu'un, le choix est parfois difficile, elles ont besoin d'avoir confiance, il faut que le courant passe entre les deux. »

Ainsi, le métier de travailleuse domestique se différencie de plus en plus, et plusieurs statuts coexistent désormais au sein d'une « catégorisation ordinaire » fondée sur les désignations locales des différents types d'emploi [Vidal, 2009a]. Cette segmentation en fonction du niveau de qualification et du salaire a aussi été observée en Afrique de l'Ouest [Gassama, 2005]. Des « carrières » de domestiques se construisent [Destremeau, Lautier, 2002]. Une exigence croissante de formation et d'expérience de la part d'employeurs de catégories sociales supérieures se fait jour et cette exigence nouvelle rencontre une aspiration, depuis longtemps affirmée, des travailleuses domestiques qui revendiquent depuis des décennies l'accès à l'éducation et à la formation.

Entre exigences des employeurs et aspirations des travailleuses domestiques, les enjeux de la formation professionnelle

Les travailleuses domestiques enquêtées aspirent à une mobilité sociale et professionnelle par le biais des études. L'accès à l'éducation est donc un enjeu majeur, ce qui n'est pas spécifique au cas bolivien ; les travailleuses domestiques liméniennes des années 1980 manifestaient aussi le désir de poursuivre leurs études [Bunster, Chaney, 1985]. Le droit à l'éducation est l'une des revendications fondatrices des syndicats de travailleuses domestiques. On peut interpréter cela comme une revendication de justice sociale qui reflète des inégalités de genre. La scolarisation des filles dans les communautés rurales a longtemps été moins poussée que celles des garçons, comme le rappelle Alicia, une des pionnières du syndicat :

« Avant, il y avait une discrimination très forte envers les filles, même de la part de nos parents : "les fils, d'accord, doivent aller à l'école, mais les filles n'ont pas

besoin d'étudier", voilà ce qu'ils disaient. Maintenant, il y a plus d'égalité et d'équité en matière de genre. »

Le niveau moyen de scolarisation a cependant augmenté depuis la fin du xx^e siècle : d'après le recensement de 2012, 83,5 % des enfants et adolescents de 6 à 19 ans étaient scolarisés. La scolarisation secondaire progresse : 64,7 % des jeunes de 14 à 19 ans étaient scolarisés en 2012, pour seulement 54,5 % en 2001 ; parmi eux, l'écart entre la scolarisation des femmes et celle des hommes s'est fortement réduit, passant de 5,4 % en faveur des hommes en 2001 à 0,9 % en 2012 [INE, 2014].

Le droit à l'éducation que réclament les syndicats concerne plus précisément la formation professionnelle. Ce droit à l'éducation est reconnu dans la loi de 2003, mais il doit être le fruit de négociations entre employeurs et employées. La formation professionnelle est au fondement de l'activité des syndicats : les premiers syndicats de travailleuses domestiques se sont constitués à l'occasion de cours de formation. Lors d'une fête donnée pour célébrer les treize ans du syndicat de la zone Sud, l'une des invitées a narré le geste des syndicats pacéniens et a rappelé les débuts difficiles du syndicat San Pedro, qui a pris forme dans les locaux de la paroisse, prêtés pour que s'y tiennent des ateliers de formation. Lorsque le curé s'est aperçu que les femmes qui participaient à ces ateliers avaient constitué un syndicat, la paroisse leur a fermé ses portes. Aujourd'hui, les syndicats ont progressivement acquis une légitimité et les formations constituent l'une de leurs activités principales : les cotisations versées par les membres servent d'abord à payer les enseignants qui viennent les dispenser. Des ateliers de cuisine, de pâtisserie, de puériculture, de couture, ainsi que des cours d'informatique sont régulièrement organisés. L'importance de ces activités est soulignée par les dirigeantes et les membres des syndicats, comme le revendique Lidia :

« On milite auprès du ministère du Travail pour que nos compétences soient reconnues, pour pouvoir travailler dans des garderies, pour avoir de meilleurs contrats. Pour cela, il faut qu'on se forme, qu'on fasse des études, qu'on passe le baccalauréat... » (Lidia, syndicat Max Paredes, 2013)

Ces formations participent d'une évolution récente du marché du travail domestique : les emplois les mieux payés et les plus spécialisés sont aussi ceux pour lesquels les exigences de formation sont les plus élevées, comme le résume la patronne d'une agence d'emploi de San Miguel, dans la zone Sud :

« Certaines filles ont étudié, elles ont fait des formations en pâtisserie, en cuisine internationale... Les patrons demandent de plus en plus de nouveaux types de cuisines, pas seulement la cuisine nationale, certaines patronnes en ont assez, elles veulent des choses plus légères. Il y a des instituts de formation, à El Alto surtout, qui proposent des formations spécifiques pour les employées de maison, pour qu'elles acquièrent des compétences. Les fins de semaine, il y a des cours exprès pour elles. Moi, je les encourage à faire ces formations, à étudier, à se former, je leur dis : "Si tu veux avoir un meilleur salaire, il faut que tu te formes." Le syndicat aussi fait des ateliers qui leur permettent de se former. Elles sont très demandeuses, elles veulent y aller, elles s'informent et vont à ces cours. » (Veronica, agence d'emploi, San Miguel)

La formation professionnelle des domestiques est donc un marché convoité : outre les formations organisées par les syndicats, on voit aussi se développer des instituts de formation privés dans la ville d'El Alto. Ces instituts proposent des cours du soir et des cours privés le dimanche, jour de repos des travailleuses domestiques. Certaines agences d'emploi organisent également des formations afin d'améliorer le *curriculum vitae* des travailleuses domestiques qui recourent à leurs services. Ces formations sont cependant entachées de soupçons aux yeux des travailleuses domestiques syndiquées, dans la mesure où elles peuvent être imposées aux femmes qui s'adressent aux agences d'emploi, surtout lorsqu'elles sont inexpérimentées et peu en position de refuser. Ces formations sont vues à la fois comme un moyen utilisé par les agences pour accroître leurs revenus et comme une forme de discrimination à l'égard des jeunes migrantes rurales, comme le résume cet extrait :

« Elles nous imposent des formations, et pour cela elles nous prennent de l'argent, elles disent "tu ne sais rien faire, tu ne sais pas lire, tu es ignorante, il faut te former", et elles nous font payer. Elles font payer plus les *cholitas*, les femmes de *pollera*. » (Berta, 45 ans, syndicat Max Paredes, 2013)

Au-delà de la formation professionnelle, certains cours de droit, d'économie ou de tourisme dispensés dans les instituts de formation d'El Alto participent explicitement d'une volonté d'ascension sociale passant par l'éducation. L'objectif est alors d'avoir accès à un métier plus valorisé et de sortir de la condition de domestique [Blanchard, 2014]. Ces aspirations semblent rarement se concrétiser, car il est souvent difficile pour les travailleuses domestiques d'arriver à un accord avec leurs employeurs leur permettant de suivre régulièrement les cours. Même lorsque les travailleuses domestiques commencent des formations, de nombreux obstacles sont susceptibles d'interrompre leur participation aux cours et de les empêcher de compléter leur formation, qu'il s'agisse d'un changement d'emploi ou d'une grossesse [Bunster, Chaney, 1985]. La formation ne permet pas toujours et même rarement l'accès à une mobilité sociale et professionnelle [Vidal, 2009b] : on peut alors se demander dans quelle mesure ce développement d'instituts de formations spécifiquement destinées aux citadins des classes populaires est susceptible d'accroître la mobilité sociale.

Quelle place pour les jeunes dans un marché du travail domestique segmenté et professionnalisé ?

Les conditions de travail des domestiques de la ville de La Paz connaissent un triple processus d'évolution. Une diversification tout d'abord, qui reflète les mutations d'une société urbaine marquée par la montée en puissance d'une classe moyenne marchande et la diversification des exigences des employeurs. Une professionnalisation ensuite, qui découle des transformations du marché du travail, mais aussi de l'investissement croissant dans l'éducation et la formation au niveau national. Et enfin une montée en âge des domestiques, qui construisent de

véritables carrières et peuvent être amenées à exercer cette profession pendant plusieurs décennies.

Ces évolutions traduisent l'ambiguïté du statut de domestique. Alors qu'il a constitué et constitue encore, pour beaucoup de jeunes femmes, une étape transitoire, un apprentissage juvénile facilitant la migration des jeunes paysannes qui arrivent en ville, il est aussi susceptible de se transformer pour certaines femmes en un métier mobilisant des compétences professionnelles, permettant l'acquisition de références et reposant sur la formation. Mais si le métier de domestique se transforme, il ne se transmet pas. L'un des leitmotifs des travailleuses domestiques enquêtées est la priorité qu'elles accordent à l'éducation de leurs enfants et tout particulièrement de leurs filles : cette éducation doit leur permettre d'avoir plus tard un « bon » métier et de ne pas avoir à travailler comme domestiques.

Le marché du travail domestique s'est constitué dans un contexte de croissance urbaine. Or la croissance urbaine a ralenti depuis le début des années 2000 : la Bolivie comptait 67 % de citadins en 2012. Le réservoir de main-d'œuvre féminine qu'ont constitué les campagnes va tendre à se réduire. L'enjeu est donc de faire de l'emploi domestique un secteur potentiellement attractif pour les classes populaires citadines en expansion. La spécialisation et la professionnalisation sont dans ce contexte des conditions indispensables pour que les jeunes citadines soient susceptibles de s'inscrire sur le marché du travail domestique, qui incarne pour leurs aînées les rapports de domination de sexe, de race et de classe subis par les femmes indiennes. L'enjeu de la redéfinition de la place des travailleuses domestiques dans la société est par conséquent aussi politique, et prend racine dans la question indienne [Stefanoni, 2010] : Evo Morales, en nommant ministre de la Justice l'ancienne dirigeante du syndicat des travailleuses domestiques Casimira Rodriguez Romero, en 2006, avait symboliquement – car son ministère n'a duré qu'un an – pris acte de l'importance de ce secteur.

Bibliographie

- ANDERFUHREN M. [1999], *L'Employée domestique à Recife (Brésil), entre subordination et recherche d'autonomie*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'étude du développement économique et social, université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 854 p.
- ANDERFUHREN M. [2002], « Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) : une logique complexe », in DESTREMEAU B., LAUTIER B. (dir.), « Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Tiers monde*, n° 170, p. 265-285.
- BABY-COLLIN V. [1998], « El Alto de La Paz, cité pauvre d'altitude au cœur de l'Amérique latine », *L'Espace géographique*, vol. 27, n° 2, p. 155-168.
- BASTIA T. [2005], « Child trafficking or teenage migration ? Bolivian migrants in Argentina », *International migration*, vol 43, n° 4, p. 57-89.

- BLANCHARD S. [2005], *Être colla à Santa Cruz. Identités et territoires des migrants andins à Santa Cruz (Bolivie)*, thèse de doctorat en géographie, université Paris I Panthéon – Sorbonne, 458 p.
- BLANCHARD S. [2014], « Migration féminine et “condition domestique”. De l’apprentissage à la professionnalisation, trajectoires de travailleuses domestiques andines à Santa Cruz », in BORGEAUD-GARCIANDIA N., GEORGES I. (dir.), « Travail, femmes et migrations dans les suds », *Revue tiers monde*, n° 217, p. 147-162.
- BRUSLÉ T. [2009], « Les âges de la migration. Cycle de vie, projets et rapports à l’espace des migrants népalais en Inde », in BABY-COLLIN V., CORTES G., FARET L., GUETAT-BERNARD H. (dir.), *Migrants des Suds*, Marseille, IRD, p. 349-365.
- BUNSTER X., CHANEY E.M. [1985], *Sellers and servants : working women in Lima, Peru*, New York, Praeger, 258 p.
- CATTAN N. [2012], « Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité », *L’Information géographique*, vol. 76, p. 57-71.
- CAVAGNOUD R. [2012], *L’Enfance entre école et travail au Pérou. Enquête sur des adolescents à Lima*, Paris, Karthala, 246 p.
- COTTLE P., RUIZ C.B. [1993], « La violenta vida cotidiana », in ALBÓ X., BARRIOS R. (dir.), *Violencias encubiertas en Bolivia. Coca, vida cotidiana y comunicación*, La Paz, Cípcá – Aruwiyiri, p. 81-189.
- DESTREMEAU B., LAUTIER B. [2002], « Introduction », in DESTREMEAU B., LAUTIER B. (dir.), « Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Revue tiers monde*, n° 170, p. 249-264.
- DROUILLEAU F. [2009], « Exode et domesticité à Bogotá », *Travail, genre et sociétés*, n° 22, p. 75-96.
- DURIN S. [2014], « Le visage indien de la domesticité. Domesticité à demeure et ethnicité à Monterrey, Mexique », in BORGEAUD-GARCIANDIA N., GEORGES I. (dir.), « Travail, femmes et migrations dans les suds », *Revue tiers monde*, n° 217, p. 163-179.
- EHRENREICH B., HOSCHCHILD A.R. [2003], *Global woman. Nannies, maids and sex workers in the new economy*, New York, Metropolitan Books, 328 p.
- GASSAMA A. [2005], « Les marchés du travail domestique au Sénégal », *Innovations*, n° 22, p. 171-184.
- GEORGES I. [2008], « L’emploi domestique féminin au croisement de l’espace public et privé (São Paulo, Brésil) », *Autrepart*, n° 47, p. 57-71.
- GILL L. [1994], *Precarious dependencies. Gender, class and domestic service in Bolivia*, New York, Columbia university press, 175 p.
- GUTIERREZ A. [1983], *Se necesita muchacha*, Mexico, Fondo de cultura economica, 398 p.
- HARDY S. [2012], *Atlas de la vulnérabilité de l’agglomération de La Paz*, Montpellier, IRD, 166 p.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA (INE) [2014], « Censo 2012 : Las trabajadoras (es) del hogar en cifras », *Nota de prensa*, 28 mars 2014, La Paz, INE : http://www.ine.gob.bo/pdf/boletin/NP_2014_47.pdf. (page consultée le 24 octobre 2014).
- JACQUEMIN M. [2009], « “Petites nièces” et “petites bonnes” à Abidjan », *Travail, genre et sociétés*, n° 22, p. 53-74.
- JACQUEMIN M. [2012], « *Petites bonnes* » d’Abidjan. *Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L’Harmattan, 216 p.

- LESCLINGAND M. [2011], « Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation ? », *Travail, genre et société*, n° 25, p. 23-40.
- LUDEC N. [2002], « De la campagne à la ville : les employées domestiques à Mexico », *Amérique latine histoire et mémoire. Les cahiers Alhim*, n° 2 [en ligne], mis en ligne le 13 janvier 2006 : <http://alhim.revues.org/index499.html> (page consultée le 24 octobre 2014).
- MARTIN-FUGIER A. [1979], *La Place des bonnes : la domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Grasset, 410 p.
- OSO CASAS L. [2007], « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne », *Hommes et migrations*, n° 1270, p. 82-91.
- PEÑARANDA K., FLORES X., ARANDIA A. [2006], *Se necesita empleada doméstica, de preferencia cholita. Representaciones sociales de la trabajadora del hogar asalariada en Sucre*, La Paz, PIEB, 111 p.
- RIVERA CUSICANQUI S. (dir.) [1996], *Ser mujer indígena, chola o birlocha, en la Bolivia post-colonial de los años 90*, La Paz, Plural, 451 p.
- ROLLINS J. [1990], « Entre femmes : les domestiques et leurs patronnes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, p. 63-77.
- STEFANONI P. [2010], *Que hacer con los indios... Y otros traumas irresueltos de la colonialidad*, La Paz, Plural, 175 p.
- STEPHENSON M. [1999], *Gender and modernity in Andean Bolivia*, Austin, university of Texas Press, 271 p.
- VIDAL D. [2007], *Les Bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 312 p.
- VIDAL D. [2009a], « Une relation ancillaire à l'épreuve du droit », *Travail, genre et sociétés*, n° 22, p. 97-113.
- VIDAL D. [2009b], « L'histoire qu'on raconte, l'histoire qu'on se raconte. Narration de soi et construction identitaire chez les travailleuses domestiques de Rio de Janeiro », *Autrepart*, n° 51, p. 99-115.

Jeunes entrepreneurs et réseaux sociaux : revue de littérature et regard croisé sur les cas malgache et vietnamien

Christophe Jalil Nordman, Julia Vaillant***

La littérature économique s'est récemment penchée sur le rôle des réseaux sociaux dans le marché du travail [Durlauf, Fafchamps, 2005 ; Ioannides, Loury, 2004]. La place qu'occupent ces réseaux est décisive dans les pays du Sud, où l'inefficience des marchés du travail pourrait être causée en grande partie par des imperfections d'information. Ces pays se caractérisent souvent par un défaut d'institutions formelles permettant de transmettre l'information sur les opportunités d'emploi et de marché. Ainsi, l'absence d'institutions formelles renforce l'asymétrie d'information. À Ouagadougou par exemple, 85 % des travailleurs sans emploi n'étaient pas enregistrés à l'office public de l'emploi en 2002, et 45 % d'entre eux avaient déclaré que c'était parce qu'ils ignoraient l'existence d'une telle administration [DIAL, 2007]. En l'absence d'institutions formelles, les relations interpersonnelles peuvent jouer un rôle substantiel dans les trajectoires des entrepreneurs s'engageant dans une nouvelle activité. Or, dans les pays du Sud, l'emploi salarié est plutôt l'exception que la norme, l'auto-emploi occupant bien souvent plus de 70 % du total des emplois dans les pays les plus pauvres [Margolis, 2014 ; Dimova, Nordman, 2014].

D'un point de vue théorique, les réseaux sociaux¹ sont connus pour le rôle crucial qu'ils jouent dans la compréhension de la dynamique du marché du travail, en particulier la dépendance temporelle dans les statuts d'emploi et la persistance du chômage [Calvo-Armengol, Jackson, 2004, 2007 ; Bramoullé, Saint-Paul, 2010]. Les données montrent que les individus utilisent fréquemment leurs amis, parents et autres connaissances dans leur recherche d'un emploi salarié ou pour

* IRD, UMR DIAL (IRD et université Paris Dauphine).

** Gender Innovation Lab (GIL), The World Bank et UMR DIAL (IRD et université Paris Dauphine).

1. Par réseau social, nous entendons une structure sociale faite de nœuds (qui sont généralement des individus) liés par un ou plusieurs types spécifiques d'interdépendance, comme la parenté, l'amitié, les valeurs, les croyances, les conflits ou le commerce. Cette dénomination se distingue de celle de « cercle social » qui appelle l'existence d'une conscience collective, de frontières, d'un nom, d'une culture et de normes [Degenne, Forsé, 2004], dont le « réseau social » ne serait pas nécessairement pourvu.

accéder à des postes convoités. Il existe un large consensus dans la littérature sur les avantages de ces réseaux : ils réduisent les coûts de transaction, facilitent l'accès à l'information, aident à surmonter les dilemmes de l'action collective, génèrent des externalités d'apprentissage et fournissent des mécanismes d'assurance informelle. Pour les travailleurs indépendants, il a aussi été montré que les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour réduire les incertitudes relatives aux opportunités de marché et aux nouvelles technologies, à la fiabilité de leurs partenaires commerciaux ou à la productivité de leurs employés potentiels, mais également pour renforcer les mécanismes informels de crédit et d'assurance [Hoang, Antoncic, 2003].

Les possibles effets négatifs des réseaux sociaux, ceux des liens familiaux et de parenté, sont moins bien connus, notamment lorsqu'ils concernent l'entrepreneuriat. Après avoir été fréquemment mentionnée dans la littérature anthropologique (voir notamment Barth [1967]), puis mise en exergue en sociologie économique, où les effets négatifs des réseaux sont considérés comme le revers de l'existence de liens forts entre individus [Granovetter, 1973]², l'hypothèse selon laquelle les liens familiaux et de parenté ont des effets défavorables sur l'entrepreneuriat n'a été que récemment abordée par les économistes [Platteau, 2000 ; Hoff, Sen, 2006 ; Luke, Munshi, 2006 ; Grimm, Hartwig, Lay, 2013]. Si ces auteurs reconnaissent que les liens familiaux et de parenté peuvent être moteurs dans la mise en place de contrats d'assistance mutuelle dans un contexte d'imperfections de marché, ils considèrent que ces liens peuvent aussi devenir des obstacles importants au développement des jeunes entreprises : les entrepreneurs qui connaissent un succès économique sont souvent confrontés à des obligations de partager les fruits de leurs activités avec des parents moins fortunés, sous la forme de transferts de fonds, d'aide à la recherche et à l'obtention d'emploi, ou d'hébergement en ville. L'hypothèse est alors que la nécessité de satisfaire de telles demandes peut avoir des effets désincitatifs sur le développement de ces activités économiques.

Le cas de Madagascar est intéressant à cet égard. Dans ce pays, les réseaux de solidarité occupent une place centrale. Le système de solidarité qui prévaut s'appelle *fihavanana*. Ce mot, qui englobe plusieurs dimensions, suggère une obligation morale de considérer les autres comme ses parents, et se traduit par des gestes bienveillants et fraternels, du respect mutuel et de la cordialité, une recherche du consensus et de la solidarité, particulièrement en cas de problème. Les *famangiana*, ou visites de solidarité, pour reconforter ou féliciter, le cas échéant, sont une composante essentielle du *fihavanana* et comportent souvent des dons monétaires [Razafindratsima, 2005 ; Wachsberger, 2009 ; Kneitz, 2014]. Le rôle central du *fihavanana* dans la culture malgache rend l'étude de l'impact des normes de partage et de redistribution particulièrement pertinente dans ce contexte.

2. Granovetter définit la force des liens par une « combination of the amount of time, the emotional intensity, the intimacy (mutual confiding), and the reciprocal services which characterize the tie » [1973, p. 1361].

Le cas du Vietnam revêt aussi un intérêt particulier. Dans les dernières décennies, le pays a connu des changements sociaux, économiques et politiques spectaculaires. La croissance économique impressionnante de la dernière décennie a notamment entraîné une diminution remarquable de la pauvreté, une mutation importante de la structure du marché du travail, mais aussi une forte augmentation des inégalités à mesure que la libéralisation économique et l'intégration au commerce mondial se sont développées. Les réformes engagées depuis le *Doi moi* (processus consistant à s'éloigner d'une planification centrale vers une économie de marché) ont visé à permettre à l'esprit d'entreprise de prospérer, mais aucune politique spécifique n'a été conçue pour aider le secteur domestique privé, notamment le secteur des microentreprises des ménages, secteur très dynamique qui devient rapidement le premier employeur du pays [Oudin, 1999 ; Cling *et al.*, 2010]. Dans cette économie anciennement planifiée, le secteur bancaire est encore peu développé dans les années 1990, et les prêts sont rares. Par conséquent, les entreprises familiales informelles ont probablement eu tendance à autofinancer l'essentiel du capital accumulé. En outre, aujourd'hui, la croissance rapide du salariat et l'expansion du secteur formel n'empêchent pas le secteur informel, associé à de mauvaises conditions de travail, de rester particulièrement dynamique et d'occuper une part encore très importante des emplois.

Dans cet article, nous mobilisons une sélection de publications économiques et sociologiques récentes qui lient les réseaux sociaux aux performances des petites entreprises aux Suds, en mettant l'accent sur les jeunes, entrepreneurs particulièrement vulnérables qui mobiliseraient davantage leur réseau social – le réseau familial en particulier, et qui souffriraient donc aussi davantage de ses insuffisances et possibles méfaits. Cet article revêt d'abord la forme d'une revue de la littérature récente, puis y apporte des éléments empiriques issus de nos propres analyses. Nous illustrons ainsi nos propos en ayant recours à des données collectées auprès de petites entreprises dans les deux pays, Madagascar et le Vietnam. La réunion de ces deux cas d'étude présente l'intérêt de montrer qu'au-delà des différences culturelles et de niveau de développement économique de Madagascar et du Vietnam, les cas présentent des similarités sur les questions abordées.

Dans ces deux pays, le manque d'accès aux sources formelles de crédit a des répercussions sur les pratiques d'emploi. L'absence d'un marché formel des capitaux au début des années 2000 – période durant laquelle furent menées les enquêtes utilisées pour cet article – a renforcé le développement du secteur privé par la prolifération de nouvelles petites entreprises, plutôt que par la croissance d'entreprises existantes [Cling *et al.*, 2010 ; Vaillant *et al.*, 2011]. À Madagascar, cela a conduit à une augmentation continue du travail indépendant au sein de la population active. Toutefois, en l'absence de capital provenant de sources externes, peu de jeunes gens ont les ressources nécessaires à l'établissement de leur propre entreprise et ils doivent alors souvent faire appel à leur réseau de parents pour trouver un emploi. Il y a déjà vingt ans, Per Ronnås [1992] notait que les recommandations par des amis, des parents ou par d'autres contacts personnels demeuraient de loin le moyen le plus répandu pour recruter de nouveaux travailleurs au

Vietnam, à la fois dans les zones urbaines et rurales. Des travaux plus récents montrent que cette pratique d'embauche serait encore développée aujourd'hui à Madagascar et au Vietnam [Henaff, Martin, 2003 ; Cling *et al.*, 2010 ; Vaillant *et al.*, 2011]. Les microentreprises familiales qui prolifèrent à Madagascar et au Vietnam emploient une main-d'œuvre rémunérée ou non, issue de la famille élargie. Les caractéristiques du réseau social interviennent dès lors dans la réussite de l'activité économique du ménage. On peut se demander si, avec le travail familial, un entrepreneur est désavantagé en raison de la plus faible productivité de ce travail, ou avantagé par le fait que les travailleurs familiaux partagent les bénéfices du travail. Cette dimension de l'effet des réseaux sociaux sur la réussite de l'entrepreneuriat est explorée dans cette contribution.

La suite de l'article est structurée de la façon suivante. La première section présente une brève sélection d'une littérature économique et sociologique récente rendant compte des aspects favorables des réseaux sociaux à la réussite de l'entrepreneuriat, le « côté clair » des réseaux. À l'opposé, le « côté obscur » de la force des liens familiaux et de parenté est décrit succinctement dans une deuxième section, mettant en lumière les mécanismes à travers lesquels une norme redistributive peut nuire à l'allocation des ressources au sein d'une petite entreprise familiale. La troisième section examine la question de l'utilisation et des effets du travail familial sur la performance du petit entrepreneuriat, en présentant des analyses inédites à partir des cas malgache et vietnamien, avant la conclusion.

Du côté clair des réseaux sociaux...

L'insuffisance des incitations et des politiques de soutien au secteur privé domestique caractérisent de nombreux pays en développement. Dans ce contexte, devant se débrouiller avec un soutien institutionnel faible, les petits entrepreneurs doivent souvent compter sur leurs réseaux sociaux pour accéder au capital physique, à l'information sur les opportunités de marché, à l'innovation, aux fournisseurs et aux clients. La littérature économique reconnaît largement que la performance des petites et très petites entreprises, et surtout celle des entreprises familiales du secteur informel, dépend fortement de la présence d'un réseau social efficace autour de l'entrepreneur.

Des réseaux sociaux forts et denses peuvent encourager l'innovation en permettant aux entrepreneurs bien dotés de réagir rapidement à de nouvelles circonstances de marché, et d'avoir des idées plus performantes et plus créatives. Ils pourront ainsi augmenter l'intensité des facteurs de production et leurs rendements. Dans un contexte africain, à l'aide d'une enquête menée en 2009 à Ouagadougou auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 ménages, Nordman et Pasquier-Doumer [2015] distinguent les divers déterminants des transitions du chômage vers l'emploi et des changements de statuts dans l'emploi au cours du temps, en particulier de et vers l'entrepreneuriat. Les auteurs montrent que ces liens forts que sont les liens de parenté facilitent les transitions du salariat vers le

travail indépendant. Ils jouent un rôle décisif pour les travailleurs indépendants à toutes les étapes de leur carrière, au démarrage d'une activité, mais aussi plus tard. L'hypothèse des auteurs est que ces liens forts pourraient aider les travailleurs indépendants à gérer les incertitudes ou à investir dans une petite entreprise, mais, comme ils s'accompagnent souvent d'homophilie, ils ne semblent pas aider à sortir d'un statut professionnel précaire.

Avec des données sur des entreprises ghanéennes, Barr [2002] étaye l'hypothèse selon laquelle les entrepreneurs dont les entreprises sont plus grandes tendent à entretenir des réseaux d'innovation larges, diversifiés, peu homogènes et à même de fournir un accès à l'information sur la technologie et les marchés. Elle montre que les chefs de plus petites entreprises, au contraire, entretiennent au Ghana des réseaux de solidarité plus petits, relativement homogènes, cohésifs et plus à même de réduire les asymétries d'information et de promouvoir des mécanismes informels de crédit et d'assurance. En utilisant des données collectées à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Berrou et Combarrous [2012] observent que les petites entreprises informelles ne sont pas systématiquement caractérisées par des réseaux petits et homogènes et que les entrepreneurs informels doivent combiner des liens sociaux forts et des liens marchands faibles pour être performants. Ils trouvent que ces deux types de liens ont des effets positifs sur la valeur ajoutée et les revenus et soulignent le rôle des liens de parenté dans l'obtention de ressources au démarrage de l'activité.

En utilisant des données collectées dans sept capitales économiques d'Afrique de l'Ouest lors des Enquêtes 1-2-3, Pasquier-Doumer [2013] montre que les entrepreneurs informels qui ont choisi une activité issue d'une tradition familiale ont un avantage en termes de performance qui s'explique en partie par la transmission d'un capital humain spécifique, des acquis de l'expérience dans la même activité, et d'un capital social qui garantirait une meilleure clientèle et une réputation. À partir des mêmes enquêtes, mais en se concentrant sur les migrants internes, Grimm, Gubert, Koriko, Lay et Nordman [2013] suggèrent que les liens familiaux et de parenté à l'intérieur de la ville augmentent le travail fourni et l'utilisation de capital physique par l'entrepreneur, peut-être parce que les réseaux locaux aident à surmonter les imperfections du marché du travail.

Les réseaux sociaux peuvent aussi réduire les coûts de transaction dans les relations marchandes, avec des sanctions informelles qui peuvent être mises en œuvre pour punir les comportements non coopératifs ou encourager les comportements coopératifs. Au Vietnam, Turner [2009] montre de quelle façon les commerçants des anciens quartiers de Hanoï sont parvenus à rester en place et à contrecarrer les tendances défavorables à leur commerce causées par de nombreux bouleversements durant la guerre, la période socialiste, puis la période de libéralisation du commerce. Turner et Nguyen [2005] offrent une illustration de la façon dont un capital réseau dense parmi la famille proche et les amis aide à la création et au développement d'une entreprise. Digregorio [2006] et Fanchette et Stedman [2009] mettent en lumière les dynamiques des villages de métiers dans les

périphéries de Hanoï. Ces villages sont organisés en grappes spécialisées dans une activité, l'existence de relations sociales fréquentes et de longue durée procurant des garanties aux entrepreneurs. Nguyen et Nordman [2014] utilisent les données de deux vagues du Vietnam Household Living Standard Survey (VHLSS) pour créer un panel de plus de 1 200 entreprises familiales non agricoles formelles et informelles³. Ils étudient l'existence d'effets hétérogènes des réseaux sociaux selon que le ménage gère une activité dans l'économie formelle ou informelle. Ils explorent l'impact des réseaux sociaux sur l'efficacité technique, c'est-à-dire la contrainte exercée par ces réseaux sur la capacité des entrepreneurs à atteindre leur frontière de production en combinant leurs facteurs de production de la meilleure façon possible. Les auteurs soulignent qu'il est important d'assouplir les contraintes financières (sur l'accès au capital) et d'améliorer l'accès au soutien professionnel pour un entrepreneuriat familial performant, à travers par exemple un accès facilité au microcrédit et aux associations de producteurs. Ils confirment que le capital réseau social est plus critique dans l'économie informelle où il pourrait se substituer à un soutien formel dans l'accès aux infrastructures productives et la gestion des facteurs de production.

... et du côté obscur des liens familiaux et de parenté

Si certaines études mettent en avant les avantages que procurent les réseaux sociaux aux entreprises, d'autres, menées par des sociologues et des anthropologues insistent sur les inconvénients de ces réseaux. Dans ses recherches sur les producteurs informels au Nigeria, Meagher [2006] révèle la réticence des entrepreneurs à faire des affaires avec des personnes de leur communauté d'origine en raison de la pression morale qu'ils exerceraient pour obtenir des crédits et pour que leurs créanciers soient compréhensifs en cas de problèmes au moment du remboursement. Whitehouse [2011] décrit un phénomène similaire à Bamako, où un chauffeur de taxi n'accepte pas de courses vers son quartier d'habitation, car il sait qu'une fois arrivé, il sera certainement repéré par un parent qui lui demandera de le conduire quelque part gratuitement.

L'idée selon laquelle les liens familiaux et de parenté ont des effets défavorables est assez ancienne. Elle est fréquemment mentionnée dans la littérature anthropologique, a été soulignée par les théoriciens de la modernisation et a été développée dans les domaines de la sociologie économique et de l'analyse des réseaux sociaux en tant qu'inconvénient des liens forts (*bonding ties*). Plus récemment, cette question a été abordée par quelques économistes (voir par exemple [Platteau, 2000 ; Hoff, Sen, 2006 ; Luke, Munshi, 2006]). Ces auteurs soutiennent que les liens familiaux et de parenté peuvent devenir un obstacle important dans le processus de développement des entreprises. Les membres de la parentèle qui

3. La construction du panel d'entreprises familiales suit la méthode décrite dans Nguyen, Nordman et Roubaud [2013], qui construisent à partir des enquêtes VHLSS un panel de ménages et d'individus couvrant trois années : 2002, 2004 et 2006.

connaissent un succès économique peuvent être confrontés à l'obligation de partager les fruits de leur activité avec des parents moins fortunés, sous la forme de transferts monétaires, d'aide à la recherche d'emploi ou d'hébergement. L'hypothèse est alors que la nécessité de satisfaire ces demandes peut avoir des effets désincitatifs sur le développement des activités économiques dans le secteur moderne. Comme le soulignent Alger et Weibull,

« An individual who lives in a society where he or she is expected to share his or her income with other family members, sometimes even with such relatively distant family members as first or second cousins, may rationally expect to have to transfer so much of her income – if she is more successful than the others in the family – that the motive for making the effort in the first place is diluted. » [2008, p. 180]

Le désengagement d'un tel système de parenté et le refus de se soumettre à ces obligations sont possibles, mais peuvent provoquer des sanctions fortes et des coûts psychologiques élevés.

Peu d'études empiriques ont jusqu'à présent abordé les effets potentiellement négatifs des liens familiaux et de parenté sur les activités entrepreneuriales, surtout en Asie, ce qui explique que nous ne rapportons ici que des études ayant porté sur le continent africain. Duflo, Kremer et Robinson [2011] montrent que des agriculteurs kenyans, apparemment impatients, renoncent à des investissements rentables en engrais, leur impatience prenant sa source dans la difficulté à protéger leur épargne des demandes de consommation de la famille élargie. En Afrique du Sud, Di Falco et Bulte [2011] montrent que plus la taille de la parentèle est grande, plus la part des biens indivisibles dans le budget est élevée. En analysant les comportements d'épargne au Cameroun, Baland, Guirkinger et Mali [2011] observent que certains contractent des crédits alors même qu'ils n'ont pas de contraintes de liquidités, simplement pour signaler qu'ils ne seraient pas en mesure de fournir une assistance financière à leur entourage. Sur la base d'un échantillon d'entrepreneurs informels au Burkina Faso, Berrou et Combarnous [2012] trouvent que les liens familiaux et de parenté ne représentent qu'un quart de l'ensemble des liens sur lesquels les entrepreneurs s'appuient. Les entrepreneurs les plus éduqués comptent plutôt sur les liens faibles, ce qui suggère leur plus grande capacité à s'extraire des contraintes sociales existantes. En Afrique de l'Ouest et en se concentrant sur les migrants internes, Grimm *et al.* obtiennent des résultats qui corroborent l'hypothèse de redistribution forcée [2013]. Ils observent en effet que plus les liens avec le lieu de naissance du migrant – mesurés par la distance au village d'origine – sont forts, plus l'utilisation des facteurs de production est faible. Finalement, Grimm, Hartwig et Lay [2013] présentent un modèle théorique sur l'arbitrage entre partage et investissement qu'ils testent sur des données collectées auprès de tailleurs de Ouagadougou. Leurs résultats empiriques accréditent l'idée selon laquelle il y a deux schémas comportementaux : les entrepreneurs qui suivent un « régime d'assurance » et se conforment aux normes de partage sont assurés, mais réduisent le niveau d'investissement dans l'entreprise, alors que les entrepreneurs dans un « régime de croissance » ne sont pas assurés, mais prennent des décisions d'investissements sans distorsions. Le choix du régime dépend de la pression à la redistribution, de la propension à prendre des risques et du retour sur investissement.

Les jeunes entrepreneurs et l'utilisation du travail familial

Comme le montre l'analyse de la littérature, le lien entre réseaux sociaux et réussite entrepreneuriale passe souvent par la famille proche et élargie. Ce lien est largement tributaire de la place occupée par le travail familial dans la micro-entreprise. Ainsi, la question de l'utilisation de la main-d'œuvre familiale s'insère bien dans une problématique exprimée en termes de réseaux sociaux. Dans cette section, après une brève discussion de la littérature associée à l'utilisation du travail familial, nous apportons des illustrations inédites de l'effet de ce type de travail sur la performance entrepreneuriale à l'aide de données d'enquêtes réalisées à Madagascar et au Vietnam, en mettant l'accent sur les jeunes entrepreneurs.

De la littérature...

Les petites et très petites entreprises à travers le monde emploient essentiellement de la main-d'œuvre issue de la famille élargie, payée ou non. En plus du manque d'intermédiaires sur le marché du travail capables de relayer efficacement l'information sur les emplois, ces formes de travail, qui font souvent appel à une main-d'œuvre jeune, peuvent s'expliquer par le fait que les entrepreneurs pensent que le travail familial est plus fiable et offre une flexibilité – conditions de rémunération, de couverture sociale et horaires de travail – qu'il est difficile de trouver chez les salariés. Le travail familial peut aussi exister simplement parce que les membres de la famille élargie s'attendent à avoir un emploi dans une petite entreprise familiale, soit parce que les normes égalitaires l'exigent (voir section précédente), soit parce que la famille a aidé au démarrage de l'activité et souhaite être récompensée pour l'effort fourni, une fois que l'entreprise fonctionne.

Les travaux qui examinent spécifiquement l'effet de l'emploi du travail familial sur le succès entrepreneurial sont peu nombreux, en particulier dans les pays en développement, où le travail familial est pourtant plus répandu. Quelques articles explorent la nature et l'effet du travail familial *versus* travail salarié sur la performance des entreprises. Cependant, cette littérature se concentre sur les entreprises agricoles, plus rarement sur les entreprises non agricoles [Johnston, Leroux, 2007]. *A priori*, on peut penser que le travail familial et le travail salarié jouent sur la performance des entreprises de façon différenciée, parce que leur composition varie en termes de sexe, d'âge et de compétences. La part des enfants est par exemple plus grande dans le travail familial que dans le travail salarié, ce qui ferait baisser la productivité du travail familial par rapport à celle du travail salarié [Deolalikar, Vijverberg, 1987]. Pour les commerçants agricoles de Madagascar, Fafchamps et Minten [2002] suggèrent que les membres de la famille travaillent moins dur que les travailleurs embauchés, ce qui pourrait s'expliquer par une pression familiale à la redistribution d'emplois conduisant à un nombre de travailleurs déconnecté de la quantité de travail nécessaire à la production.

Des arguments théoriques peuvent cependant être mis en avant pour contredire l'hypothèse courante selon laquelle le travail salarié est nécessairement plus

productif que le travail familial. L'aléa moral et les coûts de surveillance associés sont des mécanismes qui peuvent expliquer une productivité du travail familial potentiellement supérieure à celle du travail salarié. Johnston et Leroux [2007] signalent que pour les agriculteurs, la main-d'œuvre familiale peut être plus productive que la main-d'œuvre salariée, car elle est supposée avoir des incitations plus fortes et être par conséquent moins tentée de se dérober à sa responsabilité au travail. Cette incitation supérieure trouve sa source dans le fait que les travailleurs familiaux vont partager le revenu généré par l'exploitation en tant qu'ayants droit au profit. Il peut donc exister des incitations communes aux entrepreneurs et aux travailleurs membres du ménage qui réduisent le besoin de supervision supplémentaire.

La composition des tâches accomplies peut aussi être prise en compte dans l'analyse. Lorsque les travailleurs familiaux prennent en charge des tâches de gestion et de supervision (celles du chef du ménage), leur travail peut avoir un effet plus important sur la production que celui des travailleurs salariés qui n'accomplissent que des tâches manuelles. La réalisation de ces tâches de gestion et de supervision par des membres de la famille pourrait réduire la substituabilité entre le travail familial et le travail salarié, une hypothèse testée et confirmée par Nguyen et Nordman [2014] avec des données vietnamiennes et par Nordman et Vaillant [2014a] dans le cas des femmes entrepreneures à Madagascar.

... à l'utilisation du travail familial dans les entreprises dirigées par des jeunes à Madagascar et au Vietnam

Dans cette partie, nous présentons des estimations de l'effet de différentes formes de travail sur la performance de microentreprises malgaches et vietnamiennes. L'estimation est réalisée à l'aide de fonctions de production de type Cobb-Douglas avec, comme variable dépendante, la valeur ajoutée annuelle de l'entreprise⁴. Nous présentons et discutons les résultats alternativement pour les deux pays.

Pour Madagascar, nous recourons aux données des Enquêtes 1-2-3 collectées auprès de coupes transversales répétées et représentatives d'entrepreneurs informels entre 1995 et 2004 à Antananarivo [Rakotomanana, Ramilison, Roubaud, 2003 ; Razafindrakoto, Roubaud, Torelli, 2009]. Nous mobilisons essentiellement les données de la Phase 2, qui contiennent des informations sur les caractéristiques de 1 000 unités de production informelles (UPI) identifiées dans la Phase 1 chaque année, telles que le nombre de travailleurs et leurs caractéristiques (y compris celles des aides familiaux), les investissements, les dépenses d'intrants intermédiaires, les frais et impôts, les ventes et les profits. La Phase 2 a été conduite tous les trois ans depuis 1995. Ainsi, nous travaillons sur un échantillon représentatif d'environ 4 000 UPI enquêtées en 1995, 1998, 2001 ou 2004.

4. Une discussion sur l'intérêt d'utiliser cet indicateur (plutôt que le chiffre d'affaires) et son calcul se trouve dans Nordman et Vaillant [2014a] et Nguyen et Nordman [2014].

Tableau 1 – Caractéristiques moyennes des unités de production informelles à Antananarivo, de leur chef et de leur ménage, par âge de l'entrepreneur, 1995, 1998, 2001 et 2004

	Entrepreneurs de 15-24 ans	Entrepreneurs de 25 ans et plus	Différence	Total
Unités de production informelles				
Valeur ajoutée (log 1 000 MGF)	5,0	5,4	***	5,3
Taille de l'UPI (nombre de travailleurs)	1,3	1,5	***	1,5
UPI individuelle	0,8	0,7	***	0,7
Capital (1 000 MGF)	1 152,5	2 834,5	***	2 642,2
Travail (heures mensuelles)				
Entrepreneur	153,2	176,4	***	173,7
Familial	37,5	57,4	***	55,2
Salarié	10,0	28,1	***	26,1
Travail familial (part du travail total)	0,08	0,12	***	0,11
À domicile	0,22	0,28	**	0,27
Secteur d'activité				
Alimentation	0,022	0,026	n.s.	0,025
Textile et habillement	0,114	0,168	***	0,162
Autres industries	0,077	0,083	n.s.	0,082
Construction	0,072	0,069	n.s.	0,069
Commerce de biens primaires	0,185	0,187	n.s.	0,187
Commerce de biens manufacturés	0,175	0,165	n.s.	0,166
Services	0,298	0,208	***	0,219
Restauration	0,028	0,041	**	0,040
Transport	0,029	0,053	***	0,050
Entrepreneur				
Âge	0,22	0,41	***	0,39
Femme	0,48	0,51	n.s.	0,50
Éducation (achevée)				
Primaire	0,42	0,32	***	0,34
Collège	0,13	0,22	***	0,21

Tableau 1 – Caractéristiques moyennes des unités de production informelles à Antananarivo, de leur chef et de leur ménage, par âge de l'entrepreneur, 1995, 1998, 2001 et 2004 (suite)

	Entrepreneurs de 15-24 ans	Entrepreneurs de 25 ans et plus	Différence	Total
Lycée	0,05	0,14	***	0,13
Expérience (années)	2,60	10,7	***	9,80
Marié	0,39	0,80	***	0,75
Tâches domestiques (heures hebdomadaires)	9,20	8,70	n.s.	8,70
Ménage				
Un membre dans le secteur public	0,09	0,10	n.s.	0,10
Un membre dans le secteur privé formel	0,34	0,27	*	0,28
Ratio de dépendance	0,97	1,35	***	1,31
Observations	412	3 457		3 869

Source : Enquêtes 1-2-3, Phase 2, 1995-2004, INSTAT/DIAL/MADIO ; calculs des auteurs.

Notes : La troisième colonne indique la significativité de la différence entre les deux catégories. Une étoile (respectivement deux et trois étoiles) indique(nt) que la différence est significative avec $p < 0,1$ (respectivement 0,05 et 0,01). Les moyennes tiennent compte des poids d'échantillonnage.

La valeur ajoutée de chaque entreprise est définie comme la différence entre les ventes et les consommations intermédiaires. Elle inclut les revenus du capital, tous les revenus du travail et le profit entrepreneurial. Les statistiques descriptives du tableau 1 montrent qu'à Madagascar, la valeur ajoutée générée par les entreprises dirigées par des entrepreneurs de moins de 25 ans (tranche 15-24) est plus faible que celle des entreprises dirigées par des entrepreneurs plus âgés. Les UPI des jeunes opèrent avec beaucoup moins de capital physique que les UPI de leurs aînés : le stock de capital des premiers représente en moyenne moins de la moitié de celui des seconds (40 %). Le nombre d'heures travaillées est également moins élevé dans les UPI jeunes, quel que soit le type de travailleurs considéré. Les entreprises dirigées par des jeunes sont plus petites et plus souvent gérées par l'entrepreneur seul. L'activité des UPI des jeunes est moins souvent effectuée au sein du ménage que celle des UPI gérées par des entrepreneurs plus âgés, avec moins d'un quart des jeunes entrepreneurs exerçant dans leur lieu d'habitation (22 contre 28 %). La distribution des entreprises selon leur secteur d'activité est davantage concentrée pour les UPI des jeunes dans le secteur des services (30 %). Les jeunes entrepreneurs sont plutôt moins éduqués. Ils ne passent pas plus ou moins de temps aux tâches domestiques que leurs homologues plus âgés, ce qui s'explique aussi par la proportion de femmes qui est pratiquement identique entre

les deux échantillons. Finalement, les jeunes entrepreneurs appartiennent plus fréquemment à des ménages dans lesquels il y a au moins un membre travaillant dans le secteur privé formel. De plus, le ratio de dépendance de leur ménage est significativement plus faible (ratio des inactifs sur les actifs), ce qui semble logique pour les jeunes entrepreneurs qui n'ont peut-être pas encore d'enfants.

Le tableau 2 résume les résultats de l'estimation de la fonction de production des entrepreneurs malgaches. L'estimation sur l'échantillon complet (colonne 1) montre que le travail et le capital physique sont positivement et significativement corrélés à la valeur ajoutée. Une segmentation du facteur travail en trois composantes (entrepreneur, famille, travailleur recruté) révèle que c'est le travail de l'entrepreneur qui a le plus grand rendement, suivi du travail recruté et du travail familial. La segmentation de l'échantillon par âge révèle des résultats originaux. La productivité du travail du jeune entrepreneur s'établit en moyenne à 33 %, tandis qu'elle s'élève à 38 % pour les entrepreneurs plus âgés. Le rendement du travail familial est en revanche sensiblement plus élevé pour les jeunes que pour les entrepreneurs plus expérimentés (30 contre 25 %). Cela pourrait indiquer que cette composante du travail est davantage valorisée dans les jeunes entreprises, là où la substituabilité avec le travail du chef est probablement plus grande. En fait, à mesure que l'entrepreneur gagne en expérience, la productivité relative du travail familial par rapport à celui du chef baisse nettement, le rapport de productivités passant de 0,9 à 0,6. Autrement dit, la différence de rendements entre les deux formes de travail est importante pour les plus de 25 ans : plus de 10 points de pourcentage, significative au seuil de 5 % (voir les tests de différence en bas du tableau 2). Les heures du travail salarié ne semblent pas avoir un impact significatif sur la valeur ajoutée dans le cas des jeunes, tandis que c'est le cas pour les entrepreneurs âgés de plus de 25 ans (31 %). Cela semble logique si l'on observe la proportion moyenne des heures de travail salarié dans le total mensuel des heures de travail utilisées par l'entreprise, cette proportion étant double chez les entrepreneurs plus âgés (10 contre 5 % ; voir tableau 1).

Ce sont des résultats intéressants, car ils font écho à la relative rareté de cette question dans la littérature scientifique, qui, comme nous l'avons souligné, s'est intéressée essentiellement aux entreprises agricoles. En résumé, dans le cas malgache, même si le travail familial montre en général une plus faible productivité que les autres formes de travail, la différence reste faible et non significative aux seuils habituels dans le cas des jeunes entrepreneurs, tandis qu'elle devient significative quand l'entrepreneur est plus expérimenté. Il n'est ainsi pas clair si, avec du travail familial, un entrepreneur est désavantagé au début de sa carrière en raison de la plus faible productivité de ce travail, ou avantagé par le fait que les travailleurs familiaux peuvent partager les bénéfices de l'entreprise et aussi assurer une certaine substituabilité aux tâches du chef.

Tableau 2 – Fonction de production des entrepreneurs informels à Antananarivo
(variable dépendante : Log de la valeur ajoutée annuelle)

	Tous	15-24 ans	25 ans et plus
L'entrepreneur est une femme	- 0,332*** (0,060)	- 0,118 (0,164)	- 0,350*** (0,045)
Capital physique	0,128*** (0,010)	0,124*** (0,037)	0,126*** (0,013)
Travail de l'entrepreneur	0,380*** (0,028)	0,331*** (0,076)	0,382*** (0,035)
Travail familial	0,261*** (0,055)	0,297* (0,175)	0,254*** (0,040)
Travail salarié	0,295*** (0,058)	0,110 (0,154)	0,313*** (0,060)
Âge de l'entrepreneur	4,019*** (1,412)	18,513* (9,559)	1,996* (1,092)
Âge de l'entrepreneur ²	- 0,056*** (0,017)	- 0,267* (0,147)	- 0,035*** (0,013)
Primaire	0,149**** (0,060)	0,185 (0,129)	0,131** (0,054)
Collège	0,218*** (0,075)	0,123 (0,304)	0,212*** (0,056)
Lycée	0,456*** (0,108)	0,291 (0,413)	0,456*** (0,078)
Expérience (années)	0,003 (0,002)	0,023 (0,023)	0,003 (0,002)
Marié	0,096 (0,060)	- 0,145 (0,258)	0,073 (0,042)
Autres variables explicatives incluses : branche d'activité, année, âge de l'entreprise			
Test d'égalité des coefficients		0,872	0,029
Travail chef = travail familial (p-value)			
Travail salarié = travail familial (p-value)		0,409	0,430
Observations	3 869	412	3 457

Source : Enquêtes 1-2-3, Phase 2, 1995-2004, INSTAT/DIAL/MADIO ; calculs des auteurs.

Notes : Écarts-types à la moyenne entre parenthèses. Une étoile (respectivement deux et trois étoiles) indique(nt) que le coefficient est significatif avec $p < 0,1$ (respectivement 0,05 et 0,01). Le modèle estimé est celui de Lee (1983), qui corrige le biais de sélection avec un logit multinomial en première étape. Les facteurs de production sont exprimés sous forme logarithmique, les variables de travail étant les heures travaillées mensuelles pour chaque type de travailleur. Les variables d'éducation indiquent si le chef de l'unité de production a achevé le niveau.

Nous apportons à présent le contrepoint en observant le même type de régressions dans le cas du Vietnam. En utilisant un panel de microentreprises familiales non agricoles (MEFNA), Nguyen et Nordman [2014] observent que l'utilisation et la productivité du travail familial dépendent en grande partie du caractère formel ou informel de l'économie dans laquelle l'activité est exercée.

Dans le tableau 3, nous résumons les estimations de la fonction de production des micro-entrepreneurs vietnamiens à l'aide des données nationales de l'enquête VHLSS pour 2004 et 2006⁵. Le panel de deux points des MEFNA comporte des unités de production formelles et informelles⁶. Au lieu d'introduire les heures de travail utilisées dans la production de la MEFNA, qui sont absentes de l'enquête, nous introduisons le nombre de travailleurs rémunérés et le nombre de travailleurs familiaux, aux côtés des heures travaillées par l'entrepreneur⁷. Les estimations incluent des effets fixes des MEFNA qui permettent de prendre en compte l'hétérogénéité inobservée des entreprises supposée constante au cours du temps. Nous nous concentrons sur les effets du facteur travail dans les estimations. Dans les deux secteurs, il apparaît clairement que la productivité du travail salarié est plus élevée que celle des travailleurs dits familiaux. Avec une estimation de type Cobb-Douglas simple, l'écart s'établit à 30 points de pourcentage dans le secteur formel de l'économie (73 contre 42 %), et à plus de 50 points dans le secteur informel (90 contre 32 %). Bien entendu, cet écart paraît trop élevé pour que nous le prenions comme une preuve que le travail familial est beaucoup moins productif que le travail salarié en général. En l'absence de davantage d'informations sur la nature de ces deux types de main-d'œuvre, il renvoie en revanche vers la nature et le contenu en compétences du travail familial. Les femmes non qualifiées et les enfants constituent notamment une proportion plus grande du travail familial que du travail salarié. Le travail familial est ainsi souvent non qualifié, concerne des tâches subalternes, économiquement peu valorisées, et est souvent sensible à la conjoncture. Cela est d'autant plus vrai dans un pays comme le Vietnam, où il existe une forte compression des salaires et où il peut s'avérer plus avantageux pour un jeune d'occuper momentanément un emploi dans l'entreprise familiale, plutôt que de saisir une opportunité salariale dans le secteur formel, là où les salaires sont souvent plus bas que dans certains segments de l'entrepreneuriat informel⁸. Finalement, un résultat nouveau de cette analyse est que l'écart de productivité entre travail familial et salarié est particulièrement large dans les entreprises informelles, là où il est justement le plus utilisé.

5. Des statistiques descriptives de ces entreprises familiales sont reportées et discutées en détail dans Nguyen et Nordman [2014].

6. Voir Nguyen, Nordman et Roubaud [2013] et Nguyen et Nordman [2014] pour des détails sur la constitution du panel de ménages, d'individus, et de microentreprises familiales à partir de l'enquête VHLSS [GSO, 2002, 2004, 2006], et pour les modalités de définition de l'informalité que l'on peut en tirer.

7. Notons que l'inconvénient de cette enquête est qu'elle ne permet pas de déterminer si les travailleurs rémunérés sont de la famille ou non de l'entrepreneur. En croisant les deux sources d'information (module entreprises familiales et module ménage), nous pouvons vérifier que les travailleurs non rémunérés de la MEFNA sont essentiellement issus de son ménage.

8. Voir Nguyen, Nordman, Roubaud [2013] pour une comparaison des rémunérations et de la mobilité des revenus entre ces secteurs, en particulier le long de la distribution des revenus. Ici, nous ne voulons

Tableau 3 – Fonctions de production des entreprises familiales non agricoles (MEFNA) au Vietnam (panel de microentreprises familiales, 2004 et 2006 ; Variable dépendante : Log de la valeur ajoutée annuelle)

	Secteur formel	Secteur informel
Capital initial de la MEFNA	0,022 (0,027)	0,037* (0,019)
Capital des actifs productifs du ménage	0,024 (0,016)	-0,005 (0,010)
Nombre d'heures travaillées par l'entrepreneur	0,128 (0,165)	0,335*** (0,050)
Nombre de travailleurs familiaux	0,421** (0,198)	0,326** (0,155)
Nombre de travailleurs salariés	0,729*** (0,164)	0,915*** (0,158)
Constante	2,014 (6,614)	0,840 (2,363)
Observations	457	1445
R ²	0,553	0,330
Nombre de ménages	319	813

Source : Vietnam Household Living Standard Survey [2004 et 2006] ; Nordman, Nguyen [2014], calcul des auteurs.

Notes : Écarts-types à la moyenne corrigés du cluster au niveau du district, entre parenthèses. Une étoile (respectivement deux et trois étoiles) indique(nt) que le coefficient est significatif avec $p < 0,1$ (respectivement 0,05 et 0,01). Les autres variables explicatives incluses dans les régressions sont : l'âge de l'entrepreneur, son éducation, son expérience, une indicatrice d'un emploi principal vs secondaire, l'âge de l'entreprise, des indicatrices de son niveau de capital (information manquante, zéro capital), le portefeuille d'activité des autres membres du ménage, le ratio de dépendance du ménage, l'année de l'enquête, les branches d'activité de l'entreprise, la région de résidence du ménage. Les facteurs de production sont sous forme logarithmique.

Conclusion

Cet article a proposé une revue de la littérature économique et sociologique récente sur les liens entre réseaux sociaux et performances des petites entreprises aux Suds, en mettant l'accent sur les jeunes, un type d'entrepreneur particulièrement vulnérable. Le lien entre réseaux sociaux et réussite entrepreneuriale passant

pas comparer les rendements du travail de l'entrepreneur avec celui de ses employés, car le premier est mesuré en heures travaillées, et les seconds en unité d'emploi, ce qui ne nous permet pas de les comparer directement. Aussi, une segmentation par âge (15-24 ans et 25 ans et plus) n'est pas statistiquement informative sur cet échantillon, car alors on devrait réduire l'analyse à quelques dizaines d'entrepreneurs pour les plus jeunes dans le secteur informel, et à moins d'une dizaine dans le secteur formel.

souvent par la famille proche et élargie, il était essentiel d'étudier la place occupée par le travail familial dans la microentreprise. À partir des cas de Madagascar et du Vietnam, nous montrons que les travailleurs familiaux sont en général moins productifs que les autres types de travailleurs, notamment l'entrepreneur lui-même et le salarié recruté. Cependant, cette différence de rendement mesurée sur la performance de l'entreprise demeure faible dans le cas des jeunes entrepreneurs, tandis qu'elle se creuserait à mesure que l'entrepreneur gagne en expérience, c'est-à-dire quand il est au-delà de ses 25 ans. La littérature ainsi que nos propres analyses restent indécises sur les interprétations possibles de ce phénomène. Il n'est en effet pas démontré que le travail familial soit un handicap en soi dans une petite unité de production, parce que l'entrepreneur serait désavantagé par la plus faible productivité de ce travail, avérée d'ailleurs seulement pour les entrepreneurs plus expérimentés. D'autres arguments à évoquer seraient l'imparfaite mesurabilité de la productivité totale de ce type de travail, liée aux incitations et à l'effort, en particulier le fait que les travailleurs familiaux peuvent partager le revenu généré par l'exploitation en tant qu'ayants droit au profit (en théorie). Les travailleurs issus de la famille proche ou de la parentèle peuvent également alléger les tâches de l'entrepreneur, prendre en charge ses fonctions de gestionnaire et de superviseur, notamment lorsqu'il s'agit du chef de ménage, ou du conjoint de la femme entrepreneure. Les données malgaches confirmeraient ainsi une diminution de la substituabilité entre travail familial et travail de l'entrepreneur qui irait dans le sens de cette dernière explication si l'on pense que l'expertise de l'entrepreneur grandit au cours du temps, rendant sa substituabilité par le travail familial de plus en plus incertaine. Le cas du Vietnam montre aussi que l'écart de productivité entre travail familial et salarié est particulièrement large dans les entreprises informelles, là où il est justement le plus utilisé, et sans doute aussi le plus flexible en ce qui concerne la diversité des tâches qu'il peut entreprendre. Ainsi, bien que nous ne puissions négliger la possibilité de fortes spécificités et variations des pratiques locales des ménages en ce qui concerne le travail familial en lien avec leurs réseaux, les cas malgache et vietnamien révèlent chacun des différences importantes de rendements de ce travail par rapport au travail recruté sur le marché, notamment dans le secteur informel.

Toutefois, mesurer et expliquer l'existence d'effets des réseaux sociaux sur la performance des petits entrepreneurs n'est pas chose aisée. L'analyste se heurte en effet à des défis méthodologiques qui sont ceux de la mesure des réseaux sociaux et de leur dynamique, mais aussi ceux qui sont propres à la difficulté de mesurer l'effet endogène des interactions sociales sur le comportement et la performance individuels en général.

Bibliographie

- ALGER I., WEIBULL J. [2008], « Family ties, incentives and development : a model of coerced altruism », in BASU K., KANBUR R. (dir.), *Arguments for a better world : essays in honor of Amartya Sen. Volume II : society, institutions, and development*, Oxford University Press, 2008, p. 178-201.
- BALAND J.-M., GUIRKINGER C., MALI C. [2011], « Pretending to be poor : borrowing to escape forced solidarity in Cameroon », *Economic development and cultural change*, vol. 60, n° 1, p. 1-16.
- BARR A.M. [2002], « The functional diversity and spillover effects of social capital », *Journal of African economies*, vol. 11, n° 1, p. 90-113.
- BARTH F. [1967], « On the study of social change », *American anthropologist* (new series), vol. 69, n° 6, p. 661-669.
- BERROU J.P., COMBARNOUS F. [2012], « The personal networks of entrepreneurs in an informal African urban economy : does the “strength of ties” matter ? », *Review of social economy*, vol. 70, n° 1, p. 1-30.
- BRAMOULLÉ Y., SAINT-PAUL G. [2010], « Social networks and labor market transitions », *Labour economics*, vol. 17, p. 188-195.
- CALVÓ-ARMENGOL A., JACKSON M.O. [2004], « The effect of social networks on employment and inequality », *American economic review*, vol. 94, n° 3, p. 426-454.
- CALVÓ-ARMENGOL A., JACKSON M.O. [2007], « Networks in labor markets : wage and employment dynamics and inequality », *Journal of economic theory*, vol. 132, p. 27-46.
- CLING J.-P., NGUYEN T.T.H., NGUYEN H.C., PHAN T.N.T., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2010], *The informal sector in Vietnam : a focus on Hanoi and Ho Chi Minh City. Detailed analysis of the results drawn from the Labour force survey 2007 and the informal sector surveys conducted in Hanoi (2007) and HCMC (2008)*, Hanoi, The Gioi, 190 p.
- DEGENNE A., FORSE M. [2004], *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 296 p.
- DEOLALIKAR A.B., VIJVERBERG W.P.M. [1987], « Test of heterogeneity of family and hired labour in Asian agriculture », *Oxford bulletin of economics and statistics*, vol. 49, n° 33, p. 291-305.
- DI FALCO S., BULTE E. [2011], « A dark side of social capital ? Kinship, consumption, and savings », *Journal of development studies*, vol. 74, n° 8, p. 1128-1151.
- DIAL [2007], « Youth and labour markets in Africa : a critical review of literature », *Document de travail DIAL*, DT 2007/02, Paris, DIAL, 75 p.
- DIGREGORIO M. [2006], *Recovery and re-invention in Vietnamese craft villages : the case of a steel producing village in the red river delta*, s.l., the Ford Foundation, s.p.
- DIMOVA R., NORDMAN C.J. (dir.) [2014], « Introduction : understanding the links between labour and economic development », *European journal of development research*, Special issue, vol. 26, n° 4, p. 387-396.
- DUFLO E., KREMER M., ROBINSON J. [2009], « Nudging farmers to use fertilizer : evidence from Kenya », *American economic review*, vol. 101, n° 6, p. 2350-2390.
- DURLAUF S.N., FAFCHAMPS M. [2005], « Social capital », in AGHION P., DURLAUF S.N. (dir.), *Handbook of economic growth*, vol. 1, North-Holland, Elsevier, p. 1639-1699.
- FAFCHAMPS F., MINTEN B. [2002], « Returns to social network capital among traders », *Oxford economic papers*, vol. 54, n° 2, p. 173-206.

- FANCHETTE S., STEDMAN N., [2009], *Discovering craft villages in Vietnam*, Hanoi and Marseille, The Gioi-IRD, 325 p.
- GRANOVETTER M.S. [1973], « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, vol. 78, p. 1360-1380.
- GRIMM M., GUBERT F., KORIKO O., LAY J., NORDMAN C.J. [2013], « Kinship-ties and entrepreneurship in Western Africa », *Journal of small business and entrepreneurship*, vol. 26, n° 2, p. 125-150.
- GRIMM M., HARTWIG R., LAY J. [2013], « Does forced solidarity hamper investment in small and micro enterprises ? », *IZA discussion paper*, n° 7229, 43 p.
- HENAFF N., MARTIN J.-Y. (dir.) [2003], *Travail, emploi et ressources humaines au Vietnam – 20 ans de Renouveau*, PARIS, IRD-Karthala, 328 p.
- HANSEN H., TORM J. [2013], « The myth of female credit discrimination in African manufacturing », *Journal of development studies*, vol. 50, n° 1, 2014, p. 81-96.
- HOANG H., ANTONCIC B. [2003], « Network-based research in entrepreneurship : a critical review », *Journal of business venturing*, vol. 18, n° 2, p. 165-187.
- HOFF K., SEN A. [2006], « The kin as a poverty trap », in BOWLES S., DURLAUF S.N., ANDHOFF K. (dir.), *Poverty traps*, New York, Princeton university press, p. 99-115.
- IOANNIDES Y.M., LOURY L.D. [2004], « Job information networks, neighborhood effects, and inequality », *Journal of economic literature*, vol. 42, n° 4, p. 1056-1093.
- KNEITZ P. (dir.) [2014], *Fihavanana – La vision d'une société paisible à Madagascar*, Schriften des Zentrums für Interdisziplinäre Regionalstudien, Universitätsverlag Halle-Wittenberg, Hannover, 326 p.
- JOHNSTON D., LEROUX H. [2007], « Leaving the household out of family labour ? The implications for the size-efficiency debate », *The European journal of development research*, vol. 19, n° 3, p. 355-371.
- LUKE N., MUNSHI K. [2006], « New Roles for marriage in urban Africa : kinship networks and the labor market in Kenya », *Review of economics and statistics*, vol. 88, n° 2, p. 264-282.
- MARGOLIS D. [2014], « By choice and by necessity : entrepreneurship and self-employment in the developing world », *European journal of development research*, Special issue, vol. 26, n° 4, p. 419-436.
- MEAGHER K. [2006], « Social capital, social liabilities, and political capital : social networks and informal manufacturing in Nigeria », *African affairs*, vol. 105, n° 421, p. 553-582.
- NGUYEN H.C., NORDMAN C.J. [2014], « Household entrepreneurship and social networks : panel data evidence from Vietnam », *Document de travail DIAL*, DT 2014-19, Paris, DIAL, 40 pages.
- NGUYEN H.C., NORDMAN C.J., ROUBAUD F. [2013], « Who suffers the penalty ? A panel data analysis of earnings gaps in Vietnam », *Journal of development studies*, vol. 49, n° 12, p. 1694-1710.
- NORDMAN C.J., PASQUIER-DOUMER L. [2015], « Transitions in a West African labour market : the role of family networks », *Journal of behavioural and experimental economics*, vol. 54, p. 74-85.
- NORDMAN C.J., VAILLANT J. [2014a], « Inputs, gender roles or sharing norms ? Assessing the gender performance gap among informal entrepreneurs in Madagascar », *IZA Discussion Paper*, n° 8046, Bonn, 45 pages.

- NORDMAN C.J., VAILLANT J. [2014b], « Entrepreneuriat informel et genre à Madagascar : quel rôle jouent les normes de solidarité et les responsabilités domestiques dans les écarts de performances ? », *Mondes en développement*, vol. 2, n° 166, p. 59-72.
- LOUDIN X. [1999], « Le doi moi et l'évolution du travail au Vietnam », *Tiers monde*, vol. 15, n° 158, p. 377-396.
- PASQUIER-DOUMER L. [2013], « Intergenerational transmission of self-employed status in the informal sector : a constrained choice or better income prospects ? Evidence from seven West African countries », *Journal of african economies*, vol. 22, n° 1, p. 73-111.
- PLATTEAU J.-P. [2000], *Institutions, social norms and economic development*, Amsterdam, Harwood academic publishers, 361 pages.
- RAKOTOMANANA F., RAMILISON E., ROUBAUD F. [2003], « The creation of an annual labour force survey in Madagascar. An example for Sub-Saharan Africa », *InterStat*, vol. 27, p. 35-58.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., TORELLI C. [2009], « Measuring the informal sector and informal employment : the experience drawn from 1-2-3 surveys in African Countries », *African statistical journal*, n° 9, p. 88-147.
- RANDRIANJA S., ELLIS S. [2009], *Madagascar : a short history*, The University of Chicago Press, Chicago, 272 pages.
- RAZAFINDRATSIMA N. [2005], *Les Solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar) en 1997 : famangiana (visites), cohabitation, entraide financière et matérielle*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 334 p.
- RONNÅS P. [1992], *Employment generation through private entrepreneurship in Vietnam*, Geneva, International labour organisation (ILO), 163 p.
- TURNER S. [2009], « Hanoi's ancient quarter traders : resilient livelihoods in a rapidly transforming city », *Urban studies*, vol. 46, n° 5-6, p. 1203-1221.
- TURNER S., NGUYEN P.A. [2005], « Young entrepreneurs, social capital and *doi moi* in Hanoi, Vietnam », *Urban studies*, vol. 42, n° 10, p. 1693-1710.
- VAILLANT J., GRIMM M., LAY J., ROUBAUD F. [2014], « Informal sector dynamics in times of fragile growth : the case of Madagascar », *European journal of development research*, n° 26, p. 437-455.
- WACHSBERGER J.M. [2009], *L'Intégration sociale hiérarchisée. L'exemple d'une métropole en développement : Antananarivo*, Thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 403 p.
- WHITEHOUSE B. [2011], « Enterprising strangers : social capital and social liability among African migrant traders », *International journal of social inquiry*, vol. 4, n° 1, p. 93-111.

Les jeunes benskieneurs au Cameroun : entre stratégie de survie et violence de l'État

*Yves Bertrand Djouda Feudjio**

La situation socioéconomique et politique du Cameroun est difficile depuis au moins deux décennies. Après une brève période de croissance soutenue dans les premières années de l'indépendance, le Cameroun a connu une sévère crise économique à partir de 1986 et a subi durement les conséquences des programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui, le secteur primaire se présente encore comme la base du développement économique [INS, 2012, p. 1]. Le pays, qui n'est pas resté autosuffisant (du point de vue des ressources économiques) comme il l'était dans les années 1980, présente selon les estimations officielles un faible taux de croissance oscillant autour de 2-3 % par an [INS, 2011]. Même si les leaders politiques ont initié de multiples programmes de développement dits structurants, ces projets, aujourd'hui en cours, n'ont pas encore de conséquences sur le bien-être des populations. Le Cameroun reste donc un pays pauvre, comme l'attestent plusieurs indicateurs [Kelodjoué, Libité, Jazet, 2012, p. 3]. Selon les Enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM) réalisées respectivement en 2001 et 2007, deux Camerounais sur cinq (40 %) vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Les indicateurs sur l'emploi ont peu varié au cours de la dernière décennie. Les enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel réalisées en 2005 et 2010 respectivement montrent que le taux d'activité de la population de 10 ans et plus, estimé en 2005 à 72 %, est passé à 69 % en 2010 ; 76 % et 70 % de la population active occupée respectivement en 2005 et en 2010 est en situation de sous-emploi, c'est-à-dire de personnes qui travaillent, sans que cela soit un choix de leur part, un nombre d'heures inférieur à la durée hebdomadaire de travail minimale, qui est de 35 heures, ou gagnent moins que le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), qui est de 28 216 francs CFA¹ par mois [INS, 2012, p. 3].

* Cet article prend en compte les aspects importants de deux communications que j'ai présentées en 2008 (Brazzaville-Congo) sur « le foisonnement des motos-taxis » et en 2010 (Abidjan-Côte d'Ivoire) sur les « motos-taxis comme alternative de transport urbain ».

Enseignant sociologue, université de Yaoundé I (Cameroun), stagiaire postdoctoral, université de Montréal (Canada).

1. Environ 43,07 euros, 1 euro = 650 francs CFA.

Après l'admission du pays à l'Initiative pays pauvres et très endettés (PPTe) au début du millénaire et la mise en œuvre d'un ensemble de programmes approuvés par les institutions de Bretton Woods, les leaders politiques, à travers le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), envisagent pour les prochaines décennies (vision 2035) une accélération de la croissance, des créations d'emplois formels et une réduction de la pauvreté. Ils proposent de porter la croissance à 5,5 % en moyenne annuelle au cours de la période 2010-2020, de ramener le sous-emploi de 76 % à moins de 50 % en 2020 et de ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9 % en 2007 à 28,7 % en 2020 [INS, 2012, p. 3]. En attendant la réalisation de ce rêve nourri par les « bourgeois compradores » [Ziegler, 1979] qui ont accaparé le pouvoir depuis 1982, une forte majorité, parmi les 20 millions² de Camerounais reste en situation de grande pauvreté et le sous-emploi demeure massif [Bucrep, 2011, p. 37]. Ce sont surtout les jeunes qui sont touchés, parce que le « Cameroun de Paul Biya » [Pigeaud, 2011] a une population essentiellement jeune³. Une frange minoritaire, dominée par les logiques d'une dictature ethnique et gérontocrate a réussi à maintenir le pays et surtout la jeunesse dans une situation de précarité politique, économique ou sociale. Pendant plus de trois décennies, ces patriarches et gérontocrates politiques ont entrepris une criminalisation de l'État pour en faire une démocratie « manducante » [Bayart, 1989 ; Bayart, Ellis, Hibou, 1997] qui les a aidés à sauvegarder leurs intérêts égoïstes, individualistes ou sectaires. Aujourd'hui, malgré la volonté de redressement ou la « mise en scène » manifestée par cet État camerounais clientéliste, peu rigoureux, les jeunes, dans leur grande majorité, restent sous l'emprise de la pauvreté et d'un chômage massif⁴.

Contrairement aux discours dominants qui ne voient en elle que « des vagabonds », « des vandales », « des irresponsables », « des contestataires », « des déracinés », « des voyous », « des voleurs », « des bandits », « des pyromanes », « des prostitués », « des drogués », « des délinquants », « des chômeurs » [Zoa, 1999, p. 236], cette jeunesse désœuvrée fait pourtant preuve d'une réelle capacité imaginative et entrepreneuriale. Régulièrement perçus comme un problème social et appréhendés à travers les catégories de la déviance, de la marginalité ou de l'exclusion [Manga, 2012, p. 50], bon nombre de jeunes au Cameroun ont appris à braver ces images réductrices qui occultent leur « esprit d'entreprise » [Warnier, 1993]. Dans la quasi-totalité des villes camerounaises, à travers l'activité émergente des

2. Selon les résultats du 3^e recensement de la population de 2005, le Cameroun comptait 17 463 836 habitants en 2005. Selon les projections, cette population a été estimée par le Bucrep à environ 20 millions en 2011.

3. Selon les résultats de l'EDS de 2011, les personnes de 0-4 ans représentaient 17 % de la population totale en 2005 ; celles de 5-14 ans en représentaient 27 % et les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-59 ans représentaient, respectivement, 24 % et 25 % de la population totale ; seules 5 % de personnes ont 60 ans ou plus [EDS, 2011, p. 5].

4. Malgré la grande opération de recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique initiée en 2011 par le chef de l'État Paul Biya, la question du chômage et de l'emploi des jeunes au Cameroun est restée entière. L'on se souvient d'ailleurs que pendant cette opération, le ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative (Minfopra) avait enregistré plus de 35 000 demandes d'emploi, ce qui montre le faible impact de cette opération.

motos-taxis, les jeunes benskeineurs, par exemple, présentent des ripostes significatives au chômage ou à la pauvreté et manifestent au quotidien leur volonté de se prendre en charge. Face aux contraintes socioéconomiques, à la rareté des commodités de survie, à la violence des acteurs institutionnels au service d'un État autoritaire, les jeunes benskeineurs, manifestement, luttent pour glaner les quelques ressources qui leur permettent de survivre ou de « rester debout » [Ela, 1998]. Dans certaines villes comme Douala, où cette activité a pris, depuis plus d'une décennie, une ampleur inquiétante, Konings [2006] a montré que dans un contexte de crise économique, les jeunes du quartier New Bell développent des réponses innovantes à l'exemple des motos-taxis ou « benskins ». Ces transporteurs émergents, de par leur force et leur nombre, s'imposent désormais comme de véritables « masters of the road » ou « masters of the city ». Le présent article apporte, à partir de données de terrain, des éléments d'analyse pouvant permettre la compréhension de l'activité des motos-taxis en tant que stratégies de survie socioéconomiques pour les jeunes au Cameroun aujourd'hui. Ce travail n'insiste pas sur les questions de mobilités urbaines déjà abordées depuis plus d'une décennie, notamment en Afrique de l'Ouest, par des spécialistes tels que Agossou [1979, 2004], Diaz Olvera *et al.* [2009, 2010, 2012], Diaz Olvera, Plat, Pochet [1999, 2007].

L'analyse proposée ici repose sur des observations de terrain effectuées depuis quelques années dans l'espace urbain camerounais [Djoula Feudjio, 2008, 2010]. La collecte du corpus analysé s'est faite à partir de données de la presse, de discussions formelles et approfondies avec une trentaine de benskeineurs et une vingtaine de clients, avec quelques personnes ressources des mairies et communautés urbaines, des préfectures et sous-préfectures, des commissariats et gendarmeries, et enfin des services de transport urbain. Le profil socio-anthropologique des jeunes benskeineurs, population cible de cette analyse, est très complexe. Ils s'agit d'une population fortement hétérogène qui intègre à la fois des célibataires, des personnes mariées et des chefs de famille. Contrairement à la décennie 1990 au cours de laquelle l'activité de moto-taxi était plus souvent exercée par les « déflatés » ou autres « compressés » de la fonction publique, on compte aujourd'hui parmi les benskeineurs majoritairement des jeunes⁵ hommes désœuvrés, dont certains sont peu instruits⁶ tandis que d'autres sont bien instruits. Les jeunes benskeineurs et les clients qui ont participé à cette étude ont été choisis de manière aléatoire en fonction de leur disponibilité. En revanche, les autorités municipales, préfectorales, policières et syndicales qui ont participé à la collecte des données ont été choisies en fonction de leur statut administratif et de la pertinence de l'information qu'elles étaient censées détenir. La saturation des informations recherchées a été retenue comme principe de limitation de la taille des différents échantillons. Les données ont été collectées principalement dans les villes de

5. La définition du concept de « jeune » validée dans cette étude est celle qui a été retenue en 2006 par la Charte africaine de la jeunesse et qui prend en compte les personnes âgées entre 25 et 34 ans.

6. Il s'agit des personnes ayant achevé ou non le cycle de l'école primaire.

Douala et de Yaoundé, métropoles où le phénomène de moto-taxi a connu ces dernières années une émergence à la fois originale et inquiétante⁷. D'importantes données ont aussi été collectées dans une ville secondaire, la ville de Dschang. Dans cette ville universitaire où l'on observe une quasi-absence des taxis, les motos-taxis occupent, auprès de la population estudiantine notamment, une place de choix. Le choix raisonné des observations directes, des entretiens formels, informels ou occasionnels⁸, justifie la dimension essentiellement qualitative de la présente analyse.

L'analyse privilégie l'approche « par le bas » et focalise l'attention sur un menu fait de la vie quotidienne. Le phénomène de moto-taxi se présente à première vue comme un phénomène ordinaire, banal ou trivial [Maffessoli, 1979 ; de Certeau, 1980]. Mais, du point de vue de l'analyse sociologique, il revêt un « sens » ou une « puissance » qui mérite d'être décrypté(e). L'analyse fait en premier lieu un aperçu des facteurs structurels et conjoncturels qui ont historiquement structuré l'émergence des motos-taxis au Cameroun. La discussion décrypte ensuite les enjeux construits par les jeunes autour des motos-taxis en tant que stratégie de survie socioéconomique. Finalement, l'article dévoile les interactions et rapports de force existant entre les jeunes benskeineurs et les acteurs institutionnels au Cameroun.

Aperçu du contexte d'émergence des motos-taxis au Cameroun

La naissance et l'émergence de l'activité des motos-taxis ont été favorisées au Cameroun par des causes plurielles, à la fois structurelles et conjoncturelles.

Aux origines lointaines du phénomène des motos-taxis : de la porosité des frontières (Cameroun-Nigeria) aux « villes mortes »

Faisant une cartographie de l'historique du phénomène des motos-taxis au Cameroun, une équipe de géographes [Kaffo, Kamdem, Tatsabong, 2012] a montré que c'est par le Grand Nord (Extrême Nord, Nord et Adamaoua) que la moto a essaimé l'espace des transports au Cameroun. Dans cette zone septentrionale, la contrebande et la porosité de la longue frontière avec le Nigeria ont favorisé l'importation des motos assemblées dans ce pays. Depuis les années 1980, à la faveur de leur proximité avec le Nigeria, les villes de Maroua, Garoua et Ngaoundéré se sont positionnées comme les premiers foyers des motos-taxis au Cameroun. La porosité des frontières entre le Cameroun septentrional et le Nigeria reste d'actualité. Les populations de cette région du pays ont gardé jusqu'ici la

7. La ville de Douala à elle seule compte aujourd'hui près de 75 000 motos-taxis. Les autres villes du Cameroun, notamment Yaoundé, Maroua, Garoua, Ngaoundéré ou Bafoussam n'échappent pas à ce foisonnement des motos-taxis.

8. Les entretiens occasionnels sont dus au fait qu'au quotidien, il est fréquent de faire face sans l'avoir prévu à des situations (disputes, accidents, agressions...) impliquant les jeunes benskeineurs, qui deviennent des moments d'observation peu structurés.

possibilité d'importer, sans contraintes de douanes majeures, des motos assemblées au Nigeria. Ces villes en comptent aujourd'hui chacune des dizaines de milliers en activité quotidienne. Après le septentrion, la région de l'Est, notamment les villes de Bertoua, Batouri et Yokadouma ont joué le rôle de deuxième foyer des motos-taxis au Cameroun. Ce n'est que dans les années 1990 que la région du littoral, la ville de Douala notamment, dans un contexte de crise sociopolitique, s'est positionnée comme troisième foyer d'émergence des motos-taxis. Cette dernière décennie a vu l'extension rapide du phénomène dans les régions du Centre (Yaoundé), de l'Ouest (Bafoussam, Mbouda, Dschang) et du Nord-Ouest (Bamenda).

Les troubles des années 1990 ont joué un rôle en faveur de l'émergence du phénomène de motos-taxis, notamment dans la ville de Douala. En effet, ces années marquent l'avènement du multipartisme au Cameroun. Dans ce contexte de pluralisme politique ou de démocratisation qui a coïncidé avec la grande crise économique, le Cameroun a connu des troubles et des émeutes sociopolitiques. En 1991, exigeant l'organisation d'une « conférence nationale souveraine » face à un régime du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) qui se montrait peu souple, les partis d'opposition, notamment le Social Democratic Front (SDF), ont opté pour une stratégie de paralysie de l'économie. Le concept de « villes mortes » a ainsi été lancé par des leaders qui invitaient le peuple à une cessation générale des activités renforcée par une désobéissance civile et fiscale. À partir de juin 1991, les « villes mortes », accompagnées de violences ouvertes et sanglantes vont paralyser l'économie nationale pendant six mois. Parmi les acteurs les plus mobilisés dans ces émeutes, on comptait les chauffeurs de taxi, les étudiants, les enseignants et les commerçants [Bitée, 2008].

Dans les villes les plus violentes comme Douala, compte tenu des brutalités orchestrées par des émeutiers qui barricadaient les axes principaux, les taxis et les bus de la Société de transports urbains au Cameroun (SOTUC) qui avaient jusque-là assuré le transport quotidien, n'avaient plus le droit de circuler les jours ouvrables (lundi à vendredi). Seules les motos pouvaient circuler librement. Les personnes qui possédaient ce capital privilégié circulaient, et pouvaient transporter un collègue ou un parent sur le chemin du service. Ensuite, compte tenu de la forte demande de transport, les propriétaires ont commencé à céder leur moto à un « frère » qui pouvait continuer à travailler dans la journée contre quelques pièces d'argent. Après la longue période des « villes mortes », l'activité naissante s'est déplacée dans les carrefours des quartiers populaires non desservis par les taxis traditionnels. Au milieu des années 1990, dans la ville de Douala, on pouvait localiser ces benskieneurs à l'entrée des quartiers périphériques comme Bépanda, Bonabéri, PK8, Mabanda, etc. La moto a ainsi commencé à s'imposer comme un moyen rapide d'accès aux quartiers enclavés.

Crise économique, nouveaux acteurs et « boom » des motos-taxis

En 1973, en raison d'une croissance urbaine rapide et pour faciliter la mobilité urbaine, l'État camerounais a créé la Société des transports urbains du Cameroun (SOTUC) qui a, pendant au moins 25 ans, assuré le monopole ou le contrôle des transports urbains par autobus, notamment dans les villes de Douala et de Yaoundé. Mais avec les années de crise socioéconomique, cette société étatique a été liquidée en février 1995 tandis qu'intervenait la libéralisation du secteur des transports urbains. La fermeture de la SOTUC est survenue dans un contexte de besoins de mobilité croissants et ne pouvant être satisfaits par les seuls taxis de ville. Dans ce contexte, les petits entrepreneurs de transports urbains, dont les motos-taxis, ont émergé dans le rôle de « sapeur-pompier » face au recul d'un État devenu « voyou » ou « criminel ». Les motos-taxis, qui étaient jusque-là cantonnées dans les zones périphériques ou enclavées ont ainsi investi le centre-ville et tous les autres espaces publics. L'activité a gagné davantage de clients et fait concurrence aux taxis traditionnels, dont la circulation s'est trouvée de plus en plus limitée par l'enclavement et la dégradation continue des routes principales. Mais les Programmes d'ajustement structurel (PAS) vont aussi jouer un rôle prépondérant dans l'expansion de cette activité nouvelle.

Les crises socioéconomiques enregistrées au Cameroun ont entraîné l'émergence de nouvelles dynamiques sociales. Dans la conjoncture des années 1985-1990, l'État camerounais, qui était jusque-là entrepreneur, marchand, organisateur et régulateur [Abéga, 1999] s'est désengagé. Les acteurs sociaux ont assisté à un gel des recrutements dans la fonction publique, à la réduction de plus de 40 % des salaires des fonctionnaires, à la fermeture de multiples entreprises privées et parapubliques, aux licenciements massifs, etc. L'État camerounais, frappé par la crise, est devenu un État « pauvre », « faible » ou « voyou ». La vie économique et sociale s'est trouvée désormais caractérisée par une « menace d'insolvabilité générale » [Mbembé, 2000]. Cette situation de crise et de précarité a contraint l'État à lancer un « appel incantatoire » au secteur informel comme un antidote contre la crise économique, comme une solution de sauvetage [Lautier, de Miras, Morice, 1991, 1994 ; Kengné Fodouop, 1996 ; Cogneau, Razafindrakoto, Roubaud, 1996]. Le relâchement des cadres institutionnels a nourri chez les acteurs sociaux une réelle capacité intuitive et imaginative, un « esprit d'entreprise » [Warnier, 1993 ; Ellis, Fauré, 1995]. Ces acteurs sont devenus de véritables « entrepreneurs » et ont répondu au recul de l'État par des pratiques informelles de détournement ou de contournement et par des « petits métiers » de toutes sortes [Kengné Fodouop, 1991 ; Kengné Fodouop, Metton, 2000]. Pour reprendre les propos de Bruneau [2002, p. 95], face à « l'anémie de l'économie officielle », les micro-activités ont prospéré partout.

Parmi les « petits métiers » de la crise, le phénomène de « moto-taxi » est progressivement devenu un palliatif contre le chômage des jeunes et la pauvreté rampante. L'essentiel était pour les jeunes benskieneurs de « travailler à tout prix », de « se débrouiller », de « rester debout » [Ela, 1998] et de sortir de la situation

de dépendance dans laquelle ils se trouvaient. La conjoncture économique a donc influencé les trajectoires d'insertion économique et sociale des jeunes citadins camerounais. Le contexte d'incertitude et de précarisation les a contraints à jouer avec toutes les stratégies de survie et à faire du secteur informel une solution de sauvetage. Comme le souligne Diagne [2007, p. 234-235], « [...] à défaut de trouver un emploi "mieux" correspondant à leur formation ou à leur profil, les jeunes se trouvent de plus en plus contraints de choisir le premier emploi qui se présente à eux quelles que soient la nature et la qualité ». Les discussions approfondies menées auprès d'une trentaine de benskineurs exerçant dans les trois villes de Douala, Dschang et Yaoundé mettent en exergue le fait que les raisons justifiant l'exercice de l'activité de moto-taxi sont presque les mêmes chez l'ensemble des acteurs. Tous décrivent le contexte de chômage ou de pauvreté qui leur a imposé cette activité, qu'ils ne considèrent pas comme un métier. Même si elle leur permet de « joindre les deux bouts » ou de « rester debout », cette activité reste perçue comme une stratégie alternative, provisoire. À ce propos, quelques acteurs affirment :

« Je fais la moto depuis 5 ans, mais pour moi, ce n'est même pas d'abord un métier, c'est juste un truc pour chercher de quoi manger. Si je trouve un métier stable qui peut me permettre de faire une famille, je vais laisser [...] » (Jean, 26 ans, benskineur, ville de Dschang, entretien du 3 juin 2014)

« Je suis dans cette activité parce que je n'ai pas eu d'autre choix. Si je pouvais trouver autre chose, je devais laisser la moto-taxi. Ça, ce n'est pas même d'abord un métier, c'est juste pour perdre le temps, on ne gagne rien je vous assure » (Pierre, 34 ans, benskineur, ville de Dschang, entretien du 4 juin 2014)

À côté des raisons avancées ci-dessus par les jeunes benskineurs, l'activité a aussi attiré un nombre important de jeunes parce que devenir moto-taximan n'exige pas de formation particulière. Beaucoup estiment qu'il suffit de trouver une moto (celle d'un ami ou d'un parent), d'apprendre à conduire pendant quelques jours, et les jours qui suivent, un patron peut vous céder une moto contre une recette journalière. Parce qu'ils ont appris à contourner les dispositions institutionnelles, nombre de jeunes intègrent facilement l'activité sans se sentir obligés de s'inscrire dans une auto-école. Les observations de terrain permettent d'admettre qu'exercer l'activité de moto-taxi est donc apparu comme un dernier recours d'emploi chez la plupart des jeunes benskineurs. Pour les diplômés, bacheliers et licenciés rencontrés sur le terrain, cette activité de moto-taxi est une stratégie transitoire qui leur permet de joindre les « deux bouts » en attendant de trouver un emploi décent.

Au-delà des causes liées aux urgences de survie, le foisonnement des motos-taxis a aussi été accéléré par la forte implication des grands opérateurs économiques. Comme le constate Ndjio [2012], lors de la violente crise économique (1990), le Cameroun, a connu une émergence paradoxale de nouvelles figures de la réussite socioéconomique symbolisées par de « nouveaux riches », plus connus sous le vocable de *feymen*. Dans un contexte où la majorité des jeunes croupissaient dans la précarité, ces *feymen*, souvent illettrés et surtout, issus pour la plupart des milieux défavorisés des centres urbains, ont développé des stratégies

d'accumulation multiformes exceptionnelles dans un environnement social dominé par la dépression économique et la faillite de l'État providence. Avec leur « argent magique » acquis par des moyens occultes ou ésotériques, certains ont trouvé dans le transport par motocycle un terrain d'investissement rentable où ils ont eu la possibilité de drainer des milliers de jeunes désœuvrés en quête de survie. Ce rôle joué par les « nouveaux riches » reste très actuel. De grandes entreprises à l'exemple de Ketch's international importent chaque jour des milliers de motos, surtout de la Chine et du Japon. Ces pays d'Asie, à travers leurs prix relativement « bas » (de 350 000 à 400 000 francs CFA) et les facilités d'importation, sont devenus les principaux pourvoyeurs des motos utilisées au Cameroun. Ces grands opérateurs économiques nés avec la conjoncture économique ont donc joué un rôle déterminant dans le « boom » de l'activité de moto-taxi au Cameroun.

La faillite de la SOTUC, intervenue dans une conjoncture de mobilité urbaine accrue, a permis à de nouveaux entrepreneurs très imaginatifs de découvrir, dans l'achat massif de motos, un secteur prospère. L'opportunisme des opérateurs économiques est confirmé par Henri, responsable des services de transport dans la ville de Douala. Il constate :

« Avec le volume des recettes générées par l'activité, du fait de la dégradation continue des chaussées et de la disparition de la SOTUC, des hommes d'affaires nantis s'y sont intéressés. Ces hommes ont acquis des motos par dizaines, voire par centaines et ont commencé à offrir du travail aux jeunes nécessaires contre une recette journalière [...] » (Henri, responsable au service de transport, entretien du 12 juin 2008)

Le constat fait par ce responsable des services de transport est confirmé par ce jeune benskeineur de la ville de Douala qui n'a pas hésité à souligner : « Je ne suis pas propriétaire de ma moto. Nous avons un patron qui a près de 100 motos benskins. Nous lui versons chaque soir 2 500 ou 3 000 francs CFA selon l'état de la moto [...] »

Ces propos de terrain qui font état de la forte implication de grands opérateurs économiques dans l'activité des motos-taxis sont indicatifs et peuvent être multipliés. Ces opérateurs économiques très stratèges ont depuis saisi l'opportunité de capitaliser les modes de transport par motocycle comme un secteur d'activité rentable ou juteux. Ces différents acteurs, importateurs ou revendeurs locaux, contribuent ainsi à l'extension de l'activité de moto-taxi.

Aujourd'hui, dans un contexte de crise économique où « les temps sont durs » [Ela, 1998, p. 10], où la pauvreté ambiante est devenue la caractéristique principale de la plupart des ménages, les jeunes camerounais « d'en bas » soutiennent l'activité des motos-taxis comme une alternative d'accès à quelques moyens de survie.

Les conditions d'activité des jeunes benskeineurs

Alternatives à la crise de l'emploi, les motos-taxis permettent aujourd'hui à des milliers de jeunes et de ménages camerounais de survivre au quotidien. Les

acteurs, préoccupés par la satisfaction des besoins existentiels, offrent des tarifs de transport très compétitifs avec pour seul objectif d'accumuler le maximum de recettes financières.

*Des tarifs de transport très compétitifs
et des gains journaliers/mensuels différenciés*

Jusqu'ici, le ministère camerounais chargé des transports n'a pas fixé ou défini un plan tarifaire pour les motos-taxis comme c'est le cas pour les taxis⁹. Ceci peut se justifier par le fait que l'activité, bien que visible dans le secteur du transport urbain ou rural, reste peu ou non valorisée par les autorités. Les motos-taxis font encore partie des « petits métiers » du secteur informel. Leur plan tarifaire est donc très fluctuant et varie avec la destination ou la distance à parcourir, l'itinéraire à suivre, l'état de la chaussée ; elle varie même aussi avec le type de relation sociale que le conducteur entretient avec le client ou avec la capacité de celui-ci à négocier. Si la plus petite distance parcourue coûte 100 francs CFA, les passagers payent aussi jusqu'à 1 000 francs CFA pour de longues distances ou en fonction de leur bourse. Parce que les benskeineurs sont des acteurs préoccupés par des urgences de survie socioéconomique, ils fixent à leur guise le coût des distances à parcourir et laissent la possibilité au client de marchander ou de négocier. Cette adaptation des tarifs offerts par les conducteurs a contribué à l'acceptation sociale de cette activité dans le contexte camerounais. Cette observation avait été faite par Agossou [2004] et Godard [2002], qui ont montré que le succès et l'essor des motos-taxis en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale résident sans doute dans le fait que les acteurs ont adapté leur offre aux conditions économiques en pratiquant des tarifs très compétitifs en fonction des distances à parcourir. Cette capacité d'adaptation des acteurs explique pourquoi les recettes journalières amassées diffèrent d'un conducteur à l'autre.

En termes de recette journalière ou mensuelle, les jeunes conducteurs font observer plusieurs niveaux de différenciation. Une moto neuve ou encore en bon état réalise une recette de 3 000 francs CFA par jour en moyenne. Les conducteurs travaillent pour la plupart 6 jours sur 7, ce qui donne un gain moyen de 18 000 francs CFA par semaine et de 72 000 francs CFA par mois. Ces recettes journalières ou mensuelles sont largement dépassées par certains « attaquants » qui disent travailler de jour comme de nuit. Cette catégorie d'acteurs particulièrement engagée déclare percevoir des recettes allant jusqu'à 10 000 francs CFA par jour de travail. Certains conducteurs disent accumuler jusqu'à 200 000 francs CFA et plus, les mois où ils ne rencontrent pas de difficultés (pannes de motos, impôts libératoires...). Lors de discussions de terrain, la plupart des jeunes conducteurs ont manifesté une relative satisfaction pour cette activité.

9. Un tarif de 250 francs CFA est fixé par le ministère des Transports pour les taxis sur de courtes distances. Les dépôts coûtent 2 000 francs CFA. Mais dans la réalité, les Camerounais ont appris à négocier les prix des taxis en fonction des distances à parcourir. Pour les plus petites distances, des tarifs de 100 ou 150 francs CFA sont proposés. Pour des distances longues, les prix négociés peuvent aller jusqu'à 500 francs CFA.

« Si tu es un bon attaquant, tu peux facilement gagner au moins 5 000 francs CFA chaque jour, mais il faut que ta moto soit neuve ou en bon état. Avec ça tu vas bien t'en sortir » (Jean, 36 ans, entretien du 20 septembre 2013)

Mais les données de terrain montrent aussi que nombre de jeunes benskineurs ne sont pas propriétaires de leur moto. Ils empruntent une moto à un patron à qui ils versent en contrepartie une recette journalière variant entre 2 500 et 3 000 francs CFA. Cette recette journalière doit être rassemblée au prix de multiples risques.

Gagner le « pain quotidien » au prix de risques multiples

Les jeunes benskineurs mènent leur activité dans des conditions difficiles. Au quotidien, ils doivent braver le soleil, la pluie et les intempéries. Les accidents de la route sont leur lot quotidien. Il est pratiquement impossible de passer une journée dans les villes camerounaises sans enregistrer des cas d'accidents parfois mortels dans lesquels sont impliqués des benskineurs. Les citoyens de Douala, par exemple, se souviennent encore qu'il y a quelques années, l'Hôpital Laquintinie avait donné le nom de « benskin » à tout un pavillon, tellement le rythme des accidents impliquant les motos-taxis était régulier. Aujourd'hui, ces accidents sont encore fréquents. Les causes en sont multiples. La plupart des benskineurs ont acquis leur expérience de transporteur sur le tas et ignorent les règles les plus élémentaires du Code de la route. Ils stationnent comme ils veulent, sans précaution véritable, se soucient très peu du port des chasubles, des souliers adaptés et du casque, ce qui les expose à toutes sortes de blessures et de risques sanitaires.

Une autre prise de risques, la plus observée aujourd'hui chez les jeunes benskineurs, est celle des surcharges. La règle de transport de plus en plus partagée par les jeunes conducteurs de motos-taxis est celle de transporter au moins deux clients. Les Camerounais s'habituent désormais à ces nouvelles manières de circuler qui veulent qu'en tant que client d'une moto-taxi, on se laisse « bâcher » ou qu'on « bâche » derrière un client avec lequel on n'a pas forcément de liens. Tout comme les taxis classiques qui s'arrêtent à n'importe quel endroit de la route pour prendre un client, les benskineurs ont appris à trouver au moins deux clients avant leur « décollage », ou à prendre un deuxième ou un troisième client en cours de route. Cette pratique, construite par les benskineurs, s'impose aux clients qui ne sont pas consultés. Le principe en est désormais établi : « Si tu ne veux pas "bâcher" tu peux descendre, il n'y a pas de problème. » Les clients galants, nobles et prudents acceptent de payer « le montant double » pour éviter d'être « bâchés ». Dans un contexte de pauvreté où il faut lutter pour maximiser la recette journalière, les benskineurs réussissent progressivement à imposer aux clients l'adoption des comportements de surcharge. Comme le soulignent respectivement Jean et Xavier au sujet de ces mobilités en surcharge :

« On n'a pas le choix. Est-ce que tu dois arriver à ton boulot en retard parce que tu as peur de bâcher ? » ; « Le soir, avec les embouteillages des taxis, les motos-taxis sont mieux, même si on te bâche, l'essentiel, c'est d'arriver chez toi [...] ».

Malgré les risques associés à ces surcharges, les benskeineurs en profitent pour glaner le maximum de « pièces » permettant de constituer leur recette journalière. Pendant leurs heures dites « de pointe », c'est-à-dire le matin, lorsqu'il faut accompagner les élèves, étudiants et travailleurs ou dans la soirée, lorsque chacun voudrait rentrer chez soi, les jeunes benskeineurs deviennent plus exigeants face aux clients. Non seulement ils revoient leurs tarifs à la hausse, mais ils imposent aussi plus fréquemment les surcharges de clients.

Cette pratique, pourtant à risque, s'installe sans aucune mesure de contrôle ni sanction de la part des autorités, la police notamment. Face à un État faible, les autorités sont jusqu'ici restées indifférentes et cette pratique de surcharge a été adoptée sans subir la moindre injonction de ne pas le faire.

Rapports de force entre jeunes benskeineurs et acteurs institutionnels

Les jeunes benskeineurs et les acteurs institutionnels construisent au Cameroun des interactions ambiguës, caractérisées par des logiques très complexes.

L'encadrement des jeunes benskeineurs : tentatives institutionnelles manquées et déboires des pouvoirs publics

Les premières tentatives de gestion administrative du phénomène de moto-taxi ont été prises au Cameroun dans la ville de Douala en 1996. Le ministère des Transports et les mairies avaient demandé aux benskeineurs de peindre leurs motos en couleur jaune, de mettre une plaque d'immatriculation, d'avoir des casques pour leur sécurité et celle du passager, de payer auprès de la mairie et du service de transport urbain un impôt libératoire, une vignette, une assurance, et de détenir un permis de conduire pour les motos de plus de 55 cm³. Ces premières mesures, qui avaient une importance réelle et pouvaient facilement être appliquées compte tenu de l'effectif très réduit¹⁰ de motos-taxis à l'époque, n'ont pas été suivies d'effets à cause du laxisme des autorités publiques. Face à un État camerounais « faible » ou « criminel » [Bayart, 1989 ; Bayart, Ellis, Hibou, 1997], les benskeineurs ont eu l'énergie nécessaire pour s'imposer sans contrôle dans tous les espaces de la ville. Ils n'ont respecté ni l'obligation de peindre les motos ni les autres mesures définies par les pouvoirs publics.

Depuis l'année 2000, quelques élus municipaux se sont efforcés d'apporter une solution au problème d'encadrement des jeunes benskeineurs dans la ville de Douala. Les maires des arrondissements de Douala II et V ont multiplié les espaces de concertation entre les benskeineurs et les pouvoirs publics. La mairie de Douala V a même signé en 2003 une convention de partenariat avec ces conducteurs de

10. Au milieu des années 1990, la ville de Douala ne comptait que quelques milliers de motos-taxis qui travaillaient sur des sites (carrefours, entrées des quartiers) bien précis. Les autorités auraient pu très facilement les contrôler.

motos. Ce partenariat prévoyait que la commune négocie avec des auto-écoles des conditions de formation et de recyclage pour les benskineurs et que ces derniers respectent la paix sociale. Ces mesures prises dans quelques arrondissements de Douala n'ont pas eu d'effets parce qu'elles se sont trouvées isolées et limitées à des espaces congrus d'une ville géographiquement et administrativement vaste. Les tentatives de régulation de l'activité de moto-taxi n'ont pas été suivies par des mesures d'accompagnement pour un allègement réel des procédures administratives. En janvier 2008, en réponse aux problèmes liés à l'encombrement de la voie publique et aux accidents réguliers dans le centre-ville, le préfet du département du Wouri à Douala a publié un communiqué dont la substance visait la régulation du stationnement chez les transporteurs urbains. Il était question d'interdire systématiquement le stationnement des motos-taxis au niveau des grands carrefours, des édifices publics, des devantures d'hôtels et de la zone de l'aéroport international de Douala. Ces mesures en sont restées au niveau des déclarations d'intention. Les autorités municipales n'ont manifestement pas eu les moyens de leur politique et n'ont pas pu instaurer des mécanismes de contrôle systématique dans les zones dites interdites. Aujourd'hui encore, on trouve de jeunes conducteurs de motos-taxis dans tous les espaces de la ville. Ils ne manquent pas de circuler dans la zone aéroportuaire ou de visiter les quartiers résidentiels comme Bonamoussadi ou Bonandjo. Il leur suffit de trouver un client « qui paie bien ». La seule ville de Douala compte à ce jour plus de 75 000 motos-taxis. Leur foisonnement est devenu un problème récurrent pour les pouvoirs publics qui peinent à trouver des stratégies de régulation adaptées.

La ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, est restée pendant longtemps épargnée du phénomène de motos-taxis. Mais depuis près d'une décennie, face à la crise de l'emploi, de nombreux jeunes désœuvrés ont investi l'activité au point que les autorités administratives luttent désormais pour contrôler son expansion. En juillet 2007 par exemple, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé (CUY) a circonscrit, à travers des plaques indicatives, les espaces de circulation des motos-taxis. Dans cette ville capitale, la grande zone qui s'étend de Mballa II à Mvog-Mbi et d'Essos à Mokolo, ainsi que les principaux axes routiers menant au centre-ville, ont été intégralement interdits aux motos-taxis. D'après un communiqué signé par le délégué du gouvernement de la CUY, les motos devront se contenter de « desservir l'intérieur des quartiers enclavés et non goudronnés ». Pour soutenir cette décision, le directeur du service technique de la CUY a souligné que le premier objectif est de « fluidifier la circulation automobile de la ville ». Les contrevenants s'exposent notamment à la confiscation de leur moto ou au paiement d'une amende allant jusqu'à 25 000 francs CFA. Ces mesures coercitives initiées par les autorités urbaines n'ont pourtant pas réellement influencé les pratiques de mobilité des jeunes benskineurs. Ces derniers, jusqu'ici, tiennent à maximiser leur recette journalière et parcourent sans véritable réserve tous les espaces où ils peuvent trouver les meilleurs clients. Tous s'accordent pour dénoncer ces décisions municipales qui voudraient limiter leur circulation ou les confiner aux zones enclavées.

Le Premier ministre camerounais, P. Yang, a signé le 30 juillet 2013 un décret fixant les conditions et les modalités d'exploitation des motocycles à titre onéreux. Désormais, l'accès à la profession d'exploitant de moto-taxi est subordonné à l'obtention de plusieurs pièces, dont la carte de contribuable, la police d'assurance et l'immatriculation auprès des services territorialement compétents du ministère des Transports. Tout conducteur doit disposer des équipements spécifiques, dont un casque de protection pour le conducteur, un casque pour le passager, un troussseau de dépannage, un pare-chocs avant et arrière, etc. Les conducteurs doivent aussi porter le gilet dont la couleur est déterminée par la commune concernée. Sur le terrain, cette volonté institutionnelle n'a encore eu aucun effet sur le comportement des benskeineurs, qui continuent de fonctionner comme ils le peuvent et le souhaitent.

Une activité étiquetée comme déviante par les pouvoirs publics

Jusqu'ici, les autorités urbaines camerounaises n'ont pas encore véritablement accepté ni intégré l'activité des motos-taxis. Au quotidien, à Yaoundé, à Douala comme dans d'autres villes, la communauté urbaine lutte pour refouler ces acteurs du transport urbain dans les zones périphériques ou dans des quartiers d'accès difficile. La répression se termine très souvent par la saisie des motos ou par des réticences qui occasionnent des violences verbales ou physiques. Même si le président de la République, dans son discours du 10 février 2013 adressé à la jeunesse, a encouragé ouvertement ces jeunes benskeineurs qui, selon lui, seraient simplement en train de chercher leur « gagne-pain », dans la réalité, cette activité reste étiquetée comme regroupant des irresponsables, des déviants ou des délinquants. Les acteurs institutionnels développent des perceptions très contrastées. Pour ce sous-officier du commissariat de la ville de Dschang,

« L'importance des motos-taxis dans la ville de Dschang n'est plus à démontrer. Car elles sont l'alpha et l'oméga, donc maître de transport urbain, c'est le seul moyen pour se mouvoir, mais c'est aussi une activité très dangereuse. C'est comme un couteau à double tranchant. Certains benskeineurs sont des bandits, ils agressent au quotidien, arrachent les sacs des personnes avec les motos [...] ».

Les autorités présentent cette activité de moto-taxi comme une activité informelle, mineure, peu reluisante, illicite qui doit être refoulée ou pratiquée dans les zones périphériques de la ville. Pour le délégué du Gouvernement de la communauté urbaine de Yaoundé par exemple, cette activité doit être éloignée du centre-ville de la capitale, zone de luxe, zone ministérielle, zone de haut standing. C'est une activité considérée par nombre d'autorités comme ne devant pas se pratiquer sur les voies principales de la ville, mais être réservée aux voies d'accès aux quartiers périphériques et donc, aux zones de pauvreté. Dans l'imaginaire politique, le centre-ville est un espace propre réservé aux taxis de ville, aux bus ou aux voitures personnelles. Ici, les motos-taxis constituent une activité polluante, encombrante, de débrouillardise dont l'exercice ne saurait être encouragé dans les zones résidentielles. Partant de leur activité, les jeunes benskeineurs sont donc globalement classés ou catégorisés avec des « stigmates » [Goffman, 1975]

discriminants. L'autorité leur impute une « personnalité criminelle » et leur attribue toute forme de violence urbaine. Qu'il s'agisse des casses, des accidents de circulation ou du désordre, ils sont régulièrement présentés comme en étant les premiers moteurs ou auteurs.

Sur le terrain, la soumission des benskeineurs aux contraintes municipales se déroule généralement dans un contexte de violence marquée par la « chasse aux benskeineurs », la saisie des motos pour la fourrière municipale, etc. Dans la réalité, aucun benskeineur ne se montre volontairement prêt à s'acquitter de toutes les taxes exigées par les autorités. Cette résistance transparait dans ce propos d'un responsable du cabinet du maire de la communauté urbaine de Dschang :

« Face aux moto-taximen, il y a beaucoup de résistance et de tension avec la mairie. Certains benskeineurs ne veulent pas se conformer au règlement de la commune. Ils ne payent pas leurs papiers, dont les taxes qu'on leur demande au niveau de la commune. Vous voyez dans la ville, beaucoup n'ont pas le numéro de la chasuble, la moto peinte en jaune, le permis [...] ».

Pour cet autre responsable de la police municipale de la ville de Dschang, entre la mairie et les benskeineurs, il règne un climat tendu. Il affirme :

« Ça ne peut jamais être facile entre l'arrêteur et l'arrêté. C'est pour ça que je parle du climat chaud et dense, parce qu'il faut chaque fois les poursuivre pour qu'ils payent leurs impôts. »

À la suite de cet informateur, madame Anne, du service courrier de la mairie de Dschang n'a pas manqué de revenir sur la situation de « guerre » permanente et de domination qui existe entre la Mairie et les benskeineurs. Elle souligne :

« Quand on leur demande de payer leurs taxes, ils s'énervent, mais la mairie utilise les moyens forts et en fin de compte, ils finissent par payer. Beaucoup ont compris que ça ne sert à rien de tirer avec la mairie. D'autres disent qu'ils ont la licence, ils sont au chômage, qu'ils sont des débrouillards et on les demande de payer pourquoi ? Mais nous à la mairie, on leur dit "même si tu as quoi, la licence ou même le doctorat, tu vas payer". Ici à Dschang, il y a eu la guerre entre eux et l'autorité et finalement je peux dire que c'est l'autorité qui a gagné [...] ».

Ces propos violents ou conflictuels des acteurs institutionnels occultent cependant la manière dont ils instrumentalisent les jeunes benskeineurs à la veille des scrutins.

Une instrumentalisation politique réelle des jeunes benskeineurs

L'étiquetage des motos-taxis par les pouvoirs publics contraste avec l'instrumentalisation politique observée autour des jeunes benskeineurs en période de campagne électorale. Qu'il s'agisse du parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (RDPC), ou des partis d'opposition, le Social démocratique front (SDF), l'Union des populations du Cameroun (UPC), aucun ne manque d'instrumentaliser les jeunes benskeineurs pour donner une dimension spécifique à leur parade politique. Lorsque les leaders politiques doivent communiquer des messages politiques, les jeunes benskeineurs et leurs

motos-taxis sont mobilisés par centaines pour faire le tour des différents quartiers de la ville. Il suffit pour les acteurs politiques de leur offrir des tee-shirts du parti, du carburant et de la « motivation ¹¹ ». Dans la région de l'Ouest Cameroun, on se souvient encore de cette offre de 1 700 casques et chasubles faite par l'honorable Jean K. à l'esplanade de la communauté urbaine de Bafoussam (Cub) en présence du délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Bafoussam, des préfets des huit départements de l'Ouest et du gouverneur de la région de l'Ouest. Ce député du RDPC, parti au pouvoir, a justifié son action par le souci de moderniser le secteur de transport par moto-taxi, à travers le don du matériel de sécurité. Dans ses propos, il n'a pas manqué de marteler :

« Cette campagne de distribution des casques et chasubles aux conducteurs de motos taxis dans la région de l'Ouest est un acte de générosité envers ceux qui conduisent des vies humaines. Il est question pour moi de contribuer à moderniser le secteur de transport urbain par moto-taxi et faciliter la vie aux benskeineurs [...] ».

En réalité, mieux que ces jeunes benskeineurs, les acteurs politiques ont compris l'enjeu de les mobiliser désormais pour accroître leur visibilité dans le champ politique. Généralement, lorsque les motos-taxis sont fortement mobilisées, ils donnent, à travers leurs jeux de klaxon et leur mouvement carnavalesque, une dimension toute particulière au meeting politique.

Même au plus haut sommet de l'État, le président de la République du Cameroun a déjà compris que les jeunes benskeineurs constituent une force sociale très sensible qu'il conviendrait de manager avec tact. Depuis plusieurs décennies d'exercice du pouvoir, il a eu le temps de tirer les leçons politiques qui lui ont permis d'opter finalement pour une légitimation officielle des motos-taxis au Cameroun. Incapable de trouver une solution efficace ou durable au chômage des jeunes, il s'est montré conciliant face à un phénomène que bien des acteurs institutionnels qualifient encore de « déviant ». Dans le discours qu'il a adressé à la jeunesse lors de la fête de la jeunesse en février 2013, le président de la République du Cameroun, a admis et valorisé l'activité des motos-taxis comme un « moyen de gagne-pain pour les jeunes ». Mais le chef de l'État avait-il un autre choix que celui de l'acceptation de cette activité de survie devenue très populaire au Cameroun ? Il ne s'agit que de l'instrumentalisation très stratégique d'une force sociale qui peut mener à tout moment à une « société bloquée ». Cette valorisation venue du plus haut sommet de l'État a suscité dans les villes camerounaises, sous l'instigation d'acteurs politiques au pouvoir, de multiples campagnes de remerciements adressés au « Père de la nation ». À Yaoundé, en février 2013 par exemple, sous l'encadrement de plusieurs ministres, dont le ministre secrétaire général de la présidence de la République, représentant personnel du chef de l'État, des milliers de jeunes ont organisé une marche de soutien pour témoigner leur attachement aux institutions républicaines et à la personne du chef de l'État. Pendant cette mobilisation [Cameroun Tribune, 2013] les jeunes benskeineurs ont

11. Cette « motivation » se réduit très souvent à la distribution d'une somme de 1 000 ou de 2 000 francs CFA à chaque benskeineur, accompagnée d'un plat de nourriture et d'une ou plusieurs bières.

présenté le président de la République du Cameroun comme le 1^{er} benskiueur, le « capitaine des motos-taxis ». À ces milliers de jeunes, le ministre secrétaire général de la présidence de la République a traduit les remerciements et les encouragements du président de la République en ces termes :

« Je puis vous dire que le chef de l'État a été très sensible à l'organisation de cette manifestation. Et il le sera encore plus lorsque je lui dirai à quel point vous étiez nombreux [...] Il est pleinement conscient du courage dont vous faites preuve tous les jours pour faire vivre vos familles respectives [...] Le président de la République reconnaît le rôle social éminent qui est le vôtre [...] Il m'a dit de vous dire : "soyez fiers de ce que vous êtes, soyez fiers de ce que vous faites". Le président de la République vous considère comme des responsables. Comportez-vous comme des responsables. Être responsable signifie que vous devez respecter les lois et règlements de la République, le Code de la route, le port des casques. On ne vous le demande pas pour vous brimer, car une société ne peut fonctionner sans règles... Faites bien votre travail. » [Cameroun Tribune, 2013]

Comment demander à des jeunes qui ont encore besoin de construire leurs multiples projets de vie d'être fiers de conduire leur moto-taxi, une activité à risque qui leur permet juste de trouver de quoi manger ? Peut-on faire une carrière de moto-taximan ? Le chef de l'État a-t-il pensé à la sécurité sociale des jeunes benskiueurs ? Ces interrogations laissent imaginer qu'il s'agit davantage d'une manipulation stratégique des jeunes benskiueurs.

Les autorités municipales ne manquent pas non plus de capitaliser cette masse de débrouillards dans la collecte des rentrées financières. Dans la ville de Dschang par exemple, les autorités urbaines estiment que les jeunes benskiueurs doivent participer au développement local parce qu'ils sont les premiers exploitants des axes routiers aménagés par la mairie. Il leur est demandé par exemple de payer plusieurs factures, dont quelques-unes sont la taxe sur le développement (3 000 francs CFA), le recouvrement, qui comprend entre autres, le permis de conduire (25 000 francs CFA), la vignette (2 000 francs CFA) et l'impôt de la mairie (14 050 francs CFA). Pour les acteurs municipaux, la moto-taxi est perçue comme un métier dont l'exercice doit s'accompagner du paiement de tous les impôts afférents. Il a pourtant été montré plus haut que pour les benskiueurs, la moto-taxi n'est qu'un passe-temps, une stratégie pour échapper à l'oisiveté et au chômage.

Transgression et contournement des dispositions institutionnelles par les jeunes benskiueurs

Les mesures fortes ou formelles entreprises par les acteurs institutionnels n'ont pas permis à ces derniers de contrôler ou d'encadrer les jeunes benskiueurs. Face aux mesures contraignantes de l'État, les benskiueurs mettent en œuvre des ripostes gagnantes. Ils développent des stratégies de contournement (non-conformité aux mesures administratives, établissement de faux papiers, corruption des agents de la police, de la mairie et des services de transport, contestations ouvertes...) pour défier les contraintes administratives. Ces dernières années, les

observations de terrain montrent que les jeunes benskineurs s'imposent et se maintiennent progressivement comme une force sociale émergente et violente. Ils restent des acteurs fougueux, menaçants, agressifs et manifestent régulièrement des comportements belliqueux lorsque leurs intérêts sont menacés. Les pouvoirs publics manifestent progressivement un recul face à l'émergence subversive des jeunes benskineurs. Ces derniers, pour la majorité, n'ont aujourd'hui ni permis de conduire, ni assurance, ni carte grise. Certains acteurs se montrent même fiers d'avoir « vaincu » les pouvoirs publics. Les extraits des récits suivants sont significatifs à ce sujet :

« Mes papiers c'est la facture de ma moto et ma carte d'identité. Quand je pense que je vais déboursier 20 000 pour la carte grise ou 45 000 pour un permis de conduire, ça m'amuse. Cet argent, ça me fait au moins 4 ou 5 sacs de ciment pour mon chantier [...] » (Paul, marié, 32 ans, entretien du 8 juillet 2013)

« Les agents de l'impôt libérateur ne prennent dans leur piège que les personnes timides ou faibles. Quand ils t'interpellent, tu sors les yeux ou tu les menaces, ils te laissent très rapidement parce qu'ils ont peur que la situation ne se transforme en violence si les autres benskineurs arrivent. Ils passent leur journée à menacer ceux qui sont encore novices dans l'activité et ils évitent de faire le contrôle dans les zones où il y a beaucoup de benskineurs [...] » (Pierre, marié, 30 ans, entretien du 11 juillet 2013)

Les propos de ces enquêtés traduisent un recul visible de l'État quant à la régulation de l'activité de moto-taxi. Lorsque les pouvoirs publics essaient d'organiser des périodes de contrôle systématique avec une saisie des motos non conformes, nombre de benskineurs préfèrent soit se garer en journée et reprendre l'activité dans la soirée ou dans la nuit, soit organiser des groupes agressifs pour provoquer des bagarres ouvertes avec des agents de la police ou de la mairie. De niveau d'instruction relativement bas pour la plupart, les jeunes benskineurs n'ont pas toujours une réelle maîtrise des enjeux liés aux différentes réglementations définies par les pouvoirs publics. Ils ne perçoivent pas celles-ci comme un cadre institutionnel pour leur protection, mais plutôt comme un système d'arnaque. C'est du moins ce que pense Alain, benskineur dans la ville de Douala :

« Les assureurs, ce sont des voleurs. Quand tu payes ton assurance, le jour où tu as des problèmes, ils ne t'assistent pas, ils te donnent mille rendez-vous sans suite. Tu finis par te fatiguer et tu restes tranquille. Pour moi, cette question d'avoir une assurance, c'est du mensonge. » (Alain, marié, 40 ans, entretien du 14 juillet 2013)

Pour une catégorie d'acteurs déjà frustrés par la crise de l'emploi, les exigences et les règles institutionnelles de transport urbain ne traduisent plus un besoin de sécurité, mais elles sont perçues plutôt comme des obstacles à la survie quotidienne.

Conclusion

Les motos-taxis relèvent de « l'univers de la débrouille » [Ela, 1998, p. 19], elles sont une réponse à la crise, une revanche des « exclus ». Dans un contexte sociopolitique où les privilèges de la nation sont devenus une propriété de quelques

patriarches et gérontocrates, les benskieneurs apparaissent comme le symbole d'une jeunesse camerounaise frustrée, désœuvrée et instrumentalisée, qui vit dans un état de tensions latentes. Ces « acteurs collectifs » [Corcuff, 1995] sont agressifs, violents et belliqueux ; ils manifestent une culture poussée de la violence (réaction grégaire et brutale, pillage, casse, destruction des biens communs), mais leur souci premier reste la sauvegarde de leur pitance quotidienne. Les autorités publiques réussissent chaque jour à mobiliser leur arsenal policier et militaire¹² pour « étouffer » cette énergie sociale, mais l'on peut se poser des questions sur l'équilibre et la durabilité de cet État d'urgence que les « tyrans sanguinaires » [Ela, 1998, p. 14] veulent entretenir sans s'attaquer aux problèmes réels des catégories jeunes et pauvres. Au regard de leur densité démographique, il apparaît que l'activité des jeunes conducteurs de motos-taxis influe à la fois sur les sphères économique, politique, sociale et culturelle. Ces jeunes acteurs sociaux contribuent à la croissance nationale et font survivre socialement des millions de ménages camerounais. En tant que moyen de locomotion prisé dans certaines villes comme Douala, Ngaoundéré, les motos-taxis sont devenues un fait culturel. Elles sont un mode de transport urbain et contribuent au quotidien à une extension des réseaux de sociabilité urbains. Dans le champ politique, les benskieneurs subissent désormais de nombreuses manipulations ou instrumentalisation orchestrées par des leaders politiques, qui les mobilisent pendant les campagnes électorales ou pour des mouvements de contestation. Il s'agit d'une force sociale émergente qui développe des idées et des luttes face à un État camerounais criminel, dominé par les logiques de manducation [Bayart, 1989]. Il est donc urgent que l'État écoute ces acteurs « d'en bas », ces « sans importances » ou « petits » [Bayart, Mbembé, Toulabor, 2008], car leur violence quotidienne est aussi le cri d'une jeunesse méprisée et chosifiée, qui veut se faire entendre par tous les moyens. Les jeunes benskieneurs, à travers leurs réseaux, leur jeu de collaboration, d'alliance mutuelle et de contestation, intéressent à la fois par leur dynamisme, leur utilité sociale et la complexité de leur encadrement administratif. Même si dans les villes secondaires comme Dschang, les acteurs institutionnels disent contrôler « la guerre » ou l'avoir « gagnée », on observe plutôt au Cameroun des indicateurs qui traduisent l'embarras ou même la démission des pouvoirs publics face à un phénomène en pleine expansion. Comme en Afrique de l'Ouest, au Bénin notamment, les « Zémidjan » ou motos-taxis constituent une solution et le « moyen le plus sûr » pour certaines familles de garantir le minimum vital journalier [Agossou, 1979, 2004]. Même si elles sont aussi des « tueuses » à cause des multiples accidents et décès qu'elles orchestrent au quotidien [Diallo, 2013], leur place reste primordiale comme support des mobilités urbaines dans les villes d'Afrique au Sud du Sahara [Diaz Olvera, Plat, Pochet, 2007 ; Diaz Olvera *et al.*, 2009, 2012]. Au Cameroun, il n'est plus désormais possible d'envisager l'historicité des villes ou la question de l'emploi des jeunes urbains sans prendre en compte les motos-taxis, qui se présentent comme une réalité phare du secteur informel.

12. Pendant les périodes d'émeutes ou de violences répétées, le corps militaire, précisément les agents du Bataillon d'intervention rapide (BIR), intervient en renfort aux agents de la police.

Bibliographie

- ABEGA S.C. [1999], *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, Clé, 208 p.
- AGOSSOU N.S.A. [1979], « Note sur quelques moyens de transport à Porto-Novo et dans sa région : du taxi-kanna au taxi-Suzuki ou les taxis-deux roues », *Éducation béninoise*, Porto-Novo, n° 3, p. 37-54.
- AGOSSOU N.S.A. [2004], « Les taxis-motos à Porto-Novo et Cotonou », *Autrepart*, n° 32, p. 135-148.
- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
- BAYART J.-F., ELLIS S., HIBOU B. [1997], *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 167 p.
- BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C. [2008], *Le Politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 228 p.
- BITÉE F. [2008], *La Transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, L'Harmattan, 162 p.
- BUCREP [2011], « Rapport technique de l'analyse des données », *3^e Recensement général de la population et de l'habitat*, vol. 1, n° 8, 110 p.
- BRUNEAU J.-C. [2002], « Vivre la ville à la campagne : crise des sociétés et exurbanisation en Afrique tropicale », in BART F., BONVALLOT J., POURTIER R., *Regards sur l'Afrique*, Union géographique internationale/Comité national français de géographie/IRD, p. 91-102.
- CERTEAU de M. [1980], « L'invention du quotidien », tome I, *Les Arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.
- CAMEROUN TRIBUNE [2013], « Yaoundé : Les benskin remercient le chef de l'État », 4 mars 2013 : <http://www.africapresse.com/yaounde-les-benskin-remercient-le-chef-de-letat/#sthash.bm3x4Fm0.dpbs> (page consultée le 7 novembre 2013).
- COGNEAU D., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [1996], « Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun », *Revue d'économie du développement*, p. 27-63.
- CORCUFF P. [1995], *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Nathan, 126 p.
- DIAGNE A. [2007], « L'entrée des jeunes dans la vie adulte à Dakar (une tendance vers la précarité) », in IPDSR, *Stratégies de population et stratégies de développement, convergences ou divergences ?* Dakar, université Cheikh Anta Diop, p. 227-250.
- DIALLO A. [2013], « Sénégal : Jakarta, ces motos tueuses », 3 p. *Afrik.com*, 6 avril 2013 : <http://www.afrik.com/senegal-jakarta-ces-motos-tueuses> (page consultée le 11 mai 2013).
- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHEP P. [1999], *Les Déplacements quotidiens des Niaméens. Un état des lieux*, Lyon, LET, 126 p.
- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHEP P. [2007], « Mobilité quotidienne en temps de crise », *Belgeo, Revue belge de géographie*, n° 2, p. 173-187.
- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHEP P., SAHABANA M. [2009], « La double vie de la moto en Afrique au Sud du Sahara », in FUMEY G., VARLET J., ZEMBRI P. (dir.), *Mobilités contemporaines. Approches géoculturelles des transports*, Paris, Ellipses, p. 117-126.
- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHEP P., SAHABANA M. [2010], « Entre contraintes et innovations : évolutions de mobilité quotidienne dans les villes d'Afrique subsaharienne », *Espaces populations sociétés*, université des Sciences et technologies de Lille, n° 2-3, p. 337-348.

- DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHEP P., SAHABANA M. [2012], « Motorbike taxis in the “transport crisis” of West and Central African cities », *EchoGéo*, n° 20, 15 p. : <http://echogeo.revues.org/13080> (page consultée le 4 mai 2013).
- DJOUDA FEUDJIO Y.B. [2008], *Le Foisonnement des motos-taxis en milieu urbain camerounais : logiques, contraintes et enjeux*, communication présentée lors de la conférence internationale des anciens lauréats du CODESRIA sur le thème général « Administrer les processus urbains », Congo, Brazzaville, 17 au 19 septembre 2008, 22 p.
- DJOUDA FEUDJIO Y.B. [2010], *Motos-taxis comme alternative de transport urbain au Cameroun*, communication présentée lors du colloque international sur le thème général « Apprendre de la ville africaine », Côte d'Ivoire, Abidjan, 9-12 mai 2010, 15 p.
- GODARD X. [2002], *Les Transports et la ville en Afrique au Sud du Sahara. Le temps de la débrouille et du désordre inventif*, Paris, Karthala-Inrets, 417 p.
- GOFFMAN E. [1975], *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit, 180 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2011], *Annuaire statistique du Cameroun*, Yaoundé, 456 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2012], *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) 2011*, Calverton, Maryland, USA, 546 p.
- KAFFO C., KAMDEM P., TATSABONG B. [2012], « Le transport par moto entre satisfaction des besoins des “cadets sociaux” et insécurité urbaine au Cameroun : quelles conjugaisons ? », in KAMDEM P., KUETE M., *L'« in » sécurité au Cameroun. Mythes ou réalités*, Yaoundé, Iresma, p. 20-45.
- KELODJOUÉ S., LIBITÉ P.R., JAZET E. [2012], « Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête », *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) 2011*, p. 1-18.
- KENGNÉ FODOUOP F., METTON A. (dir.) [2000], *Économie informelle et développement dans les pays du Sud à l'ère de la mondialisation*, Yaoundé, PUY, 391 p.
- KENGNÉ FODOUOP F. [1991], *Les Petits Métiers de rue et l'emploi. Le cas de Yaoundé*, Yaoundé, Sopecam, 163 p.
- KENGNÉ FODOUOP F. [1996], « Le secteur informel, un antidote contre la crise économique en Afrique Sub-saharienne ? », *Revue de géographie du Cameroun*, vol. 12, n° 2, p. 1-13.
- KONINGS P. [2006], « Solving transportation problems in African cities : Innovative responses by the youth in Douala Cameroon », *Africa today*, vol. 53, n° 1, p. 35-50.
- LAUTIER B. [1994], *L'Économie informelle dans le tiers-monde*, Paris, La Découverte, 125 p.
- LAUTIER B., DE MIRAS C., MORICE A. [1991], *L'État et L'Informel*, Paris, L'Harmattan, 211 p.
- MAFFESSOLI M. [1979], *La Conquête du présent. Pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF, 193 p.
- MANGA J.-M. [2012], « Villes et créativité des enfants et des jeunes au Cameroun », in BOURDILLON M., SANGARE A., *Négocié sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains d'Afrique*, Dakar, CODESRIA, p. 49-65.
- MBEMBÉ A. [2000], « Essais sur l'imagination politique en temps de guerre », *Bulletin du CODESRIA*, n° 2, 3, 4, Dakar-Sénégal, CODESRIA, p. 6-22.
- NDJIO B. [2012], *Magie et enrichissement illicite. La feymanie au Cameroun*, Paris, Karthala, 300 p.
- PIGEAUD F. [2011], *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 276 p.
- WARNIER J.P. [1993], *L'Esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 312 p.

ZIEGLER J. [1979], *Le Pouvoir africain*, Paris, Seuil, 254 p.

ZOA A.-S. [1999], « Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines », in GAUTHIER M., GUILLAUME J.-F. (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Laval, PUL/L'Harmattan, p. 237-250.

L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso

Laurent Téwendé Ouedraogo, Bernard Tallet***

Les changements structurels du secteur agricole entraînent un repositionnement profond de la gestion de la main-d'œuvre agricole, notamment au sein des unités familiales de production. Dans la structure familiale de l'agriculture paysanne, dans la province du Ziro, comme ailleurs au Burkina Faso, les jeunes constituaient la principale force de travail, d'où le fait que la stabilité de l'exploitation dépendait des stratégies mises en œuvre par les familles pour les y maintenir¹. Quand bien même les revenus agricoles dans la paysannerie d'hier étaient marqués par des inégalités entre ménages (les ménages disposant de plus de main-d'œuvre, par exemple, étant ceux qui avaient une capacité de production plus élevée), une certaine homogénéité caractérisait globalement les conditions et les instruments de travail.

Avec l'ouverture au marché, dont l'accélération peut être associée à la période d'ajustement structurel du début des années 1990, la paysannerie dans la province du Ziro, à l'instar d'autres localités du pays, est entrée dans un processus accéléré de différenciations et d'inégalités. La croissance démographique², le désengagement de l'État – réduction du personnel d'encadrement, des subventions à l'équipement agricole, etc. –, la promotion de l'agrobusiness ou entrepreneuriat agricole³, l'évolution des aspirations sociales en milieu rural, sont autant de facteurs qui expliquent la recomposition de la paysannerie en catégories

* Doctorant en géographie, UMR 8586 PRODIG, université Paris 1 Panthéon – Sorbonne.

** Professeur de géographie, UMR 8586 PRODIG, université Paris 1 Panthéon – Sorbonne.

1. Ces approches sur le fonctionnement des unités domestiques ont fait l'objet dans les années 1970 de travaux au sein du groupe de travail AMIRA, voir en particulier les travaux de G. Ancey [1975] ou de J.-M. Gastellu [1978].

2. La population résidente de la province du Ziro a plus que doublé en 20 ans ; elle est passée de 88 929 habitants en 1985 à 175 915 habitants en 2006 [Institut national de la statistique et de la démographie, 2000, 2009], résultat d'un puissant mouvement de colonisation agricole.

3. Les deux expressions sont considérées comme renvoyant à la même réalité [ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, 2012b, p. 2], l'une désignant en français ce que l'autre désigne en anglais. Aussi l'entrepreneuriat agricole est-il défini comme « une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires dans l'agriculture (production, transformation et commercialisation) par un ou plusieurs individu(s) via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeurs ».

socio-économiques caractérisées par la capacité de certaines à s'adapter et à amorcer une mutation qualitative, et la difficulté, voire l'impossibilité d'autres catégories à émerger, les contraignant à la marginalisation ou la ruine.

De plus en plus intégrées au marché (essor des cultures commerciales comme le coton ou la production de semences de variétés améliorées, monétarisation croissante des facteurs de production comme la terre et la main-d'œuvre, etc.), les agricultures familiales et les pratiques agricoles dites d'agrobusiness portées par des citadins (appelés « nouveaux acteurs ») posent, sous des formes nouvelles, la problématique du travail et de l'emploi agricole dans la province du Ziro. Alors que des citadins sont à la recherche de terres en milieu rural, que de jeunes paysans migrent en ville ou hors du pays à la recherche de travail, quels sont les nouveaux rapports, quantitatifs et qualitatifs, des jeunes à l'emploi agricole dans le contexte de recomposition de la paysannerie en catégories agricoles différenciées ? L'entrepreneuriat agricole, porté par les citadins, offre-t-il localement de meilleures perspectives d'employabilité ? Comment envisager la question de l'emploi au-delà de l'agriculture ?

Cet article est une étude de cas dont l'objectif est d'apporter un nouveau regard sur la problématique de l'emploi agricole sur fond d'apparition de nouvelles inégalités agricoles dans la province du Ziro (figure 1). Les données servant de base d'analyse sont issues d'enquêtes de terrain réalisées dans deux communes rurale et urbaine (Cassou et Sapouy) de la province du Ziro, illustratives des évolutions dans les rapports des jeunes ruraux aux emplois agricoles. Celles-ci sont le produit des faits suivants : émergence d'entrepreneurs agricoles issus de la paysannerie, concentration plus importante des citadins entrepreneurs agricoles, existence d'aménagements de bas-fonds agricoles qui constituent des « pôles de croissance » agricole dans la zone. Dans un premier temps, il sera question d'analyser les réalités de l'emploi agricole (création et maintien) selon les catégories d'agriculteurs familiaux. Dans un deuxième temps, on dégagera les rapports entre pratiques agricoles dites entrepreneuriales d'origine urbaine et création d'emplois locaux. En troisième lieu, les perspectives d'emplois non agricoles dans la province seront passées en revue.

Agricultures en mutation et emploi des jeunes dans le Ziro : une diversité de situations

Traiter de la question des emplois ruraux en général et plus particulièrement des emplois agricoles revient, avant tout, à saisir le mouvement de différenciation et de croissance des inégalités qui marque de plus en plus les exploitations agricoles. Car selon les réalités de production (mode d'exploitation, conditions de travail, rentabilité économique, aspirations socio-économiques des acteurs productifs, etc.), les rapports des jeunes au travail agricole se présentent différemment.

De la catégorisation des agriculteurs à l'échelle locale : des précisions préalables

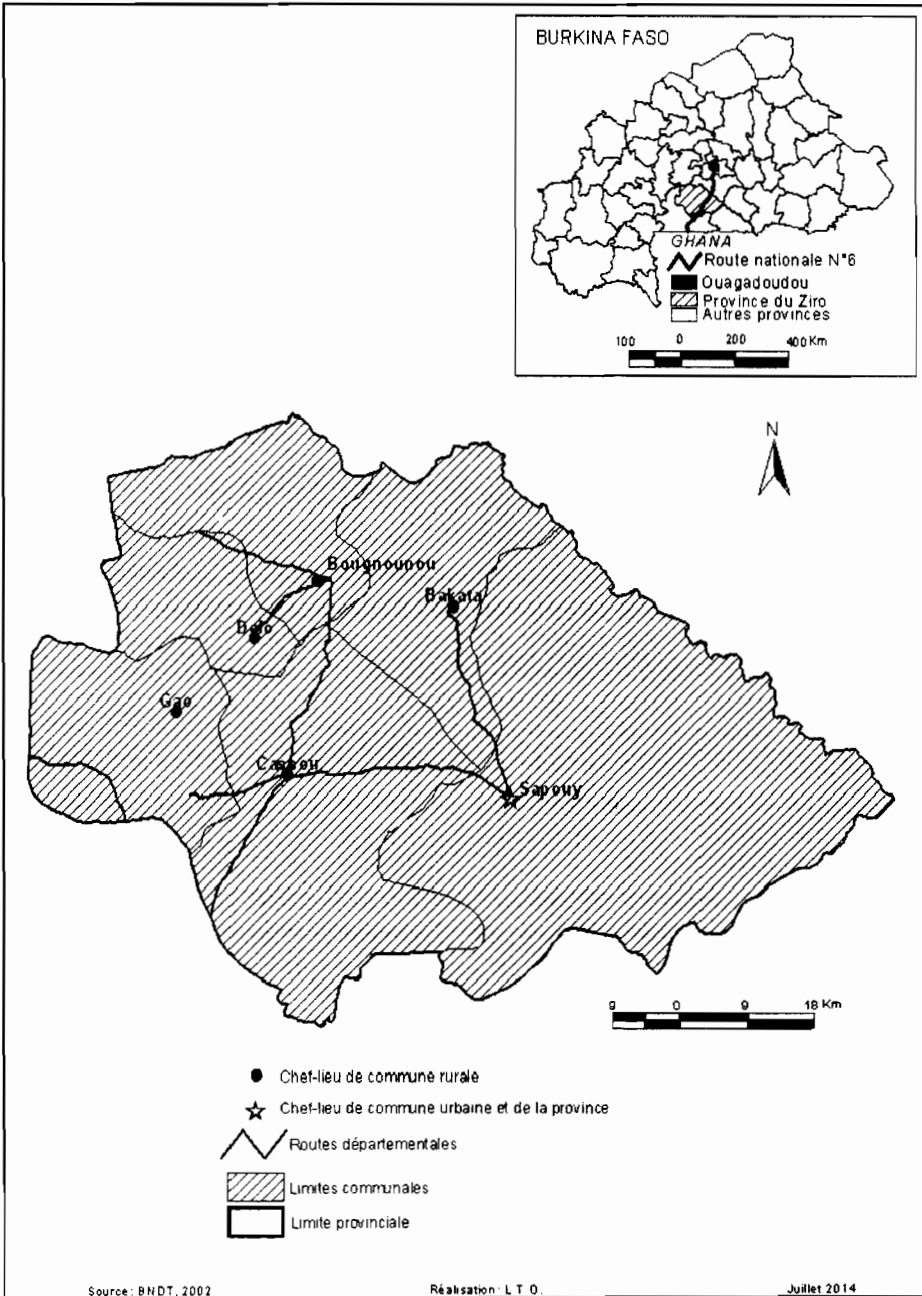
L'idée même d'une catégorisation des agriculteurs, qui suppose que la paysannerie soit dans un processus de différenciation et d'inégalités de plus en plus prononcées (à l'image de la société burkinabé elle-même) mérite d'être clarifiée, au regard des enjeux scientifiques et politiques soulevés. D'un point de vue scientifique, catégoriser les exploitations agricoles découle du postulat qu'il est de moins en moins pertinent d'envisager le monde agricole, comme un tout dans un contexte libéralisé, porteur d'inégalités socio-économiques. Dans le mouvement actuel de décentralisation territoriale appelant au renforcement de la gouvernance locale, pour la prise en charge du développement, l'exercice de catégorisation revêt des enjeux politiques et économiques. Il n'est pas possible en effet de comprendre les enjeux du développement et de mesurer les défis à relever sans prendre en compte l'hétérogénéité agricole et les nouveaux rapports de force locaux.

Catégories d'agriculteurs et niveaux d'employabilité agricole

À l'échelle de la province du Ziro, les communes de Cassou et de Sapouy réunissent les principaux facteurs de mutations des rapports agricoles. La route nationale 6 (Ouagadougou-Léo-frontière du Ghana), par exemple, est un paramètre important de compréhension du dynamisme agricole et foncier dans ces deux communes en ce qu'elle a ouvert « les portes des terres » aux citadins. Certains d'entre eux mettent en place des fermes agro-sylvo-pastorales dans lesquelles sont employés des ouvriers agricoles. Les compétitions foncières, aux fins de production agricole, y sont par conséquent plus acerbes, faisant évoluer les rapports socio-économiques non seulement entre citadins « nouveaux acteurs » et acteurs locaux, mais aussi entre acteurs locaux. Il s'ensuit que sur le plan strictement agricole, un mouvement de différenciation et d'augmentation des inégalités marque les exploitations agricoles familiales locales : de « nouveaux paysans » entrepreneurs agricoles émergent et concurrencent, sur le plan de la production, les citadins qui étaient considérés comme les seuls « nouveaux agriculteurs ».

Pour rendre compte de ce processus de mutation des exploitations familiales qui redéfinit, par conséquent, les rapports des jeunes au travail agricole, une enquête sur deux années auprès de 63 exploitations, dont le choix fut aléatoire, a été réalisée dans les deux communes qui elles, ont été choisies de manière raisonnée comme expliqué ci-dessus.

Figure 1 – Province du Ziro : situation et subdivision communale



Source : institut géographique du Burkina Faso [2002].

En raisonnant dans un système de production extensif, nous avons retenu comme critères à renseigner l'équipement agricole (agriculture manuelle, traction animale, motorisation), la taille de la main-d'œuvre familiale, les superficies emblavées (résultant à la fois de l'équipement, de la disponibilité en main-d'œuvre, et de l'accès à la ressource foncière), l'accès au crédit, à la formation professionnelle, les types de production et leurs destinations (parts d'autoconsommation et de vente), les revenus monétaires des systèmes de culture, d'élevage et d'arboriculture. Le croisement de ces éléments a permis de dégager différentes catégories⁴ que nous analyserons ici en fonction de leurs capacités d'occupation des jeunes dans le travail agricole. La capacité de rétention⁵ des jeunes, autrement dit la possibilité de leur trouver un emploi qui répond au minimum à leurs ambitions, varie selon la catégorie socio-économique des exploitations⁶ et les stratégies économiques qu'elles mettent en œuvre. Nous distinguons ainsi trois niveaux :

Les exploitations à capacité de rétention faible à nulle. Elles sont exploitées par des ménages ou groupes de ménages autochtones ou migrants, dans des conditions de travail agricoles précaires et pénibles. Ces exploitations ont un très bas niveau d'équipement agricole pour les producteurs manuels (la daba⁷ étant l'outil principal de travail) ou utilisent la traction animale asine, premier niveau de la culture attelée. Les superficies emblavées sont peu importantes, de l'ordre de 3 à 5 hectares (stade manuel ou premier niveau de la culture attelée). Même si les rendements à l'hectare pour certaines céréales, maïs et sorgho notamment, peuvent atteindre une tonne du fait de nouveaux défrichages, la production totale est faible (entre 2 et 5 tonnes), étant donné que les surfaces de culture sont réduites. L'utilisation de la fumure organique est insuffisante ; les engrais chimiques sont généralement inaccessibles à ces exploitations malgré les prix subventionnés par l'État. Ne pouvant pas cultiver le coton, ces exploitations sont en marge des avantages en intrants que confère cette filière au profit des céréales, notamment le maïs. Les autres spéculations de rente comme le sésame, les arachides et le maraîchage, qui peuvent élever les revenus monétaires, quand elles sont pratiquées, représentent des proportions mineures (entre 5 et 10 % de la production totale). Une estimation des revenus monétaires agricoles annuels, par actif, sur deux années, donne des

4. Cette démarche de catégorisation des exploitations agricoles familiales s'inspire de l'analyse des systèmes agraires, concept qui permet d'appréhender la complexité des formes d'agricultures par l'étude de leurs particularités, tant du point de vue de leur organisation que de leur fonctionnement [Mazoyer, Roudart, 2002]. Partant de ce concept, il apparaît pertinent, à l'échelle locale, d'envisager les exploitations dans leur processus de différenciation.

5. C'est par ce concept que nous apprécions le niveau d'employabilité des jeunes dans l'agriculture en considérant que, globalement, si un jeune renonce à émigrer vers la ville ou à l'extérieur du pays pour travailler dans l'agriculture, c'est que l'emploi agricole lui convient, car il lui permet de satisfaire l'essentiel de ses besoins de base (habillement, déplacements, logement sous toit en tôles, mariage, etc.).

6. Nous considérons l'exploitation et non le ménage, car plusieurs ménages peuvent avoir en commun une exploitation placée sous la responsabilité d'un patriarche. Quand bien même chaque ménage peut disposer d'une certaine autonomie sur des champs propres, les conditions de vie et de travail déterminant la rétention ou non d'un jeune sont celles liées à l'exploitation collective.

7. Outil composé d'une lame métallique évasée, étendue et recourbée, prolongée d'une manche en bois que le paysan utilise en position courbée pendant l'opération de désherbage de son champ.

moyennes variant entre 23 500 et 32 014 francs CFA⁸. Par membre d'exploitation – actifs et non actifs, comme les enfants et les personnes âgées et/ou handicapées –, quand la taille moyenne varie entre 8 et 10 personnes, on enregistre des revenus moyens annuels respectifs de 8 812 et 12 805 francs CFA. Les enfants, dans ces conditions, ne sont pas scolarisés, et quand ils le sont, sont déscolarisés précocement. Pour autant, ceux-ci ne constituent pas une main-d'œuvre garantie, car à partir de l'âge de 14 ans, ils optent pour l'exode vers les centres urbains les plus proches que sont Ouagadougou, Léo, Koudougou, ou vers la Côte d'Ivoire, compte tenu des revenus annuels. Ceux-ci ne leur permettent pas de satisfaire certains besoins de base comme construire une maison, s'acheter une moto et encore moins se marier. Le recours à la migration procède à la fois d'une stratégie individuelle du jeune migrant, parti à la recherche d'un mieux-être, et d'une stratégie familiale de recherche d'autres sources de revenus, le jeune étant l'espoir d'un lendemain meilleur pour ceux restés au village.

Les exploitations à capacité de rétention moyennement élevée, mais qui libèrent la main-d'œuvre. Les conditions de travail sont moins pénibles dans ces exploitations, qui utilisent la traction bovine (un seul bœuf ou une paire de bœufs) ; les superficies emblavées y sont plus importantes (de l'ordre de 5 à 10 hectares), avec parfois un nombre d'actifs familiaux de 3 à 4. Malgré des rendements par unité de surface relativement faibles (entre 1 et 1,5 tonne pour le maïs et le sorgho, par exemple), la production peut atteindre 10 à 12 tonnes avec 50 % de mise sur le marché, ce qui, en plus des ressources tirées de l'élevage, constitue des revenus par actif et par membre de l'exploitation nettement supérieurs à ceux de la première catégorie. Ceux-ci sont estimés en moyenne annuellement à 144 965 francs CFA par actif et à 72 482 francs CFA par membre d'exploitation. Les niveaux de revenus annuels des actifs permettent progressivement de maintenir des jeunes dans l'exploitation, surtout dans les exploitations à taille réduite (entre 6 et 8 personnes) ; la mobilisation des ressources familiales (au prix de certains renoncements) autorise la satisfaction de certains besoins élémentaires (construction de maison, achat de moto, mariage, etc.). Selon les enquêtes de terrain, certaines exploitations de cette catégorie arrivent à faire des choix de stratégie d'utilisation de la main-d'œuvre masculine. Une première stratégie est l'intégration de la migration saisonnière (en ville ou vers les sites d'orpillage) ou de courte durée (2 à 3 ans quand il s'agit d'une migration hors du pays) comme moyen de renforcer l'exploitation grâce aux transferts de fonds. Une autre stratégie consiste à initier des activités non agricoles (petit commerce, artisanat) qui peuvent, au fil du temps, occuper un membre de la famille.

Les exploitations à capacité de rétention élevée et offrant du travail agricole. Cette catégorie est composée de gros producteurs locaux qui ont acquis une position dominante dans la production en étant en mesure de mettre sur le marché entre 70 et 80 % de leur production. Ces proportions corroborent les estimations

8. 1 000 francs CFA = 1,53 euro.

fournies par une étude du ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique [2012a]. Les entrepreneurs agricoles issus des exploitations familiales⁹ disposent d'au moins deux paires de bœufs de trait ou d'un tracteur pour le labour. Dans ces exploitations, à l'exception de celles des marabouts et maîtres coraniques qui disposent du travail « gratuit » des talibés¹⁰, le besoin de main-d'œuvre extérieure rémunérée est de plus en plus important quand, à la production du coton, s'ajoute celle des semences de variétés améliorées de céréales. Les superficies mises en culture, selon la disponibilité foncière que confère le plus souvent le statut social d'autochtone ou d'ancien migrant, varient entre 15 et 30 hectares. L'inadéquation entre les surfaces d'exploitation et le niveau de mécanisation (inachevée, en dehors du labour, les autres tâches agricoles restant manuelles), la diminution de la main-d'œuvre familiale (résultant, pour la plupart des exploitations, de la scolarisation prolongée des enfants et de l'importance des activités non agricoles détachant certains jeunes du travail des champs), les difficultés d'accès aux engrais chimiques sont, entre autres, des facteurs qui influent négativement sur les rendements agricoles. Néanmoins, les productions moyennes dans cette catégorie sont les plus élevées, entre 20 et 30 tonnes en moyenne. Les revenus monétaires agricoles moyens annuels par actif et par membre d'exploitation sont estimés respectivement à 385 341 et 137 622 francs CFA. Ainsi, dans cette catégorie, un actif agricole peut accéder à un revenu monétaire d'environ deux fois le salaire annuel d'un ouvrier agricole dans une plantation en Côte d'Ivoire, qui est de 200 000 francs CFA (selon les enquêtes de terrain auprès de jeunes revenus « fraîchement » de la Côte d'Ivoire en 2013). Même si les règles de distribution en milieu rural favorisent plus la concentration des fruits du travail entre les mains du chef d'exploitation que la division entre les membres producteurs, on constate que les jeunes de cette catégorie d'exploitation sont peu enclins à la migration. Certaines causes de migrations, comme l'injustice faite aux cadets dans le partage des revenus agricoles, analysées par Rémy¹¹ [1981], auraient-elles disparu ?

L'entrepreneuriat agricole d'origine urbaine et la création d'emplois : départ difficile ou effet d'annonce ?

Depuis environ une décennie, à la faveur de l'essor de l'agrobusiness au Burkina Faso, on assiste à une arrivée, en nombre croissant, de citadins dans le sud du pays à la recherche de terres agricoles. Aussi désignés sous le vocable de « nouveaux acteurs », certains d'entre eux lancent des exploitations agricoles dans lesquelles sont employés des ouvriers agricoles, temporaires ou permanents.

9. L'évolution de ces agriculteurs qui font leurs preuves en matière de production agricole est l'objet d'une analyse particulière dans la thèse de Laurent T. Ouedraogo.

10. Enfants âgés de 8 à 15 ans que les parents confient à des marabouts ou à des maîtres coraniques pour apprentissage du Coran.

11. Gérard Rémy [1981] évoque le sentiment d'injustice des plus jeunes dans la famille d'origine comme cause de départ de jeunes Mossi vers l'ouest de l'actuel Burkina Faso.

Les stratégies des entrepreneurs agricoles à l'épreuve des logiques paysannes : l'entrepreneuriat agricole sera-t-il pourvoyeur d'emplois agricoles locaux ?

L'une des principales stratégies utilisées par les élites urbaines voulant accéder au foncier dans le sud du Burkina Faso a consisté à mettre en avant auprès des autochtones, principalement les propriétaires terriens, les créations d'emplois qui accompagneraient les futures « fermes modernes » au profit des jeunes paysans locaux. C'est ainsi qu'il est fréquent d'entendre des chefs de terre ou des propriétaires terriens expliquer certaines cessions de terres (prêts¹² ou « ventes »¹³) par les espoirs qu'ils nourrissent pour leurs enfants d'avoir du « nouveau travail » dans les exploitations des « gens de la ville ». Cela correspond au discours politique dominant au début des années 2000 sur un agrobusiness vertueux en matière de création d'emplois ruraux. Le contexte de dégradation des conditions de production de la paysannerie – conséquence désastreuse des plans d'ajustement structurel dans le secteur agricole, dégradation des conditions agro-écologiques due au phénomène des sécheresses depuis les années 1970 dans les parties centrale et septentrionale du pays, notamment – a contribué à donner un écho favorable à la médiatisation pro agrobusiness. Face à la stratégie d'accès à la terre des entrepreneurs agricoles, les jeunes ruraux ont leur logique propre, à savoir obtenir un meilleur travail agricole que celui « à la daba » pour de meilleures conditions de vie. La modernité agricole (utilisation de nouveaux outils et techniques de production, diminution de la pénibilité du travail, augmentation des revenus agricoles par actif) apparaît comme un des facteurs déterminants de l'attractivité de l'emploi dans les nouvelles fermes. Entre le discours sur la portée moderniste de l'entrepreneuriat agricole d'origine urbaine et sa matérialisation sur le terrain, entre les « bonnes intentions » et les actes des entrepreneurs agricoles, il y a bien des écarts. « Quand ils (les citadins) défilaient dans les villages pour demander ou acheter les terres agricoles, nous pensions qu'ils voulaient créer de grandes fermes dans lesquelles de nouvelles manières de travailler la terre verraient le jour. Mais, à notre grande surprise, hormis quelques-uns qui ont des tracteurs, la grande majorité nous demande de venir travailler avec nos dabas dans leurs champs pour des rémunérations souvent dérisoires (entre 750 et 1 000 F FCA par jour) » explique un jeune du village de Kondui (commune rurale de Cassou) pour qui « la montagne a accouché d'une souris » (entretien du 7 août 2013). Les jeunes ruraux attendaient-ils d'être mis sur des tracteurs ? Mais la situation paraît plus complexe, car autant certaines conditions de vie d'employés de fermes agricoles sont source de démotivation pour les jeunes qui voudraient y travailler, autant tous les citadins entrepreneurs agricoles ne peuvent être rangés dans le lot des « mauvais payeurs » :

12. Il s'agit d'accords de cession de terres non marchands, à durée le plus souvent indéterminée, entre des propriétaires terriens, au sens coutumier du terme, et des demandeurs qui sont majoritairement des migrants agricoles.

13. Ce sont des transactions foncières marchandes irrégulières qui sont apparues vers le début des années 2000 et impliquent des propriétaires terriens coutumiers, dont principalement des jeunes qui sont à la recherche d'argent, et des citadins qui recherchent des terres pour réaliser des investissements agricoles.

« S.A. et ses porcs, même sort !

S.A. est âgé de 40 ans. Originaire de la ville de Koupéla (Centre-Est du Burkina Faso), il est employé depuis 3 ans et demi (à la date du 19/03/2014) dans une ferme agricole appartenant à un "Blanc" (un Français en l'occurrence) dont le gestionnaire est M.K., un jeune burkinabé. En plus des "petites activités" de culture de maïs et de niébé sur 3 ha, S.A. doit s'occuper d'une porcherie d'une vingtaine de porcs. Difficile de ne pas prendre S.A., hors de la ferme, pour un "fou" au regard de son état. Mais pour comprendre, il vaut mieux lui donner la parole. "J'ai commencé avec un salaire mensuel de 25 000 francs CFA. Entre temps M.K. est venu me dire que le patron, le 'Blan', a diminué le salaire de 5 000 F, car la production du maïs n'était pas bonne. De 20 000 F mon salaire est passé à 15 000 puis à 10 000 F aujourd'hui. Mais cela fait 6 mois que je n'ai pas perçu mon salaire. Pour survivre, je suis obligé de couper le bois pour vendre au bord du goudron. Sur les 3 ha de maïs, au sortir de la campagne 2013-2014, on a récolté moins de 500 kg. Pour avoir l'eau pour les porcs, je dois rejoindre le centre du village à 2 kilomètres en tirant la charrette moi-même puisque l'âne est mort il y a quelques mois. Il arrive que les porcs manquent de nourriture et doivent se contenter du maïs que je leur donne. Certains meurent de faim et de soif ; les porcins ne survivent pas parce que les femelles ne sont pas nourries [...] Mais puisque celui qui s'occupe des porcs se cherche, les porcs n'ont qu'à se chercher ! Mes porcs et moi sommes abandonnés à nous-mêmes." »

« Qu'il est difficile de compter sur les jeunes !

T.P., cadre de la fonction publique, a créé un champ dans le village de N., commune de Cassou. Après deux expériences d'emploi de jeunes de la localité comme ouvriers permanents dans son exploitation qui ne se sont pas bien terminées, il décide de faire venir un jeune de Ouagadougou. Même si le contrat de travail qui le liait au jeune n'était pas écrit, il était bien clair, de l'avis de P.T.. Pour ce dernier, trouver de meilleures conditions d'emploi que ce qu'il a proposé à son employé était difficile dans la zone compte tenu des réalités actuelles de l'entrepreneuriat agricole. "Le jeune que j'ai fait venir de Ouagadougou est le parent de mon voisin de quartier. On s'est entendu au départ sur un salaire annuel de 100 000 francs CFA (152 euros), et c'est moi qui prends en charge son alimentation, son habillement, sa santé et je lui donne de temps en temps de l'argent pour sa cigarette. Les choses se sont bien passées la première année ; au bout des 12 mois, comme la campagne était bonne, en plus de son salaire convenu, je lui ai ajouté 50 000 francs CFA (76 euros) quand il m'a fait savoir qu'il aimerait se rendre dans son village natal voir ses parents, avant le début de la saison des pluies. Je me suis engagé à prendre en charge une femme qu'il viendrait à marier. À ma grande surprise, il m'appelle un jour de son village pour me dire qu'il ne reviendra plus quand les premières pluies sont déjà tombées, alors que je comptais sur lui [...]. Je vous avoue que c'est difficile de compter sur les jeunes de maintenant !" » (Entretien du 19 septembre 2013)

Les exemples pourraient être multipliés, illustrant la complexité des rapports entre employeurs et demandeurs d'emploi dans les fermes de citadins. De ces tensions et ambiguïtés résulte une tendance à l'« externalisation » des emplois.

Les entrepreneurs agricoles d'origine urbaine à la recherche d'une force de travail : encore une « mossiisation »¹⁴ ?

L'environnement complexe du travail agricole dans la province du Ziro caractérisé par le paradoxe précédemment analysé a donné naissance à une logique de recrutement hors zone. L'absence de main-d'œuvre locale a donc contraint les propriétaires des fermes installées dans la province à recourir à des jeunes originaires d'autres localités du Burkina Faso comme ouvriers agricoles. Ce sont des jeunes, célibataires ou mariés, d'un âge variant entre 20 et 40 ans, originaires du pays mossi. Selon les enquêtes sur l'origine des 122 ouvriers agricoles saisonniers et permanents employés dans 37 fermes appartenant à des citadins pendant la campagne agricole 2012-2013, il ressort que seulement neuf étaient originaires de la province du Ziro et deux de la région ouest du pays (zone de Bobo Dioulasso), soit respectivement 7 et 2 %. Sur les 91 % d'ouvriers mossis, 28 % sont originaires de la région administrative du Centre Nord (zone de Kaya), 24 % de la région administrative du Nord (Ouahigouya, Gourcy et Yako), 17 % de la zone de Koudougou (chef-lieu de la Région du Centre-Ouest dont relève le Ziro) et 22 % de la ville de Ouagadougou.

Les rapports entre les ouvriers et leurs employeurs sont divers. Ils vont de la parenté directe (petit frère, cousin, neveu) aux purs rapports de travail en passant par les amitiés interposées (frère de l'ami ou du collègue de service). 62 % des ouvriers sont liés à leurs employeurs par des relations de parenté, 27 % ont des liens d'amitié indirects avec leurs employeurs et seulement 11 % ne sont liés à leur patron que par le travail. La prédominance de la nature familiale des liens entre ouvriers et employeurs détermine les formes et le contenu des contrats ; ceux-ci, tous verbaux, sont basés sur l'engagement de chaque partie à remplir ses obligations. Dans les cas où les liens sont familiaux ou amicaux interposés, l'on pourrait croire à l'existence implicite de témoins que sont le ou les membres de famille et l'ami ayant joué le rôle de l'intermédiaire. Mais les choses ne sont pas si évidentes, car en cas de manquement aux engagements (au niveau de l'ouvrier ou au niveau du patron), ces cadres familiaux ou amicaux apparaissent démunis de moyens de conciliation ou de pression. La situation est plus compliquée quand l'ouvrier n'est lié à son employeur que par le seul lien de travail. Le niveau d'instruction et de formation professionnelle semble être en cause. Sur les 122 ouvriers recensés, un seul a obtenu son baccalauréat, six ont leur brevet d'études secondaires (BEPC), douze ont leur certificat d'études primaires et vingt-deux ont été brièvement scolarisés (ils sont allés à l'école, mais n'ont obtenu aucun diplôme). Les quatre-vingt-un restants ne sont pas allés à l'école et n'ont pas bénéficié non plus de l'alphabétisation en langue locale, le moré notamment. En outre, aucun des ouvriers agricoles n'a bénéficié au préalable d'une formation

14. Terme que nous utilisons pour exprimer la prédominance des jeunes Mossis ouvriers dans les exploitations agricoles appartenant à des citadins. Cette évolution renforce encore la présence des migrants mossis qui, depuis la fin de la décennie 1970, ont progressivement acquis une position démographique majoritaire par rapport aux autochtones. Cette question de la prédominance des Mossis dans les fronts de colonisation agricole au Burkina Faso a déjà été abordée par Tallet [1998].

professionnelle¹⁵ dans le domaine agricole. Ce sont tous des fils de paysans qui ne maîtrisent pas les nouvelles techniques culturales, en dehors de celles désormais appropriées par la plupart des paysans (semis en ligne, usage de la traction animale, application d'engrais). Dans ces conditions, la formalisation des contrats de travail et le recours à l'inspection du travail en cas de conflits professionnels demeurent des perspectives lointaines.

Après cet aperçu sur les rapports entre secteur agricole et emploi des jeunes ruraux, il est important d'élargir la question de l'emploi aux activités non agricoles, pour mieux comprendre les enjeux du développement local et de connaître les possibilités du marché du travail local. De quelles activités s'agit-il ? Quelles sont les perspectives en matière de création d'emplois ?

De l'agricole au non agricole : quels emplois d'avenir pour les jeunes ruraux dans la province du Ziro ?

L'investissement dans la jeunesse, afin qu'elle soit pleinement actrice du développement local, est l'une des équations urgentes qui se posent aux collectivités territoriales. Les possibilités de création d'autres types d'emplois que les emplois agricoles restent à explorer [Chauveau, 2005]. Si le développement agricole s'accompagne de l'essor d'activités en amont et en aval de l'agriculture proprement dite, les rapports entre activités agricoles et activités non agricoles à l'échelle locale ne sont pas toujours évidents à saisir, d'où la pertinence de s'interroger sur les capacités réelles d'autres activités à constituer une alternative aux incertitudes actuelles de l'emploi agricole.

Des activités de commerce aux possibilités d'emploi limitées

Le commerce concerne une palette assez large et diversifiée d'acteurs, allant de la vendeuse de galettes, de *dolo* (bière locale à base de céréales) ou de fruits et légumes au bord de la piste au propriétaire du magasin de vente d'intrants (engrais chimiques, semences améliorées) ou de matériel agricoles (charrues notamment) en passant par les vendeurs détaillants de céréales (collecteurs locaux).

La province du Ziro dispose d'importants marchés de céréales comme ceux de Sapouy, de Nessira et de Cassou, ce qui, au regard de l'importante production céréalière, pourrait créer des emplois dans le domaine de la vente. Par exemple, la collecte locale des céréales auprès des producteurs vendeurs est assurée par des acteurs locaux, majoritairement des jeunes, mais le fait que le transport des marchandises vers Léo, Ouagadougou et Koudougou soit assuré par des citadins de ces villes constitue une source d'emploi locale en moins. Les trois grands acheteurs

15. L'emploi de professionnels agricoles issus des centres de formation agricole dans les fermes des citadins entrepreneurs agricoles est très faible, voire rare, dans le Ziro. En effet, les conditions de production étant toujours marquées par des incertitudes (caprices pluviométriques, volatilité des prix agricoles, notamment), les employeurs préfèrent le travail des ouvriers peu ou pas qualifiés, donc moins chers, aux prestations des professionnels qui seront plus coûteuses et dont les contrats s'appuieront sur le Code du travail.

de céréales de la ville de Sapouy emploient sept jeunes de façon non permanente (par jour de marché de la ville) et leurs rémunérations sont fonction des quantités de marchandises collectées ; elles varient entre 2 000 et 5 000 francs CFA par jour de marché. Le marché des fruits et légumes n'offre pas plus d'emplois actuellement que celui des céréales. La commune urbaine de Sapouy, depuis le village de Lou, ravitaille la capitale Ouagadougou en fruits et légumes pour une quantité moyenne annuelle estimée à environ 850 tonnes (direction provinciale de l'Agriculture du Ziro, juillet 2013) sur une production annuelle de près de 1 000 tonnes. L'écoulement de la production n'a pas encore l'ancrage qui permettrait de créer des emplois locaux importants. Vingt-deux femmes et jeunes filles et six hommes ont comme principale activité l'approvisionnement de la ville de Sapouy en fruits et légumes (consommation estimée très approximativement à une centaine de tonnes par an) à partir du périmètre agricole de Lou. En dehors des femmes « vendeuses de condiments » au marché de Sapouy, trente-huit femmes et jeunes filles, âgées de 12 à 35 ans ayant la vente de fruits et légumes comme deuxième occupation dans l'année ont été recensées en octobre 2013 lors des enquêtes de terrain.

En plus des activités commerciales portant essentiellement sur les produits agricoles, il convient d'explorer d'autres types de métiers qui entretiennent avec les activités agricoles des liens directs ou indirects.

L'artisanat dans la province du Ziro : un potentiel d'emplois négligé ou étouffé ?

L'artisanat recouvre une large palette d'activités qui vont du petit salon de coiffure (pour hommes ou pour femmes) à l'atelier de fabrication de charrues et charrettes en passant par la mécanique auto et moto, la poterie, le tissage, etc. Il est difficile de faire un recensement exhaustif des unités de travail dans le secteur de l'artisanat dans l'ensemble de la zone, car non seulement la tisserande ou le potier sont peu visibles dans leurs villages, mais ils exercent des métiers en voie de disparition. Les activités artisanales les plus importantes sont implantées dans les centres que sont les chefs-lieux des communes. La soudure, la menuiserie et la mécanique constituent l'essentiel de ces activités qui pourraient, si certaines conditions étaient réunies, créer des emplois.

Les mutations agricoles en cours avec l'apparition de formes d'agriculture entrepreneuriales réunissent les conditions matérielles d'un dynamisme des métiers d'artisanat. La vulgarisation de la traction animale et l'usage de nouvelles catégories de charrettes, la demande croissante d'autres instruments agricoles comme les pioches, les dabas, les machettes... font vivre localement des soudeurs et des forgerons :

« Du forgeron au soudeur à Cassou.

Jusqu'en 2004, il n'y avait pas de forgeron qui fabriquait des charrues et des charrettes à Cassou ; les capacités des forgerons de la localité se limitaient à la fabrication de dabas et de petites pioches (servant à creuser les poquets des semis). La

force de travail d'un atelier de forge traditionnelle est de trois personnes maximum que sont le patron, un assistant et un enfant qui joue le rôle de souffleur.

En 2005, T.J., ressortissant d'un village à proximité et qui résidait à Ouagadougou, décide d'installer un atelier de soudure ; il fait venir de Ouagadougou un soudeur professionnel. Le nombre d'employés au démarrage était de trois dont lui-même et un apprenti. Il est le premier à fabriquer des charrues de divers types, des charrettes et des brouettes dans le village. En tant que pionnier, il contrôle presque le marché local de ces instruments de travail. L'agrandissement de son atelier lui a ainsi permis d'accueillir, entre 2009 et 2012, une dizaine d'apprentis dont certains sont déjà en mesure de conduire professionnellement d'autres ateliers de soudure. Entre 2012 et 2013, trois autres ateliers de soudure employant chacun deux jeunes de la localité se sont ajoutés à celui de T.J. »

« L'invasion » des villages par les nouveaux moyens de déplacement, notamment les mobylettes appelées « motos chinoises », l'arrivée de tracteurs dans les exploitations des *agrobusiness men* et des agriculteurs locaux les plus avancés alimentent les ateliers de mécanique de plus en plus nombreux dans les chefs-lieux de communes. Les infrastructures d'habitation de plus en plus visibles dans la « brousse » et appartenant généralement aux citadins qui s'installent pour diverses raisons dans l'exploitation de la terre sont aussi la preuve que des possibilités d'emplois sont bien réelles pour les jeunes locaux.

S'il est vrai que l'artisanat, à travers ses principales branches (soudure, mécanique, menuiserie) a un potentiel employeur au regard de l'environnement socio-économique marqué par l'essor agricole, il reste qu'actuellement, son développement semble être bloqué par plusieurs facteurs dont certains constituent des défis pour l'aménagement territorial. En effet, à l'image des réalités dans les rapports commerciaux concernant les produits agricoles (analysés plus haut), ces activités subissent des contraintes qui questionnent la gouvernance territoriale. Une première contrainte est la non-électrification des zones rurales. Hormis la ville de Sapouy, chef-lieu de la province du Ziro, qui était alimentée partiellement dans la journée (de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 22 heures) au moyen d'un groupe électrogène, aucun chef-lieu de commune ne dispose de l'électricité. Ce n'est qu'en 2012 que les locaux des mairies de communes ont bénéficié d'une électrification solaire, à peine suffisante pour l'éclairage et le fonctionnement de quelques ordinateurs et d'une photocopieuse. La ville de Sapouy, la plus nantie, est restée sans alimentation en électricité tout le deuxième semestre de l'année 2013. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à un développement optimal des unités de production locales existantes et à la création d'activités de transformation des produits agricoles, par exemple, base d'une création d'emplois en quantité plus importante. Il est évident que, comme partout, le développement socio-économique de la zone passera par son électrification. La deuxième contrainte au développement de l'artisanat local, qui pourrait passer inaperçue si l'on y prend garde, alors qu'elle est tout aussi fondamentale, est l'absence d'opportunités de marchés plus importantes, assimilable à une exclusion des grands programmes nationaux. Aucun soudeur de la zone n'a bénéficié d'une commande de matériel dans le cadre de l'opération

100 000 charrues¹⁶ du président du Faso ni du programme spécial « haute intensité de main-d'œuvre »¹⁷ qui a doté les mairies de matériels composés de charrettes, de brouettes, de pelles, etc. Ces matériels fabriqués à Ouagadougou et envoyés dans la province sont pourtant du domaine des compétences techniques des artisans de Sapouy, de Cassou, de Bakata. Certes, il revient aux autorités locales de faire la promotion des fabricants locaux en créant un environnement favorable au libre développement de leurs activités. Mais si ces derniers avaient bénéficié de commandes de l'État sur la base de la démarche de soutien aux acteurs locaux, cela aurait sans doute contribué à accroître les perspectives locales d'emploi rural.

Conclusion

L'analyse de la problématique de l'emploi des jeunes ruraux dans un contexte de mutations agricoles dans la province du Ziro a permis de rendre compte, malgré les limites imputables à l'ampleur et à la nouveauté du questionnement, de l'importance des échelles d'analyse. Il ressort, à la lumière des changements qui s'opèrent dans les agricultures familiales que les entrepreneurs agricoles locaux sont à la recherche d'une main-d'œuvre extérieure dont ils ont de plus en plus besoin pour fonctionner et que l'apport de l'entrepreneuriat agricole, d'origine urbaine, en termes de création d'emploi est à nuancer au regard des pratiques de terrain, la réalité étant loin des premiers espoirs. Les acteurs (employeurs et employés) se disent victimes les uns des autres et se rejettent les accusations de « refus de travailler » et de « mauvais payeurs ». Ce paradoxe est la preuve que les rapports entre l'offre et la demande d'emplois agricoles revêtent plus un caractère qualitatif que quantitatif, mettant ainsi le concept de travail agricole (son objet et sa finalité) en question. Les pistes de réflexion soulevées, peu explorées jusqu'à présent, méritent d'être approfondies.

La situation dans les activités connexes à l'agriculture comme le commerce et l'artisanat n'augure pas de meilleures perspectives. Ces corps de métiers non agricoles évoluent dans un environnement peu favorable, voire défavorable, à leur développement. Cela est illustratif d'inégalités ville campagne, certes pas nouvelles, mais dont les manifestations semblent être aggravées par les nouveaux défis qui découlent du processus de décentralisation actuelle. Entre la précarité, les doutes sur les emplois agricoles et le blocage des activités non agricoles, se pose une préoccupation majeure : comment et avec quels moyens valoriser la force de travail locale pour amorcer le développement ?

16. Programme personnel du Président du Burkina Faso qui a été lancé en 2012 pour appuyer le monde rural en matériel agricole jusqu'en 2015.

17. Programme dit « spécial » de création d'emplois qui consiste à recruter 100 et 1 100 jeunes au profit respectivement de chaque commune rurale et chaque commune urbaine pour des travaux de trois mois (octobre-décembre 2013) pour des travaux divers (curage de caniveaux, nettoyage des rues, désherbage des alentours des services publics...).

Bibliographie

- ANCEY G. [1975], *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*, Paris, note de travail n° 3, Paris, Amira, 53 p.
- CHAUVEAU J.-P. [2005], « Jeunes ruraux », *Afrique contemporaine*, n° 214, 36 p.
- DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DU ZIRO [2013], *Bilan de la campagne agricole 2012-2013, rapport final*, Sapouy, 62 p.
- GASTELLU J.-M. [1978], « Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », Note de travail, vol. 1, n° 26, Paris, AMIRA, p. 99-122.
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE DU BURKINA FASO [2002], *Base nationale de données topographiques* : <http://www.igb.bf/pagehtm/donneesnumeriques.htm> (page consultée le 5 décembre 2014).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD) [2000], *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Ouagadougou, 198 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD) [2009], *Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de la démographie (RGPH) de 2006*, Ouagadougou, 181 p.
- MAZOYER M., ROUDARD L. [2002], *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil, 737 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE (BURKINA FASO) [2012a], *Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole à l'horizon 2025, Rapport final*, Ouagadougou, 57 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE (BURKINA FASO) [2012 b], *Informations sur l'agrobusiness au Burkina Faso, Direction de développement de l'entrepreneuriat agricole, document de travail*, Ouagadougou, 8 p.
- RÉMY G. [1981], « Les Mossis à la rencontre de la Grande Brousse (Région de Dédougou, Haute-Volta) » in CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE (dir.), *Les Phénomènes de frontière dans les pays tropicaux*, Paris, IHEAL, p. 117-137.
- TALLET B. [1998], « Du visible au caché. La présence mossi dans la zone de colonisation de l'Ouest burkinabé » in GUILLAUD D., SEYSSET M., WALTER A., *Le Voyage inachevé... À Joël Bonnemaison*, Paris, ORSTOM, p. 269-273.

Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ?

Claire Zanuso, François Roubaud**, Constance Torelli****

En janvier 2010, Haïti était touché par le plus terrible tremblement de terre de son histoire tourmentée, suivi d'une mobilisation internationale sans précédent. Depuis, une succession de catastrophes naturelles s'est abattue sur le pays (inondations, épidémies, etc.). À l'heure de la commémoration du cinquième anniversaire du séisme de 2010, nous nous interrogeons sur la place et le rôle joué par les jeunes dans ce contexte d'exception. L'accent est mis sur leur insertion sur le marché du travail, étant entendu que l'emploi est de loin la principale source de revenus des populations, permettant en particulier la survie des plus pauvres. La description fouillée de leur situation est guidée par un fil rouge : les jeunes ont-ils été épargnés, relativement à leurs aînés, que ce soit grâce aux solidarités familiales ou *via* l'aide internationale, ou au contraire, ont-ils été sacrifiés en tant que « maillon faible » générationnel ? D'un point de vue plus général, on se souvient que les printemps arabes ont été déclenchés par l'immolation de Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur ambulant tunisien qui ne supportait plus le harcèlement de la police. Dans le contexte de pauvreté généralisée en Haïti, un accès à l'emploi particulièrement difficile pourrait également entraîner la jeunesse dans la violence et provoquer des troubles sociaux.

Pour étayer nos analyses, nous mobilisons la première enquête socio-économique représentative post-séisme à couverture nationale réalisée fin 2012 par l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique avec l'appui scientifique des auteurs et dont les résultats sont encore inédits. Pour étudier la situation de manière dynamique, ces derniers sont confrontés à ceux issus d'une enquête similaire conduite en 2007 par les mêmes partenaires.

Cet article se compose de quatre parties. La première fournit des éléments de cadrage général permettant de mettre notre analyse thématique en contexte : caractéristiques du séisme, dommages occasionnés, politiques d'urgence et de

* DIAL, université Paris-Dauphine.

** DIAL, IRD.

*** INSEE.

reconstruction mises en œuvre, littérature portant sur notre objet d'étude, et spécificités de notre approche méthodologique. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons à l'insertion des jeunes sur le marché du travail et aux conditions d'accès à l'emploi. La troisième partie est consacrée à la qualité des emplois (rémunérations, conditions de travail, niveaux de satisfaction). Enfin, la dernière partie cherche à affiner l'approche purement générationnelle. En distinguant les jeunes suivant leur origine sociale, nous nous efforçons d'apprécier l'impact, potentiellement différencié, du séisme sur leurs trajectoires.

Éléments de cadrage

Le séisme et ses conséquences directes

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 figure parmi les désastres naturels¹ les plus meurtriers enregistrés depuis 1990. Les chiffres officiels indiquent qu'il aurait été deux fois plus meurtrier que tous les séismes précédents de même magnitude [Bilham, 2010]. Même si des enquêtes récentes menées par des institutions internationales laissent supposer que le nombre officiel de morts est surévalué, il ne fait aucun doute que les conséquences ont été sévères [Kolbe *et al.*, 2010 ; Schwartz, Pierre, Calpas, 2011 ; Doocy, Cherewick, Kirsch, 2013]. Haïti est non seulement particulièrement vulnérable aux catastrophes, mais c'est aussi le pays le plus exposé de la région. On y dénombre un peu plus de 50 désastres naturels depuis 1900 [Heger *et al.*, 2008]. Le contexte dans lequel survient le séisme est particulièrement défavorable, car pendant cette décennie, Haïti a été frappé tous les ans, soit par un ouragan tropical, soit par des inondations de grande ampleur. Selon la base de données internationale EM-DAT, ces catastrophes antérieures au séisme ont affecté au total plus d'un million de personnes, pour près de 7 000 morts [OFDA/CRED, 2011]. D'autres pays ont subi l'impact de séismes similaires ou plus forts (par exemple le Chili récemment), mais les conséquences ont été beaucoup plus dramatiques pour Haïti [Cavallo, Noy, 2010]. C'est aussi le cas des chocs climatiques, comme, par exemple, l'ouragan Ike (2008), qui a frappé Cuba tout comme Haïti, faisant sept morts à Cuba et cent fois plus en Haïti (793).

D'une intensité sismique de 7,3 (échelle de Richter), le séisme a touché de plein fouet l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, centre économique du pays où habite près d'un Haïtien sur cinq, sans pourtant épargner le reste du pays. En plus des pertes en vie humaines, les destructions de bâtiments – selon les estimations, environ 105 000 logements et infrastructures ont été totalement détruits et plus de 208 000 endommagés [PDNA, 2010] – ont provoqué le déplacement de millions de personnes à travers le pays et dans des camps de déplacés. Sept mois après la

1. Les catastrophes naturelles ne sont pas entièrement naturelles, ni le résultat de seuls facteurs exogènes. Nous pouvons opérer une distinction entre les aléas naturels, qui sont des événements géophysiques, et les catastrophes naturelles, qui supposent l'interaction d'aléas naturels et de systèmes sociaux. Les enjeux et la vulnérabilité de ces systèmes sont liés à la présence humaine (personnes, habitations, activités économiques, infrastructures, etc.) [Dauphiné, Provitolo, 2013].

catastrophe, 1 555 camps temporaires hébergeaient 1,5 million d'individus. En septembre 2013, soit trois ans et demi après le séisme, 172 000 personnes vivaient toujours dans 306 camps selon le dernier recensement de l'Organisation internationale pour les migrations [CCCM, 2013] et ceux qui sont partis n'ont pas forcément trouvé une solution durable de logement. Les dommages et pertes ont été estimés par la Banque mondiale à environ 8 milliards de dollars ou 120 % du PIB.

Cette catastrophe d'une rare ampleur a touché un pays déjà fragile, soumis aux aléas climatiques et à une forte instabilité politique. Elle a donné lieu à une intervention immédiate de la communauté internationale à travers l'envoi d'équipes de secours et les promesses d'aide financière et de soutien au processus de reconstruction. Malgré cela et les milliards de dollars engagés, la situation tarde à se normaliser. Le PIB par tête a chuté d'environ 7 % en 2010 et a rebondi de 3 % l'année suivante. Cependant, bien que limité en termes macroéconomiques, le choc s'inscrit dans un contexte de décroissance sur longue période. En 2013, le Rapport sur le développement humain du PNUD [Malik, 2013] souligne que le revenu national brut par habitant (RNB) est en constante baisse depuis plus de vingt ans, perdant 41 % de sa valeur entre 1980 et 2012. Avec un RNB par habitant estimé à 1 070 dollars constants de 2005 en 2012, Haïti reste le pays le plus pauvre du continent américain et l'un des plus déshérités du monde. Haïti figure également parmi les pays les plus inégalitaires de la planète.

Au niveau démographique, la population haïtienne est jeune, à l'instar de la plupart des pays en développement. En 2012, plus de la moitié des Haïtiens ont moins de 21 ans, et les jeunes âgés de 10 à 24 ans, qui font l'objet de cette étude, représentent 33 % de la population totale et près de la moitié (44 %) de la population active [Herrera *et al.*, 2014]. Confronté à cette réalité, le gouvernement d'Haïti semble vouloir faire des jeunes une priorité de l'agenda politique. Par exemple, depuis 2006, le secrétariat à la Jeunesse et au Sport est devenu un ministère à part entière. Toutefois, le rapport de l'enquête EMMUS de 2012 souligne que l'instabilité et l'insécurité des dernières années affectent la capacité des jeunes à prendre part activement aux choix les concernant dans la société haïtienne [Cayemittes *et al.*, 2013].

Une brève revue de la littérature

Les questions que nous abordons dans cet article se situent à la croisée de deux champs de recherche, l'analyse de l'impact des catastrophes naturelles et les études centrées sur la jeunesse. Dans les deux cas, cette littérature ne couvre pas le cas spécifique d'Haïti.

Le premier champ a connu ces dernières années un important regain d'intérêt avec la problématique du réchauffement climatique : cette tendance est amenée à se développer. En effet, l'incidence des catastrophes naturelles sur le bien-être économique s'est accrue de manière inquiétante au cours de la dernière décennie. Des recherches plus spécifiquement axées sur la résilience expliquent les effets

dévastateurs des catastrophes sur la croissance économique des pays en développement par le fait qu'elles empêchent l'accumulation du capital physique et humain, tandis que les canaux expliquant ce phénomène restent opaques [Skoufias, 2003 ; Yamauchi, Yohannes, Quisumbing, 2009]. Ces travaux sur l'impact des catastrophes naturelles [Mueller, Quisumbing, 2009a ; Mueller, Osgood, 2009b] soulignent que la résilience du marché du travail est cruciale, notamment pour les pauvres qui comptent uniquement sur leurs activités pour diversifier leurs revenus. Les études suggèrent que les secours d'urgence devraient prendre en considération la protection du marché du travail afin de faciliter la recherche d'emploi dans d'autres régions [Mueller, Osgood, 2009b]. Or, la mise en place de telles politiques nécessite une évaluation précise de l'impact des catastrophes passées afin de mieux s'adapter et prévenir les potentiels désastres à venir.

La disponibilité de la base de données internationale EM-DAT sur les désastres et leurs dégâts couvrant tous les pays du monde depuis 1900 a suscité la plupart des études existantes sur l'impact économique des désastres naturels. Une attention particulière a été accordée aux coûts humains et économiques. Les conclusions de ces travaux étaient attendues : les pays en développement sont plus vulnérables aux désastres, même s'ils ne sont pas plus exposés que les pays développés. Les canaux à travers lesquels les désastres provoquent des impacts si différents demeurent la « boîte noire » de ces études, même si certaines mettent en avant des facteurs institutionnels (gouvernance, inégalités, etc.) [Cavallo, Noy, 2010 ; Mueller, Quisumbing, 2009a]. D'autres recherches sur l'évaluation de l'impact des désastres et les stratégies *ex post* des ménages s'appuient sur des études de cas, mais peu traitent de l'impact d'un séisme de forte magnitude faute de données adaptées [Halliday, 2006]. Pour la plupart, la faible taille des échantillons et leur manque de représentativité limitent la portée de leurs conclusions. Le second champ de littérature est lui aussi en expansion, principalement du fait des bouleversements induits par le phénomène de la mondialisation et des crises économiques qui l'émaillent de façon récurrente. Nous n'abordons pas en détail ici les études sur les jeunes et le marché du travail, renvoyant le lecteur à l'introduction générale de ce numéro.

Sur ces deux fronts et en ce qui concerne Haïti, la littérature scientifique est presque inexistante. À notre connaissance, la seule étude existante d'évaluation de l'impact du séisme adopte une approche indirecte et macroéconomique [Cavallo, Noy, 2010]. Elle cherche avant tout à chiffrer le montant pécuniaire total de l'impact du séisme. Reposant sur des hypothèses fortes, les estimations proposées sont peu fiables, comme le reconnaissent les auteurs eux-mêmes. De plus, elles n'apportent aucune piste sur les mécanismes à l'œuvre, que seules des approches plus empiriques permettent d'explorer.

Sur la question du marché du travail, et *a fortiori* sur le thème de l'insertion des jeunes, la littérature économique est embryonnaire. Les études existantes, publiées sous forme de littérature grise ou de rapports d'ONG ou d'institutions internationales, ne traitent que de thématiques connexes : santé, violence,

éducation, travail des enfants [Lunde, 2010 ; 2012]. La seule étude quantitative identifiée est antérieure au séisme [Justesen, Verner, 2007]. Elle porte sur des données de 2001. Sa principale conclusion est que les jeunes femmes doivent être ciblées en priorité par les politiques, car ce sont elles qui sont les plus touchées par l'abandon scolaire et le chômage ; ce qui pose d'ailleurs question, puisque nous montrerons que le chômage n'est pas le principal problème des jeunes sur le marché du travail.

Cette brève revue de littérature confirme donc l'intérêt de notre problématique et l'originalité potentielle des résultats dans ses trois dimensions (et leur combinaison). Le séisme d'une amplitude exceptionnelle, le marché du travail – principale courroie de transmission entre la dynamique macroéconomique et les conditions de vie –, les jeunes (et les enfants) enfin, représentant plus de la moitié de la population, avec leur fragilisation qui gage l'avenir d'Haïti.

Quelques considérations méthodologiques

Avant de présenter les résultats de nos analyses, quelques considérations et précautions méthodologiques s'imposent. Nos données proviennent de deux enquêtes nationales portant sur des échantillons de 8 000 et 5 000 ménages² respectivement. Bien que parfaitement comparables et représentatives en 2007 et 2012, elles fournissent deux photographies successives de la jeunesse haïtienne, mais pas un suivi biographique des individus. En second lieu, nous ne prétendons pas estimer rigoureusement l'impact causal du séisme, faute de données adaptées. Pour ce faire, il faudrait pouvoir répondre à la question « quelle aurait été la situation des jeunes si le séisme n'avait pas eu lieu ? », indépendamment de tous les événements intervenus entre-temps. Néanmoins, bien qu'imparfaites, nos deux enquêtes permettent de formuler un diagnostic riche d'enseignements. Nous nous appuyons sur une triple clé de lecture en comparant pour chaque année, les jeunes avec les adultes plus âgés ; en comparant ensuite les mêmes classes d'âge d'une période à l'autre ; enfin en combinant les deux approches, c'est-à-dire en contrastant l'évolution de la situation des jeunes avec celle des adultes. Ces trois perspectives correspondent terme à terme à des approches classiques « avec-sans », « avant-après », et « différence de différence ». Pour mener nos analyses, nous définissons la jeunesse (ou les jeunes) en termes de classe d'âge³. Comme il n'existe aucun consensus sur les bornes à appliquer, nous avons retenu l'ensemble des individus âgés de 10 à 24 ans. Au sein de ce groupe, nous distinguons trois classes d'âge, tant leur situation vis-à-vis du marché du travail diffère. Les 10-14 ans (que nous qualifierons par convention « d'enfants ») qui, selon la législation haïtienne, devraient aller à l'école et ne sont pas censés travailler. Nous

2. L'ECVMAS a été réalisée au cours des mois d'août à décembre 2012. L'échantillon comporte 4 950 ménages représentatifs au niveau national, des dix départements, des milieux ruraux et urbains ainsi que de l'Aire métropolitaine. En outre, une strate distincte a été créée pour représenter la population vivant dans les camps de personnes déplacées. Herrera *et al.* [2014] présente les premiers résultats de cette enquête ainsi que la méthodologie et les concepts mobilisés, plus en détail.

3. Pour une discussion, voir Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, [2001].

appellerons « adolescents » les jeunes de 15 à 19 ans : *a priori* vivant encore chez leurs parents, un nombre croissant quitte l'école pour connaître (en toute légalité) une première insertion sur le marché du travail. Enfin, les « jeunes adultes » ont entre 20 et 24 ans. Cette nouvelle étape du cycle de vie devrait être marquée par la volonté de s'établir dans la vie. Alors que seule une infime minorité poursuit ses études (2,6 % des jeunes de 20-24 ans fréquentent l'enseignement supérieur en 2012), ces jeunes adultes sont en quête d'autonomie (matrimoniale, résidentielle et professionnelle).

L'insertion sur le marché du travail et l'accès à l'emploi

Par rapport à 2007, le taux d'activité⁴ global a augmenté de 9 points de pourcentage. Une telle variation en à peine 5 ans est exceptionnelle, le taux d'activité évoluant en général à un rythme très lent. On peut donc raisonnablement penser que le séisme a joué un rôle décisif dans cette évolution. Un tel résultat pourrait paraître paradoxal dans la mesure où la situation économique du pays s'est dramatiquement dégradée sur la période, notamment du fait du séisme. L'interprétation la plus plausible de ce phénomène est à mettre au compte de l'appauvrissement de la population. Pour tenter de compenser la dégradation de leurs conditions de vie, les familles se voient contraintes de mettre au travail les membres secondaires des ménages dans l'espoir d'obtenir des compléments de revenu. Les jeunes sont concernés au premier chef. Alors que 18 % des 10-24 ans étaient actifs en 2007, ils sont 33 % en 2012 (tableau 1). L'explosion des taux d'activité touche tout particulièrement les jeunes ruraux, avec une augmentation de 25 points de pourcentage. Cette évolution est d'autant plus dramatique que ce sont principalement les moins de 20 ans, dont les enfants de 10-14 ans, qui font les frais de cette stratégie. On notera avec intérêt que la conjoncture provoque un phénomène connu sous l'appellation de flexion des taux d'activité, mais dans un sens exactement inverse à celui observé dans les pays développés. Alors que dans ces derniers l'amélioration de l'environnement macroéconomique entraîne un appel d'air pour un certain nombre d'inactifs voulant profiter de l'embellie, ici c'est la crise qui pousse la population vers l'emploi, surtout les jeunes.

Le second effet de la dégradation brutale de l'environnement économique des ménages liée au séisme est l'effondrement du taux de chômage des jeunes. De 37 % en 2007, il passe à 14 % en 2012. Dans le même temps, ce dernier reste plus ou moins constant autour de 13 % pour les aînés. Ici encore et à l'instar de la montée des taux d'activité, la contraction du chômage des jeunes traduit le fait qu'ils peuvent de moins en moins se permettre d'attendre pour obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'éducation ou à leurs aspirations. Au contraire, ils sont contraints de se mettre au travail, quelle que soit la qualité des emplois qu'ils exercent afin de subvenir aux besoins de leur famille. Les jeunes générations ont

4. Un actif est une personne exerçant un emploi ou au chômage et le taux d'activité se calcule comme le rapport du nombre d'actifs à la population en âge de travailler.

dû réviser leurs prétentions à la baisse de façon drastique ou bien renoncer à prolonger leurs études, ce qui pourrait avoir des conséquences économiques et sociales négatives (abandons scolaires, frustrations, montée de la violence, etc.). D'une façon plus générale, en l'absence d'assurance chômage et de prestations sociales institutionnalisées [Célius, 2011 ; Lamaute-Brisson, 2013], le chômage n'est pas un bon indicateur du désajustement entre l'offre et la demande de travail.

Tableau 1 – Taux d'activité, de chômage et d'emploi par tranche d'âge, 2007 et 2012 (pourcentages)

	Tranches d'âge					Ensemble et plus
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et plus	
2012						
Taux d'activité	19,1	31,8	49,5	33,0	75,5	56,9
Taux de chômage	1,1	8,8	22,9	13,9	14,2	14,1
Taux d'emploi	18,9	29,0	38,1	28,4	64,8	48,9
2007						
Taux d'activité	1,7	14,6	44,0	18,4	70,6	47,7
Taux de chômage	18,9	36,6	37,3	36,5	12,8	16,8
Taux d'emploi	1,4	9,3	27,6	11,7	61,6	39,6
Évolution						
Taux d'activité	+ 17,4	+ 17,2	+ 5,5	+ 14,6	+ 4,9	+ 9,2
Taux de chômage	- 17,8	- 27,8	- 14,4	- 22,6	+ 1,4	- 2,7
Taux d'emploi	+ 17,5	+ 19,7	+ 10,5	+ 16,7	+ 3,2	+ 9,3

Sources : enquête sur l'emploi et l'économie informelle (EEEI) 2007 ; ECVMAS, 2012 ; IHSI/DIAL/ Banque mondiale ; calculs des auteurs.

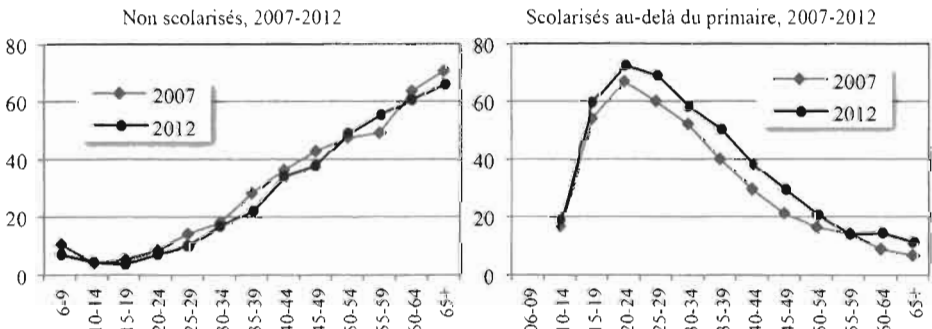
La montée de l'activité et l'effondrement du chômage des jeunes se traduisent mécaniquement par un accroissement du taux d'emploi⁵. Alors qu'une proportion négligeable des enfants était employée en 2007, ils sont près de 20 % en 2012. La croissance est du même ordre pour les 15-19 ans (9 % vs 29 %) et un peu plus faible pour les 20-24 ans (28 % vs 38 %). La croissance globale du taux d'emploi provient exclusivement de la mise au travail des jeunes : + 17 points pour eux contre une quasi-stabilité (+ 3 points) pour les 25 ans et plus.

5. Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Cependant, cette insertion accrue et facilitée sur le marché du travail pose problème, en particulier si elle s'accompagne d'une augmentation du travail des enfants d'une part, et d'un désinvestissement scolaire de l'autre. Si le premier point est clairement établi, le second est plus ambigu. Paradoxalement, entre 2007 et 2012, la proportion d'enfants qui n'ont pas été scolarisés est en baisse, tandis que le niveau scolaire atteint est plus élevé, ce, quelle que soit la tranche d'âge (figure 1). Ce résultat, d'autant plus étonnant qu'il se produit dans un environnement économique dégradé, montre l'attachement indéfectible des familles à l'école [Cozigon, 1993]. L'accroissement de la fréquentation scolaire touche aussi bien les garçons que les filles, avec même un léger avantage à ces dernières.

Le taux de scolarisation ne donne qu'une vision partielle de la réalité. Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir mesurer non seulement la quantité, mais aussi la qualité de l'éducation. Ainsi, Cayemittes *et al.* [2013] ont montré que l'accroissement rapide des taux de scolarisation (de 55 % en 2005 à 77 % en 2012) s'accompagne de taux de redoublement, d'entrées tardives et d'abandon scolaire massifs. Pour notre part, bien que nous ne disposions pas de données spécifiques pour étayer cette question⁶, les enquêtes permettent d'estimer la proportion de jeunes qui mènent de front étude et emploi et le nombre d'heures qu'ils y consacrent. On peut légitimement supposer que l'exercice d'un emploi nuit à l'attention des jeunes et à la qualité des apprentissages scolaires.

Figure 1 – Niveau d'éducation au-delà du primaire complet par tranche d'âge, 2007-2012 (pourcentages)



Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

6. Lamaute-Brisson [2013] souligne le déficit historique du côté de l'offre d'éducation. Le système éducatif se trouve au cœur d'une double problématique d'accès limité et de hauts niveaux d'inefficacité. Ce système a subi un nouveau coup dur avec le séisme, 77 % de l'infrastructure publique et 79 % des écoles non publiques ayant été détruites ou endommagées [GTEF, 2011]. Le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) a été chargé de la mise en place d'infrastructures légères pour faciliter le retour à l'école sur la base de financements externes et de fonds publics. Au-delà de la réponse à une situation d'urgence, le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif Haïtien (2010-2015) réitère le principe de l'universalité de l'accès à l'éducation primaire [GTEF, 2011].

Tableau 2 – École et emploi des jeunes par tranche d'âge

	Distribution (pourcentages)				Nombre d'heures consacrées aux études			
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans
2012								
École seule	74,8	59,0	30,1	55,4	10,5	12,0	12,2	11,3
École et emploi	16,2	20,4	12,1	16,4	5,4	5,8	6,6	5,9
Emploi seul	2,6	8,2	25,8	11,8	-	0,2	0,1	0,1
Ni école ni emploi	6,4	12,4	32,0	16,4	-	0,4	0,9	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	8,7	8,3	4,8	7,4
2007								
École seule	90,3	73,6	37,4	68,8	11,7	11,8	11,5	11,7
École et emploi	1,1	4,4	9,6	4,8	10,6	7,9	6,9	7,5
Emploi seul	0,3	5,1	18,2	7,2	-	-	-	-
Ni école ni emploi	8,3	16,9	34,8	19,1	-	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	10,7	9,1	5,0	8,4
Évolution								
École seule	- 15,5	- 14,6	- 7,3	- 13,4	- 1,2	+ 0,2	+ 0,7	- 0,4
École et emploi	+ 15,1	+ 16,0	- 6,1	+ 9,2	- 5,2	- 2,1	- 0,3	- 1,6
Emploi seul	+ 2,3	+ 3,1	+ 7,6	+ 4,6	-	-	-	-
Ni école ni emploi	- 1,9	- 4,5	- 2,8	- 2,7	-	-	-	-
Ensemble	-	-	-	-	- 2,0	- 0,8	- 0,2	- 1,0

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

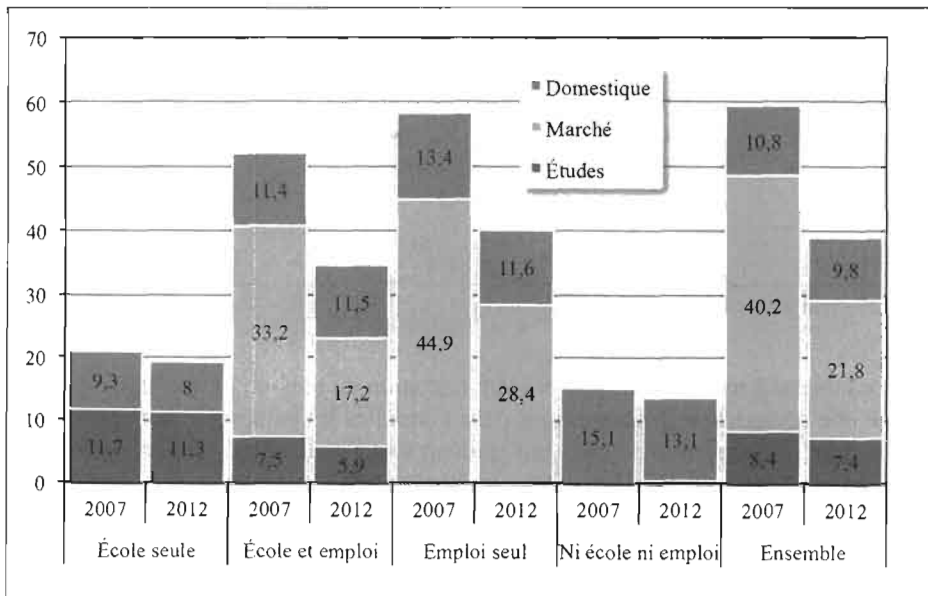
Le tableau 2 montre que la légère augmentation du taux de fréquentation scolaire cache une dégradation des conditions dans lesquelles les jeunes suivent leurs études. D'une part, la proportion de ceux qui étudient tout en travaillant a été multipliée par trois en cinq ans, et cette dégradation est d'autant plus forte qu'on est jeune. Ainsi, alors que 90 % des enfants de 10 à 14 ans se consacraient uniquement à leurs études en 2007, ils ne sont plus que 75 % en 2012. *A contrario*, la part de ceux qui doivent combiner école et emploi, négligeable en 2007, atteint maintenant 16 % d'entre eux. Le fait que la mise au travail des jeunes se traduise plus souvent par la combinaison

école-emploi que par la substitution de l'emploi à l'école est une nouvelle preuve de l'attention que les parents accordent à l'école. La seule bonne nouvelle sur ce front est que la part des oisifs (ni à l'école ni en emploi) a un peu diminué.

Plus souvent mobilisés sur plusieurs fronts en même temps, les jeunes consacrent moins de temps à leurs études. La durée de fréquentation scolaire est restée globalement stable pour ceux qui n'exercent pas d'emploi. En revanche, elle a significativement chuté pour les élèves travailleurs. Encore une fois, ce sont les plus jeunes qui sont les principales victimes de cet ajustement à la baisse. Au total, la baisse du nombre d'heures consacrées aux études est la combinaison de deux facteurs : un recul chez ceux qui travaillent en parallèle et une forte poussée des élèves travailleurs, ces derniers étudiant moins que ceux qui se concentrent à plein-temps à l'école. Ce dernier point confirme l'hypothèse selon laquelle l'exercice d'un emploi est un frein aux apprentissages scolaires.

L'exercice d'une activité économique n'est pas le seul frein potentiel à la scolarisation et aux apprentissages. Les tâches domestiques confiées aux jeunes peuvent également peser sur leur disponibilité. Le diagnostic établi plus haut à propos du temps d'études est conforté lorsque l'on prend en compte l'ensemble des activités réalisées par les jeunes. Les jeunes scolarisés qui ne travaillent pas sont également ceux qui consacrent le moins de temps aux activités domestiques. Ils ne sont néanmoins que partiellement épargnés, puisqu'ils y passent quand même 8 heures par semaine (9 heures en 2007), contre 10 heures (11 heures en 2007) pour l'ensemble des jeunes (figure 2).

Figure 2 – Emploi du temps des jeunes en 2012 et 2007 (pourcentages)



Sources : voir tableau I ; calculs des auteurs.

La qualité des emplois

Entre 2007 et 2012, l'économie haïtienne a créé des emplois en masse, tandis que le chômage s'effondrait⁷. Les jeunes ont été les principaux « bénéficiaires » de cette dynamique. Néanmoins, nous avons vu qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'une amélioration de leur situation, notamment pour les enfants. Une seconde raison qui pourrait amener à nuancer le caractère positif d'un meilleur accès à l'emploi est qu'il a pu se faire au détriment de la qualité des emplois. C'est l'arbitrage classique entre quantité et qualité, apprécié en termes de rémunérations et de conditions de travail, que nous explorons ici. Les enquêtes nous permettent de mesurer de nombreuses dimensions de la qualité des emplois.

Si pour l'ensemble de la population le taux de salarisation reste constant (22 %), il résulte d'un effet croisé : une chute de 9 points pour les jeunes, compensée par une augmentation du même ordre (+ 8 points) chez les adultes (tableau 3). Mécaniquement, la proportion d'emplois vulnérables, soit les emplois non salariés selon le BIT, qui était initialement plus faible chez les jeunes (78 % pour les 10-24 ans vs 83 % pour les 25 ans et plus, en 2007) est aujourd'hui plus élevée (87 % vs 75 %). Cette montée de la vulnérabilité des emplois s'explique par l'afflux massif des plus jeunes exerçant comme aides familiaux.

On retrouve des résultats convergents en distinguant les emplois suivant leur secteur institutionnel d'appartenance. Déjà quasi exclus du secteur formel (privé et public) dès 2007, les jeunes se sont massivement rabattus en 2012 sur le secteur primaire au détriment du secteur informel non agricole. Ce retour à l'agriculture est une régression, dans la mesure où il s'agit du secteur le moins productif, comme en atteste la faiblesse des rémunérations [Herrera *et al.*, 2014 ; BIT, 2010]. La montée de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total (+ 9 points) est surtout due aux jeunes (+ 28 points), et seulement marginalement aux adultes (+ 3 points), ces derniers voyant même leurs emplois se formaliser.

Les revenus du travail sont à l'évidence un argument déterminant de la qualité des emplois, même si ce n'est pas le seul. Les deux enquêtes permettent de calculer la rémunération mensuelle dans l'emploi principal (y compris primes et avantages divers) aux deux dates. Pour assurer la comparaison en équivalent pouvoir d'achat, les données de 2007 ont été converties aux prix de 2012. Il convient de rappeler que les résultats doivent être interprétés avec précaution, compte tenu de la difficulté intrinsèque à mesurer les revenus dans toutes les enquêtes.

Si l'on prend l'ensemble de la main-d'œuvre, y compris les aides familiaux dont la rémunération est nulle, les jeunes gagnent largement moins que les adultes. En 2012, la rémunération mensuelle moyenne est de 1 300 gourdes (24 euros) pour les jeunes. Elle dépasse 6 000 gourdes (110 euros) chez les adultes. Ce

7. Pour aller plus loin que la problématique des jeunes, le chapitre 3 du rapport Herrera *et al.* [2014] propose une analyse plus détaillée par secteur institutionnel, zone géographique et classe d'âge de l'évolution avant/après séisme du marché du travail et de la qualité des emplois, ainsi que des éléments méthodologiques complémentaires concernant la comparabilité des deux enquêtes ECVMAS 2012 et EEEL 2007.

résultat s'explique en partie par des différences dans les types d'emplois occupés (moins d'ancienneté, etc.) et dans les caractéristiques des travailleurs. En revanche, les taux de croissance sur cinq ans montrent sans ambiguïté que ce sont les jeunes qui ont le plus pâti de la crise. Leur revenu moyen a baissé de 59 % quand il augmentait de 23 % pour leurs aînés. L'analyse des rémunérations médianes, moins sensibles aux erreurs de mesure, donne des résultats similaires. Les rémunérations des jeunes sont moins favorables dans l'ensemble, en niveau comme en évolution. Si les adultes ont perdu 29 % de pouvoir d'achat, la chute pour les jeunes est encore plus massive ; plus de la moitié d'entre eux ne bénéficiant d'aucun émolument (en cash ou en nature).

Tableau 3 – Statut dans l'emploi par tranche d'âge en 2007 et 2012

	Tranches d'âge					Ensemble
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et +	
2012						
Salariés	2,8	8,0	23,3	13,2	25,0	22,0
Indépendants	4,2	14,1	25,7	16,7	60,1	49,0
Aides familiaux	93,0	77,9	51,0	70,1	14,9	29,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2007						
Salariés	2,3	7,1	25,9	21,9	17,3	17,9
Indépendants	4,5	14,1	25,8	57,4	75,7	73,3
Aides familiaux	93,2	78,8	48,3	20,8	7,0	8,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Évolution						
Salariés	+ 0,5	+ 0,9	- 2,6	- 8,7	+ 7,7	+ 4,1
Indépendants	- 0,3	0,0	- 0,1	- 40,6	- 15,7	- 24,3
Aides familiaux	- 0,2	- 0,9	+ 2,7	+ 49,3	+ 8,0	+ 20,2

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

Au-delà de la rémunération, la qualité des emplois dépend aussi largement des conditions de travail. Le niveau de protection sociale, et partant le taux d'emploi informel (soit les emplois non protégés), est l'indicateur le plus usité dans ce domaine. Il n'est cependant pas pertinent dans le cas d'Haïti, le nombre d'emplois protégés étant insignifiant (moins de 5 %). D'autres dimensions de la qualité des emplois apparaissent bien plus discriminantes. Sur ce front comme sur celui des

revenus, le diagnostic se renforce : les jeunes sont à la fois les plus mal lotis et ceux dont la situation a empiré le plus. Par exemple en 2007, 21 % des emplois occupés par les jeunes étaient irréguliers (occasionnels à la tâche, à la journée ou saisonniers). Ils étaient 25 % en 2012. L'évolution est inversée pour leurs aînés, pour lesquels la proportion d'emplois irréguliers qui était initialement plus faible (18 %) a encore reculé (13 % en 2012). Le lieu d'exercice de la profession fournit également une mesure indirecte de la pénibilité des emplois et pour les entreprises, de leur productivité potentielle. Nous distinguons trois types d'entreprises par ordre décroissant de précarité : celles qui exercent sans locaux propres et pérennes, telles que les activités ambulantes ou exercées sur la voie publique ; celles qui sont abritées dans les domiciles ; et enfin celles qui bénéficient d'installations spécifiques et en dur (usines, échoppes, ateliers, etc.). Dans l'ensemble, la précarité prédomine. Seulement 15 % des jeunes bénéficiaient de locaux professionnels en 2012. Cette faible proportion n'est pas l'apanage des jeunes générations, puisqu'elle est du même ordre chez leurs aînés (17 %). En majorité, les Haïtiens, jeunes comme plus âgés, exercent à l'extérieur (près de 70 %). Cette similitude n'a rien d'étonnant puisque les premiers travaillent dans les mêmes unités que les seconds en tant qu'aides familiaux. Néanmoins, bien que le mouvement soit moins prononcé que pour les revenus, la situation des jeunes se dégrade plus que celle de leurs aînés, avec un recul de 7 points de la part de ceux qui exercent dans des locaux professionnels pour les premiers contre 4 points pour les seconds.

Nous l'avons vu, si le chômage n'est pas un bon indicateur des tensions sur le marché du travail, ces dernières peuvent être approchées par les différentes formes de sous-emploi, tout particulièrement dans le contexte des pays en développement où la qualité des emplois importe plus que leur quantité. Reflétant l'aspect multidimensionnel du sous-emploi, trois indicateurs sont couramment utilisés pour appréhender ses différentes composantes.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail (qualifié initialement de sous-emploi « visible », par opposition au sous-emploi « invisible »). Ce concept vise à mesurer l'insuffisance de demande de travail de la part des entreprises. Pour entrer dans cette catégorie, il faut travailler moins que la durée « normale » du travail de manière involontaire. En accord avec la définition internationale établie par le BIT, les actifs occupés doivent remplir trois conditions : exercer moins de 35 heures par semaine, souhaiter travailler plus et être disponible pour le faire. Cette première forme de sous-emploi des jeunes recule de 16 points contre une quasi-stabilité chez les 25 ans et plus (tableau 4). Mais comme pour la baisse du chômage, cette évolution *a priori* favorable ne l'est pas. Elle signifie simplement que les jeunes ont été obligés de travailler plus longtemps pour subvenir aux besoins familiaux.

Le sous-emploi lié à la durée du travail ne constitue que l'une des modalités à travers lesquelles se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut-elle aussi, être synonyme de sous-emploi lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une

productivité du travail anormalement faible : c'est le concept de « sous-emploi invisible ». Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum, soit 70 gourdes par jour en 2007 (soit environ 1,30 euro) et son équivalent en parité de pouvoir d'achat en 2012⁸. Le diagnostic est sans appel, ce qui n'est pas une surprise compte tenu de la dynamique des rémunérations analysée plus haut. Si le sous-emploi invisible des adultes s'accroît sensiblement entre les deux dates, il a presque doublé pour les jeunes (48 % à 83 %), et affecte plus des quatre cinquièmes d'entre eux fin 2012.

Tableau 4 – Taux de sous-emploi par tranche d'âge 2007, 2012

	Tranches d'âge					
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et +	Ensemble
2012						
Taux sous-emploi visible	3,7	7,8	16,0	10,2	16,4	14,8
Taux sous-emploi invisible	99,9	89,2	70,5	83,8	47,2	56,5
Taux sous-emploi global	99,9	92,3	81,6	88,8	61,3	68,3
2007						
Taux sous-emploi visible	49,8	35,1	21,3	26,4	19,6	20,5
Taux sous-emploi invisible	83,6	58,7	41,8	48,4	35,2	36,9
Taux sous-emploi global	86,7	81,2	67,8	72,3	52,7	56,0
Évolution						
Taux sous-emploi visible	- 46,1	- 27,3	- 5,3	- 16,2	- 3,2	- 5,7
Taux sous-emploi invisible	+ 16,3	+ 30,5	+ 28,7	+ 35,4	+ 12,0	+ 19,6
Taux sous-emploi global	+ 13,2	+ 11,1	+ 13,8	+ 16,5	+ 8,6	+ 12,3

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

Les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et invisible) peuvent être agrégées pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, appelé sous-emploi global. L'introduction du chômage (qui constitue la forme extrême du sous-emploi, puisque les chômeurs n'ont pas d'emploi et par

8. Une attention particulière a été portée à la comparabilité des résultats de l'ECVMAS 2012 par rapport aux évolutions récentes des lois sur le salaire minimum. En effet, le salaire minimum général est officiellement passé à 200 gourdes par jour en 2009, contre 70 gourdes précédemment. Au moment de l'enquête 2007, il n'avait pas été réévalué. C'est donc le salaire minimum général de 70 gourdes par jour pour les deux qui a été retenu pour l'analyse de l'évolution des revenus entre les deux enquêtes.

conséquent ne touchent aucune rémunération) implique que cet indicateur doit être mesuré sur l'ensemble des actifs et non sur les seuls actifs occupés comme pour les deux autres formes de sous-emploi. En dépit de la baisse du chômage et du sous-emploi visible, le taux de sous-emploi global des jeunes dérape. La situation est à ce point dramatique que 89 % des jeunes actifs sont d'une façon ou d'une autre en situation de sous-emploi. Ils n'étaient « que » 72,3 % en 2007.

Pour clore cette partie sur la qualité des emplois, la mobilisation de l'indicateur de satisfaction au travail apparaît particulièrement judicieuse. En effet, tous les autres indicateurs sont partiels et ne mesurent qu'une seule dimension (la rémunération, la pénibilité, la vulnérabilité et plus généralement les conditions de travail, la protection sociale, etc.). *A contrario*, la satisfaction dans l'emploi fournit une mesure synthétique de la façon dont les individus eux-mêmes jugent leur emploi, prenant en compte toutes les dimensions pertinentes, qu'elles soient liées au marché du travail ou non. Par exemple, un emploi bien rémunéré et possédant toutes les caractéristiques d'un « bon emploi » pourra ne procurer qu'une faible satisfaction s'il ne permet pas à une femme (ou plus rarement un homme) de s'occuper des enfants, de dégager du temps pour des activités domestiques ou des loisirs. Du côté des points faibles, la satisfaction (comme tous les indicateurs subjectifs) est sensible au phénomène dit « d'attrition des préférences ». C'est souvent le cas des plus démunis : leurs normes sont moins exigeantes et leurs aspirations plus modestes. Même si l'on ne peut mesurer la satisfaction qu'en 2012, faute d'avoir été appréhendée en 2007, les résultats sont riches d'enseignements.

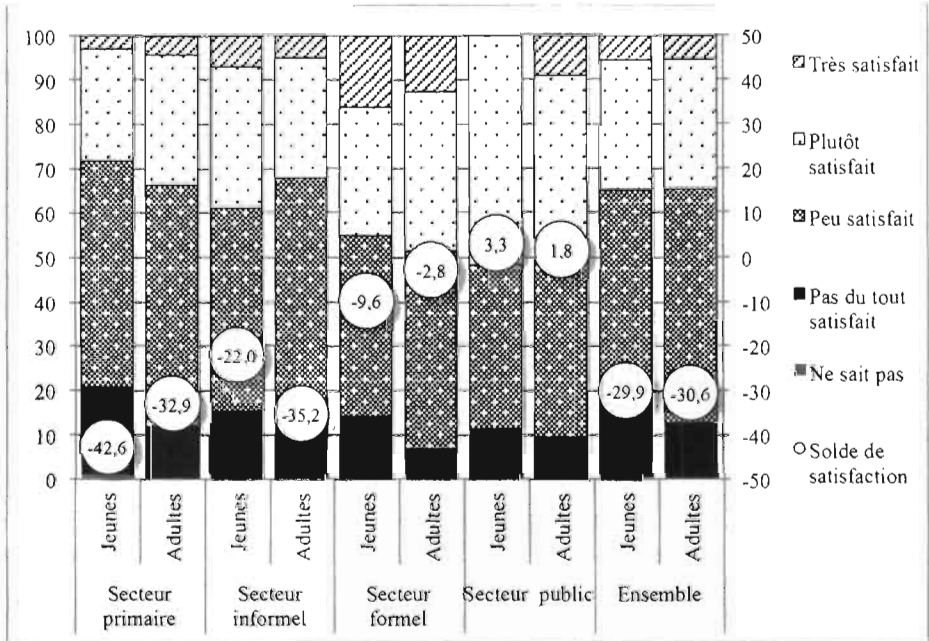
Au niveau global, deux faits saillants méritent d'être soulignés : les distributions des réponses des jeunes et des adultes sont étonnamment proches et le niveau d'insatisfaction est singulièrement élevé. Dans les deux groupes, les deux tiers sont soit « très insatisfaits » soit « plutôt insatisfaits », le solde de satisfaction étant largement négatif (figure 3). À titre de comparaison, au cœur de la crise financière internationale, le solde était de +31 au Vietnam en 2009 [Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2012].

Lorsqu'on décompose les emplois par secteur institutionnel, quelques différences se font jour. C'est dans le secteur formel que le niveau de satisfaction est le plus élevé, même si le solde est rarement supérieur à zéro (dans le public). À l'autre extrémité de la hiérarchie, on trouve le secteur informel et le secteur primaire avec des soldes très dégradés (-33 et -34 points respectivement). Cette opposition vaut aussi bien pour les jeunes que pour les adultes. Les jeunes qui travaillent dans l'agriculture sont les plus critiques de tous.

In fine, la principale interrogation qui subsiste porte sur la raison pour laquelle les jeunes et les adultes affichent des niveaux de satisfaction équivalents alors que les premiers occupent les emplois les moins enviables et que leur situation s'est plus dégradée que celle des seconds. Faute d'informations supplémentaires, nous ne pouvons émettre que des hypothèses. La première est que les jeunes sont moins exigeants que leurs aînés. Une telle interprétation semble peu probable. Les travaux

réalisés en Afrique ou au Vietnam montrent le contraire [Razafindrakoto, Roubaud, 2013 ; Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2012]. La seconde, qui reste une simple conjecture, est que les jeunes trouvent d'autres intérêts à travailler que les caractéristiques de l'emploi lui-même. Dans ce sens, on peut invoquer l'effondrement du taux de chômage des jeunes, qui préféreraient un emploi de mauvaise qualité à pas d'emploi du tout, ce qui semble être le cas en général.

Figure 3 – Satisfaction dans l'emploi par classe d'âge et secteur institutionnel en 2012



Sources : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

La jeunesse : une et indivisible ? Selon que vous serez puissant ou misérable...

Jusqu'ici, nous avons considéré les jeunes comme un ensemble homogène et mené nos analyses en comparant les générations. Cette approche, qui a le mérite de donner une vue d'ensemble, peut aussi être trompeuse, pour peu que le destin de la jeunesse ne soit pas le même suivant le type de population considérée. De ce point de vue, deux modèles radicalement différents peuvent être opposés. Dans les pays développés, en France en particulier, la crise a eu pour effet d'accroître les avantages acquis en faveur des jeunes issus des milieux aisés [Baudelot, Establet, 2000]. La dernière enquête PISA sur les acquis scolaires montre que les contre-performances scolaires sont encore plus aiguës aujourd'hui [OCDE, 2013]. En revanche, dans les pays d'Afrique subsaharienne dont se rapproche Haïti en termes de développement, ce sont les plus diplômés qui ont subi le plus fort déclassement, d'une génération à l'autre [Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001]. Ce résultat

paradoxal s'explique par le fait que la dégradation du marché du travail s'est surtout traduite par le gel des embauches dans le secteur formel (principalement public), dont les postes étaient massivement occupés par les enfants originaires des classes moyennes et supérieures. La crise a entraîné un ajustement par le bas qui a eu par ailleurs comme effet secondaire de réduire les inégalités entre classes sociales. À quel modèle se rattache Haïti ? Pour répondre à cette question, deux mesures de l'origine sociale des individus ont été utilisées : le niveau d'étude du chef de ménage et le niveau de revenu du ménage. Les résultats obtenus avec les deux indicateurs étant convergents, nous ne présentons ici que ceux issus de la stratification sociale suivant le niveau d'éducation du chef de ménage.

L'analyse en termes de classes sociales ne souffre d'aucune ambiguïté : ce sont les jeunes originaires des milieux défavorisés qui ont payé le plus lourd tribut à la catastrophe. À titre emblématique, en 2007 le taux d'emploi des enfants était insignifiant, quel que soit leur milieu d'origine. En 2012, alors qu'il reste négligeable dans les ménages dont le chef est allé à l'université (1,8 %), il ne cesse de croître en raison inverse du niveau d'étude du chef de ménage, jusqu'à atteindre près d'un enfant sur quatre (23 %) dans les ménages dont le chef n'a pas fréquenté l'école. Parallèlement, l'écart se creuse en termes éducatifs. Prenons le temps consacré à l'éducation formelle chez les enfants. Partant d'un niveau équivalent en début de période (environ 12 heures par semaine), il se maintient voire augmente légèrement (+ 1,5 heure) chez les plus aisés, tandis qu'il se contracte de 4 heures à l'autre extrémité de la hiérarchie sociale.

Plus généralement, tous les indicateurs analysés dans les deux parties précédentes montrent que la dégradation du sort des jeunes (d'une période sur l'autre et par rapport à leurs aînés) est d'autant plus forte que l'on descend dans l'échelle sociale. Il n'est pas question de détailler ici tous les indicateurs disponibles illustrant l'accroissement des inégalités suivant l'origine sociale des jeunes si ce n'est pour indiquer qu'il n'en est pas un qui aille dans le sens d'une amélioration de la position relative des jeunes issus des milieux défavorisés. On se contentera à titre illustratif de présenter quelques exemples, en commençant par l'évolution des rémunérations⁹.

Dans l'ensemble, la perte de pouvoir d'achat des revenus de l'emploi est d'autant plus élevée que l'on se déplace vers le bas de la hiérarchie sociale. Ainsi, chez les jeunes qui bénéficient d'un emploi rémunéré, la baisse moyenne est de 26 % lorsque le chef de ménage est analphabète. *A contrario*, ils enregistrent un gain de 91 % lorsque ce dernier a fréquenté l'université (tableau 5). Les autres résultats sont à l'avenant, que l'on considère la rémunération médiane ou que nos comparaisons portent sur l'ensemble de ceux qui ont un emploi, rétribué ou non. Cette dynamique différenciée débouche mécaniquement sur une explosion des inégalités de traitement. Alors qu'en 2007, les jeunes d'origine modeste percevaient 33 % de moins que leurs homologues les plus aisés, l'écart est passé à

9. On pourra trouver un éventail plus complet d'indicateurs dans Roubaud, Torelli, Zanuso [2014].

-85 % en 2012. On notera par ailleurs que le différentiel de rémunération suivant le statut social du chef de ménage est beaucoup plus marqué pour les jeunes que pour leurs aînés. Le taux de sous-emploi global est un bon indicateur synthétique des tensions sur le marché du travail. Ce dernier a augmenté de 27 points chez les jeunes d'origine modeste mais de seulement 9 points pour ceux issus de milieux plus aisés, alors même qu'il partait d'un niveau équivalent en 2007.

Tableau 5 – Évolution de l'insertion des jeunes suivant l'origine sociale, 2007 et 2012

	Niveau de scolarité du chef de ménage					
	Aucun	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Ensemble
	incomplet incomplet incomplet					
Seulement à l'école (10-14 ans)						
En 2012 (%)	69,4	73,7	80,0	81,3	95,6	75,1
Évolution 2007-2012 (%)	- 20,1	- 18,7	- 14,1	- 17,1	- 2,5	- 16,8
Taux d'emploi						
En 2012 (%)	33,7	27,5	25,3	23,9	16,8	28,4
Évolution 2007-2012 (%)	+ 157,3	+ 174,5	+ 104,1	+ 119,7	+ 88,9	+ 142,8
Rémunération mensuelle (y compris les revenus nuls)						
En 2012 (%)	706	809	2 161	2 669	4 648	1 296
Évolution 2007-2012 (%)	- 73,1	- 75,8	- 37,3	- 37,7	+ 18,0	- 58,6
Taux de sous-emploi global						
En 2012 (%)	92,7	93,2	84,3	74,2	78,8	88,8
Évolution 2007-2012 (%)	+ 26,7	+ 28,1	+ 17,7	+ 8,5	+ 9,4	+ 22,8

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs

L'évolution des conditions de travail conforte et aggrave encore le diagnostic. Ainsi en moyenne, le travail irrégulier représente environ un quart des emplois chez les jeunes en 2012, soit un peu moins qu'en 2007. Mais alors que cette forme d'emploi précaire se maintient à un niveau faible chez les enfants des familles les plus éduquées (13 %), elle augmente brutalement de 22 % à 33 % en 5 ans chez ceux qui sont issus de familles modestes. Même constat pour le lieu d'exercice de l'emploi : en 2012, 45 % des jeunes travailleurs dont le chef a fréquenté le supérieur ont la chance de bénéficier d'un local professionnel pour exercer leur emploi. Cette proportion s'effondre à 6 % pour ceux dont le père n'a aucun

diplôme. Encore une fois, la précarisation a pesé avant tout sur les plus démunis. Chez ces derniers, la part des emplois abrités a baissé de 62 % entre 2007 et 2012, contre seulement 6 % pour leurs homologues mieux nés.

Conclusion

Grâce à deux enquêtes nationales de grande envergure réalisées à cinq ans d'intervalle avec l'appui scientifique des auteurs, il a été possible d'établir un diagnostic de la situation de la jeunesse avant et après le séisme. En nous centrant sur le marché du travail et plus accessoirement, sur la scolarisation, nous traitons d'une dimension essentielle du passage à l'âge adulte, à côté des processus d'automatisation matrimoniale et résidentielle. De cette étude basée sur des données à ce jour encore inédites, nous retiendrons trois résultats principaux.

En premier lieu, les chocs négatifs subis par les Haïtiens entre 2007 et 2012 se sont traduits par un ajustement à la baisse extrêmement brutal dont la charge porte de façon disproportionnée sur les plus jeunes (et parmi les jeunes, sur les enfants). Comme il a pu être montré par ailleurs, que les femmes ont plus souffert que les hommes, les ruraux que les urbains, et les pauvres que les riches [Herrera *et al.*, 2014], il apparaît que ce sont les plus faibles qui sont systématiquement sacrifiés. Dans ce contexte, si les politiques et l'aide internationale ont probablement contribué à atténuer le choc pour tous, elles n'ont pas réussi à enrayer une dynamique structurellement inégalitaire, un révélateur éclatant et cruel des fondements de la société haïtienne, où les stigmates sociaux se cumulent.

En deuxième lieu, les mécanismes d'ajustement ont pris des formes non nécessairement attendues. Alors qu'on aurait pu augurer d'une baisse de la scolarisation et d'une explosion du chômage, on observe au contraire une mise au travail généralisée des jeunes, concomitante d'une légère amélioration de l'accès à l'école. Cependant, la qualité des emplois occupés s'est profondément dégradée, et ce dans toutes ses dimensions (rémunération, conditions de travail, protection, etc.). De plus, les inégalités ont bondi alors qu'elles figuraient déjà parmi les plus élevées au monde. S'il n'est pas possible d'attribuer cette dynamique régressive au seul séisme de 2010, les changements observés sont d'une telle ampleur qu'ils ne peuvent être le résultat que d'un choc sans précédent. Le séisme apparaît donc comme le candidat le plus probable, même s'il n'est pas le seul. On peut même penser que le séisme a constitué un facteur de déstabilisation majeur contribuant à bouleverser un équilibre déjà fragile, et de ce fait a accru l'impact négatif des chocs subséquents.

En troisième lieu, les jeunes ne semblent pas plus désespérés que leurs aînés, au moins en ce qui concerne leur emploi. Ce résultat déjoue les attentes. Il est d'autant plus paradoxal que c'est l'emploi des jeunes qui s'est le plus détérioré et qu'en général, leurs aspirations sont plus élevées. Ce phénomène incite à entreprendre des recherches plus fouillées pour en comprendre les ressorts. Il suggère néanmoins que les jeunes haïtiens ne sont pas porteurs d'un mécontentement social

spécifique qui serait susceptible de déboucher sur des mouvements de contestation politique ou de violence généralisée. Il convient cependant de rester prudent sur ce point, l'histoire ayant montré que les réactions des jeunes à leur environnement étaient souvent imprévisibles.

Si les risques d'une explosion sociale entraînée par la jeunesse haïtienne semblent *a priori* écartés, le sort inique qui lui est fait doit être corrigé de manière urgente. Il s'agit bien sûr d'une question de justice sociale, mais au-delà c'est l'avenir du pays qui est en jeu. En effet, le sacrifice de la génération montante risque d'entretenir un cercle vicieux intergénérationnel gageant la croissance économique de long terme. Un tel engrenage installerait durablement Haïti dans une trappe à pauvreté à laquelle il deviendrait difficile d'échapper.

Cet article n'est pas le lieu pour tenter de proposer une liste des mesures à prendre. Deux points nous semblent néanmoins pouvoir être très directement tirés de nos analyses. D'abord, il est urgent de mettre en place des politiques spécifiques et à grande échelle ciblant les jeunes, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ensuite, des enseignements peuvent être tirés du hiatus observé entre les stratégies éducatives des familles qui acceptent des sacrifices pour maintenir à tout prix leurs enfants à l'école et la décision de les soumettre à une mise au travail précoce. La première différence entre ces deux types de comportements est que l'un est choisi alors que l'autre est imposé. La seconde différence provient du fait que la demande des ménages en matière d'éducation rencontre une offre (un système scolaire plus ou moins fonctionnel), ce qui n'est pas le cas pour le marché du travail. Il existe donc une marge de manœuvre pour des politiques publiques visant à stimuler la création d'emplois de qualité. Cette marge est étroite, mais tout effort dans ce sens pourrait déjà être un pas dans la bonne direction.

Bibliographie

- ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2001], « Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », in COLLIGNON R., DIOUF M. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- BAUDELLOT Ch., ESTABLET R. [2000], *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Le Seuil, 216 p.
- BILHAM R. [2010], « Lessons from the Haiti earthquake », *Nature*, vol. 463, n° 18, p. 878-879.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) [2010], *La Promotion du travail décent dans la reconstruction et le développement d'Haïti après le tremblement de terre*, Genève, 154 p.
- CAMP COORDINATION AND CAMP MANAGEMENT (CCCM) [2013], *Cluster Haiti : Updated list of IDP sites of the DTM* : <http://groups.google.com/group/cccmhaiti?pli=1>, (page consultée le 14 novembre 2013).
- CAVALLO E., NOY I. [2010], « The economics of natural disasters-A survey », *IADB Working Paper*, n° 124, 50 p.

- CAYEMITTES M., FATUMA BUSANGU M., BIZIMANA J., BARRÈRE B., SEVERE B., CAYEMITTES V., CHARLES E. [2013], *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services, Haïti, 2012*, USA, Calverton, Maryland, MSPSP, IHE et ICF International, 510 p.
- CELIUS C.A. [2011], *Le Défi haïtien : économie, dynamique sociopolitique et migration*, Paris, L'Harmattan, 248 p.
- COZIGON P. [1993], « Quelle école en Haïti ? », in BARTHÉLÉMY G., GIRAULT Ch. (dir.), *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris, Karthala, p. 119-128.
- DAUPHINE A., PROVITTOLO D. [2013], *Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin, 416 p.
- DOOCY S., CHEREWICK M., KIRSCH T. [2013], « Mortality following the Haitian earthquake of 2010 : a stratified cluster survey », *Population health metrics*, vol. 11, n° 5, 9 p.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (GTEF) [2011], *Vers la refondation du système éducatif Haïtien. Plan opérationnel 2010-2015, des recommandations du groupe de travail sur l'éducation et la formation*, Haïti, Port-au-Prince, ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), 153 p.
- HALLIDAY T. [2006], « Migration, risk, and liquidity constraints in El Salvador », *Economic development and cultural change*, vol. 54, n° 4, p. 893-925.
- HEGER M., JULCA A., PADDISON O. [2008], « Analyzing the impact of natural hazards in small economies : the caribbean case », *UNU/WIDER research paper 2008/25*, 27 p.
- HERRERA J., LAMAUTE-BRISSEON N., MILBIN D., ROUBAUD F., SAINT-MACARY C., TORELLI C., ZANUSO C. [2014], *L'Évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme*, Port-au-Prince, Paris, IHSI, IRD, DIAL, Nopoor, ANR, 152 p.
- JUSTESEN M., VERNER D. [2007], « Factor impacting youth development in Haiti », *World bank policy research working paper*, n° 4110, Washington D.C., The World bank, 42 p.
- KOLBE A., HUTSON R., SHANNON H., TRZCINSKI E., MILES B., LEVITZ N. [2010], « Mortality, crime and access to basic needs before and after the Haiti earthquake : a random survey of Port-au-Prince houseaux », *Medicine, conflict and survival*, vol. 26, n° 4, p. 281-297.
- LAMAUTE-BRISSEON N. [2013], *Systèmes de protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes : Haïti*, Santiago, CEPALC, 67 p.
- LUNDE H. [2012], *The violent lifeworlds of young Haitians. Gangs as livelihood in a Port-au-Prince ghetto*, *The Haiti Youth Project*, Oslo, Fafo, 35 p.
- LUNDE H. (dir.) [2010], *Haiti Youth Survey 2009, volume II : Analytical Report*, *The Haiti Youth Project*, Oslo, Fafo, 156 p.
- MALIK K. (dir.) [2013], *Human development report 2013. The rise of the South : human progress in a diverse World*, New York, UNDP, 203 p.
- MUELLER V., QUISUMBING A. [2009a], « Natural disasters and their labor market consequences : evidence from the 1998 floods in Bangladesh », *Miméo*, Washington D.C., International food policy research institut (IFPRI), 36 p.
- MUELLER V., OSGOOD D. [2009b], « Long-term impacts of droughts on labor markets in developing countries : Evidence from Brazil », *Journal of development studies*, vol. 45, n° 10, p. 1-13.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) [2013], *Principaux résultats de l'enquête PISA 2012 : ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent*, Paris, OCDE, 44 p.

- OFFICE OF U.S. FOREIGN DISASTER ASSISTANCE (OFDA)/CENTRE FOR RESEARCH ON THE EPIDEMIOLOGY OF DISASTERS (CRED) [2011], *EM-DAT : the OFDA/CRED international disaster database*, hosted by Université Catholique de Louvain, Brussels, Belgium, Haiti Country profile : <http://www.emdat.be> (page consultée le 23 janvier 2011).
- PLAN D'ACTION POUR LE RELÈVEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL D'HAÏTI (PDNA) [2010], *Les Grands Chantiers pour l'avenir*, Port-au-Prince, Haïti, 55 p.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2013], « La satisfaction dans l'emploi. Une mesure de la qualité de l'insertion professionnelle en regard des aspirations », in DE VREYER P., ROUBAUD F. (dir.), *Les Marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Marseille, IRD, p. 125-150.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., WACHSBERGER J.-M. [2012], « Travailler dans le secteur informel : choix ou contrainte ? Une analyse de la satisfaction dans l'emploi au Vietnam », in CLING J.-P., LAGREE S., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (dir.), *L'Économie informelle dans les pays en développement*, Paris, AFD, p. 47-66.
- ROUBAUD F., TORELLI C., ZANUSO C. [2014], « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? », *Document de Travail DIAL*, n° 2014-03, 23 p. : www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2014-03.pdf (page consultée le 24 mai 2014).
- SCHWARTZ T., PIERRE Y.F., CALPAS E. [2011], « Building assessments and rubble removal in auake-affected neighborhoods in Haiti », *BARR survey final report*, Washington D.C., USA, LTL stratégies, 40 p.
- SKOUFIAS E. [2003], « Economic crises and natural disasters : coping strategies and policy implications », *World development*, vol. 31, n° 7, p. 1087-1102.
- YAMAUCHI F., YOHANNES Y., QUISUMBING A. [2009], *Natural disasters, self-insurance, and human capital investment : evidence from Bangladesh, Ethiopia and Malawi*, Washington, D.C, International food policy research institut (IFPRI), discussion paper 881, 26 p.

Une culture du précarité ? Devenir ouvrier journalier¹ en Inde²

*Arnaud Kaba**

Cet article traite de l'entrée des jeunes ouvriers métallurgistes indiens sur le marché de l'emploi du secteur dit inorganisé³ ainsi que des cultures professionnelles⁴ qu'ils y développent. L'informalisation du travail a connu un développement particulièrement aigu en Inde depuis les années 1980 [Bremas, 1996a ; Lerche, 2012]. Au cours de ces trois décennies de libéralisation d'une économie auparavant protégée, l'importance du secteur inorganisé n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, 93 % des emplois en Inde relèvent de ce secteur, c'est-à-dire qu'ils ne bénéficient ni de contrats ni d'aucune protection légale formelle. On peut alors se demander si ce n'est pas le salariat « normal » (au sens de formel) qui est, aujourd'hui, une forme marginale. Ce marché de l'emploi pourrait être qualifié de marché du « précarité » au sens que lui donne Robert Castel pour qualifier le fait qu'en France, la précarité auparavant vue comme temporaire est amenée à devenir un état permanent pour une part grandissante de la population, ce qui crée une transformation du marché de l'emploi où les situations de travail précaire deviennent un régime de travail à part entière. Le précarité est donc en deçà du salariat vu comme synonyme d'emploi protégé et régulier [Castel, 2007]. Si les évolutions des marchés de l'emploi sont éminemment différentes dans les deux pays, il est généralement reconnu que c'est de la même transformation d'impulsion néolibérale (demande d'une flexibilisation du travail et d'un assouplissement de ses législations) que procèdent les deux phénomènes appelés précarisation dans le Nord et informalisation du travail dans les Suds [Bouffartigue, Bussaud, 2010], ce qui pousse certains à affirmer que le précarité est une classe globale en cours d'établissement, située entre le prolétariat « classique » et le « lumpen-précarité » formé par les exclus de l'emploi [Standing, 2011].

1. J'entends par « journalier » non pas le fait que l'ouvrier soit engagé forcément à la journée, mais plutôt le fait qu'il ne dispose d'aucune protection légale et peut donc être renvoyé du jour au lendemain.

2. Je tiens à remercier l'ANR Criteres pour le financement de l'un des terrains ainsi que M. Shankar Gowda pour son aide précieuse lors de la phase finale d'entretiens.

* Doctorant en anthropologie, EHESS, LISST, Toulouse.

3. Je montrerai dans cet article que le secteur dit inorganisé est en fait très structuré.

4. J'entends par « cultures professionnelles » l'ensemble des valeurs qu'adoptent ou développent les ouvriers dans le strict cadre de leur travail.

Dans le cas de l'Inde, où le secteur dit inorganisé a toujours été important, les transformations les plus manifestes sont, d'une part que le nouveau prolétariat qui vient de la campagne pour trouver du travail dans l'industrie s'insère uniquement dans l'emploi par ce biais [Bhowmick, 2009], notamment dans l'industrie où la part du secteur inorganisé est passée de 80,7 à 85 % entre 1985 et 2005 et où les créations d'emploi se font toutes en l'absence de contrat [Goldar, Aggarwal, 2012] ; d'autre part que même les institutions gouvernementales et l'OIT reconnaissent que le secteur inorganisé, auparavant considéré comme une sorte d'« anomalie » temporaire du processus de développement de l'Inde, est en fait la forme d'organisation qui va prendre la part dominante du marché de l'emploi indien dans les prochaines décennies [Lerche, 2012]. Ainsi les politiques de protection des travailleurs s'orientent maintenant plus vers un *social floor*, une politique de protection minimale des travailleurs pauvres non déclarés que par une régularisation et un encadrement du travail en lui-même [Srivastava, 2012].

Pendant, puisque le régime général est caractérisé par l'absence de contrat, on pourrait se demander si tout emploi dépourvu de contrat peut être considéré comme précaire. Même si l'on met de côté le travail en col blanc qui, en l'absence de contrat, peut fournir des salaires importants et donc permettre aux travailleurs de souscrire à des régimes privés de sécurité sociale, il convient de se demander si tous les ouvriers du secteur inorganisé souffrent de la précarité. Si de nombreuses études de cas font état des conditions de vie extrêmement précaires de certains ouvriers journaliers [Picherit, 2009, 2012 ; Breman, 1996], leurs différentes situations socio-économiques obéissent à une segmentation complexe entre des franges plus ou moins vulnérables. Ainsi, la plupart des chercheurs travaillant sur ce thème contestent toute division dualiste entre secteur organisé et secteur inorganisé, d'une part parce que les firmes du secteur organisé dépendent des firmes du secteur inorganisé grâce au système de succursale [Lachaïer, 1999], mais surtout parce qu'un ouvrier protégé génère un cercle de dépendants qui pèse sur son salaire [Heuzé, 1989 ; Holmström, 1984]. La segmentation sociale – allant de certains emplois proches du travail asservi à ceux, très protégés de l'industrie nationalisée – est schématisée par une pente [Holmström, 1984] ou un ensemble de collines [Breman, 1996a], selon que l'on considère que les différents marchés du travail sont séparés ou non. Si l'on tente de se placer au milieu de cette pente et de considérer, par exemple, les ouvriers d'atelier qualifiés⁵ ou encore les ouvriers spécialisés du bâtiment, peut-on encore qualifier leurs conditions de vie et leur rapport à l'emploi comme précaires ou possèdent-ils un certain nombre de protections informelles qui font que, même en l'absence de tout cadre légal, elles leur permettent de sortir de la précarité ?

Certaines études portant sur les cultures professionnelles dans le secteur organisé font état de fortes cultures de groupe cristallisées sur la valorisation de l'emploi statutaire souvent perçu comme un patrimoine [Heuzé, 1989] et sur le

5. Ces derniers, dans certains contextes, peuvent être qualifiés « d'aristocratie du travail informel » [Breman, 2013b].

développement de fortes camaraderies [Strumpell, 2008]. Dans ce contexte, il importe de se demander si, dans des professions relativement qualifiées du secteur dit inorganisé, il existe également des cultures professionnelles structurées. En s'intéressant au cas des jeunes gens qui intègrent ou tentent d'intégrer ces professions, on souhaiterait savoir de quelle manière ils acquièrent ces cultures professionnelles et autour de quelles valeurs ces dernières se cristallisent. On cherche également à déterminer si, en comparant des jeunes issus d'environnements sociaux distincts travaillant dans la même catégorie de métiers, mais dans branches différentes, il est possible de repérer des invariants dans la manière dont se structurent ces cultures professionnelles. Le cas échéant, la nature de ces invariants peut-elle être imputée au fait que ces métiers soient marqués par l'incertitude en matière de protection sociale ?

Cet article montre, à partir de l'étude des trajectoires de deux jeunes ouvriers métallurgistes, l'un originaire de la ville, l'autre de l'espace rural, et de l'ethnographie de leurs environnements professionnels respectifs, que les métiers de la métallurgie sont marqués par la précarité, tant en ce qui concerne les garanties d'emploi qu'au niveau des conditions de vie. Ceci concerne la grande majorité des ouvriers travaillant dans ces métiers, même si certains peuvent obtenir des positions d'ouvriers très qualifiés ou encore de tâcherons, pouvant être considérées comme enviables dans le secteur inorganisé. Le contexte du marché de l'emploi qui caractérise ces métiers semble donc pouvoir être qualifié de précarité. Il montre d'autre part qu'il existe dans ces deux exemples des cultures professionnelles bien implantées, cristallisées autour de la très forte valorisation du savoir technique : elle est intégrée par le jeune ouvrier dès son apprentissage. Il s'agit d'abord d'une ressource qui permet de faire carrière et de trouver un emploi relativement bien payé. Mais il s'agit également d'un élément central des univers conceptuels des ouvriers journaliers qui permet de donner une valeur à leur travail et à leur condition d'ouvrier.

Les résultats présentés ici sont basés sur une étude de terrain comparative de près de onze mois où sont mises en regard deux populations d'ouvriers métallurgistes dans l'État du Madhya Pradesh. Les premiers sont des ruraux migrant sur les chantiers de viaduc pour y travailler comme ferrailleurs. Les seconds sont issus des quartiers pauvres de Bhopal et travaillent comme carrossiers et fabricants de pièces détachées. La principale technique de recueil des données fut l'observation participante, aidée d'entretiens et de récits de vie. Dans un premier temps, une ethnographie explicite le parcours des jeunes ouvriers à travers deux portraits, l'un urbain, l'autre rural. Puis les conditions d'entrée dans l'emploi informel chez les jeunes ouvriers sont décrites de manière synthétique. Enfin, on montre quelles valeurs ces jeunes intègrent et comment ces dernières s'articulent avec l'hypothèse d'une « culture du précarité ».

Jeunes précaires des villes et des villages

Vivre à l'ombre d'Union Carbide

Hakim est un jeune (29 ans) du bidonville d'Atallayub Nagar, situé juste contre le mur d'enceinte de l'usine Union Carbide qui tua entre 3 000 et 20 000 personnes la nuit du 4 décembre 1984⁶. Depuis cet événement, l'usine est entourée par un ensemble de bidonvilles et de colonies plus ou moins légales. Les habitants de ces quartiers sont confrontés à une forte insécurité environnementale et sanitaire, car leur eau a été polluée suite à la fuite dans les nappes phréatiques des déchets chimiques contenus dans les bassins d'épandage abandonnés par la compagnie. La consommation de cette eau, qui a été récemment remplacée par une eau potable venue du réseau de la ville, a entraîné de nombreux problèmes de santé et des malformations infantiles. Les quartiers dans lesquels l'étude a été menée sont à dominante musulmane et sont issus d'un peuplement post-1992. C'est en effet après les émeutes interconfessionnelles qui ont touché Bhopal cette année-là que les musulmans, à l'époque pour beaucoup disséminés dans des quartiers à dominance hindoue, se sont déplacés, chassés par les pogroms. Il s'ensuit que ces quartiers ont d'abord été formés à cause du sentiment d'insécurité des musulmans, qui se sont rassemblés de peur d'être de nouveau attaqués par les hindous. Les parties non légales de ces quartiers sont établies sur les terres du gouvernement et, en plus d'être logés dans des habitats précaires, leurs occupants sont sous une menace permanente d'expulsion.

Ces derniers parlent de s'unir et d'acheter leur propre terre, pour contrer les supposés projets de réhabilitation. Ils organisent des *madrasas*⁷ dans les cahutes et ils construisent une grande mosquée. Ils s'inscrivent dans l'espace urbain. Ils trompent l'État aussi, par exemple quand les trains de charbon passent et que les enfants, armés de bâtons, raclent le haut des wagons pour récupérer le diamant noir au sol. L'or noir (*kala sona*), c'est aussi le nom du haschich (*charas*) que consomment à haute dose de nombreux jeunes du bidonville, y compris Hakim. Avec sa bande d'amis, il fume le *chilam* à peine caché. Ces jeunes sont frappés par le chômage et le sous-emploi : beaucoup n'ont pas de travail et parmi ceux qui en ont un, peu sont employés tous les jours. Ainsi se passent la plupart de leurs journées : ils traînent vers le viaduc, discutent, fument, se déplacent vers le château d'eau et font de même. Ces activités sont ponctuées par des jeux de cartes et d'argent, des parties de *carrom*⁸ que l'on fait dans des salles prévues à cet effet. Ils parlent de tout et de rien, des soucis quotidiens, de la famille, se racontent des récits de bagarre. Il y a une importante valorisation de la violence et de l'image

6. Cette usine de pesticides stockait en effet de l'isocyanate de méthyle, un gaz extrêmement toxique. La nuit de l'accident, de l'eau est accidentellement rentrée en contact avec le gaz provoquant son évaporation rapide puis la rupture de la cuve dans laquelle il était entreposé. Le nuage mortel s'est alors répandu sur la ville. Les habitants n'ont pas été prévenus de l'accident parce que, pour des raisons d'économie d'électricité, la compagnie avait débranché tous les systèmes de sécurité.

7. École de confession musulmane. Ici, l'enseignement est presque uniquement tourné vers l'apprentissage du Coran.

8. Billard indien que l'on joue sur un plateau de bois, avec les doigts et des palets en guise de boules.

virile du « caïd » chez les jeunes de ces quartiers. Ils s'identifient à des *goondas* des délinquants. Ils montrent fièrement leurs couteaux ou arborent les cicatrices qu'ils se font eux-mêmes sur l'avant-bras pour prouver leur valeur. Ils parlent beaucoup de sexe, également. Ils font des réflexions désobligeantes, souvent accompagnées de gestes équivoques, sur les femmes qui passent. Certains font de fréquentes visites auprès des prostituées qui offrent leur corps pour des sommes bénignes, entre 200 et 500 roupies (entre 2,50 et 7 euros). Marque d'une société à la fois puritaine et populaire, il y a un vif contraste entre la femme du sang, que l'on doit à tout prix protéger, la femme de l'extérieur et la prostituée.

Hakim, comme beaucoup de ses amis, cherche à trouver un emploi relativement régulier dans la métallurgie. Il s'est mis à ce métier cette année, notamment parce qu'il vient de se marier et d'avoir une petite fille. Auparavant, il a été chauffeur pendant longtemps, toujours pour des missions temporaires, selon sa version officielle. Il m'avoua un jour qu'il était en même temps dans l'« économie numéro deux »⁹ et avait commis divers larcins dont certains assez graves. Mais, après avoir travaillé occasionnellement comme ferrailleur (sur un viaduc qui surplombe le bidonville) et tenté une brève carrière de conducteur de *rickshaw*, Hakim, n'ayant jamais réussi à faire un travail régulièrement, s'est engagé à devenir l'apprenti de l'un de ses meilleurs amis, Asim Bhai. Même ce contremaître expérimenté dans la carrosserie et la menuiserie est passé récemment par une période de sous-emploi qui lui a fait connaître la précarité la plus dure. Il essaie maintenant de créer avec Hakim, son apprenti, son propre atelier en se finançant par des économies réalisées sur son travail salarié. Pour ce faire, ils ont trouvé un emploi dans la carrosserie du beau-frère d'Asim, Shah Rukh. Mais laissons un instant Hakim à ses tentatives pour sortir de la précarité, pour nous intéresser au cas de Raju, un ouvrier migrant.

Raju et son thikedar

Dans la campagne du Nord de l'État vit Raju, un jeune ouvrier migrant qui travaille parfois comme ferrailleur sur les viaducs. Son village, Banda, s'étend en longueur près de la ville voisine de Rampur. Ce jeune hindou d'origine rurale semble avoir bien peu de choses en commun avec Hakim, mais il est pourtant lui aussi frappé par la précarité. Raju est de basse caste, c'est un *yogiah*. Cette dernière fait partie du varna *shudra*¹⁰ et se compose majoritairement de travailleurs agricoles. Il vit dans la maison de son oncle, un ensemble de bâtiments exigus où il habite avec son frère et ses trois cousins. Le lieu évoque un extrême dénuement. La maison a été construite sur des terres confisquées par le gouvernement. Ceci, au niveau des catégories locales, place Raju dans celle des très pauvres. Il dispose d'une acre de terre qu'il doit hypothéquer pour dettes auprès d'un grand

9. Nom que l'on donne en Inde à l'économie parallèle.

10. Les castes sont classées en quatre ordres ou varna, détaillés dans les lois de Manu et correspondant aux quatre parties du corps (tête, torse, ventre et jambes) ; elles sont hiérarchisées selon une gradation du pur à l'impur, les intouchables étant hors varna. Le varna *shūdra* est le moins pur.

propriétaire. Comme il n'a plus de terres, il est condamné à vendre sa force de travail et ne dispose pas de cette sécurité minimale qui permet même aux familles qui ont très peu de produire au moins une partie de leur nourriture. Il travaille depuis cette année pour un *thikedar*, un tâcheron. Ce dernier est aussi un ami et Raju vient souvent dans sa grange le matin, pour discuter ou fumer un *chilam*. On l'appelle Guru-ji. Il est brahmane, de caste Pandey¹¹, l'une des plus importantes du village, en nombre et en statut. Sa famille possédait auparavant un avoir foncier conséquent, mais après la réforme agraire, elle s'est progressivement désargentée et si elle fait encore partie des élites statutaires du village, elle est bien loin de pouvoir appartenir à ce que l'on appelle les « riches ».

Guru-ji a 55 ans et a été jeune, lui aussi. Malgré son statut élevé, il a dû aller chercher du travail hors du village, alors que son grand frère s'occupait des terres. Il a donc tenté sa chance sur les grands chantiers de centrales électriques du Madhya Pradesh des années 1970. Il y a appris le métier de ferrailleur. Il a commencé à 2 roupies par jour. Petit à petit, il a gravi tous les échelons de qualification pour devenir contremaître (*maistri*), puis tâcheron. Il a participé à la construction du viaduc qui traverse le bidonville de Hakim et c'est lui qui l'y a engagé. Quand Raju, ce jeune travailleur de basse caste, vient le voir au petit matin et s'assoit auprès de lui pour boire le thé, il se situe dans une relation de patronage : il cherche sa protection. Cette très ancienne structure de hiérarchie protectrice puise ses racines dans le système *jajmani*¹². On a beaucoup écrit sur les évolutions du patronage en général [Ramirez, 2000] et sur sa lente disparition dans les relations de travail en particulier [Bremen, 1979, Picherit, 2009]. Il est vrai que les choses ont bien changé dans le village de Banda aussi. Ainsi, il y a dix ans, la famille de Guru-ji avait encore des ouvriers asservis qui travaillaient ses terres. Depuis quelques années, grâce à une forte volonté de répression de la part de l'État, le travail asservi a presque disparu du village de Banda ou doit se faire dans la plus grande discrétion. Il semble donc que le côté coercitif des relations de patronage entre hautes et basses castes dans le village se soit adouci et quand, ce matin-là, un ami et un ancien ouvrier de Guru-ji respectivement de castes *yadav* et *galaria (jati shûdra)* viennent discuter avec lui en montrant de nombreuses marques de déférence, on peut supposer que ces dernières sont purement formelles parce qu'ils ne dépendent pas de lui matériellement. Mais, cette question de caste mise à part, il est toujours impossible de trouver un travail un tant soit peu régulier sans se placer sous la confiance et la relative protection d'un tâcheron.

En aparté, Raju se plaint des termes de cette relation, par exemple des faibles salaires qui lui sont versés et avec lesquels il ne peut s'offrir à court ou moyen terme les objets qu'il désire : d'abord, des vêtements convenables, ensuite une belle moto et enfin un fonds de commerce pour ouvrir un restaurant dans le village ou dans la ville d'à côté. En effet, le premier travail de Raju, au village, est serveur de gargote, mais cela ne lui fournit pas de revenus réguliers. Il doit donc parfois

11. Grande *jati* brahmane du Nord de l'Inde.

12. Système social et économique régissant les échanges entre les différentes castes d'un village.

chercher du travail à la journée dans les villes voisines, rejoignant l'armée de « sans-emploi » qui vendent leur force de travail sur les routes. Ils s'assemblent à des carrefours et attendent là les tâcherons qui les emmènent vers différents chantiers afin qu'ils travaillent pour un salaire souvent très bas (de l'ordre de 130 à 200 roupies par jour). On peut aussi trouver des recruteurs qui proposent plus d'une journée et font miroiter des mois de travail dans des chantiers lointains, mais Raju n'est pas intéressé par ce genre de proposition parce que les accepter est en général très risqué. Il n'est pas rare qu'une fois le jeune ouvrier sur le chantier, le contremaître refuse de le payer, verse le salaire très en retard ou encore dans des proportions très inférieures à ce qui a été promis, comme cela a été observé ailleurs [Breman, 1996a ; Guérin *et al.*, 2012 ; Picherit, 2012]. Il arrive aussi qu'il refuse de procurer la nourriture et plus souvent encore les médicaments nécessaires à la survie quotidienne, alors même qu'il n'a pas encore payé les ouvriers. La retenue sur le salaire effectuée dans les cas où il avance les frais, sans s'apparenter toujours à des pratiques d'asservissement, est l'occasion de nombreux vols.

Malgré son mécontentement, Raju a conscience que la relation de protection (relative) contre service qu'il a développée avec Guru-ji reste l'option la moins mauvaise qu'il lui reste dans son maigre éventail d'« opportunités ». Il est mal payé, mais peut au moins lui faire confiance quant au fait d'être payé. Il a réussi à négocier un peu d'avance pour s'acheter quelques vêtements qu'il arborait fièrement à son retour au village : une chemise aux couleurs vives en synthétique brillant et une ceinture tout aussi « tape-à-l'œil », ainsi qu'un vélo neuf.

Ainsi, bien qu'ils évoluent dans des contextes sociaux très différents, Raju et Hakim ont beaucoup en commun : face à des conditions de vie très précaires (l'un parce qu'il doit nourrir sa jeune famille alors qu'il vit dans une implantation illégale frappée par le chômage et l'autre parce qu'il a hypothéqué sa seule terre, doit rembourser des dettes et se marier prochainement), ils sont contraints de trouver de l'argent au plus vite et n'ont pourtant aucune option qui leur permettrait d'avoir accès à un emploi régulier. Pour tous deux, la moins mauvaise de ces options a été de se lier avec un tâcheron, qui est dans les deux cas un ami (même si l'amitié qui unit Hakim et Asim est très profonde alors que celle entre Raju et Guru-ji est plus instrumentale). Je propose maintenant de voir comment tous deux vivent cette période fondamentale d'insertion dans un métier manuel, l'apprentissage.

Montrer sa valeur dans le monde du travail : récits d'apprentissage

La journée de travail chez Shah Rukh

Rejoignons Hakim dans sa carrosserie. Le travail y commence officiellement à neuf heures, mais, en pratique, on arrive plutôt entre dix et onze heures. L'« usine ¹³ » n'est qu'un carré de terre mal délimité, loué à la mairie sur un terrain vague qui sert de parking pour les bus endommagés. À l'entrée de cet enclos se

13. C'est pourtant par le terme « usine » (*karhana*) que l'on désigne ce genre d'endroit en hindi.

tiennent des gargotes et des petits stands de *pan*¹⁴. Il y a une culture de groupe dans cette mosaïque de petites entreprises et la gargote où l'on prend le thé tous les matins est un lieu où se forment de multiples camaraderies. Avant de s'attaquer à un bus pour le réparer, on discute d'abord de la façon de faire, des réparations à effectuer, des pièces que l'on va utiliser. C'est Asim, en tant que contremaître, qui mène cette discussion avec Shah Rukh. La carrosserie est un travail très qualifié qui demande de maîtriser un grand nombre d'opérations : on découpe les pièces de tôle cabossées à l'endroit du choc. On soude ensuite des petites poutrelles métalliques pour refaire la structure. On redresse alors les plaques et les cadres à l'aide du marteau. On soude les plaques à l'extérieur et à l'intérieur puis on rivette le tout. Si l'avant du bus a été touché, on le refait avec soin grâce à une incroyable marqueterie de petites pièces. On finit par le pare-chocs et la pose de nouvelles vitres. Toutes ces tâches sont apprises une par une à l'apprenti, que l'on somme d'abord de regarder. On lui fait ensuite faire les tâches progressivement, en allant de la plus simple à la plus complexe. Enfin, le travail de peinture est souvent délégué à d'autres ouvriers indépendants qui ne font pas toujours partie du personnel de l'atelier.

Hakim apprend vite et étonne ses pairs : parfois, quand il discute avec son contremaître de détails techniques, il essaie de glisser son avis qui est souvent pertinent. Shah Rukh s'étonne : « mais il comprend déjà tout ». Malgré de nombreuses tensions pour récupérer leur salaire, Hakim et Asim récoltent parfois plus de 15 000 roupies (environ 196 euros) par quinzaine sur lesquels ils doivent payer les pièces détachées. C'est tout de même très honorable pour des ouvriers du secteur informel, même si, pour gagner de telles sommes, ils doivent travailler plus de neuf heures par jour sur des périodes de plus de sept jours et donc, forcément se reposer par la suite. Asim est généreux avec Hakim et, après une courte période d'exploitation à ce rythme intense de travail, lui donne une part assez conséquente de ce salaire. Hakim est fier de sa rapidité d'apprentissage (il dit littéralement que « son cerveau est affûté et vif »). Il espère monter vite en qualification (l'apprentissage prend parfois jusqu'à cinq ans) pour pouvoir devenir l'associé d'Asim, ou du moins ouvrier très qualifié si cela ne marche pas et éventuellement un jour avoir son propre atelier. Il a aussi pour projet d'acheter de la terre, près de l'étang chimique, avec un ami à lui, pour pouvoir enfin être propriétaire de son domicile. Même si cet optimisme ne durera pas¹⁵, faire un apprentissage réussi dans lequel il est estimé pour sa propension à comprendre les techniques difficiles de la carrosserie et à les intégrer lui donne l'impression d'être valorisé dans sa nouvelle activité professionnelle et d'y avoir un avenir. Nous allons voir que ce n'est pas forcément le cas de Raju.

14. Feuille de bétel remplie d'épices et de tabac que l'on chique.

15. Rien n'est permanent dans ces métiers marqués par l'irrégularité : quand je suis revenu sur le terrain quelques mois après l'observation participante dans les ateliers, les deux amis avaient quitté l'atelier de Nafiz, apparemment à cause de disputes, notamment sur la question des salaires payés en retard. Il y avait un différent entre le patron et Hakim : l'employé accusait son patron de ne pas l'avoir payé, le patron prétendait que l'employé avait abandonné son poste. Hakim a, à l'heure actuelle, repris une activité de chauffeur. Ceci n'enlève rien au fait que ce dernier se sentait, à l'époque de son début d'apprentissage, bien intégré dans la branche et valorisé dans son travail.

Travailler sur le chantier

Raju a déjà fait deux départs sur les chantiers, de trois mois chacun. Il habite, avec le reste du groupe d'ouvriers de Guru-ji, dans une des cabanes de tôle ondulée qui forment l'habitat de la main-d'œuvre subalterne. Les résidences de fortune ont un peu une allure de village temporaire, même si je n'observe pas, comme dans le Sud de l'Inde, cette image de village idéal que les tâcherons essaient de recréer [Picherit, 2009], notamment en respectant les séparations communautaires qui ont cours au village. Les groupes que j'ai pu aborder étaient en effet très divers quant à la composition de caste et de communauté, un musulman dirigeant par exemple un groupe d'hindous. Le groupe de Guru-ji est lui aussi très hétéroclite : il y a eu des brahmanes, parfois de sa caste ou de sa famille étendue, des castes moyennes, mais aussi des tribaux¹⁶ et des musulmans. Les règles de pollution¹⁷ sont très relâchées : jamais un brahmane ne pourrait, au village, dormir et manger sous le même toit qu'un musulman. Ce type de comportement a déjà été reproché par certains ouvriers. Guru-ji affirme être satisfait de cette vie qui lui laisse plus de liberté qu'au village quant aux obligations de statut. Au regard de nombreux travaux qui montrent que les individus des basses castes peuvent apprécier la vie en dehors du village, parce qu'ils se trouvent partiellement extraits de la hiérarchie des statuts [Guérin *et al.*, 2012], ce fait montre que c'est aussi parfois le cas des hautes castes.

Le matin, on prépare le thé dans une cuisine de fortune (un simple foyer en argile), quelques beignets de légume, ainsi que le repas de midi en avance, souvent du *dal* accompagné de riz et de *chapati*. On appelle la famille restée au village : la généralisation des téléphones portables a permis de réduire un peu la distance. Puis on sort de la cabane et on commence le travail. Celui de ferrailleur comprend de nombreuses tâches : charger et décharger les fers à béton, former les structures métalliques, les fixer, poser les plaques de coffrage et savoir faire un peu de béton. Raju apprend à sectionner les fils de fer avec Guru-ji : ce dernier lui enseigne le geste qui lui permettra de le faire d'un seul coup, avec une simple pierre et un burin. Celui qui permet d'attacher, avec un crochet et un peu de fil, les fers à béton ensemble pour former les structures. Celui qui permet de modeler les tiges de métal pour leur donner la forme adéquate. Il aide aussi aux torsions des plus grosses barres, façonnées en groupe, grâce à une énorme clé. Enfin, il devra plus tard apprendre à trouver son équilibre sur les traverses de béton et les échafaudages, à une hauteur à laquelle toute chute serait mortelle, à manier la soudeuse, à monter les coffrages et à aplanir le béton. Raju apprend patiemment, tout en cherchant de nombreuses autres opportunités au village, dans les villes voisines. Il rêve d'aller à Delhi pour gagner vite et bien l'argent nécessaire à l'ouverture

16. Les tribaux, aussi appelés *adivâsis* (habitants originels) sont des populations aborigènes de l'Inde réparties en 645 tribus. Ils sont officiellement reconnus comme « Scheduled Tribes », tribus répertoriées. Ils sont de très bas statut et bénéficient en conséquence de mesures de discrimination positive.

17. Règles relatives à la conservation de la pureté propre à chaque caste qui interdisent aux individus de haute caste le contact avec les individus de caste inférieure, en particulier lors du partage du repas et de l'eau.

de son restaurant. Il sait bien que Guru-ji ne lui accorde qu'une confiance limitée et ne le considère pas comme quelqu'un de « doué ». Or, à la différence des ateliers où le travail est très qualifié et où l'on forme tous les ouvriers, dans les chantiers, seuls quelques ferrailleurs très qualifiés sont nécessaires. Ils deviendront la plupart du temps tâcherons. Cette formation, le tâcheron la réserve donc au novice doué, qui comprend vite le métier et auquel il fait suffisamment confiance pour le préparer à devenir lui-même tâcheron et donc futur associé, voire éventuel concurrent. Quant à Raju, les signes que lui donne Guru-ji lui indiquent clairement qu'il a pour l'instant peu de chances de faire partie des élus.

Ces deux portraits montrent que la réussite de l'apprentissage, qui nécessite une propension à acquérir rapidement la compétence technique, détermine grandement l'avenir du jeune ouvrier dans sa branche. Même si, paradoxalement, Hakim a quitté la métallurgie pour des raisons de conflits personnels alors que Raju y est resté parce qu'il n'a pas le choix, Hakim de par ses facilités à comprendre et à intégrer les savoir-faire, aurait de bien meilleures chances d'y faire une carrière satisfaisante s'il décidait de réintégrer la branche. Je propose maintenant d'analyser de manière plus globale les caractéristiques principales des deux marchés de l'emploi que j'ai étudiés ainsi que la manière dont les jeunes ouvriers peuvent essayer d'y évoluer.

Survivre dans un marché de l'emploi marqué par l'incertain

Une déscolarisation précoce

L'entrée des jeunes dans l'âge actif est variable, mais elle se fait souvent très jeune, entre 8 et 14 ans. Il s'ensuit que la plupart des ouvriers étudiés sont illettrés, voire analphabètes, même s'il est possible de trouver quelques jeunes éduqués, en particulier sur les chantiers. Même chez les contremaîtres ou les petits patrons, on n'a souvent que le niveau nécessaire pour tenir un livre de comptes basique. Au village comme à la ville, lire un journal tient dans ces milieux de l'affirmation du statut. Les ouvriers sont complexés par leur illettrisme, auquel ils font une référence permanente en l'indiquant avec le signe du pouce (utilisé pour donner son accord légal sans signer le registre, notamment électoral). Si la plupart des ouvriers métallurgistes sont allés, au moins un peu, à l'école, il est fréquent qu'ils en aient été retirés peu après, qu'ils y soient allés avec peu d'assiduité ou qu'ils aient suivi des cours mal adaptés dont ils n'ont rien tiré. De nombreux enquêtés qui ont officiellement terminé l'école primaire, voire le collège, écrivent et déchiffrèrent avec de grandes difficultés.

La situation socio-économique des familles est responsable, dans la plupart des cas, de la déscolarisation précoce. Mais à Bhopal, j'ai rencontré plusieurs jeunes gens qui avaient quitté l'école de leur propre initiative et demandé à leurs parents de les orienter plutôt vers un apprentissage. Il n'est pas rare que, suite à un échec scolaire, les parents décident de placer les jeunes adolescents chez un patron pour éviter qu'ils ne traînent dans la rue. À la campagne, on insiste encore

plus sur le côté moral et vertueux du travail et on affirme que l'on s'emploie à « occuper » les jeunes, dans les champs, les restaurants ou ailleurs afin qu'ils ne traînent pas dehors. Ceci dit, les familles ouvrières font le maximum pour maintenir les enfants à l'école le plus longtemps possible et dépensent parfois énormément dans l'éducation privée, poussées par le désir que ces derniers ne connaissent pas leur vie précaire et puissent un jour trouver un *naukri*¹⁸, un « vrai travail ».

Entrer en apprentissage ne se fait jamais au hasard. À Bhopal, les jeunes sont généralement placés par leurs parents, toujours par l'entremise d'une relation proche. Le contremaître est dans la plupart des cas un membre de la famille, souvent un beau-frère ou un oncle. On peut aussi utiliser le réseau professionnel de l'un des grands frères. Même s'il y a la nécessité économique, on s'arrange toujours pour ne pas placer un jeune enfant dans les mains d'un inconnu. Pour ce qui est des migrants, les familles confient autant que faire se peut leurs jeunes à des intermédiaires recruteurs qu'elles connaissent bien et en qui elles ont confiance. Bien sûr, mes recherches concernent un travail semi-qualifié et ne traitent pas des couches les plus défavorisées du sous-prolétariat rural. Ces dernières se trouvent forcées de migrer par familles entières et ne peuvent pas toujours s'octroyer le luxe de choisir leur recruteur [Breman, 1996].

Faire carrière dans le monde de la métallurgie

Après leur apprentissage, rares sont les jeunes ouvriers qui restent chez le même patron. Dans les ateliers, ils en changent souvent, soit pour avoir un meilleur salaire, soit parce qu'on ne les garde pas. Sur les chantiers, on change également beaucoup de *maistri* : le taux de défection est très élevé au cours d'une seule saison et rares sont les ouvriers qui tiennent plusieurs mois. S'attacher à un *maistri* pour en devenir un à son tour semble être une stratégie peu pratiquée, mais elle existe. C'est pourtant le seul moyen d'acquérir vraiment une qualification, le *maistri* acceptant alors de former complètement l'ouvrier. Cela demande de susciter confiance et espoirs chez le tâcheron – ce qui n'est par exemple pas le cas de Raju – et d'accepter d'être moins payé, le prix de la formation étant souvent retenu sur le salaire. Le métier de tâcheron est très prisé parce qu'il permet de gagner plus, mais aussi de se reposer le corps quand on avance en âge. Les jeunes en milieu urbain rêvent aussi de devenir petits patrons d'ateliers par intérêt pécuniaire, mais aussi par désir d'être « tranquilles » et parce qu'avec leur peu d'éducation, c'est le seul moyen qu'il leur reste pour finir « assis sur une chaise¹⁹ ». Il existe néanmoins un autre moyen de finir assis, sur le chantier : devenir conducteur d'engins, un rêve caressé par de nombreux ouvriers qui ont la chance d'avoir un permis. C'est ce qu'a rêvé de faire Amir, un jeune d'Arif Nagar (une colonie voisine du bidonville de Hakim) qui avait eu un emploi de chauffeur au temps où

18. *Naukri* désigne l'emploi permanent et statutaire, synonyme, encore aujourd'hui, de grand prestige. Il se différencie nettement dans l'imaginaire populaire du simple travail, par exemple le travail journalier.

19. Les expressions entre guillemets sont littéralement traduites de l'hindi.

se construisait le viaduc dans le bidonville, mais n'a pas réussi à faire renouveler son emploi, ou encore Amit, un autre ferrailleur venu de la frontière du Maharashtra. Après quelques années à travailler à Bhopal, avec Guru-ji, il est resté quelques mois de plus avec un recruteur de Bhopal dans l'espoir d'être pris comme chauffeur avec un contrat régulier (*naukri*). Cela ne s'est pas fait et il est revenu au chantier de Guru-ji. Peu d'ouvriers arrivent à devenir des tâcherons suffisamment importants ou des patrons d'ateliers suffisamment heureux en affaires pour ne pas se soucier du lendemain : dans la plupart des cas, l'ouvrier ne sort jamais vraiment de la précarité, qui n'est relativisée que par des liens de dépendance personnelle ne garantissant qu'une sécurité relative et temporaire.

Dans ce chemin vers le (très rare) *naukri* ou vers la petite propriété (atelier, sous-traitance de main-d'œuvre), le point essentiel est la réputation. Outre l'importance capitale de la montée en qualification à travers l'acquisition du savoir technique, celle-ci s'établit grâce aux liens de camaraderie qui permettent d'avoir des opportunités d'emploi et sont donc toujours inféodés à un certain intérêt. Le morcellement de la main-d'œuvre et la pénurie d'emplois limitent la transformation des liens de camaraderie en solidarités horizontales parce que l'associé d'un jour peut vite devenir l'exploiteur de demain. Je n'ai assisté qu'à peu de résistances collectives, sauf quand, sur le chantier, ces dernières sont organisées par le *maistri* lui-même. La principale forme de résistance, à part la grève du zèle, est le départ en série comme ce fut le cas après qu'un employé du chantier ait fait une chute mortelle, voire la fuite, s'il y a eu avance sur salaire. L'idéal en matière de travail est toujours le *naukri* ou du moins un travail régulier, quitte à gagner moins. Tout comme le *naukri*, l'union des ouvriers dans le but d'organiser une résistance collective et de présenter des revendications est aussi un rêve distant : les (très rares) syndicats présents dans le secteur inorganisé local ne font rien pour les ouvriers qui ne font pas partie de leur branche. Il n'y en a aucun dans les chantiers ni dans les ateliers. On s'en remet souvent à un pragmatisme désabusé ou à la responsabilité des ouvriers du secteur organisé, que l'on identifie comme plus à même de fonder de nouveaux syndicats. Le seul espoir envers l'avenir, c'est souvent de pouvoir payer des études à ses enfants pour qu'ils obtiennent un *naukri* et puissent sortir du précaire.

Valeur du travail et valeurs ouvrières

Travail manuel, corps et virilité

Dans ces métiers très physiques, le rapport au corps dans le travail est complexe : d'une part, il est associé à des représentations négatives et d'abord, aux risques. Ceux qui sont les plus évoqués par les enquêtés ne sont pas ceux relatifs aux accidents létaux, mais les risques quotidiens, qui entraînent des maladies du travail et de petits accidents inévitables sur la durée. Ce sont les blessures aux pieds, la chaleur qui abîme les mains sur les chantiers, la douleur dans les yeux des soudeurs qui les empêche de dormir la nuit. Ce sont les poignets endoloris du carrossier, à force d'encaisser les coups de masse, les petites, mais fort douloureuses, cataractes

causées par des copeaux de métal ou de poussières projetés dans l'œil. D'autre part, l'effort et le dur labeur sont liés à la virilité, qui, tout comme dans les classes ouvrières françaises [Bourdieu, 1979] est une vertu très louée dans l'Inde prolétaire. L'effort et la façon dont il altère le corps ont une face très positive : le *mehenat* (signifiant à la fois effort et dur labeur) est toujours utilisé dans le discours de légitimation d'un travail, et dans les discours de délégitimation (on peut traiter certains de paresseux, dire qu'ils ne font pas d'effort). La prise de risque peut être ainsi valorisée, surtout chez les jeunes : parfois, sur les chantiers, ils escaladent les échafaudages à même le pilier quand on peut y monter par des installations bien plus sûres (mais cela n'est pas toujours le cas). On craint les cataractes, mais, paradoxalement, on investit peu dans les protections qui sont rarement fournies et encore plus rarement utilisées. Les traces et les stigmates que produit l'effort sur le corps sont souvent montrés fièrement, comme les mains « d'hommes », calleuses, travaillées par l'effort. Un jeune ouvrier qui travaillait pour Guru-ji et qui prenait des gants pour se prémunir contre les brûlures provoquées par le métal chauffé au soleil provoquait les railleries du contremaître. On le comparait à une « précieuse ». Les superviseurs (au chantier) et les petits patrons (à la ville) montrent aussi avec fierté ces mains calleuses, pour prouver qu'eux aussi ont été ouvriers. Ce rapport au corps change suivant les différents âges de la vie. Si l'on trouve positif et viril qu'un jeune homme se « fasse » le corps à travers l'effort, ce n'est pas le cas pour les ouvriers plus âgés. L'effort, qui forme le corps, l'use aussi. C'est pourquoi on cherche par la suite à se protéger avant de ne plus pouvoir effectuer physiquement le travail, en se retirant de l'effort grâce à la petite propriété.

Savoir technique contre savoir académique

Le savoir technique, en plus d'être la principale sécurité de l'ouvrier métallurgiste précaire à travers la réputation et la qualification, est également l'élément le plus important dans la valorisation de son statut. Ce sont les ouvriers plus âgés qui jouissent de la réputation technique la plus établie. Leurs collègues les présentent spontanément : « interroge-le, lui, il travaille dans la branche depuis trente ans ! », « interroge celui-là, dans toute la vieille ville, il n'y a pas pareil soudeur ! » me dit-on. Quand le jeune ouvrier effectue son apprentissage, le contremaître lui transmet non seulement une technique qui lui permettra d'augmenter son salaire et ses chances d'emploi, mais également la valeur d'un savoir-faire : dans la relation d'apprentissage qui prend place dans les ateliers, le contremaître est appelé « *ustâd* », ce qui signifie « maître » en urdu. L'acquisition de la connaissance est vectrice de respect et de statut : quand il y a une quelconque opération, les ouvriers innocupés font leurs observations techniques ; c'est ici une occasion pour affirmer son statut, sa maîtrise du métier. Sur les chantiers, on admirera, par exemple, tel *thikedar* particulièrement doué en aplanissement du béton qui se livre à de véritables démonstrations de savoir-faire.

Enfin, le patron participe lui-même au travail et son avis sur les techniques à employer est souvent requis. Il a besoin de connaître parfaitement les différentes

techniques utilisées dans son atelier, faute de quoi il n'aura aucune autorité. Tout ceci s'accompagne d'un certain dénigrement du « savoir de l'ingénieur », que l'on décrit comme « travaillant uniquement du cerveau », alors que le savoir technique vient « en même temps du cerveau et de la main ». Un jeune ouvrier m'a déclaré qu'il peut imiter à la perfection les pièces à partir d'un plan, sans avoir étudié, ce qui lui confère le statut de « *technical engineer* », alors qu'un jeune patron m'a affirmé qu'il avait appris à un ingénieur comment mesurer un piston, ce qui montrait que son diplôme était inutile. Les chantiers foisonnent d'histoires où les contremaîtres arrivent à faire des observations plus pertinentes que les ingénieurs. Le savoir technique est donc un moyen d'apporter de la valeur à son travail, de se hisser symboliquement au niveau des techniciens et des ingénieurs qui possèdent le *naukri* en rentrant en compétition sur leur propre terrain, celui du savoir. La prévention du risque, qui existe bien que n'étant pas basée sur des protocoles et des mesures de sécurité, repose, elle aussi, sur le savoir technique : c'est le contremaître qui apprend les techniques permettant de travailler à moindre risque.

Une culture du précariat ?

De ces deux valeurs au travail que sont l'effort et le savoir technique, le second est le plus déterminant parce que l'effort a trait à la morale, c'est-à-dire à une valeur *au* travail, alors que le savoir technique détermine directement la valeur *du* travail. Ainsi, le savoir technique est plus souvent valorisé dans les ateliers que sur le chantier, parce que le travail y est plus qualifié. Sur le chantier, il est aussi plus souvent valorisé chez les tâcherons et ouvriers qualifiés alors que les ouvriers non qualifiés valorisent davantage l'effort. Il s'ensuit que plus on monte en qualification, plus on valorise le savoir-faire. Cette culture professionnelle est marquée par le besoin de se valoriser avec le peu que l'on a : c'est le choix du nécessaire, on fait de nécessité vertu [Bourdieu, 1979]. Ceux qui n'ont pour eux que leur force de travail la valorisent à travers la culture de l'effort et de la dimension morale de l'ouvrier volontaire, alors qu'au contraire ceux qui ont la qualification technique se différencient des autres en la mettant en avant, ce qui montre aussi que leur métier (qualifié) a plus de valeur. Non seulement le savoir technique donne un emploi et ajoute une valeur marchande au travail, mais il permet de se valoriser par rapport au travail manuel non qualifié et de se hisser symboliquement à un niveau de connaissance parfois considéré comme proche ou égal de celui de l'ingénieur. C'est pourquoi ce n'est qu'en intégrant les savoir-faire du métier et en apprenant à les respecter tout le long de leur apprentissage que les jeunes pourront devenir des ouvriers respectés et avoir un avenir moins incertain dans leur branche.

Bien sûr, l'analyse de ces deux cas particuliers ne permet pas de conclure qu'il existe une « culture du précariat ». Il faudrait d'autres études, d'autres terrains pour savoir si ces caractéristiques sont généralement partagées chez tous les ouvriers dont la condition salariale peut être rapprochée du précariat. De plus, essayer d'ériger ces ensembles de valeurs en une « culture du précariat », culture

d'une classe globalisée de précaires, comporte le risque d'essentialiser les pauvres et de verser dans des concepts proches de la culture de la pauvreté, dont on sait ce qu'ils peuvent avoir de réducteur voire de stigmatisant [Duvoux, 2010]. Des critiques peuvent être adressées au concept même de précarité en tant que classe, notamment celle qu'adresse Breman à Standing : il insiste sur l'extrême diversité des régimes précaires dans le monde, notamment dans les pays du Sud et en conclut que non seulement, le concept de précarité est une simplification à outrance d'une situation complexe, mais que, d'autre part, l'idée que les différentes fractions de ce « précarité » risquent de s'unir en une « classe dangereuse » est fautive, le risque principal étant au contraire que les différentes fractions des classes précaires luttent entre elles dans une concurrence pour l'emploi [Breman, 2013a]. Le but de cet article n'est pas de prétendre que les ouvriers observés, parce qu'ils partagent l'expérience de la précarité au même titre que des travailleurs des pays du Nord, constituent avec eux une classe. J'ai au contraire essayé de montrer que les situations au sein des milieux professionnels dans lesquels j'ai enquêté peuvent être très différentes et surtout qu'il n'y a pas de conscience de classe apparente chez ces ouvriers. Mais prendre en compte la complexité et la diversité des segmentations sociales qui prennent place dans ce vaste ensemble de travailleurs précaires que l'on peut nommer « précarité » ne doit pas pousser à nier que ces derniers sont tous victimes de la flexibilisation grandissante du travail ni renoncer à trouver des invariants dans la manière dont ils vivent cette précarité prolongée. Il est ainsi troublant de constater que dans l'étude de Serge Paugam, les ouvriers sidérurgistes français, pour qui le savoir-faire est une valeur centrale, sont aussi les ouvriers qui se situent dans l'idéal type qu'il appelle l'intégration incertaine, c'est-à-dire ceux qui ont un travail qualifié et non aliénant, mais sont confrontés à une forte incertitude face à l'emploi [Paugam, 2000]. De plus, même chez les compagnons qui ne sont pourtant pas un corps professionnel touché par la précarité de l'emploi, Nicolas Adell observe qu'à travers l'institutionnalisation de l'« Orient », notion mystérieuse et insaisissable symbolisant leur savoir-faire propre, ils répondent à une perception de la précarité, non des situations individuelles face à l'emploi, mais de la profession tout entière. Car cette institutionnalisation fut une réponse à la menace que faisait peser sur la profession la généralisation du machinisme, la prolifération envahissante des figures du polytechnicien et de l'ouvrier-bras [Adell, 2004]. Dans ce cas, on pourrait supposer qu'à titre individuel, les compagnons ont d'autres valeurs identitaires auxquelles se raccrocher, notamment leur appartenance à leur corps institutionnel, mais aussi, plus tard, l'appartenance à une entreprise. Dans le cas des ouvriers sidérurgistes qui ne peuvent se raccrocher à rien de tout cela, la valorisation de leur savoir-faire forme un « nous », face à un « eux » qui sont les membres de l'encadrement, vus comme menaçants parce qu'ils sont des dominants, mais aussi parce que les ouvriers sont persuadés qu'en cas de plan social ils seront sacrifiés pour que les cols blancs restent [Paugam, 2000]. Chez les ouvriers du Madhya Pradesh, le « eux », ce sont les ingénieurs et les ouvriers statutaires, les lettrés représentant à la fois le statut symbolique et la condition de stabilité matérielle auxquels ils n'ont pas accès. Dans le contexte indien peut-être plus que dans un contexte français,

valorisation du savoir technique et valorisation par rapport à l'emploi statutaire sont intimement liées parce que la marque de tout emploi statutaire, même celui d'ouvrier y est l'éducation formelle. La valorisation du savoir-faire technique des ouvriers précaires peut être comprise comme un phénomène de résilience [Lamont, 2013] par rapport aux deux blessures sociales que sont l'illettrisme et sa conséquence, l'exclusion de l'emploi permanent. Le rôle de cette mise en avant du savoir-faire technique est alors de retrouver une valeur dans son travail et son statut de travailleur.

En définitive, ce qui semble particulier aux cultures professionnelles des ouvriers qualifiés en situation de précarité, ce n'est pas tant le fait qu'il existe une valorisation du savoir technique, mais plutôt que c'est pour eux le seul moyen de se valoriser, si l'on exclut la valorisation de l'effort, le pis-aller de l'ouvrier non qualifié qui n'a que sa sueur pour se faire reconnaître. En l'absence d'autres repères institutionnels et statutaires (comme une corporation, une entreprise, ou encore un contrat de travail fixe) auxquels se raccrocher, on se replie entièrement sur la culture de métier. En ce sens, les deux cultures professionnelles (celle des ouvriers précaires de la sidérurgie et celle des ouvriers du Madhya Pradesh) semblent donc se structurer de manière homologique même si l'illettrisme des ouvriers indiens rend peut-être encore plus vital pour eux ce besoin de se reconnaître dans leur savoir-faire. Cela ne signifie pas que les cultures ouvrières, au sens des valeurs qu'adoptent les ouvriers dans et hors le travail, se structurent de la même façon. Ces deux récits ethnographiques ont au contraire montré combien leurs environnements socio-culturels étaient complexes et variés. Sans aller jusqu'à vouloir caractériser une « culture du précaire », ce qui ne peut faire justice à la complexité de ces situations, cette ethnographie tend à montrer que la cristallisation des cultures professionnelles autour de la compétence technique, et donc de la culture de métier dans le cas d'une situation de précarité prolongée, est un invariant culturel.

Bibliographie

- ADELL N. [2004], « "Les sentiers de l'Orient". Initiation chez les compagnons du tour de France », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 3, p. 517-525.
- BHOWMICK S.K. [2009], « Labour sociology searching for a direction », *Work and occupations*, vol. 36, no 2, p. 126-144.
- BOUFFARTIGUE P., BUSSAUD M. [2010], « Précarité, informalité : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail », *Les Mondes du travail*, n° 9/10, p 27-41.
- BOURDIEU P. [1979], *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit, 670 p.
- BREMAN J.C. [1979], *Patronage and exploitation : changing agrarian relations in South Gujarat, India*, New Delhi, Manohar publications, 287 p.
- BREMAN J.C. [1996], *Footloose labour : working in India's Informal Economy*, Cambridge, Cambridge university press, 278 p.

- BREMAN J.-C. [2013a], « A bogus concept ? », *New left review*, n° 84, p. 130-138 : <https://newleftreview.org/II/84/jan-breman-a-bogus-concept> (page consultée le 12 décembre 2014).
- BREMAN J.-C. [2013b], *At work in the informal economy of India : a perspective from the bottom up*, Delhi, Oxford university press, 536 p.
- CASTEL R. [2007], « Au-delà du salariat ou en deçà l'emploi ? L'institutionnalisation du précarariat » in PAUGAM S. (dir.), *Repenser la solidarité*, Paris, PUF, 980 p.
- DUVOUX N. [2010], « Repenser la culture de la pauvreté », *La Vie des idées*, 5 octobre, ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Repenser-la-culture-de-la-pauvrete.html> (page consultée le 12 décembre 2014).
- GOLDAR B., AGGARWAL S.C. [2012], « Informalization of industrial labor in India : effects of labor market rigidities and import competition », *The Developing economies*, vol. 50, n° 2, p. 141-169.
- GUÉRIN I., PONNARASU S., VENKATASUBRAMANIAN G., MICHIELS S. [2012], « Ambiguities and paradoxes of the decent work deficit : bonded migrants in Tamil Nadu », *Global labour journal*, vol. 3, n° 1, p. 118-142.
- HEUZE D.G. [1989], *Ouvriers d'un autre monde : l'exemple des travailleurs de la mine*, Paris, MSH, 401 p.
- HOLMSTROM M. [1984], *Industry and inequality : the social anthropology of Indian labour*, Cambridge, Cambridge University Press, 342 p.
- LACHAÏER P. [1999], *Firmes et entreprises en Inde : la firme lignagère dans ses réseaux*, Paris, Karthala, 402 p.
- LAMONT M. [2013], *Social resilience in the neoliberal era*, Cambridge, Cambridge university press, 411 p.
- LERCHE J. [2012], « Labour Regulations and Labour Standards in India : Decent Work ? », *Global labour journal*, vol. 3, n° 1, p. 16-39.
- PAUGAM S. [2000], *Le Salarié de la précarité*, Paris, PUF, 437 p.
- PICHERIT D. [2009], *Entre villages et chantiers : circulation des travailleurs, clientélisme et politisation des basses castes en Andhra Pradesh, Inde*, thèse de doctorat, Paris, université de Nanterre, 553 p.
- PICHERIT D. [2012], « Migrant labourers' struggles between village and urban migration sites : labour standards, rural development and politics in South India », *Global labour journal*, vol. 3, n° 1, p. 143-162.
- RAMIREZ P. [2000], *De la disparition des chefs : une anthropologie politique népalaise*, Paris, CNRS, 370 p.
- SRIVASTAVA R. [2012], « Changing employment conditions of the indian workforce and implications for decent work », *Global labour journal*, vol. 3, n° 1, p 63-90.
- STANDING G. [2011], *The Precariat : the new dangerous class*, London, Bloomsbury, 198 p.
- STRUMPELL C. [2008], « "We work together, we eat together" : conviviality and modernity in a company settlement in south Orissa », *Contributions to Indian sociology* (n.s.), vol. 42, n° 3, p. 351-381.

L'apprentissage au Sénégal, déterminants et trajectoires

*Isabelle Chort**, *Philippe de Vreyer***, *Karine Marazyan****

En Afrique de l'Ouest comme dans l'ensemble des pays en développement, la majorité de la population active est employée dans le secteur informel, quelle qu'en soit la définition¹. Même dans les capitales, où l'on s'attend à trouver la plus grande proportion d'employés du secteur formel, l'emploi informel est prédominant : à Dakar, Bamako, Lomé, Cotonou, Niamey, Abidjan, Ouagadougou, en moyenne plus des trois quarts de la population active travaillent dans le secteur informel [Torelli, Roubaud, 2013]. Cette proportion est plus forte encore parmi les jeunes travailleurs de moins de 25 ans : plus de 80 % d'entre eux sont employés dans ce secteur [Nordman, Pasquier-Doumer, 2012]. Longtemps ignoré par les politiques de développement, lesquelles étaient focalisées sur le processus d'industrialisation de l'économie, le secteur informel est perçu aujourd'hui comme un acteur incontournable du processus de développement économique et des politiques de lutte contre la pauvreté.

Dans le domaine de la politique de l'emploi, ceci conduit à conférer au secteur informel un rôle actif dans la formation de la main-d'œuvre et l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Nombreux sont ceux qui démarrent en effet leur vie professionnelle par une période d'apprentissage en entreprise, au cours de laquelle ils apprennent un métier technique qui leur permettra ensuite d'exercer à leur propre compte ou comme salariés. Face à l'incapacité du système d'enseignement à fournir une formation technique à suffisamment de jeunes pour répondre à la demande de main-d'œuvre, un nombre croissant d'entre eux se tourne vers la solution de l'apprentissage, le plus souvent au sein d'une entreprise du secteur informel. Ce secteur étant mal couvert par les enquêtes, et les enquêtes emploi étant de toute façon en nombre largement insuffisant en Afrique subsaharienne, ce phénomène demeure mal connu [BIT, 2008 ; Nordman, Pasquier-Doumer, 2012]. Ainsi de nombreuses questions attendent-elles qu'on leur apporte une

* PSL, université Paris-Dauphine, LEDa, DIAL UMR 225.

** PSL, université Paris-Dauphine, LEDa, DIAL UMR 225.

*** Université Paris 1, IEDES UMR 201 IRD développement et sociétés.

1. Voir Charmes [2002] pour un historique de la notion de secteur informel et la mouvance de sa définition.

réponse. Quels sont les jeunes qui passent par l'apprentissage ? Sont-ils recrutés aujourd'hui de la même façon que leurs aînés ? Quelle est la qualité de la formation reçue ? L'apprentissage est-il un bon passeport pour l'emploi ? Permet-il de sortir de la pauvreté ? L'ambition de cet article n'est pas de répondre à toutes ces questions, chacune d'entre elles pouvant faire l'objet d'un travail séparé. Plus modestement, nous exploitons les données rétrospectives d'une enquête en coupe transversale réalisée au Sénégal en 2006-2007 pour comparer, entre trois générations, les déterminants et les impacts de l'apprentissage. L'analyse des impacts est examinée dans deux dimensions : la trajectoire professionnelle d'une part, sur le marché du mariage d'autre part. L'intérêt pour l'analyse du lien entre l'apprentissage et le marché du mariage résulte d'une observation sociologique et du fonctionnement du marché de l'emploi. Au Sénégal, les hommes attendent en général d'avoir un travail pour se marier [Antoine, Razafindrakato, Roubaud, 2001]². Or le fonctionnement du marché de l'emploi leur est défavorable, les jeunes ayant beaucoup de difficultés à s'intégrer [DIAL, 2007 ; Calvès, Schoumaker, 2004]. Dans ce contexte, l'apprentissage semble être une option intéressante, car il est susceptible de permettre une intégration plus facile sur le marché de l'emploi et donc, d'accélérer la transition vers le mariage.

Le reste de l'article est organisé comme suit : dans la section 2, nous présentons le contexte général de l'apprentissage au Sénégal. La section 3 présente les données employées et quelques statistiques descriptives. La section 4 présente la stratégie d'analyse des données employées, puis les résultats sur l'évolution des caractéristiques des apprentis, l'impact sur la trajectoire professionnelle du statut d'apprenti, puis l'impact sur la vitesse de transition du statut de célibataire vers le mariage. Enfin, la section 5 conclut.

Contexte et littérature : l'apprentissage au Sénégal

L'apprentissage est le terme traditionnellement employé pour désigner la transmission d'un savoir-faire technique et professionnel par un maître d'apprentissage au profit d'un jeune apprenti³. Cette transmission s'effectue par l'observation, l'imitation et la répétition des gestes du maître d'apprentissage. Ainsi, les apprentis travaillent et assistent leur maître d'apprentissage. La relation entre le maître et son apprenti peut être matérialisée par un contrat, oral le plus souvent, dont la forme est dictée par les normes locales qui indiquent les obligations respectives des deux parties. En Afrique de l'Ouest, on distingue souvent deux types d'apprentissages : le « sahélien » et le « côtier » [Walther, 2008]. L'apprentissage dans les pays sahéliens est marqué par la tradition et se distingue par le fait que la relation

2. Pour d'autres contextes d'Afrique de l'Ouest, voir par exemple Calvès [2007].

3. À ce titre, cet apprentissage est « formel » au sens où le statut d'apprenti est clairement identifié par l'apprenti lui-même et par son maître d'apprentissage. L'apprentissage est informel s'il correspond à un mode d'acquisition conscient ou inconscient de compétences de la part d'un travailleur, sur son lieu de travail, à travers l'exercice répété de son travail [Nordman, Pasquier-Doumer, 2012]. Dans cet article, nous nous intéressons à l'apprentissage « formel », même s'il a lieu dans un cadre informel.

maître apprenti vient se substituer à la relation parent enfant, les parents déléguant au maître d'apprentissage une part de leur autorité parentale. Le maître a alors pour fonction non seulement de transmettre son savoir-faire, mais également d'inculquer au jeune apprenti les valeurs de la profession à laquelle il se destine. L'accord verbal entre les parents et le maître d'apprentissage n'explicité pas la durée de l'apprentissage et celui-ci n'est achevé que quand le maître juge que son apprenti est apte à exercer seul sa profession. La fin de l'apprentissage n'est pas sanctionnée par un certificat ou une cérémonie. Pendant la durée de son apprentissage, le jeune apprenti participe à l'activité de son entreprise et reçoit un salaire réduit. L'apprenti et son maître développent une relation filiale et il arrive que les patrons aident leurs apprentis à s'installer, ceux-ci n'étant pas perçus de prime abord comme des concurrents potentiels. L'apprentissage dans les pays côtiers est plus formalisé. Il est payant et repose sur une relation contractuelle entre le patron, son apprenti et sa famille⁴. Le contrat est en principe écrit, au contraire du contrat sahélien et la durée de l'apprentissage fixée par avance en fonction du type de métier appris⁵. La fin de la période d'apprentissage est marquée par une cérémonie. En pratique, les quelques études de cas disponibles montrent que la différence entre les deux types d'apprentissages est moins nette. Dans les pays côtiers, très souvent, les contrats d'apprentissage sont oraux et non pas écrits et les maîtres d'apprentissage ont un rôle social d'éducateur qui va au-delà de celui qui leur est dévolu en théorie [Walther, 2008].

Au Sénégal, l'apprentissage appartient très nettement à la forme sahélienne [Viti, 2013]. On estime à environ 400 000 le nombre de jeunes en apprentissage, pour l'immense majorité d'entre eux dans une entreprise du secteur informel [OCDE, 2008]. L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) ne forment que 7 000 personnes par an et seuls 3 % de la main-d'œuvre disposent d'un diplôme de l'ETFP. Le poids extrêmement faible de l'ETFP dans la formation professionnelle de la main-d'œuvre résulte pour partie d'un mouvement de remise en cause de cet enseignement au cours des années 1990. Cet enseignement public, hérité au Sénégal de la colonisation, est alors perçu comme étant de mauvaise qualité, d'un coût excessivement élevé, inadapté aux besoins des entreprises (formelles et informelles) et incapable de se réformer pour prendre en compte l'importance du taux de chômage observé parmi les diplômés [Middleton, Ziderman, van Adams, 1991 ; Cousin, 1992 ; Moura Castro, 1999]. La crise des années 1980 qui a transformé les structures de la production et rendu obsolètes les formations dispensées par l'ETFP et les programmes d'ajustement structurel qui ont conduit les gouvernements à réduire les budgets de l'enseignement vont sérieusement mettre à mal cet enseignement et les effectifs d'étudiants vont s'en ressentir. Alors qu'en 1980, près de 10 000 étudiants étaient diplômés chaque année, ils n'étaient

4. Au Bénin, au milieu des années 2000, le coût moyen de l'apprentissage varie entre 50 000 et 150 000 Fcfa (entre 75 et 225 euros) [Walther, 2008].

5. Au Sénégal, la durée de l'apprentissage est très variable selon le métier appris. Dans le secteur du BTP, elle serait de deux à dix ans. Dans le secteur de l'automobile, la durée moyenne de formation est de 5 ans [Walther, 2008].

plus que 4 600 en 1996, et ce, alors même que les besoins de formation de la population active augmentaient [Atchoarena, Delluc 2001]. On préfère alors se reposer sur l'initiative privée pour proposer des formations adaptées au marché et développer l'apprentissage au sein des entreprises.

L'apprentissage présente en effet l'avantage de proposer une formation pratique en lien direct avec les besoins locaux des entreprises plutôt qu'une formation parfois théorique et déconnectée de la réalité du terrain. De plus, il véhicule des valeurs culturelles valorisées socialement et permet à l'apprenti de développer un réseau qui pourra lui être par la suite utile pour s'insérer sur le marché de l'emploi (éventuellement au sein de l'entreprise de son maître d'apprentissage). Enfin, il est plus accessible que l'ETFP, particulièrement aux enfants des ménages pauvres et à ceux qui n'ont pu suivre des études longues dans le système d'éducation formelle. Du point de vue de son financement, il présente également l'avantage de ne pas requérir d'installations spécifiques pour former les apprentis. Cependant, l'apprentissage a également des inconvénients, tout au moins lorsqu'il s'exerce dans le secteur informel : tout d'abord, les techniques enseignées tendent à reproduire celles que maîtrise le maître d'apprentissage et ont donc peu de chances d'être au diapason des techniques les plus modernes ; ensuite, il existe une hétérogénéité très forte dans l'étendue et la qualité des formations dispensées aux apprentis, la plupart des maîtres d'apprentissage n'ayant reçu aucune formation spécifique. Rien ne protège les apprentis du secteur informel contre le risque d'être exploités par l'entreprise qui doit les former. Enfin, l'apprentissage est très largement « réservé » aux représentants du sexe masculin, ceci résultant du rôle traditionnel encore aujourd'hui attribué aux femmes [Atchoarena, Delluc, 2001 ; de Vreyer, Gubert, Rakoto-Tiana, 2013 ; Aggarwal, Hofmann, Phiri 2010]. Conscients de ces limites, et face à la persistance de l'inadéquation de la formation de la main-d'œuvre vis-à-vis des besoins des entreprises [OCDE, 2012], plusieurs gouvernements africains, dont celui du Sénégal, ont décidé au début de la décennie 2000 de changer de politique et de développer à nouveau les systèmes d'ETFP, en essayant d'éviter les erreurs du passé et avec comme objectif d'intégrer l'apprentissage traditionnel au système [King, McGrath, Rose, 2007]. Il s'agit, d'une part, d'améliorer la formation des patrons artisans et, d'autre part, d'introduire un certificat d'apprentissage traditionnel qui serait reconnu sur le marché du travail. Cependant, ces programmes demeurent encore à l'état d'expérimentation [King, McGrath, Rose, 2007 ; Walther 2008].

L'apprentissage demeure aujourd'hui mal connu, du fait principalement du manque de données disponibles permettant des analyses approfondies sur son impact, tant au niveau économique que sociétal [BIT, 2008]. Nordman et Pasquier-Doumer [2012] proposent une première série de réponses quant aux effets de l'apprentissage sur les caractéristiques de l'emploi relativement à d'autres formes d'éducation. Sur un échantillon d'hommes et de femmes résidant dans sept capitales de pays d'Afrique de l'Ouest, ils montrent que l'apprentissage augmente la performance d'une entreprise dans le secteur informel, en particulier, si cette entreprise est petite.

Nous ne connaissons pas d'étude proposant, pour l'Afrique, une analyse statistique sur un échantillon de grande taille représentatif à l'échelle d'un pays des impacts de l'apprentissage sur la trajectoire professionnelle et d'autres dimensions économiques ou sociales. Cet article a pour ambition d'apporter une première contribution de cette nature à ce champ d'analyse.

Présentation des données

L'enquête Pauvreté et structure familiale (PSF)

Les données utilisées dans cet article sont issues de la première vague de l'enquête Pauvreté et structure familiale (PSF), conduite en 2006-2007 au Sénégal⁶ [de Vreyer, Lambert, Safir, Sylla, 2008]. 1 785 ménages, répartis en 150 districts de recensement⁷, ont été enquêtés. La procédure de tirage de l'échantillon, qui s'appuie sur les données du dernier recensement (2004) assure sa représentativité au niveau national. L'enquête comporte notamment un volet emploi qui renseigne pour tous les adultes et les enfants de plus de 6 ans les modalités de l'entrée sur le marché du travail (âge d'entrée, caractéristiques du premier emploi) ainsi que, s'il y a lieu, les caractéristiques de l'emploi occupé au moment de l'enquête et celles de l'emploi précédent. Les analyses menées utilisent donc ces données rétrospectives sur les trajectoires professionnelles, mais aussi les données sur les caractéristiques individuelles et familiales et les trajectoires matrimoniales également collectées dans le cadre de cette enquête. Nous nous intéressons uniquement aux 5 239 hommes de 6 à 76 ans. Parmi eux, 3 500 ont déjà eu une première expérience professionnelle.

L'entrée en apprentissage : quelques statistiques descriptives

L'enquête PSF nous renseigne sur les caractéristiques du premier emploi occupé par tous les individus âgés de 6 ans et plus. Nous nous intéressons particulièrement au statut dans cet emploi. Les catégories sont celles présentées dans le tableau 1 ci-dessous. Une attention particulière a été portée à la définition de ces différentes catégories afin de s'assurer de leur bonne compréhension par les enquêteurs comme par les enquêtés et de l'homogénéité et de la comparabilité des réponses. Un extrait du manuel de l'enquêteur relatif à la question du statut dans le premier emploi est reproduit en annexe.

6. L'enquête PSF a été conçue par Momar Sylla et Matar Gueye de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal, ainsi que Philippe de Vreyer (université de Paris Dauphine et IRD-DIAL), Sylvie Lambert (LEA-INRA et PSE) et Abla Safir (Banque mondiale). La collecte des données a été réalisée par l'ANSD, grâce au financement de l'IRDC (International Development Research Center).

7. Il s'agit d'une unité géographique définie pour les besoins du recensement général de la population et de l'habitat. Elle contient entre 800 et 1 000 habitants et est constituée d'un ensemble de concessions et de ménages.

L'âge médian et l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail en tant qu'apprenti (calculé sur les plus de 30 ans⁸) sont tous deux égaux à 16 ans. Les apprentis entrent sur le marché du travail en moyenne plus tôt que les salariés (24 ans), les indépendants (19 ans) ou les tâcherons (20 ans), mais plus tard que les aides familiaux (8 ans pour l'âge médian, 10 ans pour l'âge moyen).

Tableau 1 – Différents statuts au premier emploi, par cohorte (pourcentages)

Cohortes	1930-1949	1950-1969	1970-1989	Total
Statut				
Apprenti	6,0	11,3	23,9	17,3
Tâcheron	2,0	3,2	3,2	3,0
Indépendant	19,6	22,2	16,4	18,7
Employeur	1,0	0,4	0,5	0,6
Salarié	26,6	24,6	13,4	18,8
Aide familial	42,9	36,0	41,2	39,8
Stagiaire	0,8	1,0	1,2	1,1
Autre	1,3	1,2	0,3	0,7
Nombre	399	895	1 517	2 810

Source : données PSF, 2006.

Le tableau 1 montre que la part des apprentis ne cesse de croître : seuls 6 % des hommes nés entre 1930 et 1949 sont entrés dans la vie active comme apprenti, alors que c'est le cas de 24 % des hommes nés entre 1970 et 1989. On note à l'inverse le recul du statut de salarié au premier emploi pour cette dernière cohorte.

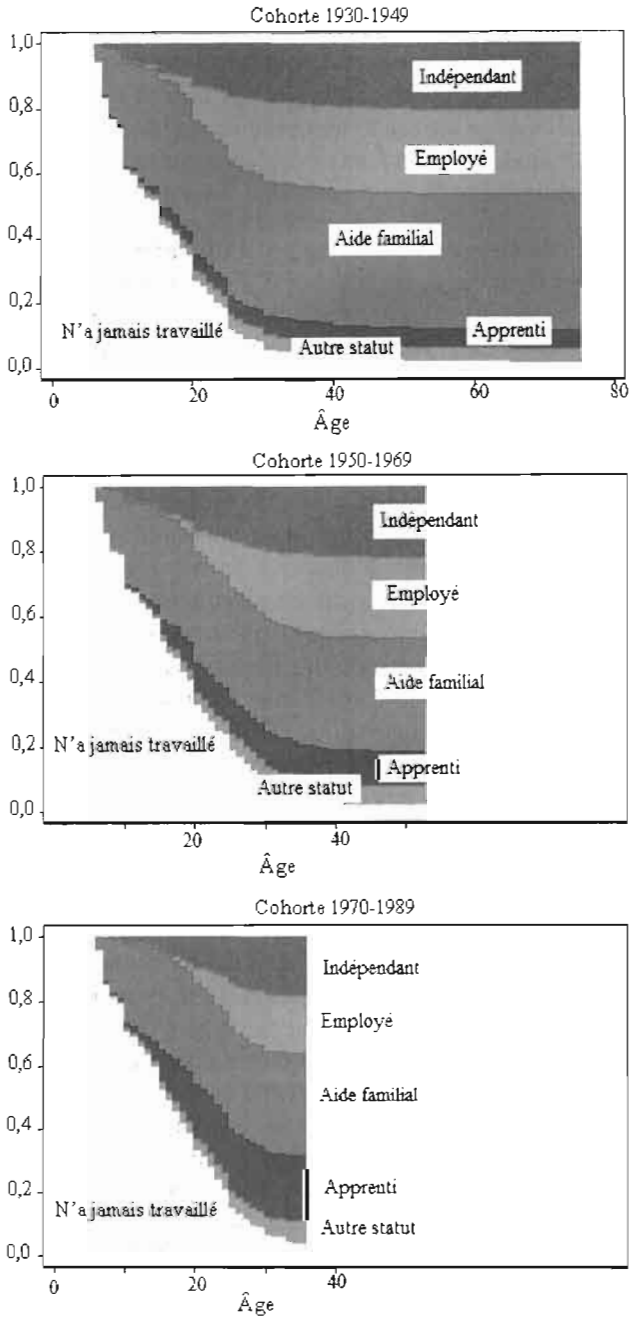
L'entrée en apprentissage semble majoritairement urbaine : seuls 13,6 % de ceux qui sont entrés sur le marché du travail comme apprenti vivent en 2006 en milieu rural⁹.

Les professions les plus représentées parmi les apprentis sont : « mécanicien-réparateur de véhicules » (15,9 % des apprentis), « ébéniste » (14,9 %), « brodeur » (13,3 %) et « maçon » (9,7 %). Parmi ceux qui sont entrés sur le marché du travail sous un autre statut, près de la moitié était ou est agriculteur (47,9 %). Les professions les plus représentées sont ensuite « boutiquier » (6,0 %), « berger » (4,7 %), « maçon » (2,8 %), « manœuvre » (2,4 %) et « marin » (2,0 %).

8. Restreindre l'échantillon aux plus de 30 ans pour calculer l'âge moyen d'entrée en emploi en fonction du statut est justifié par le fait que parmi les plus de 30 ans, 95 % sont entrés sur le marché du travail avant 30 ans.

9. Les données de l'enquête PSF ne permettent pas de connaître la localisation des individus au moment de leur entrée sur le marché du travail.

Graphique 1 – Statut à l'entrée sur le marché du travail, par âge et cohorte



Source : données PSF, 2006.

Il est intéressant de noter que les apprentis ont eu plus fréquemment recours à leurs relations familiales pour entrer sur le marché du travail (70 % contre 48 % pour ceux qui ont accédé au marché du travail sous un autre statut).

L'analyse de la durée dans le premier emploi permet de faire ressortir le caractère transitoire du statut d'apprenti : ceux qui ont débuté sur le marché du travail sous ce statut ont occupé en moyenne leur premier emploi pendant 7 ans (la durée médiane étant de 5 ans), contre 17 ans pour ceux qui sont entrés sur le marché du travail sous un autre statut (la durée médiane étant de 13 ans pour ces derniers).

Le graphique 1 présente les différents statuts à l'entrée sur le marché du travail en fonction de l'âge d'entrée et de la cohorte. Pour plus de lisibilité, la catégorie « autre statut » regroupe les catégories « tâcheron », « stagiaire » et « autres » du tableau 1. La catégorie « employeur » est quant à elle fusionnée avec la catégorie « indépendant ».

La première partie du graphique correspond à la cohorte la plus ancienne (individus nés entre 1930 et 1949, donc âgés de 57 à 76 ans à la date de l'enquête). La fraction d'hommes n'ayant jamais travaillé est très faible : elle décroît fortement jusqu'à 25 ans, puis continue à diminuer plus faiblement avant de se stabiliser à 40 ans, âge auquel on cesse d'observer de nouvelles entrées sur le marché du travail. Les entrées les plus précoces correspondent au statut d'aide familial (voir l'aire correspondante sur le graphique), qui compte pour la quasi-totalité des entrées avant 10 ans et, dans une moindre mesure, au statut d'indépendant. Les employés entrent beaucoup plus tard sur le marché du travail, surtout après 20 ans. Les apprentis entrent sur le marché du travail à un âge intermédiaire, mais sont peu représentés dans cette cohorte. La deuxième partie du graphique renvoie à la cohorte 1950-1969, c'est à dire aux enquêtés âgés de 37 à 56 ans au moment de l'enquête ; le graphique est donc tronqué à 56 ans. Les observations faites pour la cohorte précédente restent valables, la principale différence étant la part plus importante de l'entrée en apprentissage avant l'âge de 20 ans : au-delà, ceux qui n'étaient pas encore entrés sur le marché du travail entrent uniquement sous le statut d'employé ou d'indépendant. Le phénomène est encore accentué pour la cohorte suivante (troisième partie du graphique) : la proportion d'entrées sur le marché du travail comme apprenti y est encore supérieure (24 %, comme indiqué dans le tableau 3). Il faut toutefois noter que cette part est surestimée du fait de la censure qui affecte les observations pour cette cohorte qui regroupe les individus nés entre 1970 et 1989 et âgés de 17 à 36 ans à la date de l'enquête. Si à 36 ans en effet, la quasi-totalité des individus amenés à travailler un jour est déjà entrée sur le marché du travail, ce n'est le cas que d'environ 50 % d'entre eux à 17 ans. Or on a vu pour la cohorte précédente que l'entrée en apprentissage était relativement précoce, le plus souvent avant 20 ans, à la différence de l'entrée sur le marché du travail comme employé qui se produit le plus souvent après 20 ans. De ce fait, la part des apprentis est surestimée et celle des employés sous-estimée dans cette population hétérogène d'individus âgés de 17 à 36 ans, dont certains ne sont pas encore entrés sur le marché du travail.

Accès au statut d'apprenti : méthode d'analyse et résultats

Stratégie d'analyse

Nous analysons dans cette section les déterminants de l'entrée sur le marché du travail en tant qu'apprenti plutôt que sous un autre statut. Nous cherchons en particulier à évaluer si ces déterminants sont les mêmes au cours du temps, c'est pourquoi nous distinguons les différentes cohortes présentées plus haut. Nous estimons à cette fin des modèles de durée à risques concurrents en reprenant la méthode de Fine et Gray [1999]. Dans le type de modélisation choisi, un individu qui n'est pas encore entré sur le marché du travail à un instant t est considéré comme étant soumis à deux « risques » concurrents : celui d'entrer sur le marché du travail en tant qu'apprenti, et celui d'entrer sur le marché du travail sous un autre statut (salarié, indépendant, aide familial ou autre). Certains individus de notre échantillon ne sont pas encore entrés sur le marché du travail. Pour ces individus, les observations sont dites censurées. La méthode d'analyse en tient compte et permet de simuler la date d'entrée sur le marché du travail de ces personnes à partir des observations obtenues sur celles qui sont déjà actives. Nous utiliserons cette propriété du modèle pour examiner l'évolution entre les différentes générations de la probabilité de démarrer la carrière professionnelle en qualité d'apprenti. L'estimation est menée sur le sous-échantillon des 3 352 hommes de l'enquête âgés de 16 à 76 ans¹⁰.

Déterminants de l'accès au statut d'apprenti

Les résultats de l'estimation du modèle de durée à risques concurrents sont présentés dans le tableau 2. La première colonne présente les résultats pour l'ensemble des trois cohortes. Les trois colonnes suivantes présentent les résultats de l'estimation séparée pour chacune des cohortes. Les coefficients sous forme exponentielle sont reportés dans le tableau et s'interprètent de la manière suivante : dans la première colonne, le coefficient sous forme exponentielle pour l'indicatrice de cohorte 1930-1949 est inférieur à 1 : appartenir à cette cohorte plutôt qu'à la cohorte 1970-1989 (qui est la catégorie de référence) est associé à une incidence plus faible d'entrée sur le marché du travail en tant qu'apprenti, sachant que l'entrée sur le marché du travail peut aussi se faire sous un autre statut, toutes choses égales par ailleurs (en contrôlant pour toutes les variables présentées dans le tableau ou mentionnées en note de bas de tableau). Cet effet est significatif au seuil de 1 %. Les résultats présentés dans la première colonne confirment les observations précédentes et suggèrent que le « risque » d'entrer sur le marché du travail comme apprenti est plus élevé pour la cohorte la plus récente (qui est la catégorie de référence) que pour les cohortes plus anciennes.

La catégorie socioprofessionnelle du père de l'enquêté apparaît comme un déterminant essentiel du statut d'entrée sur le marché du travail. Les individus dont le

10. Nous excluons de notre échantillon les individus nés entre 1990 et 2000, bien que le volet emploi ait été administré à tous les enquêtés âgés de 6 ans et plus. Il est important de noter que les modèles de durée tiennent compte de la censure, c'est-à-dire du fait que parmi les individus observés, certains, en particulier les plus jeunes, ne sont pas encore entrés sur le marché du travail. Dans une perspective de comparaison entre cohortes, il est plus pertinent de restreindre l'analyse aux cohortes moins affectées par la censure.

père est indépendant ou employeur ont en particulier un « risque » plus élevé d'entrer en apprentissage, la référence étant les individus dont le père est agriculteur. Ce résultat n'est pas surprenant, étant donné que dans la majorité des cas, les apprentis sont dans des secteurs autres que le secteur agricole, et obtiennent leur premier emploi en passant par leurs relations familiales. Il est vraisemblable que bon nombre d'entre eux débute comme apprenti auprès de leur père dans l'entreprise familiale, même si les données disponibles ne nous permettent pas de vérifier cette hypothèse.

Les régressions par cohorte des trois colonnes suivantes font néanmoins apparaître quelques différences dans la significativité des effets de la catégorie socio-professionnelle du père¹¹ : avoir un père employeur plutôt qu'agriculteur est associé positivement et significativement à l'entrée en apprentissage pour la dernière cohorte seulement. À l'inverse, le coefficient devant l'indicatrice « père salarié public » n'est significatif que pour la cohorte 1950-1969.

L'effet des variables d'éducation est quant à lui conforme à l'intuition : le fait d'être encore scolarisé, variable indicatrice pertinente uniquement pour la dernière cohorte (4^e colonne du tableau) « protège » contre le « risque » d'entrée en apprentissage. Pour les trois cohortes, un niveau d'éducation supérieur au primaire est associé à une incidence plus faible de l'entrée en apprentissage, la catégorie de référence étant l'absence d'éducation formelle. En revanche, pour la cohorte la plus récente, un peu d'éducation primaire plutôt que pas d'éducation du tout accroît le risque d'entrée sur le marché du travail en tant qu'apprenti plutôt que sous un autre statut. Ce résultat s'explique sans doute pour partie par l'accroissement du niveau moyen d'éducation dans la population sénégalaise au fil des décennies.

Enfin, les coefficients devant les indicatrices « Dakar » et « Autre ville » sont positifs et significatifs (pour le dernier, uniquement pour la cohorte la plus récente) : vivre en milieu urbain au moment de l'enquête est associé à une probabilité plus élevée d'être entré sur le marché du travail comme apprenti plutôt que sous un autre statut. L'enquête PSF ne fournissant pas d'information sur le milieu rural ou urbain au moment de la prise d'emploi, cette corrélation est difficile à interpréter car il est possible que l'apprentissage ait un impact sur la mobilité géographique ultérieure.

Les régressions présentées dans le tableau 2 incluent des variables de contrôle additionnelles pour l'ethnie, la confrérie religieuse (avec une indicatrice « mouride »), ainsi que des variables susceptibles de capturer, entre autres, des effets de réseau (rang de naissance et composition de la fratrie, avoir été confié dans l'enfance, polygamie du père). Toutefois, les coefficients devant ces différentes indicatrices n'étant significatifs dans aucune des régressions, ils ne sont pas présentés dans le tableau. Les mêmes résultats ont été obtenus par l'estimation du modèle sur le sous-échantillon des 1 599 hommes de 16 à 76 ans en milieu urbain (non présentés ici).

11. Les coefficients très proches de zéro et très significatifs devant les indicatrices « père ne travaille pas », « père employeur », « père salarié privé non agricole », et « éducation secondaire » dans la deuxième colonne sont dus à la faible taille des cellules concernées et ne sont que peu robustes.

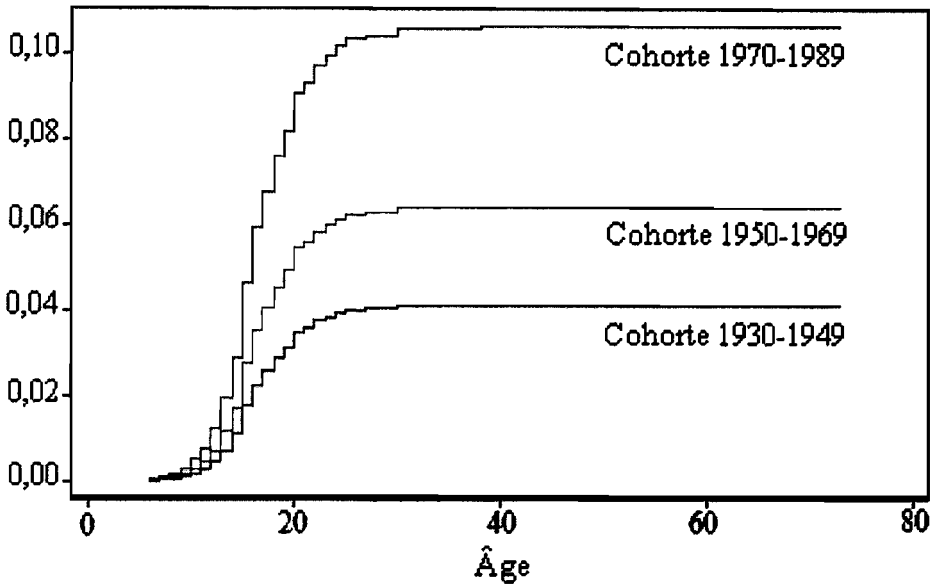
Tableau 2. Résultats d'estimation d'un modèle de durée à risques concurrents
(entrée en apprentissage vs autre statut), par cohorte

Cohortes	1930-1989	1930-1949	1950-1969	1970-1989
Cohorte 1930-1949	0,421*** (- 3,58)			
Cohorte 1950-1969	0,638*** (- 3,47)			
Père ne travaille pas	1,390 (1,16)	2,78 e-09*** (- 26,14)	2,874** (2,00)	1,392 (0,96)
Père indépendant non agricole	1,871 (4,25)	0,178 (- 1,56)	2,729*** (3,35)	1,955*** (3,61)
Père employeur	2,338** (2,48)	5,25 e-09*** (- 13,89)	2,707 (0,84)	2,360** (2,30)
Père salarié public	1,451* (1,77)	3,022 (1,37)	2,241** (1,98)	1,237 (0,80)
Père salarié privé non agricole	1,505** (2,15)	3,80 e-09*** (- 24,38)	2,010 (1,58)	1,542* (1,87)
Père autre CSP	1,256 (0,65)	5,544* (1,72)	1,297 (0,24)	1,202 (0,46)
Encore scolarisé (école française)	0,0415*** (- 5,42)			0,0438*** (- 5,30)
Éducation primaire non achevée	1,512*** (3,30)	1,182 (0,27)	1,235 (0,70)	1,604*** (3,21)
Éducation primaire achevée	1,232 (1,24)	2,995 (1,53)	1,166 (0,43)	1,246 (1,08)
Éducation secondaire	0,324*** (- 6,01)	1,37 e-09*** (- 33,29)	0,276*** (- 3,50)	0,383*** (- 4,28)
Dakar	5,097*** (9,18)	4,138** (2,06)	4,704*** (4,19)	5,398*** (7,89)
Autre ville	3,151*** (5,92)	2,811 (1,46)	1,522 (0,87)	3,699*** (5,76)
Observations	2 536	268	631	1 637

Notes : 1. Les coefficients sont exprimés sous forme exponentielle ; 2. t de Student entre parenthèses ; * p < 0,10 ; ** p < 0,05 ; *** p < 0,01 ; 3. Sont incluses (coefficients non montrés) des variables de contrôle pour les caractéristiques ethniques et religieuses, le rang de naissance, le nombre de sœurs plus âgées, le fait d'avoir été confié et la polygamie du père ; 4. La catégorie de référence pour les indicatrices de cohortes dans la colonne (1) est la cohorte 1970-1989 ; 5. Pour toutes les colonnes, les catégories de référence sont les suivantes : père agriculteur, sans éducation formelle ou niveau d'éducation non renseigné et milieu rural.
Source : données PSF, 2006.

Les résultats suggèrent le développement du phénomène de l'apprentissage comme modalité d'entrée sur le marché du travail pour les générations les plus récentes. Ils identifient la catégorie socioprofessionnelle du père et le niveau d'éducation comme des déterminants prépondérants de l'entrée en apprentissage dont l'importante reste relativement stable pour les différentes cohortes.

Graphique 2 – Incidence cumulée prédite de l'entrée sur le marché du travail comme apprenti : comparaison des différentes cohortes



Source : données PSF, 2006.

Le graphique 2 ci-dessus permet de poursuivre la comparaison entre les trois cohortes retenues : il représente l'incidence cumulée prédite, en fonction de l'âge des individus, de l'entrée sur le marché du travail comme apprenti plutôt que sous un autre statut. L'incidence est ici prédite par le modèle et non observée, ce qui explique que les courbes se prolongent au-delà des âges réels pour les cohortes 1970-1989 et 1950-1969. Les prédictions sont basées sur l'hypothèse que le modèle reste valable au-delà de la fenêtre d'observation. Le graphique montre que toutes choses égales par ailleurs, pour des valeurs nulles de toutes les indicatrices de contrôle (c'est-à-dire pour un individu ayant les caractéristiques de référence), un homme de la cohorte la plus récente a une probabilité d'être entré sur le marché du travail comme apprenti plutôt que sous un autre statut de près de 11 %, contre un peu plus de 6 % pour la cohorte 1950-1969 et de seulement 4 % pour la cohorte 1930-1949¹².

12. Il s'agit ici de probabilités prédites par un modèle de durée à risques concurrents : ces pourcentages diffèrent donc de ceux présentés dans la section précédente, car d'une part le modèle tient compte de la censure, et d'autre part ces incidences cumulées ne représentent que la part prédite par le modèle. Les

Éléments d'analyse des effets du statut d'emploi au premier emploi sur la trajectoire professionnelle et maritale

Dans cette section, nous nous intéressons aux effets d'une entrée des hommes dans l'emploi comme apprentis relativement à d'autres statuts sur leurs trajectoires professionnelle et maritale. Pour ce faire, nous utilisons le sous-échantillon des hommes âgés de 30 à 40 ans à la date de l'enquête. Ce choix est justifié par le fait qu'à 30 ans, la quasi-totalité des hommes est déjà entrée sur le marché du travail et par l'impératif d'avoir un échantillon relativement homogène en termes de parcours professionnel. Nous comparons les hommes de ce sous-échantillon selon qu'ils ont commencé ou non sur le marché du travail comme apprentis, sur leur statut d'emploi à la date de l'enquête et sur leur niveau de rémunération par statut d'emploi.

Le tableau 3 présente le pourcentage d'hommes de 30 à 40 ans dont les caractéristiques du premier emploi sont observées et qui ont changé de statut d'emploi entre leur premier emploi et l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête. D'après ce tableau, la transition vers le statut de salarié ou d'indépendant/employeur est fréquente parmi les hommes du sous-échantillon considéré qui ont débuté comme apprentis ou comme aide familiaux. Ceux qui ont débuté comme salariés ou comme indépendants/employeurs connaissent relativement moins de transitions vers d'autres statuts.

Tableau 3 – Taux de transition dans le statut d'emploi entre le premier emploi et l'emploi actuel pour tous les hommes âgés de 30 à 40 ans à la date d'enquête

	Nombre	Même statut (%)	Changement de statut (%)	Information manquante (%)
Apprenti	97	21,6	60,8	17,5
Indépendant/employeur	157	72,6	11,5	15,9
Salarié	132	78,8	9,8	11,4
Aide familial	220	44,5	45,5	10,0
Autre	34	44,1	44,1	11,8

Source : données PSF, 2006.

Nos données montrent que parmi ceux qui étaient apprentis et ont changé de statut, 54 % sont indépendants/employeurs et 40 % salariés à la date de l'enquête.

niveaux prédits pour chaque cohorte n'ont donc que peu d'intérêt économique, à la différence de la comparaison de ces incidences pour les différentes cohortes, qui est privilégiée ici.

Ceux qui ont débuté comme aides familiaux sont à 70 % indépendants/employeurs et à 23 % salariés au moment de l'enquête (non montrés)¹³.

Les données PSF permettent de comparer les niveaux de rémunération perçus au cours des douze mois précédant la date de l'enquête par les salariés et les employeurs/indépendants, selon qu'ils ont commencé leur carrière sous le même statut, comme apprentis ou aides familiaux. Lorsqu'ils accèdent au statut de salariés, aides familiaux et apprentis se retrouvent avec un même niveau de rémunération (environ 900 000 francs CFA par an). Ce niveau de rémunération est plus de deux fois inférieur au niveau de rémunération des salariés entrés sur le marché du travail comme salariés (et qui perçoivent chaque année en moyenne 2 400 000 francs CFA)¹⁴. Parmi les hommes se déclarant indépendants ou employeurs à la date de l'enquête, il n'y a aucune différence entre ceux qui sont entrés sur le marché du travail sous ce même statut et ceux qui ont commencé comme apprentis (en moyenne, 900 000 francs CFA annuels). En revanche, ces derniers gagnent significativement plus que ceux qui ont commencé comme aides familiaux (rémunérés en moyenne à 530 000 francs CFA)¹⁵.

Ces résultats suggèrent que le statut au premier emploi affecte la trajectoire professionnelle. Si pour une majorité d'apprentis, ce statut n'est que transitoire et constitue une première étape vers l'emploi salarié, les comparaisons de salaires entre ceux qui ont commencé comme salariés et ceux qui le sont devenus après un passage en apprentissage ne sont pas favorables à la deuxième catégorie : ce résultat peut s'expliquer en partie par les différences de niveau d'éducation formelle entre les deux catégories et par la moindre reconnaissance des compétences acquises hors de l'institution scolaire sur le marché du travail sénégalais.

En second lieu, nous estimons le lien entre les différents statuts d'emploi au premier emploi et la probabilité pour un homme de se marier chaque année sachant qu'au début de l'année considérée, il est encore célibataire. Le modèle adopté est un modèle dit de « risque » (dans notre cas, de se marier) ou de survie (dans notre cas, dans le célibat) : le modèle de Cox. L'estimation est réalisée sur l'échantillon des hommes de 15 à 76 ans, qu'ils soient mariés ou non à la date de l'enquête. Nous montrons que le fait de commencer sa vie active comme apprenti par rapport au fait de commencer sa vie active comme salarié augmente le temps passé dans le célibat. Autrement dit, l'apprentissage décélère l'entrée en union maritale relativement au salariat. En revanche, le rythme d'entrée en union est similaire entre l'apprentissage et les autres statuts d'emploi¹⁶.

13. Étant donné la taille réduite de l'échantillon considéré, il n'est pas possible de mener une analyse multivariée afin de prendre en compte d'autres facteurs susceptibles d'affecter la mobilité professionnelle, tels que le lieu de résidence.

14. Les tests de différence de salaire reposent sur un nombre d'observations limité (24 salariés initialement apprentis, 22 salariés initialement aides familiaux, 98 salariés ayant débuté sous ce même statut), mais sont statistiquement significatifs.

15. On compte 32 indépendants/employeurs initialement apprentis, 68 indépendants/employeurs initialement aides familiaux, 112 indépendants/employeurs ayant débuté sous ce même statut.

16. Résultats d'estimation du modèle de Cox non montrés, mais disponibles.

Tableau 4 – Caractéristiques des épouses des hommes 15-76 ans de l'échantillon mariés une fois à la date de l'enquête

	Époux a commencé comme apprenti		Époux a commencé sous un autre statut		Test (1) – (2)
	Nombre	Moyenne (1)	Nombre	Moyenne (2)	
Âge époux	123	38,8	1 065	44,1	0,000
Âge épouse	121	29,9	1 058	34,4	0,000
Épouse a déjà travaillé	121	48,8	1 054	61,5	0,009
Épouse est/a été indépendante agricole	63	9,5	644	31,2	0,000
Épouse est/a été indépendante non agricole	63	46,0	644	29,7	0,015
Épouse est/a été salariée non agricole dans le secteur informel	63	23,8	644	8,1	0,006
Époux de familles différentes	112	54,5	967	38,9	0,002
Époux cohabitant	120	80,0	1 039	88,6	0,024
Époux de même ethnie	123	78,9	1 065	86,4	0,052
Époux de même religion	123	88,6	1 065	92,7	0,176
Époux moins éduqué que l'épouse	113	28,3	959	9,3	0,000
Époux plus éduqué que l'épouse	113	20,4	959	21,7	0,741
Époux de même niveau d'éducation	113	51,3	959	69,0	0,000

Source : données PSF, 2006.

En outre, sur le sous-échantillon d'hommes mariés à la date de l'enquête et n'ayant jamais connu de dissolution d'union, une comparaison simple des caractéristiques relatives des époux suggère que les hommes ayant commencé leur vie d'actifs comme apprentis se marient moins souvent à une femme appartenant à la même famille ou à la même ethnie (tableau 4). Ils ont aussi plus souvent un niveau d'éducation différent (en l'occurrence, l'épouse est plus souvent plus éduquée). Autrement dit, l'exogamie dans le mariage, selon les dimensions mentionnées ci-dessus, est plus fréquente quand les hommes ont d'abord été apprentis. Par ailleurs, les épouses d'apprentis sont moins susceptibles d'avoir un jour travaillé. Ceci peut être lié au fait qu'elles sont plus jeunes. Si elles travaillent ou ont un

jour travaillé, c'est plus souvent sous un statut d'indépendante dans le secteur non agricole.

Les caractéristiques de la première union sont donc liées au statut dans le premier emploi. Le fait que travailler d'abord comme apprenti retarde l'entrée en union et conduise à se marier plus souvent de façon exogame suggère que l'apprentissage est pénalisant en ce qui concerne l'accès au marché matrimonial¹⁷. Mais ces résultats peuvent aussi suggérer que le passage par l'apprentissage libère des contraintes d'un mariage traditionnel (à savoir précoce et endogame). Ces résultats doivent être interprétés avec précaution. En effet, d'une part, nous n'observons que des corrélations entre caractéristiques individuelles ou familiales et statut d'entrée sur le marché du travail, qui ne permettent pas une interprétation causale de ces résultats. Par ailleurs, certaines variables de contrôle (le milieu rural ou urbain, ou encore la polygamie du père) sont mesurées à la date de l'enquête, alors qu'il serait préférable d'avoir ces informations avant l'entrée de l'individu concerné sur le marché du travail. Enfin, les analyses ne permettent pas de conclure à des effets causaux de l'apprentissage sur le statut marital, les caractéristiques de l'épouse ou encore la mobilité professionnelle et le salaire. En effet, de nombreux facteurs qui ne sont pas observables (la « motivation », le « charisme », etc.) ou non renseignés dans l'enquête (accès à différents réseaux, familiaux ou autres dans le ménage d'origine) peuvent expliquer à la fois le fait d'entrer comme apprenti sur le marché du travail plutôt que sous un autre statut et les trajectoires matrimoniales et professionnelles futures.

Conclusion

Cet article apporte un éclairage sur le phénomène très répandu, et pourtant peu documenté statistiquement, de l'apprentissage au Sénégal à partir de données d'enquêtes représentatives collectées en 2006. Ces données rétrospectives permettent de comparer l'insertion professionnelle de différentes cohortes : si les déterminants de l'entrée en apprentissage, au premier rang desquels la catégorie socioprofessionnelle du père et le niveau d'éducation, s'avèrent relativement stables au cours du temps, en revanche ce statut apparaît comme une porte d'entrée sur le marché du travail plus importante pour les jeunes générations.

Les analyses menées dans cet article suggèrent que le statut au premier emploi n'est pas anodin : les trajectoires professionnelles, mais aussi matrimoniales des anciens apprentis diffèrent de celles de ceux qui sont entrés sur le marché du travail directement comme salariés. La nature des données utilisées (données en coupe) ne permet pas d'interpréter le lien entre statut au premier emploi et mariage

17. L'entrée en union plus tardive des apprentis peut s'expliquer par le coût financier que représente le mariage au Sénégal. D'après les données PSF (échantillon des femmes âgées de 15 à 40 ans, mariées à la date de l'enquête), 76 % des unions se sont accompagnées d'un versement de la famille du garçon vers la famille de la fille (« la compensation »). Le montant moyen de ce versement est de 1 017 000 francs CFA. Pour 54 % des unions, un second type de versement « le cadeau » est observé : d'un montant moyen de 777 000 francs CFA, il est remis directement à la fille par son prétendant.

ou emploi ultérieur mis en évidence de manière causale. La formulation de recommandations concernant les politiques d'éducation ou d'emploi est dès lors délicate. En revanche, une deuxième vague de collecte de données de l'enquête PSF a permis de constituer un panel d'individus : ces données bientôt disponibles nous permettront de poursuivre et d'enrichir l'analyse des trajectoires professionnelles des Sénégalais dont cet article constitue un point de départ.

Annexe : extrait du manuel de l'enquêteur PSF [DPS, 2006, p. 125-126]

Question 5 : Quel était votre statut dans votre premier emploi ?

Le statut dans la profession/l'emploi étant complexe et variable, vous devez vous efforcer de bien comprendre les concepts et définitions utilisés dans cette section, pour bien poser les questions, bien interpréter et enregistrer les réponses des personnes enquêtées. Nous vous présentons ici les plus couramment cités.

L'employeur et *l'indépendant* possèdent chacun leur propre affaire, avec ou sans associé. Ils exploitent donc une entreprise, à **leur propre compte**. La différence entre l'employeur et l'indépendant c'est que le dernier n'emploie pas de salariés. Toutefois, dans le cas d'une entreprise familiale, ils peuvent, tous les deux, utiliser d'autres types de main-d'œuvre, à savoir, des aides familiaux, des apprentis et des stagiaires.

Par définition, *l'aide familial* n'est pas rémunéré. Il **aide son ménage ou un membre de son ménage** dans l'activité que ce dernier exerce, sans recevoir en contrepartie un paiement régulier (salaire ou traitement) en argent ou en nature.

Comme son nom l'indique, *l'apprenti* apprend un métier. Il peut percevoir de temps en temps de petits cadeaux ou, au contraire, payer son employeur pour apprendre le métier.

Le stagiaire sort d'une école de formation ou de l'université et cherche à acquérir une expérience professionnelle dans une entreprise avec laquelle il ne signe pas de contrat. Il peut ou non percevoir une rémunération régulière en argent ou en nature. Dans le cadre de cette enquête, les stagiaires ci-dessus cités et les personnes qui suivent des stages de pré-embauche sont considérés comme des salariés s'ils sont payés. Les élèves ou étudiants qui n'ont pas terminé leur formation et qui suivent des stages dans des sociétés industrielles ou dans des banques, par exemple, sont considérés comme des salariés. En revanche, les stagiaires et apprentis non payés régulièrement seront classés dans la catégorie des aides familiaux.

Le salarié est un employé qui travaille de façon continue, avec ou sans contrat, pour le compte d'un employeur public ou privé. En contrepartie, il reçoit comme paiement ou rémunération, un salaire ou un traitement, en espèces (argent) ou en nature ou les deux à la fois, généralement sur une base hebdomadaire ou mensuelle. S'il est rémunéré autrement qu'en argent, on dit qu'il est payé en nature. C'est le cas de certains travailleurs agricoles communément appelés « sourgha ».

Le salarié peut être *permanent* (aucune durée déterminée n'a été fixée au préalable pour la fin de son contrat de travail), *temporaire* (la durée de son contrat de travail a été fixée à l'avance), *saisonnier* (son travail se fait seulement pendant une période déterminée de l'année ou saison) ou *journalier* (le travailleur est recruté et rémunéré au jour le jour). Toutefois, quelle que soit la nature de leur travail et quel que soit leur mode de paiement ou leur type de contrat, les salariés sont classés dans la même catégorie. Le *tâcheron* est un travailleur indépendant, mais il exerce son activité de façon ponctuelle, occasionnelle, et se déplace généralement pour chercher du travail ; il est payé à la tâche en argent ou en nature, à l'heure ou à la journée. À titre d'illustration, quelques exemples sont donnés ci-dessous :

- un fonctionnaire ou employé de banque payé chaque mois reçoit un salaire pour son travail ; il est salarié ;
- un employé de bureau qui est payé toutes les deux semaines reçoit un salaire pour son travail ; il est salarié ;
- un travailleur agricole qui reçoit une partie de la récolte et de la nourriture pour son travail au lieu d'argent bénéficie d'un paiement en nature ; il est salarié ;
- un ouvrier qui travaille dans le bâtiment est payé à la journée pour les tâches effectuées ; il est tâcheron, même s'il arrive à trouver du travail toute l'année ;
- un membre de la famille qui travaille dans une affaire tenue par ses parents sans recevoir de paiement est un aide familial non payé ;
- un cordonnier qui gère sa propre affaire de pantoufles (avec ou sans associé) est indépendant ou à son propre compte, même s'il se fixe un salaire dans l'affaire.

Bibliographie

- AGGARWAL A., HOFMANN H., PHIRI A. [2010], « A study on informal apprenticeship in Malawi », *Employment Sector, Employment Report*, n° 9, Geneva, ILO, 67 p.
- ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2001], « Contraintes de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Anatanarivo », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- ATCHOARENA D., DELLUC A. [2001], *Revisiting technical and vocational education in Sub-Saharan Africa : an update on trends, innovations and challenges*, Paris, International institute for educational planning, Unesco, 374 p.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) [2008], « L'apprentissage dans l'économie informelle en Afrique », *Secteur de l'emploi – Document emploi*, n° 1, Rapport d'atelier, Genève 3 et 4 mai 2007, Genève, Département des compétences et de l'employabilité, 77 p.
- CALVES A.E. [2007], « Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina », *Population*, vol. 2, n° 62, p. 339-359.

- CALVÈS A., SCHOUMAKER B. [2004], « Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso : 1980-2000 », *World development*, vol. 32, n° 8, pages 1341-1354.
- CHARMES J. [2002], *Les Origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel*, Washington D.C., Banque Mondiale, 33 p.
- COUSIN L. [1992], *L'Enseignement technique et la formation professionnelle en Afrique subsaharienne*, Paris, ministère de la Coopération, 51 p.
- DIAL [2007], « Youth and labour markets in Africa, a literature review », *Document de travail DIAL*, n° 2007-02, Paris, DIAL, 75 p.
- DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE (DPS) [2006], *Enquête sur la pauvreté et la structure familiale, Manuel de l'enquêteur*, Dakar, ministère de l'Économie et des Finances, République du Sénégal, 80 p.
- FINE J.-P., GRAY R.-J. [1999], « A proportional hazards model for the subdistribution of a competing risk », *Journal of the american statistical association*, vol. 94, p. 496-509.
- KING K., McGRATH S., ROSE P. [2007], « Beyond the basics – Educating and training out of poverty », *International journal of educational development*, vol. 27, p. 349-357.
- MIDDLETON J., ZIDERMAN A., VAN ADAMS A. [1991], « Vocational and technical education and training », *World bank policy paper*, Washington D.C., The World bank, 84 p.
- MOURA CASTRO C. [1999], « Vocational and technical training : setting the record straight », *Prospects*, vol. 29, n° 1, p. 37-54.
- NORDMAN C.-J., PASQUIER-DOUMER L. [2012], « Vocational education, on-the-job training and labour market integration of young workers in urban West Africa », *Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2012*, 42 p.
- OCDE [2008], *Perspectives économiques en Afrique*, Paris, OCDE, 720 p.
- OCDE [2012], *Promouvoir l'emploi des jeunes, Perspectives économiques en Afrique*, Paris, OCDE, 316 p.
- TORELLI C., ROUBAUD F. [2013], « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail », in DE VREYER P., ROUBAUD F., *Les Marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Paris, AFD-IRD, p. 53-96.
- VITI F. [2013], *Travail et apprentissage en Afrique de l'Ouest. Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo*, Paris, Karthala, 312 p.
- DE VREYER P., GUBERT F., RAKOTO-TIANA N. [2013], « Travail, scolarisation et activité domestique : quel arbitrage pour les enfants ? », in DE VREYER P., ROUBAUD F., *Les Marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Paris, AFD-IRD, p. 363-386.
- DE VREYER P., LAMBERT S., SAFIR A., SYLLA M. [2008], « Pauvreté et structure familiale : pourquoi une nouvelle enquête ? », *Statéco*, n° 102, p. 261-275.
- WALTHER R. [2008], « Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest », *Notes et documents*, n° 40, Paris, Agence française de développement, 191 p.

Les économies occultes du « broutage » des jeunes Abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel ¹

*Boris Koenig**

Depuis la fin de la décennie 1990, un nombre grandissant d'études anthropologiques et historiques a cherché à rendre compte du rôle des jeunes dans les processus de transformation des sociétés postcoloniales africaines. Exposés depuis les années 1980 à des situations de sous-emploi endémique qui les écartent des modes d'insertion socio-économiques par l'entremise du système éducatif national et du salariat que privilégiaient nombre de leurs aîné-e-s, la plupart des jeunes peinent et certains échouent à atteindre les principaux marqueurs balisant l'accès à un statut social d'adulte [Comaroff, Comaroff, 2000a ; de Boeck, Honwana, 2005 ; Abbink, 2005 ; Hansen, 2005 ; Cole, 2011]. Tandis que la capacité ou l'incapacité matérielle à s'inscrire dans des rapports d'échange réciproques dans le champ des relations familiales, amoureuses et amicales pose les jalons d'un partage entre les jeunes qui accéderont à un statut social d'adulte et ceux qui seront considérés comme des cadets sociaux ou des parias urbains, plusieurs études signalent que, dans la période contemporaine, le statut social de jeune peut se perpétuer à l'infini et que tous ceux qui ont atteint biologiquement l'âge adulte ne seront pas socialement considérés comme tels. Au moment où la jeunesse tend à ne plus être, pour de nombreux jeunes, une étape se démarquant clairement dans le parcours de vie, le continuel report de l'accession au stade d'adulte, voire pour certains l'impossibilité d'atteindre ce statut, ont poussé des auteurs à parler de « génération perdue » [Cruise O'Brien, 1996] ou à peindre le portrait d'une jeunesse africaine apathique, facilement manipulable ou enrôlable, marquée du sceau de la déviance et susceptible d'incursions violentes dans l'espace public [Durham, 2000 ; Diouf, 2003]. En opposition aux travaux éludant l'hétérogénéité des expériences vécues par les individus appartenant à une même catégorie d'âge, un nombre significatif d'études anthropologiques et historiques africanistes se sont

1. Je remercie Marie Nathalie LeBlanc, Issiaka Mandé, les deux évaluateurs anonymes, ainsi que les participant-e-s à la 43^e conférence de l'Association canadienne d'études africaines organisée à Ottawa en mai 2013, pour leurs commentaires constructifs sur des versions préliminaires de cet article.

* Docteurant, département de sociologie, université du Québec à Montréal.

interrogées sur les modalités par lesquelles les jeunes s'inscrivent comme des agents sociaux actifs dans les processus de changement socio-générationnels [Comaroff, Comaroff, 2000a ; de Boeck, Honwana, 2005 ; Abbink, 2005 ; Christiansen *et al.*, 2006 ; Whyte *et al.*, 2008 ; Cole, 2010, 2011 ; Gomez-Perez, LeBlanc, 2012].

Dans le champ ouvert par les travaux de Jennifer Cole [2010, 2011], ces études peuvent s'appréhender sous l'angle d'une tension entre deux points de vue sur le rôle des jeunes dans le changement générationnel. À travers le prisme de la crise et de la rupture avec le passé, plusieurs travaux laissent entendre que le rôle de certains segments de la jeunesse précarisée dans le changement social peut s'envisager sous l'angle d'une discontinuité radicale dans les processus de reproduction sociale [Cruise O'Brien, 1996 ; de Latour, 1999 ; Diouf, 2005 ; De Boeck, Honwana, 2005]. En contrepoint de ces perspectives, des études qui s'appuient sur les travaux de Karl Mannheim suggèrent quant à elles d'analyser les modalités de la participation des jeunes aux processus de changement générationnels à partir de combinaisons de formes sociales et culturelles, tant anciennes que nouvelles, qu'ils mobilisent pour actualiser leurs trajectoires de vie [Cole, Durham, 2008 ; Whyte *et al.*, 2008 ; Cole 2010, 2011 ; Gomez-Perez, LeBlanc, 2012]. Dans cette optique, Mannheim soutient dans son essai *Le Problème des générations* que sous l'effet de l'apparition de nouveaux agents culturels « disparaissent [...] des biens qui ne cessent de s'accumuler, mais ce renouvellement produit inconsciemment de nouvelles et nécessaires sélections, des révisions de ce qui existe et nous apprend à oublier ce qui n'est plus utilisable et à désirer ce qui n'est pas encore acquis » [1927, p. 72]. En ce sens, le changement générationnel est pour Mannheim le produit de l'émergence de nouveaux agents culturels qui, tout en étant constamment inscrits dans des rapports intergénérationnels, ont « une approche nouvelle des biens culturels accumulés » [1927, p. 71]. Envisagée comme un construit référentiel évoluant « en opposition, en parallèle ou de concert avec les autres générations » [Gomez-Perez, LeBlanc, 2012, p. 19], la jeunesse apparaît dans cette perspective intimement liée aux processus par lesquels les sociétés régénèrent les structures sociales permettant leur continuité à travers le temps [Cole, Durham, 2008, p. 14-15]. Davantage qu'un processus de rupture radicale avec le passé, ce processus de « régénération » des ressources culturelles qu'opèrent les jeunes [*Ibid.*], ou ce que Jennifer Cole [2011] regroupe sous l'expression de « dialectique culturelle du changement générationnel », implique tant des processus de réinvention, de création que de permanence de formes sociales et culturelles.

Cet article s'inscrit dans la lignée de ces travaux pour analyser les processus d'affirmation socio-générationnelle de jeunes abidjanais adeptes du « broutage ». En Côte d'Ivoire, la notion de broutage provient du dioula et fait référence, au-delà de son sens littéral (« manger de la laine sur le dos de quelqu'un »), aux procédés d'accumulation dans des correspondances en ligne trompeuses et aux formes de sorcellerie qui leur sont associées. Combinant des tactiques de présentation de soi et un recours à la sorcellerie, le broutage s'est largement popularisé au cours de la dernière décennie comme un moyen privilégié par les jeunes citoyens confrontés

à une situation de sous-emploi endémique² pour contourner leur marginalisation socio-économique. En rendant accessibles à des jeunes hommes parmi les plus précarisés des ressources financières pouvant être substantielles, ces activités lucratives, mais illicites³ ont largement redistribué au sein de la jeunesse abidjanaise masculine les opportunités de transiter vers un statut social d'adulte et de s'émanciper du statut de cadet social. Dans le cadre d'une étude de terrain ethnographique conduite en 2012 dans un quartier d'habitat précaire de la métropole d'Abidjan et dans les espaces sociaux dans lesquels s'engageaient quotidiennement ses jeunes résident-e-s, mes recherches se sont concentrées sur l'observation des membres de quatre groupes de jeunes hommes adeptes du broutage, que j'ai rencontré quotidiennement durant cinq mois. J'ai notamment été invité à les suivre dans leurs virées diurnes et nocturnes dans les bars de la métropole, mais aussi dans les cybercafés, dans leurs lieux d'habitation ou au domicile de leurs féticheurs, dans différents quartiers de la métropole et dans des localités avoisinant cet espace urbain, pour discuter de l'avancement, au jour le jour, des relations qu'ils entretenaient avec leurs correspondant-e-s étranger-ère-s⁴. Résidents du quartier dans lequel je demeurais, ces jeunes hommes étaient âgés de 15 à 30 ans, avaient tous poursuivi leur scolarité au minimum jusqu'en 4^e-3^e, et pour certains d'entre eux jusqu'en terminale ou en licence. Malgré les différences d'âge et de niveau de scolarité, ils s'étaient progressivement engagés dans les pratiques du broutage faute d'opportunités d'emploi qui leur paraissaient satisfaisantes, jusqu'à en faire – mis à part un jeune homme qui cumulait ces activités à un apprentissage – leur principale activité rémunératrice. Dans les groupes de jeunes hommes que je fréquentais et dans le contexte de ce quartier d'habitation, la mise à l'écart des jeunes femmes de ces schémas d'accumulation était systématique et il semblait que les connaissances sur ces procédés étaient largement contrôlées par des hommes jeunes.

En retraçant le fil des formes de sociabilité en ligne et hors ligne⁵ à partir desquelles les jeunes « brouteurs » rencontrés acquièrent, redistribuent et consomment les gains acquis dans des correspondances en ligne, cette contribution se veut une réflexion sur les modalités par lesquelles les jeunes adeptes du broutage

2. Les résultats d'une enquête statistique sur l'emploi en Côte d'Ivoire mettent en évidence une proportion de salariés au niveau national de 18,1 % et un taux d'emploi informel de l'ordre de 91,2 % en 2012 [AGEPE, 2013]. Pour une analyse fine des changements socio-économiques survenus à la suite de l'implantation des politiques néolibérales dans la métropole d'Abidjan au tournant des années 1980, voir les travaux de Marc Le Pape [1997].

3. Plutôt que de recourir à une terminologie visant à criminaliser ce genre de pratiques, je suggère plutôt d'appréhender, avec Jean et John Comaroff [2000b, 2006], la ligne de partage entre le légal et l'illégal comme le produit de relations politiques : « [...] Politics and crime, legitimate and illegitimate agency, endlessly redefine each other. The line between them is a frontier in the struggle to assert sovereignty or to disrupt it, to expand or contract the limits of the illicit, to sanction or outlaw violence » [2006, p. 11]. Voir aussi Apter [1999].

4. Pour des raisons d'anonymat, aucune information permettant l'identification du quartier et des autres lieux d'observation n'est mentionnée.

5. Voir les travaux inauguraux de Miller et Slater [2000] soulignant l'importance de considérer les relations entre le « hors ligne » et le « en ligne » comme deux domaines d'action sociale inextricablement liés.

s'affirment comme des agents actifs du changement socio-générationnel. Au-delà de la rhétorique de la crise et de la rupture avec le passé qui alimente plusieurs études sur les jeunes, le cas des jeunes brouteurs met en évidence les associations de pratiques et de discours nouveaux et anciens qu'ils mobilisent pour tracer leurs trajectoires vers un statut d'adulte socialement valorisé. Plus concrètement, l'analyse développée dans cette contribution fait ressortir que la pratique du broutage, popularisée dans un contexte récent de démocratisation de l'accès aux technologies digitales de communication, constitue une opportunité relativement inédite pour les jeunes abidjanais de bénéficier de mannes financières pouvant être substantielles hors des logiques gérontocratiques du contrôle des ressources économiques. Bien que tous les jeunes qui recourent aux pratiques d'accumulation du broutage ne rencontrent pas le même degré de succès en termes d'un niveau et d'une récursivité des gains qui les autoriseraient à acquérir une indépendance financière durable, ces activités ont largement redistribué les possibilités d'accéder à un statut social d'adulte parmi les jeunes précarisés. Les nouvelles possibilités d'affirmation socio-générationnelle dont bénéficient les jeunes adeptes du broutage ne les conduisent toutefois pas à rompre avec les représentations masculines de la réussite adoptées par leurs aînés. D'une part, l'imaginaire de la sorcellerie, en informant à la fois le processus d'acquisition et de redistribution des gains, se présente comme une puissante critique morale enjoignant les jeunes brouteurs à ne pas s'écarter de leur obligation de donner forme aux liens de solidarité et de réciprocité envers leur entourage social immédiat. D'autre part, les modalités de la redistribution et de la consommation des gains dans le champ de leurs relations amicales, amoureuses et familiales mettent en exergue des formes de réactivation ou d'infléchissement de techniques masculines plus anciennes leur permettant d'afficher un statut socialement valorisé. Afin de développer cette analyse, la suite de cet article suit la trame des dynamiques relationnelles qu'entretiennent de jeunes brouteurs avec leurs correspondant-e-s, leurs féticheurs et leur entourage social au cours des processus d'acquisition et de redistribution-consommation des gains.

Tactiques d'accumulation en ligne et cosmopolitisme à l'ère digitale

Au moment où les technologies digitales de communication sont utilisées par un nombre toujours plus important d'utilisateurs, peu de travaux se sont intéressés aux utilisateurs géographiquement distants des concepteurs et des marchés auxquels s'adressent ces outils de communication [Smith, 2007 ; Coleman, 2010 ; Burrell, 2012 ; Horst, Miller, 2012]. Dans la métropole d'Abidjan comme ailleurs, un changement significatif induit par l'accessibilité grandissante à Internet⁶ est

6. Au moment de nos enquêtes, l'accès à Internet était largement démocratisé dans la métropole, notamment via la présence de nombreux cybercafés où l'heure de connexion avoisinait les 20 cents d'euros, mais aussi de l'Internet sans-fil réceptionné par le biais des agences de télécommunication ou par des branchements informels dans de nombreux lieux de résidence. Ces deux dernières options étaient celles privilégiées par de nombreux jeunes brouteurs rencontrés, les cybercafés étant le plus souvent surinvestis par des adolescents pratiquant le broutage ou par des jeunes désargentés qui n'avaient pas acquis de matériel informatique.

l'extension des possibilités d'engager et de maintenir des relations sociales à distance avec des correspondants étrangers. Alors que l'engagement cosmopolite, entendu comme « une orientation, une volonté de s'engager avec l'Autre », est principalement analysé sous l'angle de l'expérience des migrant-e-s, des élites transnationales ou des personnes en exil [Hannerz, 1996, p. 103 ; Bredeloup, 2007 ; Werbner, 2008], les correspondances par médiation digitale ouvrent sur une situation relativement inédite ; elles mettent en capacité d'interagir toute une génération d'individus avec des correspondant-e-s établie-e-s en tous lieux du globe, sans qu'ils aient à s'engager dans un processus de mobilité. Dans la métropole abidjanaise, ces possibilités d'interaction prolongées avec des correspondant-e-s étranger-ère-s se sont accompagnées d'une expansion notable du recours par les jeunes précarisés à des formes de duperie organisées à partir des sites de rencontre en ligne, des sites de réseaux sociaux et de dialogues en ligne.

Le cadre de la plupart de ces ruses en ligne est marqué par l'absence d'interactions face à face avec les correspondant-e-s. À défaut d'une coprésence corporelle ordonnant ces interactions, des tactiques de présentation de soi inédites ont pu être élaborées au travers de faux profils altérant par exemple le genre, l'âge, la localisation, la profession, l'orientation sexuelle, le niveau d'éducation ou la couleur de peau de l'utilisateur, multipliant ainsi les formes de leurres possibles. Sous couvert d'un faux profil attrayant, une tactique d'accumulation parmi les plus populaires, le leurre aux sentiments, nécessite l'entretien d'une romance au long court avec un-e correspondant-e dans l'optique de développer des relations sentimentales d'un haut degré de confiance réciproque, avant de lui demander une assistance matérielle en prétextant toutes sortes de motifs. Engagé dans ce type d'activité, Abdel⁷, un jeune homme de 20 ans qui cumule son travail d'apprenti mécanicien à une pratique du broutage les fins de semaine et en soirée, a monté par exemple de toutes pièces un profil de jeune femme grâce au matériel photo disponible sur Internet. Il expose dans ce qui suit son point de vue sur les rudiments de ces procédés :

« Y'a des blancs, quand ils viennent sur le net chercher leur âme sœur, quand ils voient une fille très belle, ils échangent vite leurs adresses MSN. En quelques heures de temps, ils veulent déjà qu'elle les rejoigne. Donc en quelques heures on peut vite les avoir. La femme se connecte à l'heure que le blanc veut. Mais c'est pas une femme, c'est un jeune homme. On se cause, je lui dis "je voudrais être dans tes bras, me lever dans tes bras tous les matins. J'aimerais être avec toi, être dans le vrai, être à tes côtés dans le meilleur comme dans le pire". Alors il est dedans quoi ! Tu lui dis j'ai une petite somme, j'aimerais que tu me complètes avec 2 000-3 000 euros pour le vol. » (Abidjan, juillet 2012)

Dans les scénarios auxquels recourt Abdel, dès lors que son correspondant manifeste des sentiments amoureux pour son interlocutrice imaginée, il lui propose de venir le rejoindre. Feindre à cet effet un attachement amoureux et alimenter une romance au long court pour mettre en confiance son interlocuteur deviennent

7. Tous les prénoms mentionnés dans ce texte sont fictifs.

des éléments centraux pour solliciter par la suite son aide pour défrayer, par exemple, les frais d'achat d'une caméra web nécessaire à une discussion par visio-conférence, pour l'achat de billets d'avion pour lui rendre visite, pour financer ses dépenses courantes ou pour l'aider à résoudre un problème familial. Dans les correspondances qu'entretiennent Abdel et d'autres jeunes abidjanais rencontrés se situe non seulement l'impératif de se souvenir des détails de plusieurs relations entretenues simultanément, mais aussi celui de réfléchir au jour le jour aux suites à donner à ces échanges enjôleurs. Après avoir pu se faire transférer près de 2 000 euros pour une webcam et deux billets d'avion au cours d'une romance avec un européen divorcé de 44 ans dans laquelle il avait feint d'être une femme accompagnée de sa fille en bas âge, Lasso, un jeune homme de 24 ans qui s'était reconverti dans le broutage deux ans auparavant, a interrompu la relation, car il ne savait plus quelle suite lui donner. Après quelques mois et sur les conseils de ses camarades du quartier avec lesquels il partageait quotidiennement les nouvelles sur l'évolution de ses affaires avec ses correspondant-e-s, il a trouvé un nouveau subterfuge pour pouvoir reprendre la relation.

« Après l'escroquerie (mon correspondant) est revenu. Entre temps (six mois) j'ai dit que j'ai voyagé et que j'ai pensé à lui. Cette semaine je me suis connecté avec ce nouveau système. J'ai dit que mon ex-mari voulait enlever ma fille. Faut travailler la tête et t'as pas le droit à l'erreur. Si ton scénario est mauvais, on va te dire que t'es une fille voleuse. Puis si t'es pris, tu le supprimes [de ta liste de contacts]. » (Abidjan, octobre 2012)

Ces utilisations trompeuses des médias sociaux sont relativement similaires à ce que Jenna Burrell présente dans son ethnographie des usages de l'Internet de jeunes *sakawa*⁸ dans les cybercafés au Ghana, « the come-and-marry-scam » [Burrell, 2012]. Dans ces cas, comme dans dans celui des jeunes brouteurs rencontrés, un des défis à atteindre est celui d'une intelligibilité mutuelle afin d'éviter toute perte de contact suite à une méprise sur les codes sociaux et moraux de ses correspondant-e-s. Jenna Burrell suggère à cet effet que tout l'enjeu des relations qu'entretiennent les jeunes *sakawa* avec leurs correspondant-e-s étranger-ère-s se situe notamment dans leur capacité à percevoir la distance sociale entre leur conception des relations de genre telles que, notamment, les formes d'entraide et de réciprocité qui balisent les relations amoureuses hétérosexuelles, et celles de leurs correspondant-e-s. Il faut cependant noter que dans le cas des jeunes brouteurs rencontrés, ces négociations s'inscrivent dans des interactions réitérées quotidiennement durant de longues heures, prolongées sur plusieurs mois ou semaines, qui leur offrent l'occasion d'approfondir jour après jour leurs connaissances sur la vie quotidienne de leurs correspondant-e-s. L'apprentissage des codes sociaux et moraux des populations européennes et américaines se fait essentiellement par ce biais et beaucoup moins au travers des médias plus classiques que sont la télévision, la presse ou la radio. Au fil de l'expérience acquise au travers d'interactions répétées sur de longues périodes de temps sur les services de messagerie

8. Ce terme provient de la langue Hausa, signifie *to take* ou *to pick* et fait référence aux individus pratiquant des fraudes par Internet au Ghana [Burrell, 2012].

instantanée avec des correspondant-e-s étranger-ère-s, ils peuvent ainsi jouer avec la distance sociale et jongler avec une multiplicité de rôles.

Dans les groupes de jeunes brouteurs que j'ai fréquentés, les profils pouvaient notamment s'imaginer à partir des situations que peuvent rencontrer des personnes expatriées, tels qu'un riche entrepreneur européen en voyage d'affaires en Côte d'Ivoire ou une jeune stagiaire effectuant un séjour en Côte d'Ivoire. Les péripéties que vivent les personnages affabulés, tels qu'un problème de santé, une perte des moyens de paiement bancaires ou une arrestation à la douane pour transport de marchandises illicites, sont autant d'occasions pour solliciter l'aide financière d'un ou d'une correspondant-e. Les profils peuvent aussi provenir de l'imagination d'une jeune femme séduisante d'une trentaine d'années répondant à l'annonce, sur un site de rencontre en ligne, d'un européen à la recherche d'une femme africaine. Dans les extraits de discussions qui suivent, Ibrahim, un jeune « brouteur » de 25 ans ayant dans le passé exercé différentes activités faiblement lucratives dans le commerce de rue, donne un exemple de quelques relations dans lesquelles il s'était engagé la dernière année à jouer le rôle d'une jeune ivoirienne à la recherche d'un amant européen avec lequel se marier :

« J'ai commencé à traquer les blancs dès le moment où un ami m'a montré un site de rencontre sur Internet. J'ai eu contact avec Jean. Il m'a donné l'argent pour un voyage, 650 000 francs [1 000 euros pour un vol en avion]. [...] Dans une autre relation, j'ai pris de l'argent pour la dot (alléguant) les coutumes africaines. Lui-même sait que c'est pas cher, que c'est pour payer mouton, faire sacrifice. Tu lui dis que tu dois faire sacrifice avant de le croiser en France. C'est comme ça que j'ai pu faire 300 euros. [...] Y'a aussi Jacques. Lui voulait un enfant noir et moi j'étais la fille qui recherchait un copain. Il voulait un petit noir et ne voulait pas le faire lui-même. Il assurait tout, envoyait argent de semaine, 350 euros par semaine plus 1 000 euros pendant deux mois. Après j'ai été obligé de le supprimer (de MSN), je savais plus quel mouvement [procédé d'accumulation] faire sur lui. » (Abidjan, août-novembre 2012)

Multiplier les opportunités de gains selon des procédés qui, en se popularisant, diffusent aussi largement l'expérience de ceux qui en sont les victimes auprès d'usagers non avertis a nécessité de redoubler d'ingéniosité dans l'élaboration de nouvelles tactiques d'accumulation. Comme le souligne Burrell [2012, p. 73] dans un commentaire sur les changements survenus dans les formes prises par les leurres aux sentiments au cours de la décennie 2000 au Ghana, ces pratiques se renouvellent rapidement en opérant en quelque sorte une segmentation du marché de la ruse sur les sites de rencontre en ligne, qui visent à cibler des catégories d'usagers jusque-là négligés, au travers notamment des sites réservés aux aîné-e-s, aux gays et lesbiennes, aux individus en surcharge pondérale, ou à des personnes présentées comme étant d'une confession ou d'une ethnie particulières. Une autre tactique des jeunes brouteurs peut aussi consister à jouer sur différentes combinaisons de technologies de communication. Une correspondance peut par exemple être initiée sur les sites de chat (dialogues en ligne) ; se poursuivre sur les services de messagerie instantanée comme MSN ou Skype ou sur les sites de réseaux sociaux comme Facebook sur la base d'un profil constitué de toutes pièces à partir

d'un portfolio photo trouvé sur Internet et enfin, faire appel de temps à autre à la téléphonie mobile, si le jeune homme a l'habileté requise pour faire concorder son accent avec celui de son personnage. L'usage de photos et de vidéos d'une même femme trouvée sur Internet la dévoilant dans des postures suggestives peut aussi être par exemple employé pour répondre à la demande d'un interlocuteur de voir la correspondante qu'il se figure dénudée. L'enregistrement par l'entremise du logiciel Camstudio de la webcam d'un correspondant trop imprudent pour se laisser voir dans des postures toutes aussi suggestives peut être l'occasion d'entrer dans un long processus de chantage, dans lequel le jeune brouteur pourra demander quelques contreparties monétaires pour que la vidéo ne soit pas diffusée sur YouTube ou sur Facebook et signifiée à tous les membres de son réseau social en ligne. À l'anonymat visuel des rencontres en ligne et aux présentations de soi feintes et déformées qu'elles autorisent, s'ajoutent enfin les potentialités offertes par Internet pour l'élaboration et la diffusion de documents falsifiés. Preuves tangibles pour étayer des scripts modulés au jour le jour, la présentation de documents contrefaits apparaît souvent comme la pierre angulaire pour atteindre un haut degré de confiance avec un-e correspondant-e. Avec les outils informatiques de retouche d'image, la production facilitée de faux documents numérisés comme les passeports, les billets d'avion, les certificats de scolarité, les lettres d'organismes gouvernementaux ou les lettres de banque renforcent la crédulité de leur correspondant-e et viennent à l'appui des leurres déployés.

À la différence des leurres aux sentiments dans lesquels se sont engagés la plupart des jeunes abidjanais rencontrés, les fraudes par avance de fonds, qui constituent une variante plus ancienne de formes de correspondances lucratives et fallacieuses, ne nécessitaient pas jusqu'à une période récente, de recourir au web interactif (web 2.0). Au Nigéria, depuis les années 1970, une forme de fraude par avance de fonds communément étiquetée 419⁹, consiste notamment à solliciter un-e correspondant-e par voie postale, par fax, par téléphone, et plus récemment par courriel, en lui demandant de rendre son compte bancaire disponible pour le transfert d'une importante somme d'argent acquise selon des procédés occultes, secrets ou frauduleux [Apter, 1999 ; Smith, 2007]. L'objectif affiché est de conduire son interlocuteur à avancer des fonds en lui faisant miroiter qu'il percevra une importante commission. Ces procédés d'accumulation sont bien antérieurs à l'apparition des technologies digitales de communication et leur émergence peut être retracée jusqu'au XVI^e siècle, au travers de fraudes impliquant notamment de riches marchands européens [Glickman, 2005]. La logique sous-jacente aux fraudes par avance de fonds n'a cependant pas changé : un charlatan illusionne une personne en lui faisant espérer une récompense substantielle si elle accepte, pour toutes sortes de motifs, d'avancer une somme d'argent. L'accessibilité grandissante d'Internet au cours de la dernière décennie dans les centres urbains ouest-africains a cependant ouvert la voie à une popularisation plus large de ce type de fraude, notamment dans le cas des pratiques 419 par la diffusion massive de

9. Renvoie au nom de l'article du code criminel nigérian qui criminalise ces pratiques.

courriels au Nigéria [Smith, 2007], mais a également conduit à l'émergence de procédés d'accumulation trompeurs reliés à de nouveaux modes d'utilisation des technologies communicationnelles d'Internet, comme le mettent en évidence les cas des *sakawas* au Ghana [Burell, 2012] et des brouteurs en Côte d'Ivoire.

Broutage et monde occulte

La pratique du broutage s'agence non seulement au travers du recours apparent à une production de faux documents et à des tactiques de présentation de soi en ligne, mais doit aussi se replacer au travers des dynamiques du monde occulte, qui informent les processus d'acquisition et l'usage des gains engrangés par les jeunes brouteurs. L'imbrication de l'occulte dans les pratiques du broutage peut s'appréhender dans les termes posés par l'étude de Filip de Boeck et Marie-Françoise Plissart [2005, p. 57] sous l'angle de l'interpénétration d'une « multiplicité simultanée » entre un premier monde de la réalité quotidienne et son double, un « second monde ». Non pas « [...] perçu comme une réalité semblable, mais parallèle, mais, au contraire, comme la réalité qui est venue envahir et habiter sa rivale » [*Op. cit.*, 58], le deuxième monde pose de manière analogue son empreinte sur la quotidienneté des jeunes brouteurs rencontrés. Assis avec ses amis à côté de son unité centrale éteinte en raison de l'instabilité du courant électrique, Karim, un jeune brouteur de 23 ans m'exposait un soir son point de vue sur le rôle de la sorcellerie dans les tactiques d'accumulation en ligne :

« Maintenant pour les mouvements, faut rentrer dans le fétiche parce que c'est devenu plus difficile. Si tu veux l'argent et que tu vois que ton blanc est hésitant, tu pars voir le féticheur, tu pars pour aller l'attacher (le contraindre à répondre à tes injonctions), comme ça il ne réfléchit plus, il fait ce que tu veux. Tu prends le nom de ton client, son prénom, ou sa photo, ça dépend, et tu vas voir le marabout¹⁰. Alors il gbasse le blanc (emploi des fétiches contre lui). Affaire de médicamenteux, on envoie ça quand le blanc est trop intelligent, trop têtue. Ou y'a des fois où des blancs disent qu'on est escroc, c'est là que t'essayes de l'attacher. » (Abidjan, août 2012)

Attacher son correspondant, à savoir recourir à l'occulte pour lui faire perdre toute réflexivité et le disposer à répondre favorablement aux sollicitations, me confiait aussi Ahmed, un jeune brouteur de 24 ans,

« [...] ça se fait de plus en plus, parce qu'avant tu traquais [tu ciblais des correspondant-e-s], l'argent rentrait. Les blancs, ils ont tout vu dedans, ils ont vu tout. T'es obligé de faire un médicament. » (Abidjan, septembre 2012)

Après avoir rencontré Jules sur Internet, un homme européen de 42 ans qui cherchait une femme africaine avec qui faire sa vie, Ahmed reçut tout d'abord 150 euros pour acheter une webcam et répondre à la demande d'un correspondant

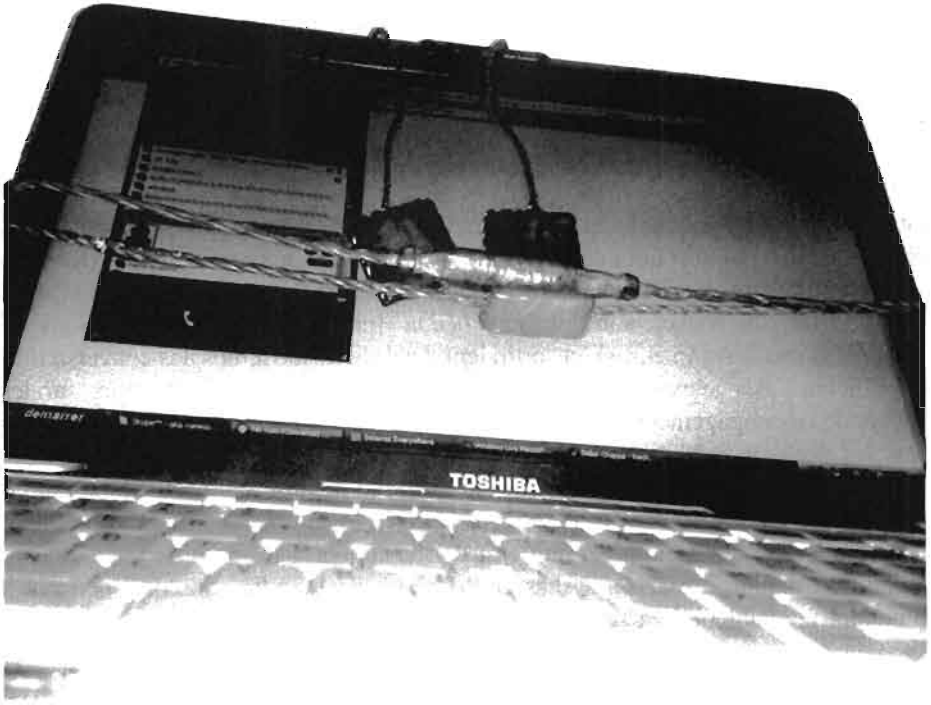
10. Au sens contemporain, l'emploi des termes féticheur et marabout ne semble faire l'objet d'aucune distinction. L'usage des termes est très polymorphe, malgré des ancrages dans certaines traditions religio-spirituelles. Si les marabouts sont historiquement liés aux sphères d'influence de l'Islam, les catégories de marabout et de féticheur sont très hétérogènes dans la période contemporaine et font référence aussi bien à des formes de guérison que de sorcellerie de la richesse.

de discuter, en face à face, via le logiciel Skype. Malgré l'utilisation d'une vidéo de jeune femme trouvée sur Internet, son correspondant était, me disait-il, hésitant à faire venir la partenaire qu'il se figurait à ses côtés. Suite à une discussion avec ses camarades Abas et Bouakari, deux jeunes hommes sans emploi de 19 et 27 ans respectivement, ils entreprirent alors de le « mettre dans un médicament » pour lui faire perdre toute capacité réflexive et pour qu'il leur envoie une somme d'argent pour financer l'achat d'un prétendu billet d'avion et de vaccins, prétextant que ceux-ci n'étaient pas à jour. Acceptant leur proposition de les accompagner au domicile de leur marabout¹¹, nous nous sommes retrouvés dans un lieu escarpé, dans un village à quelques dizaines de kilomètres d'Abidjan. Le féticheur, un homme âgé d'une cinquantaine d'années qui résidait dans une propriété isolée en bordure de la lagune Ébrié les invita à une première consultation, préalable obligatoire à une deuxième visite au cours de laquelle il délivrerait le médicament approprié. Suite à ses incantations, il avait décelé un problème avec Ahmed, son manque de discrétion dans la gestion de ses relations avec ses correspondant-e-s. Encore étonnés par la pertinence de son commentaire à l'égard d'un des jeunes hommes du groupe qui ne brillait pas par sa retenue et alimentait quotidiennement dans le quartier les conversations sur l'évolution de ses affaires avec ses correspondant-e-s étranger-ère-s, mes camarades ont reçu les instructions du féticheur : préparer le médicament nécessitera qu'ils rapportent lors d'une prochaine visite un coq, une poule, deux nids d'oiseau-gendarme, une bobine de fil blanc, une bobine de fil rouge et 21 750 francs CFA (33 euros). Deux semaines plus tard, de retour au village, le féticheur leur a remis une bague en métal. La consigne a été donnée : pour mettre leur correspondant dans le médicament, cette bague devra être tapée plusieurs fois sur l'écran de l'ordinateur lorsqu'il sera en ligne. Il ira alors dormir et réfléchir. Le médicament commencera à « rentrer tout doucement dans son corps » et « après cinq jours, il commencera à envoyer l'argent, s'il est en confiance seulement ». Mais ce type de procédé, qui avait déjà été éprouvé avec succès par ce groupe de jeunes hommes ne fonctionnera pas cette fois et le correspondant rompra la conversation.

Le recours à l'occulte fait partie intégrante du phénomène du broutage pour la plupart des jeunes que j'ai fréquentés. Se parer durant quelques jours, voire plusieurs semaines, de multiples « gris-gris » comme une bague, une ceinture, un bracelet, un collier peut également faire partie des préconisations faites par les féticheurs consultés par les jeunes brouteurs.

11. Dans ce cas, ces jeunes hommes utilisent les termes « marabout » et « féticheur » de manière interchangeable pour désigner le même individu.

Figure 1 – Fétiche apposé par un brouteur sur un écran d'ordinateur lors d'une conversation avec un correspondant



Source : courtoisie de Demko O.

Ces formes de sorcellerie associées aux usages trompeurs des technologies digitales de communication peuvent se replacer dans la lignée des études ayant mis en évidence au cours des années 1990 ce que Peter Geschiere [1995] a nommé « la modernité de la sorcellerie ». En opposition aux études qui suggéraient que la prégnance de l'imaginaire sorcellaire dans différents contextes sociaux s'associe à un retrait vers des représentations et des pratiques figées, rurales et traditionalistes, ces travaux ont attiré l'attention sur la plasticité des discours sur la sorcellerie et leur capacité à se réinventer et à s'adapter aux transformations des sociétés africaines postcoloniales [Geschiere, 1995 ; Comaroff, Comaroff, 1999 ; Moore, Sanders, 2001]. Si les recours à des usages trompeurs des technologies digitales de communication constituent « une nouvelle situation réclamant une nouvelle magie » [Comaroff, Comaroff, 1999, p. 283], que les rumeurs et les procédés autour des pratiques de la sorcellerie se réinventent suite à l'avènement du broutage, l'imaginaire sorcellaire reste une puissante critique sociale et morale qui informe sur les modalités de l'acquisition et de la socialisation de ces nouvelles ressources économiques. Considérées comme des économies morales au sein desquelles toute forme de profit n'est accumulée qu'aux dépens d'un autre [Austen,

1993 ; Newell 2007], les « économies occultes »¹² associées à des formes de broutage restent marquées, comme dans d'autres contextes sociaux, par une tension entre un versant accumulateur et un versant égalisateur [Geschiere, 1995 ; Comaroff, Comaroff, 1999, 2000 b ; Smith, 2007 ; Newell, 2007].

Dans les relations entre les *brouteurs* et les féticheurs, cette ambivalence se donne à voir dans les contreparties et les revers afférents à la production des fétiches venant renforcer l'efficacité des procédés d'accumulation en ligne. Alimentés par des rumeurs incessantes sur les dérives personnelles de certains brouteurs en proie aux revers des forces occultes ou sur les prouesses retentissantes d'autres jeunes hommes au sommet de leur gloire, les ressorts des formes de sorcellerie associées au broutage, les bons coups et les risques associés à ces pratiques animent ardemment les conversations quotidiennes des jeunes adeptes de ces économies occultes. Untel mordrait sa bague et aussitôt l'argent « gonfle[rait] dans sa poche ». Un autre taperait sur sa poche, sortirait son *bédou* [portefeuille], taperait dessus et 10 000 francs CFA (15 euros) en sortiraient. Dans le même temps, les conversations quotidiennes des jeunes brouteurs sont traversées d'incessantes rumeurs sur les revers de ces engagements avec des forces occultes : un jeune homme aurait ainsi rasé les poils du pubis de sa mère et serait mort renversé par une voiture, sur la route de son féticheur ; un autre serait devenu fou à cause d'un fétiche qui aurait mal tourné ; beaucoup d'autres encore auraient vendu leur sommeil, seraient astreints à faire la fête toute la nuit et à dormir le jour, sans quoi ils y laisseraient leur vie. Comme le précisent Abas et Bouakari, contraindre son correspondant à répondre favorablement à ses injonctions n'est pas sans contrepartie :

« Nous, on a vu plein de brouteurs qui la nuit, ils dorment pas. S'ils dorment la nuit, ils meurent. On en connaît un qui a vendu son sommeil. Que ses amis aient l'argent, ça lui chauffait le cœur (ça l'énervait). Avant on se foutait de lui parce qu'il n'a pas les moyens. Maintenant il a sa voiture, il a les belles nanas. Mais son défaut, il peut pas dormir la nuit. » (Abidjan, septembre 2012)

Les corollaires de ces procédés d'accumulation occultes dépendent des objectifs variables en termes de niveau de gain et de la rapidité du processus d'accumulation que s'assigne celui qui va consulter, mais aussi de la nature des contreparties demandées par les féticheurs pour réaliser le médicament approprié :

« Chaque féticheur a sa manière de travailler, m'a expliqué Abas, [mais] tout passe par le sacrifice humain ou animal. Ça va toujours agir sur toi si tu fais un sacrifice humain. Les génies donnent de l'argent, a aussitôt complété Ahmed, mais ils prennent une partie de ta vie, tu vas mourir dans un accident grave. Avoir l'argent c'est ça qui te pousse à faire des trucs bizarres comme vendre ton âme, ta main, ton sommeil, ou ta fertilité » (Abidjan, septembre 2012)

12. Cette notion a été mise en avant par Jean et John Comaroff [1999, 2000b] qui en donnent la définition suivante : « "Occult economy" may be taken, at its most general, to connote the deployment of magical means for material ends or, more expansively, the conjuring of wealth by resort to inherently mysterious techniques, techniques whose principles of operation are neither transparent nor explicable in conventional terms. These techniques, moreover, often involve the destruction of others and their capacity to create value » [1999, p. 297].

Figure 2 – Hebdomadaire Gbich ! n° 673, 27 septembre-3 octobre 2012



Dans de tels cas, il est convenu que les jeunes adeptes du broutage suivent à la lettre les préconisations de leur féticheur, qu'ils retournent voir pour lui donner une somme d'argent substantielle dès lors que l'opportunité d'un gain s'est concrétisée, et consentent à tolérer ou à faire subir à d'autres individus les revers résultant de la production d'un médicament. Dans ces formes d'économies occultes, les contreparties demandées par les féticheurs pour la production d'un médicament [la consommation occulte par la figure du sorcier d'une énergie vitale humaine ou animale] illustrent le processus égalisateur entamé par la production d'un médicament pour les besoins des procédés d'accumulation en ligne. L'ambivalence entre les versants accumulateurs et égalisateurs de ces formes de sorcellerie de la richesse ne s'exprime toutefois pas seulement dans les relations entre les brouteurs et leurs féticheurs, mais doit être replacée dans une lecture des modalités par lesquelles ces richesses nouvellement acquises circulent et se dispersent plus largement dans les réseaux sociaux de ces jeunes hommes. Dans les relations sociales amoureuses, amicales et familiales des jeunes brouteurs dans le « premier monde », cette ambivalence se transpose sous l'angle d'une tension entre leurs aspirations personnelles et leurs obligations sociales.

Redistribuer et consommer ses gains : le caractère socialement productif de la prodigalité

Dans un environnement urbain où la rétention abusive de richesses fait courir le risque de condamnations morales, voire d'attaques en sorcellerie envers ceux qui seraient tentés de s'individualiser et de s'écarter de leur obligation de dispenser une partie substantielle des ressources accumulées à leur environnement social immédiat [Marie, 1997 ; Newell, 2007], les représentations masculines de la réussite des jeunes brouteurs rencontrés s'inscrivent en relative continuité avec celles qui prédominaient dans un récent passé. Pour ces jeunes hommes, l'accession à un statut d'adulte socialement valorisé reste, tout comme pour leurs aînés, tributaire de la disposition de ressources matérielles les autorisant à s'engager durablement dans des relations d'échange réciproques dans leurs relations amoureuses, amicales et familiales [Marie, 1997 ; Le Pape, 1997 ; Newell, 2012]. Tandis que la richesse matérielle et la richesse en personnes semblent interchangeable, « l'appropriation et la consommation [plutôt que la production ou l'accumulation] » déraisonnables permettent aux jeunes abidjanais rencontrés d'accéder à un statut d'adulte socialement valorisé, d'être visible dans l'espace urbain, d'être vu et écouté de tous [de Boeck, Plissart, 2005 : 242-247]. Les ressources accumulées empruntent ainsi la voie de la prodigalité, en étant rapidement consommées et redistribuées sous la forme d'un investissement social qui répond à l'obligation morale de partager ses gains. Loin d'être associées à une forme de gaspillage, ces redistributions-consommations rapides des gains sont une forme de consommation socialement productive qui génère poids social et prestige [de Boeck, Plissart, 2005 ; Newell, 2012].

Dans le champ des relations amoureuses (hors ligne) des jeunes brouteurs, ces nouvelles ressources économiques sont par exemple pour partie redistribuées pour construire une masculinité ancrée dans la longue durée, la figure du pourvoyeur de ressources [Vidal, 1977 ; Le Pape, 1997 ; Marie, 1997]. Ces pratiques s'inscrivent dans un contexte urbain où le soutien matériel des (jeunes) femmes par les (jeunes) hommes dans les relations intimes maritales, extra-maritales et non maritales est une pratique normative [Vidal, 1977 ; Le Pape, 1997 ; Marie, 1997 ; Newell, 2012], une partie intégrante des rapports de réciprocité qui balisent les formes de l'intimité amoureuse et érotique. Au moment où nombre de jeunes abidjanais désargentés sont, pour ces raisons, exclus de l'engagement dans une relation amoureuse durable ou des possibilités de se marier, les jeunes brouteurs rencontrés réactivent cette construction de la masculinité dite « en crise » suite à la dépression économique qui prévaut depuis les années 1980. Les gains substantiels acquis par ces jeunes hommes les mettent en capacité de cumuler les romances dans un cadre non marital ou extra-marital et ainsi, de bénéficier de l'un des marqueurs permettant l'acquisition d'un statut socialement valorisé.

Dans les relations de camaraderie entre jeunes adeptes du broutage, les modalités de la circulation des gains ne rompent pas non plus avec des formes de redistribution-consommation plus anciennes des ressources matérielles qui permettaient à leurs aînés de faire la démonstration de leur réussite sociale et financière. Une illustration évocatrice peut en être donnée à partir de l'ethnographie menée par Sasha Newell [2012] au début de la décennie 2000 sur les économies illicites investies par les *nouchi*¹³, une figure urbaine déjà présente dans la métropole abidjanaise avant que le broutage ne se soit popularisé. Dans ces groupes de camaraderie, la démonstration du succès personnel et le maintien de sa position hiérarchique dans son réseau social passaient par la redistribution généreuse des gains, au travers de la prise en charge des dépenses lors de soirées festives. Dans le cas des jeunes adeptes du broutage, ces formes de solidarité de groupe et de redistribution entre pairs des gains accumulés lors de virées dans les bars abidjanais sont tout aussi prégnantes, mais peuvent aussi se coupler à d'autres modes de surenchère autorisant à faire la démonstration de sa richesse sociale et financière. Ces pratiques se sont largement popularisées au cours de la décennie 2000 à la suite de l'apparition du style musical du « coupé-décisé »¹⁴ en Côte d'Ivoire [Kohlhagen, 2005]. Mettant à l'honneur les dépenses ostentatoires d'un groupe de jeunes et de son chef de file, Douk Saga, dans les bars parisiens puis dans les bars abidjanais, le coupé-décisé s'est imposé rapidement auprès de nombreux jeunes abidjanais comme un style de vie à part entière, au cœur duquel se situe notamment le « travaillement », l'achat des louanges des DJ-chanteurs et des membres de l'audience à coups d'espèces trébuchantes [*Op. cit.*]. Ces formes de « griotisme version boîtes de nuit » dans lesquels nombres de jeunes brouteurs

13. À Abidjan, le terme de *nouchi* désigne à la fois la figure d'un bandit urbain et l'argot qu'il emploie [Newell, 2012].

14. Ce terme signifie en argot ivoirien « escroquer et s'enfuir ».

s'engagent ou aspirent à s'engager, ne sont pas des pratiques nouvelles, mais réarticulent, comme le suggère Dominik Kohlhagen [*Op. cit.*, p. 97], des pratiques masculines visant à exposer la réussite sociale et financière qui étaient présentes bien avant l'avènement du coupé-décalé.

De toute évidence, l'engagement durable dans ces dernières formes de consommation n'est envisageable qu'à supposer que les gains accumulés sont substantiels et récurrents ou que le jeune homme n'a pas, pour l'instant, à prendre en charge des parents encore actifs et à même de financer les dépenses courantes de leur foyer. Dans le contexte du quartier précaire dans lequel ces observations ont été menées, où les revenus des familles reposent fréquemment sur le travail des jeunes, notamment dans les cas d'inactivité, de décès du père, de la mère ou de maladie d'un membre du foyer familial, les responsabilités familiales des jeunes hommes orientent sensiblement l'usage de leurs gains. Ainsi, certains jeunes *brouteurs* qui endossent un rôle de chef de famille tout en résidant au domicile de leurs parents, ne fréquentent pas ou rarement les « maquis » et les soirées branchées abidjanaises. La majeure partie de leurs gains est redistribuée au sein de leur famille pour, par exemple, payer les dépenses courantes du foyer ou pour financer le démarrage ou l'expansion d'un petit commerce de rue pour un membre de la famille sans activité. D'autres jeunes ayant migré à Abidjan, préoccupés par les conditions de vie précaires de leurs parents et de leurs frères et sœurs cultivateurs, redistribuent quant à eux la majeure partie de leurs gains à leurs parents au village. Dans ces cas, l'acquisition de mannes monétaires par le biais du broutage leur donne en premier lieu l'occasion de se maintenir à l'écart de répercussions violentes dans l'occulte en répondant à leurs obligations relatives aux principes de solidarité intergénérationnelle ordonnant aux jeunes de soutenir matériellement leurs aînés vieillissant en vertu d'un cycle continu et réciproque de dette [Geschiere, 1995 ; Marie, 1997 ; Whyte *et al.*, 2008]. Elle leur donne en second lieu, la possibilité de bénéficier, quel que soit leur âge, d'un certain pouvoir social dans leur milieu familial, pouvoir qui se matérialise notamment pour les jeunes par le fait d'être écoutés, de ne pas devoir attendre qu'un aîné pose une question pour parler et de pouvoir bénéficier d'un statut social supérieur à celui de membres plus âgés désargentés de leur parenté. En tension avec les ambitions personnelles de jeunes hommes désireux d'afficher leur réussite dans le cadre de leurs relations amoureuses ou avec leurs pairs, le poids des responsabilités familiales limite ce genre d'aspirations. La cellule familiale semble bien en ce sens rester le lieu privilégié de production de « la plus puissante critique sociale de la prodigalité sans contrôle et d'autres formes d'excès dans la réalisation de l'être urbain » [de Boeck, Plissart, 2005 : 248].

Relations intergénérationnelles et mobilités sociales masculines dans la métropole abidjanaise

En dépit de ces continuités historiques dans les représentations masculines de la réussite, un changement significatif dans les dynamiques intergénérationnelles

s'est opéré avec la popularisation des économies du broutage. En permettant à de nombreux jeunes d'accéder individuellement à des sources de revenu pouvant être considérables, le broutage permet à ses jeunes adeptes de rompre avec les logiques gérontocratiques du contrôle des ressources économiques par les employeurs, les formateurs ou les « vieux pères »¹⁵. Dans leurs travaux sur les économies illicites des *nouchis* qui prédominaient dans la métropole d'Abidjan au cours de la décennie 1990 et au début des années 2000, Sasha Newell [2012] et Éliane de Latour [1999, 2001] exposent par exemple les dynamiques statutaires entre membres dans des groupes organisés autour d'activités comme le braquage, le vol, ou la revente d'objets volés. L'intégration d'un « fiston » (un nouvel entrant) dans un groupe menant ce type d'activités illicites suppose que celui-ci se plie à des rapports hiérarchiques avec son ou ses vieux pères, le temps qu'il emmagasine de l'expérience et se forge un réseau d'obligés qui l'amènera à son tour à devenir vieux père, à bénéficier des activités lucratives de ses fistons, mais aussi d'une position privilégiée pour contrôler le flux des informations et des ressources financières de réseaux sociaux élargis. La structuration hiérarchique des relations intergénérationnelles dans ces formes d'économies illicites et le droit d'antériorité qui leur est intimement lié sont tout aussi prépondérants, quoique sous des formes différentes, dans les rapports qu'entretiennent les apprentis avec leurs patrons dans des formations professionnelles [Viti, 2005]. L'absence de toute rémunération stable et régulière dans un cycle d'apprentissage coûteux pour l'apprenti, continuellement prolongé et permettant à de nombreux patrons de bénéficier du travail d'une main-d'œuvre abondante, formée et gratuite, restreint durablement les possibilités des jeunes engagés dans ce type d'itinéraire socio-économique d'accéder à une indépendance matérielle et à un statut d'adulte. Dans des cas plus rares, quand bien même les jeunes hommes exercent un travail salarié, par exemple de manutentionnaire sur le port d'Abidjan, d'agent de sécurité ou de travailleur dans une zone industrielle, les rémunérations restent le plus souvent trop faibles ou trop instables pour les autoriser à s'émanciper d'un statut de cadet social¹⁶. Dans ces circonstances, le contrôle du pouvoir économique par les aînés, mais surtout les conditions précaires d'emploi des jeunes, employés ou en apprentissage, encouragent de nombreux jeunes abidjanais à s'engager dans divers types d'activités plus lucratives, souvent illicites et en marge des marchés conventionnels, comme l'avait déjà souligné les travaux d'Éliane de Latour [1999, 2001] et de Sasha Newell [2012]. Cependant, à la différence des formes d'économies urbaines décrites par ces deux auteurs, avec le broutage, l'âge, l'expérience, ou la position hiérarchique dans un réseau social n'ordonnent plus de manière aussi inéluctable

15. Dans le contexte abidjanais, la figure du vieux père désigne les supérieurs hiérarchiques dans les économies illicites du type de celle des *nouchis* [Newell, 2012].

16. Revalorisé en 1994 suite à la dévaluation du Franc CFA, le salaire minimum interprofessionnel garanti stagne depuis les dix-neuf dernières années à 36 600 francs CFA (55 euros). À titre de comparaison, le montant d'un loyer mensuel le moins dispendieux dans les quartiers d'habitat précaires de la métropole – une cabane en bois de 8 mètres carrés environ – est de 10 000 francs CFA (15 euros) sans les frais afférents ou les six mois de caution requis ; le prix d'un repas acheté dans la rue parmi les moins chers tourne quant à lui autour de 300-500 francs CFA (50-77 cents d'euros) ; enfin, le montant mensuel minimal d'un petit studio d'une pièce dans un quartier résidentiel est de 30 000 francs (46 euros).

les modalités de l'ascension sociale et de l'accession à des ressources monétaires pour les jeunes abidjanais. Le champ des compétences liminaires requises pour commencer la pratique du broutage en présente une illustration. Communément regroupés sous l'expression « savoir taper le clavier », les savoir-faire requis consistent en un niveau au moins minimal d'alphabétisation, notamment en français ou en anglais, ainsi que d'une maîtrise de l'outil informatique et de la navigation sur Internet. D'autre part, de par leur large circulation et leur discussion dans les conversations quotidiennes des jeunes, les connaissances de base sur les rouages des procédés d'accumulation peuvent, dès la jeune adolescence, s'apprendre en quelques heures dans les cybercafés de la métropole au contact de pairs plus aguerris, ou chez un camarade du quartier pratiquant ces activités de son domicile. Ces modalités d'intégration des économies du broutage placent sans encombre les jeunes en capacité de contrôler intégralement et individuellement le processus d'acquisition de gains par le biais de correspondances en ligne, de l'initiation de la relation à la réception des fonds. Dans les groupes de jeunes rencontrés, ces pratiques étaient notablement individualisées, et en ce sens bien distinctes de la structuration hiérarchique des fraudes par avances de fonds de type 419 au Nigéria, où les plus jeunes individus passent le relais à une personne plus élevée dans la hiérarchie du réseau dès lors qu'ils ont réussi à capter l'attention d'une personne ciblée suite à un envoi massif de courriels [Smith, 2007].

Les économies du broutage ne donnent cependant pas seulement à leurs adeptes l'occasion de rompre avec les logiques gérontocratiques du contrôle des ressources économiques ainsi qu'avec la structuration hiérarchique et le droit d'antériorité qui ordonnent la plupart des économies licites et illicites abidjanaises. En procurant à de nombreux jeunes précarisés des ressources financières pouvant être substantielles selon un mode d'opération qui n'est pas étranger à celui du travailleur autonome, ces procédés d'accumulation ont aussi largement redistribué les opportunités d'accéder à un statut social d'adulte. Les gains renouvelables acquis individuellement grâce aux économies du broutage ont assurément donné l'occasion à des jeunes hommes précarisés d'atteindre un statut socialement valorisé, et les a placés en capacité de répondre à leurs obligations sociales, particulièrement envers leur parenté. Dans la mesure où les opportunités d'acquérir de nouveaux gains n'égalent pas toujours le poids de la dépense, de nombreux jeunes brouteurs alternent des périodes de « gloire » et des temps de « galère » pouvant se prolonger sur plusieurs mois. Bien que les itinéraires socio-économiques associés au broutage ne soient à l'évidence pas empruntés par tous les jeunes abidjanais qui le pratiquent avec le même degré de succès, ces activités lucratives ont néanmoins suscité l'intérêt et amené nombre de leurs pairs à entreprendre d'imiter ceux qui se sont émancipés de leur statut de cadet social.

Conclusion

Paradoxe de la situation de conflit militaro-politique et de sous-emploi endémique qui a marqué la décennie 2000 en Côte d'Ivoire, le broutage a contribué à

l'émergence de segments de la jeunesse masculine ivoirienne relativement aisés. Les économies occultes du broutage, façonnées par des jeunes hommes qui ne se perçoivent plus, contrairement à leurs aînés, dans les termes d'une « génération perdue », motivent leurs espoirs d'une revanche symbolique sur une société urbaine fortement marquée par le poids de la gérontocratie et des inégalités socio-économiques. Dans la lignée des travaux anthropologiques et historiques sur les jeunes et le changement socio-générationnel, ce travail suggère que la participation des jeunes adeptes du broutage aux processus de changement sociaux ne peut être comprise comme une discontinuité radicale dans les processus de reproduction sociale. Le cas de ces jeunes hommes laisse plutôt entrevoir des assemblages de pratiques et de représentations culturelles anciennes et nouvelles à partir desquelles ils dessinent leurs itinéraires vers un statut social d'adulte. Alors que les réinventions de l'usage des technologies digitales de communication par les jeunes brouteurs ouvrent sur tout un nouveau spectre d'activités lucratives qui offrent de nouvelles options aux jeunes précarisés pour perturber les hiérarchies socio-générationnelles existantes, les dynamiques du monde occulte afférentes à ces procédés d'accumulation réinscrivent dans le même temps les adeptes de ces pratiques dans un champ de principes moraux qui les enjoignent à ne pas trop s'écarter de leurs obligations sociales. Les formes de redistribution-consommation des gains par les jeunes adeptes du broutage attestent en ce sens d'emprunts et de continuités historiques eu égard à des représentations masculines de la réussite inscrites dans la longue durée. La possibilité d'acquérir des ressources substantielles hors de toute logique gérontocratique du contrôle des ressources économiques place toutefois les adeptes du broutage face à des opportunités relativement inédites d'accéder à un statut socialement valorisé sans les soumettre à un quelconque droit d'antériorité ou à des rapports intergénérationnels hiérarchisés. Dans le contexte des quartiers d'habitat précaire abidjanais où la situation de sous-emploi endémique condamne nombre de jeunes précarisés à un statut de cadet social ou de paria urbain, les trajectoires d'affirmation socio-générationnelle des jeunes brouteurs sont pour les jeunes hommes évocateurs de la manière dont se reconfigurent, dans la conjoncture actuelle, les inégalités dans l'accession à un statut social d'adulte.

Bibliographie

- ABBINK J. [2005], « Being young in Africa : the politics of despair and renewal », in ABBINK J., VAN KESSEL I. (dir.), *Vanguard or vandals : youth, politics and conflict in Africa*, Brill academic publishers, p. 1-34.
- AGENCE D'ÉTUDES ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI (AGEPE) [2013], *Données statistiques sur l'emploi en Côte d'Ivoire*, juillet 2013, 2 p. : http://www.gouv.ci/actualite_print_1.php?recordID=3689 (Page consultée le 22 août 2013).
- APTER A. [1999], « IBB = 419 : Nigerian democracy and the politics of illusion », in COMAROFF J.L., COMAROFF J. (dir.), *Civil society and the political imagination in Africa*, Chicago, The university of Chicago press, p. 267-307.

- AUSTEN R.A. [1993], « The moral economy of witchcraft : an essay in comparative history », in COMAROFF J., COMAROFF J.L. (dir.), *Modernity and its malcontents : ritual and power in postcolonial Africa*, Chicago and London, The university of Chicago press, p. 89-110.
- BREDELOUP S. [2007], « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 125, p. 281-306.
- BURRELL J. [2012], *Invisible users. Youth in the internet cafés of urban Ghana*, Cambridge and London, The MIT press, 248 p.
- CHRISTIANSEN C., UTAS M., VIGH H. [2006], *Navigating youth, generating adulthood : social becoming in an African context*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 272 p.
- COLE J. [2010], *Sex and salvation. Imagining the future in Madagascar*, Chicago and London, The university of Chicago press, 248 p.
- COLE J. [2011], « A Cultural dialectics of generational change : the view from contemporary Africa », *Review of research in education*, vol. 35, p. 60-88.
- COLE J., DURHAM D. [2008], « Age, regeneration, and the intimate politics of globalization », in COLE J., DURHAM D., *Generations and globalization. Youth, age, and family in the new world economy*, Bloomington and Indianapolis, Indiana university Press, p. 1-28.
- COLEMAN E.G. [2010], « Ethnographic approaches to digital media », *Annual review of anthropology*, vol. 39, p. 487-505.
- COMAROFF J., COMAROFF J.L. [1999], « Occult economies and the violence of abstraction : notes from the South African postcolony », *American ethnologist*, vol. 26, n° 2, p. 279-303.
- COMAROFF J., COMAROFF J.L. [2000a], « Réflexions sur la jeunesse : du passé à la postcolonie », *Politique africaine*, n° 80, p. 90-110.
- COMAROFF J., COMAROFF J.L. [2000b], « Millennial capitalism : first thought on a second coming », *Public culture*, vVol. 12, n° 2, p. 291-343.
- COMAROFF J., COMAROFF J.L. [2006], « Law and disorder in the postcolony : an introduction », in COMAROFF J., COMAROFF J.L. (dir.), *Law and Disorder in the Postcolony*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 1-56.
- CRUISE O'BRIEN D.B. [1996], « A lost generation ? youth identity and state decay in west Africa », in WERBNER R., RANGER T.O. (dir.), *Postcolonial identities in Africa*, London, Zed Books, p. 55-74.
- DE BOECK F., HONWANA A. [2005], « Introduction : children and youth in Africa. Agency, identity and place », in HONWANA A., DE BOECK F. (dir.), *Makers and breakers. children and youth in postcolonial Africa*, Trenton and Asmara, Africa world press, p. 1-18.
- DE BOECK F., PLISSART F. [2005], *Kinshasa : récits de la ville invisible*, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique centrale, 285 p.
- DE LATOUR E. [1999], « Les guettomen », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, p. 68-83.
- DE LATOUR E. [2001], « Métaphores sociales dans les guettos de Côte d'Ivoire », in DIOUF M., COLLIGNON R. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », *Autrepart*, vol. 18, n° 2, p. 151-167.
- DIOUF M. [2003], « Engaging postcolonial cultures : African youth and public space », *African studies review*, vol. 46, n° 2, p. 1-12.
- DIOUF M. [2005], « Afterword », in HONWANA A., DE BOECK F. (dir.), *Makers and breakers : children and youth in postcolonial Africa*, Oxford, James Currey, p. 229-234.

- DURHAM D. [2000], « Youth and the social imagination in Africa : introduction to parts 1 and 2 », *Anthropological quarterly*, vol. 73, n° 3, p. 113-120.
- GESCHIERE P. [1995], *Sorcellerie et politique en Afrique*, Paris, Karthala, 300 p.
- GLICKMAN H. [2005], « The Nigerian “419” advance fee scams : prank or peril ? », *Canadian journal of african studies*, vol. 39, n° 3, p. 460-489.
- GOMEZ-PEREZ M., LEBLANC M.N. [2012], « De la jeunesse à l’intergénérationnel », in GOMEZ-PEREZ M., LEBLANC M.N. (dir.), *L’Afrique des générations : entre tensions et négociations*, Paris, Karthala, p. 13-34.
- HANNERZ U. [1996], *Transnational Connections*, London and New York, Routledge, 201 p.
- HANSEN K.T. [2005], « Getting stuck in the compound : some odds against social adulthood in Lusaka, Zambia », *Africa today*, vol. 51, n° 4, p. 3-16.
- HORST H., MILLER D. (dir.) [2012], *Digital anthropology*, London, Berg, 256 p.
- KOHLHAGEN D. [2005], « Frime, escroquerie, et cosmopolitisme. Le succès du “coupé-décalé” en Afrique et ailleurs », *Politique africaine*, vol. 4, n° 100, p. 92-105.
- LE PAPE M. [1997], *L’Énergie sociale à Abidjan*, Paris, Karthala, 176 p.
- MANNHEIM K. [1927], *Le Problème des générations*, 2^e édition, 2011, Paris, Colin, 168 p.
- MARIE A. (dir.) [1997], *L’Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 p.
- MILLER D., SLATER D. [2000], *The Internet : an ethnographic approach*, Oxford and New York, Berg, 224 p.
- MOORE H.L., SANDERS T. (dir.) [2001], *Magical interpretations, material realities : modernity, witchcraft and the occult in postcolonial Africa*, London and New York, Routledge, 268 p.
- NEWELL S. [2007], « Pentecostal Witchcraft : Neoliberal Possession and Demonic Discourse in Ivoirian Pentecostal Churches », *Journal of religion in Africa*, vol. 37, n° 4, p. 461-490.
- NEWELL S. [2012], *The modernity bluff. Crime, consumption and citizenship in Côte d’Ivoire*, Chicago and London, University of Chicago Press, 296 p.
- SMITH D.J. [2007], *A Culture of Corruption. Everyday deception and popular discontent in Nigeria*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 296 p.
- VIDAL C. [1977], « Guerre des sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA », *Cahiers d’études africaines*, vol. 65, n° 17, p. 121-53.
- VITI F. [2005], « Travailler pour rien. L’apprentissage en Côte d’Ivoire urbaine », *Cahiers d’études africaines*, vol. 179-180, n° 3, p. 1037-1068.
- WERBNER P. (dir.) [2008], *Anthropology and the new cosmopolitanism*, Oxford and New York, Berg, 382 p.
- WHYTE S.R., ALBER E., VAN DER GEEST S. [2008], « Generational connections and conflicts in Africa : an introduction », in ALBER E., VAN DER GEEST S., WHYTE S.R. (dir.), *Generations in Africa : connections and conflicts*, New Brunswick and London, Transaction Publishers, p. 1-26.

Résumés

Anne-Emmanuèle CALVÈS, Jean-François KOBIANE, **Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou**

Dans un contexte de montée de la scolarisation féminine et de féminisation du marché de l'emploi dans les villes ouest-africaines, l'étude mobilise les données d'une enquête biographique récente pour analyser les différences de genre dans les dynamiques contemporaines d'insertion professionnelle des jeunes à Ouagadougou. Les résultats indiquent une forte activité économique des ouagalaises durant l'adolescence, particulièrement parmi les moins scolarisées, les migrantes et les jeunes filles d'origine modeste. Malgré la persistance des inégalités de genre, notamment dans les taux d'activité et le type d'emploi occupé, la présence des jeunes femmes sur le marché de l'emploi s'affirme dans la capitale, y compris dans le secteur privé émergent. De nombreuses jeunes ouagalaises concilient activités domestiques et emploi, et si l'arrivée du premier enfant freine leur entrée dans la vie active, le mariage, en revanche, n'est pas incompatible avec l'insertion professionnelle des jeunes femmes.

• Mots clés : jeunes – emploi – inégalités de genre – Afrique subsaharienne – Ouagadougou.

Sophie BLANCHARD, **L'évolution de l'emploi domestique à La Paz (Bolivie) : entre apprentissage juvénile et professionnalisation**

Dans la ville de La Paz, une grande partie des travailleuses domestiques est constituée de jeunes migrantes venant des campagnes

voisines, qui en sont l'archétype. Mais le marché du travail domestique se diversifie et permet à des femmes plus âgées de construire des carrières de domestiques. Ces évolutions s'appuient sur des formes d'embauche diversifiées et influent sur les conditions de travail des domestiques, ce qui implique une différenciation et une hiérarchisation des emplois domestiques. La formation professionnelle, qui se trouve à l'articulation entre les exigences des employeurs et les aspirations des travailleuses domestiques, joue un rôle majeur dans ce processus.

• Mots clés : ville – migration – travail domestique – discrimination – professionnalisation – genre – jeunes femmes.

Christophe J. NORDMAN, Julia VAILLANT, **Jeunes entrepreneurs et réseaux sociaux : revue de littérature et regard croisé sur les cas malgache et vietnamien**

La connaissance du rôle joué par les réseaux sociaux sur le marché du travail et de ses mécanismes sous-jacents a progressé ces dernières années. L'exploration approfondie des canaux de transmission des effets, positifs et négatifs, de ces liens, en particulier familiaux et de parenté, et de leurs effets de genre, a récemment ouvert des voies de recherche prometteuses aux économistes et aux sociologues. Cet article propose une revue sélective de la littérature économique et sociologique récente sur ces thèmes, et y apporte des illustrations empiriques à partir d'enquêtes sur les entreprises informelles à Antananarivo, Madagascar, et sur des entreprises familiales non agricoles au Vietnam. Nous mettons l'accent sur les jeunes entrepreneurs, particulièrement vulnérables, qui

mobilisent beaucoup leurs réseaux sociaux dans l'exercice de leur activité, notamment le travail familial.

• Mots clés : entrepreneuriat – réseaux sociaux – travail familial – normes de partage – secteur informel – micro-entreprise – Madagascar – Vietnam.

Yves Bertrand DJOUA FEUDJIO, Les jeunes benskieneurs au Cameroun : entre stratégies de survie et violence de l'État

La situation socio-économique et politique du Cameroun est difficile depuis la décennie 1990. La condition socioprofessionnelle des jeunes, notamment, est préoccupante. Ceux-ci doivent faire preuve d'imagination et surtout, lutter au quotidien pour survivre dans un contexte où une minorité de patriarches politiques et clientélistes a réussi à maintenir le pays dans le « mal développement ». L'article propose une analyse sociologique qui montre que la matérialisation de la capacité intuitive des jeunes à faire face aux adversités de la vie peut se lire à travers le secteur du transport urbain. Des milliers de jeunes benskieneurs s'adaptent face au chômage et luttent pour survivre aux contraintes d'un État qui, « incapable » de construire des dispositions d'encadrement adaptées, use de violences multiformes pour tenter de contrôler cette activité de moto-taxi en pleine émergence.

• Mots clés : jeunes – benskieneurs – stratégies de survie – violence de l'État – Cameroun.

Laurent TÉWENDÉ OUEDRAOGO, Bernard TALLET, L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso

Les pratiques agricoles au sud du Burkina Faso et dans la province du Ziro en particulier connaissent des changements importants, marqués par une recomposition de la paysannerie en catégories socioéconomiques inégales et par l'essor de l'entrepreneuriat agricole, œuvre à la fois d'exploitations familiales locales et de citadins qui investissent de plus en plus dans l'agriculture. Les différentes catégories d'agricultures, particulièrement sa

forme entrepreneuriale, redéfinissent le travail agricole, sa nature et sa finalité ce qui pose, de manière nouvelle et complexe, le problème des jeunes ruraux aux emplois agricoles. Nous analyserons le paradoxe de la situation où ceux qui disent disposer de l'emploi, les entrepreneurs agricoles, font face aux réticences de ceux (les jeunes) qui, pourtant, disent chercher à travailler. Dans un environnement où un grand nombre de jeunes est inoccupé, ce paradoxe met en exergue l'importance de la dimension qualitative dans les rapports entre l'offre et la demande en matière d'emplois agricoles dans les localités du Ziro.

• Mots clés : entrepreneuriat agricole – jeunes ruraux – emplois agricoles – Ziro – Burkina Faso.

Claire ZANUSO, François ROUBAUD, Constance TORELLI, Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ?

En janvier 2010, Haïti était touché par le plus terrible tremblement de terre de son histoire tourmentée, suivi d'une mobilisation internationale sans précédent. Depuis, une succession de catastrophes naturelles s'est abattue sur le pays (inondations, épidémies, etc.). À l'heure de la commémoration du cinquième anniversaire du séisme, nous nous interrogeons sur la place et le rôle joué par les jeunes dans ce contexte d'exception. L'accent est mis sur leur insertion sur le marché du travail, étant entendu que l'emploi est de loin la principale source de revenus des populations et permet en particulier la survie des plus pauvres. Les jeunes ont-ils été épargnés, relativement à leurs aînés, ou ont-ils été au contraire sacrifiés en tant que « maillon faible » générationnel ? Les analyses seront étayées par les résultats encore inédits de la première enquête socio-économique post-séisme à couverture nationale, réalisée fin 2012 par l'Institut Haïtien de statistique avec l'appui scientifique des auteurs. La confrontation de ces résultats avec ceux d'une enquête similaire conduite en 2007 par les mêmes partenaires permettra d'appréhender la situation de manière dynamique.

• Mots clés : marché du travail – catastrophe naturelle – jeunes – Haïti.

**Arnaud KABA, Une culture du précarité ?
Devenir ouvrier journalier en Inde**

Cet article se focalise sur deux groupes de jeunes ouvriers du Madhya Pradesh (Inde), des urbains originaires d'un bidonville de Bhopal travaillant dans des ateliers de métallurgie et des ruraux effectuant des migrations cycliques entre les campagnes de l'État et les grands chantiers de viaducs. Basé sur un long travail d'ethnographie, l'article montrera comment les jeunes s'insèrent et se maintiennent sur le marché du travail grâce à un processus d'apprentissage qui les fait devenir ouvriers. On verra alors comment, devenus ouvriers, les jeunes développent certaines constantes dans la conception de leur condition de travailleurs journaliers et dans leurs aspirations sociales. Cela mettra en relief le fait que ces jeunes, venus de deux mondes différents et évoluant sur des marchés de l'emploi séparés, adoptent pourtant certaines valeurs communes quand ils sont confrontés à la vie précaire du travailleur journalier.

• Mots clés : travail – précarité – informel – culture – Inde – Madhya Pradesh.

Isabelle CHORT, Philippe DE VREYER, Karine MARAZYAN, L'apprentissage au Sénégal, déterminants et trajectoires

De nombreux travaux ont souligné l'importance de l'âge d'entrée dans la vie active non seulement sur les revenus futurs, mais aussi sur la décohabitation, le statut matrimonial et social. L'entrée des jeunes hommes sénégalais sur le marché du travail passe pour nombre d'entre eux par l'apprentissage, formation professionnelle très répandue au Sénégal : l'entrée plus précoce des apprentis sur le marché du travail se fait-elle au prix d'une relégation dans un statut d'emploi subalterne ?

À partir des données de l'enquête Pauvreté et structure familiale menée auprès de 1 785 ménages sénégalais en 2006, nous estimons des modèles de durée à risques concurrents – entrée sur le marché du travail comme apprenti plutôt qu'entrée sous un autre statut. Nous mettons ainsi en évidence les

déterminants spécifiques de l'entrée en apprentissage. La comparaison des cohortes récentes et plus anciennes montre que si l'entrée en apprentissage est plus répandue parmi les plus jeunes, les conditions d'entrée sur le marché du travail en tant qu'apprenti ont peu évolué au cours du temps. Enfin, la comparaison des trajectoires des anciens apprentis et des non-apprentis suggère que l'entrée en apprentissage joue sur l'insertion sociale et professionnelle ultérieure.

• Mots clés : marché du travail – apprentissage – comparaisons intergénérationnelles – modèles de durée à risques concurrents – Sénégal.

Boris KOENIG, Les économies occultes du « brouutage » des jeunes Abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel

Articulant des tactiques de présentation de soi en ligne et un recours à la sorcellerie, le « brouutage » s'est largement popularisé au cours de la dernière décennie dans la métropole d'Abidjan comme un moyen privilégié par les jeunes pour pallier un contexte de sous-emploi endémique. À partir de la description des formes de sociabilité en ligne et hors ligne afférentes à ces procédés d'accumulation, cet article se veut une mise en exergue de la régénération des formes sociales et culturelles qui sous-tendent les réinventions lucratives, mais illicites de l'usage des technologies digitales de communication par les jeunes « brouuteurs ». Sur la base de données ethnographiques tirées d'une enquête de terrain conduite en 2012 dans la métropole d'Abidjan, cette contribution développe l'idée qu'en définissant de nouveaux itinéraires permettant de transiter vers un statut social d'adulte en des temps d'austérité, les jeunes adeptes de ces procédés d'accumulation se posent comme des catalyseurs du changement socio-générationnel.

• Mots clés : jeunes – brouuteurs – technologies digitales de communication – dynamiques intergénérationnelles – économies occultes – sites de rencontre – sites de réseaux sociaux – Côte d'Ivoire – Abidjan.

Abstracts

Anne-Emmanuèle CALVÈS, Jean-François KOBIANÉ, **Gender and new dynamics of transition to first employment among youth in Ouagadougou**

In a context of decreasing gender gap in education and feminization of the labour market in African cities, the research uses unique retrospective longitudinal data recently collected in Ouagadougou to explore gender differentials in contemporary dynamics of transition to first employment among youth in the capital city. Results suggest a substantial economic activity of young urban females during adolescence, especially among the least educated, migrants, and those from poor socioeconomic background. Despite persistent gender inequality, especially in the estimated unemployment rate and type of job performed, the presence of young women on the job market is increasingly visible, including in the emerging private sector. Many young Ouagalese reconcile domestic and paid work, and although the birth of a first child slows down their transition to the job market, marital life is not incompatible with young women's transition to the labour market.

• **Keywords:** youth – employment – gender inequality – Sub-Saharan Africa – Ouagadougou.

Sophie BLANCHARD, **Domestic work in La Paz (Bolivia) from juvenile labour to vocational training**

In La Paz, most domestic workers are young women coming from the neighbouring rural communities. They are the archetype of domestic workers. But the domestic market is diversifying, allowing older women to build

professional careers as domestic workers. These changes stem from diversifying recruitment procedures and working conditions entailing differentiation and hierarchy among domestic employments. Vocational training at the crossroad between the wishes of domestic workers and the needs of their employers plays a key role in these changes.

• **Keywords:** city – migration – domestic work – discrimination – professionalisation – gender – young women.

Christophe J. NORDMAN, Julia VAILLANT, **Young entrepreneurs and social networks: review of the literature and comparative evidence from Madagascar and Vietnam**

Knowledge of the role of social networks on the labour market and of the underlying mechanisms has improved dramatically in recent years. A thorough exploration of the transmission channels of the effects of social networks, chiefly family and kinship, and their gender-specific features has recently opened promising research avenues for economists and sociologists. This article provides a selective review of the recent economic and sociological literature on these issues. It also offers empirical illustrations from surveys of informal enterprises in Antananarivo, Madagascar, and of non-agricultural household businesses in Vietnam. We focus here on young entrepreneurs, who are particularly vulnerable and extensively call on their social networks.

• **Keywords:** entrepreneurship – social networks – family labour – sharing norms – informal sector – microenterprise – Madagascar – Vietnam.

Yves Bertrand DJOUDA FEUDJO, Young bendskinners in Cameroon: between survival strategies and State violence

The socioeconomic and political situation in Cameroon has been difficult since the 1990s. In particular, the socioprofessional status of youths has been a source of worry. The youths have to prove creative and struggle every day to survive in a situation where a minority of patriarchal and demagogic politicians have maintained the country in a state of "maldevelopment". The article proposes a sociological analysis showing that the materialization of the intuitive ability of young people to face the adversities of life can be read through the urban transport sector. Thousands of young bendskinners adjust to unemployment and struggle to overcome the constraints of a State that has proved "unable" to set up appropriate supervisory arrangements and uses multifaceted violence to try to control the rapidly emerging moto-taxi activity.

- Keywords: young bendskinners – survival strategies – state violence – Cameroon.

Laurent TÉWENDÉ OUEDRAOGO, Bernard TALLET, Employment for rural youth: agricultural entrepreneurship and job creation in Southern Burkina Faso

Agricultural practices in Southern Burkina Faso, and Ziro province in particular, have undergone significant changes. These changes entail a reorganization of the peasantry into unequal socioeconomic categories and the development of agricultural entrepreneurship as a result of both local family farms and city dwellers investing increasingly in agriculture. The different types of agriculture, particularly entrepreneurial agriculture, redefine employment in the sector, its nature and purpose. This raises new and complex issues about the place of rural youth in agricultural employment. We propose here to analyse the paradoxical situation where those who have employment, *i.e.* agricultural entrepreneurs face reluctance from those (the youth) who claim they are looking for employment. In a situation where many youths are idle, this paradox is due to

the qualitative dimension of the relationship between the supply and demand for agricultural employment in the villages of Ziro.

- Keywords: agricultural entrepreneurship – rural youth – agricultural jobs – Ziro Province – Burkina Faso.

Claire ZANUSO, François ROUBAUD, Constance TORELLI, Post-earthquake labour market in Haiti: the place of youths

In January 2010, Haiti was struck by the most severe earthquake in its ever troubled history, an event which aroused an unprecedented worldwide mobilization. The country has since endured a series of natural disasters (floods, epidemics, etc.). Taking opportunity of the seism's fifth commemoration, this article questions the place of youths in this exceptional context. It focuses on their integration into the labour market, given that employment remains by far Haitian people's first source of income, and the only means of survival for the poorest. Have the youths been spared, or have they, on the contrary, been sacrificed as the generational "weak link"? The authors' dynamic approach is based on the unpublished results of the first post-seism survey, conducted late 2012 by the Haitian Statistical Institute late, compared to the results of a similar survey conducted in 2007.

- Keywords: labour market – natural disaster – youths – Haiti.

Arnaud KABA, A culture of precarious labour? Becoming a day labourer in India

The focus of the article is on two groups of young workers in the Indian state of Madhya Pradesh. One group consists of urban youths from Bhopal slums who work in metal workshops, while the other comprises youths of rural origin performing cyclical migrations between the countryside and the flyover construction yards. Based on a long ethnographic fieldwork, the paper will show how these young men integrate into the labour market through a learning process that allows them to become labourers. It will then proceed to

analyse how, as labourers, the young men develop a number of constant features in their conception of their day labourers' condition and in their social aspirations. This will stress the fact that although these young men come from different worlds and evolve on separate labour markets, they tend to adopt a number of common values when faced with the precarious life of day labourers.

• **Keywords:** labour – precarious labour – informal sector – culture – India – Madhya Pradesh.

Isabelle CHORT, Philippe DE VREYER, Karine MARAZYAN, **Apprenticeship in Senegal, determinants and trajectories**

The economic literature emphasizes the impact of age at labour market entry on future earnings as well as on the decision to leave the parent's house and on the marital and social status. Many young Senegalese men enter the labour market as apprentices: does the early entry into the labour market entail a relegation to a subordinate employment status?

Using data from the Poverty and Family Structure (PSF) survey conducted with 1,785 Senegalese households in 2006, we estimate competing risks models. We emphasize the determinants of labour market entry as an apprentice rather than with another status. By comparing different cohorts, we show that apprenticeship is more widespread for the youngest generations, while the determinants of apprenticeship have not changed. The

comparison of marital status and careers of former apprentices suggest that their status when entering into the labour market affects their occupational and social integration.

• **Keywords:** labour market – apprenticeship – inter-generational comparisons – competing risks models – Senegal.

Boris KOENIG, **Abidjan youths' "grazing" occult economies: a cultural dialectic of generational change**

Combining online self-presentation tactics and witchcraft, "grazing" has become widely popular during the last decade in the metropolis of Abidjan as a means favoured by young men to compensate for a social context characterized by endemic underemployment. Based on a description of online and offline social interactions related to accumulation processes, this paper highlights the regeneration of social and cultural forms that underlie lucrative but illicit new uses of digital communication technologies by the young "grazers". Using ethnographic data collected on the field in Abidjan in 2012, this contribution argues that through defining new paths towards social adulthood in a time of economic austerity, the young followers of these accumulation processes act as a catalyst of generational change.

• **Keywords:** youth – grazers – digital communication technologies – intergenerational dynamics – occult economies – dating sites – social networking sites – Côte d'Ivoire – Abidjan.

Achevé d'imprimer en mars 2015 sur rotative numérique Prosper
par Soregraph à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Dépôt légal : mars 2015
N° d'impression : 14355

Imprimé en France

CONDITIONS DE PUBLICATION

Vous pouvez à tout moment de l'année proposer soit un appel à contribution pour un numéro thématique (trois numéros par an), soit un article pour nos numéros « Varia » (un numéro par an).

Les manuscrits sont publiés en français et éventuellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction soit en français. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Les manuscrits doivent être adressés par mail à autrepart@ird.fr ou par courrier à l'adresse de la rédaction. Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; la discipline ; l'institution de rattachement et un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des noms, prénoms, qualités, affiliations et adresses professionnelles du ou des auteurs. Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), et des mots clés (10 maximum) en français et en anglais.

Le nombre maximum de notes infrapaginales est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont présentées en noir et blanc, elles sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excel (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale, il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, le titre de la carte, la légende éventuelle et la provenance des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Muller S. [2009], « Les plantes à tubercules au Vanuatu », *Autrepart*, n° 50, p. 167-186.

Loriaux M. [2002], « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », in Gendreau F., Tabutin D. (dir.), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, p. 25-42.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Walter J. [1978], « Le parc de M. Zola », *L'Œil*, n° 272, mars, p. 18-25.

Telisk L. H. [2006], « The Forgotten Drug War », *Council on foreign relations*, 6 avril 2006 : http://www.cfr.org/publication10373/#Online_Library_The_Forgotten (page consultée le 21 août).

ABONNEMENTS ET VENTE :

Les abonnements sont annuels et commencent au premier numéro de l'année en cours

TARIFS ABONNEMENT 2014 :

FRANCE 91 € (institutions) – 60 € (particuliers) – 55 € (étudiants)

ÉTRANGER 101 € (institutions) – 71 € (particuliers)

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO EN LIGNE :

Presses de Sciences Po
117, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

E-mail : info.presses@sciencespo.fr

ffusion / distribution CDE/SODIS

OMMANDE D'ANCIENS NUMÉROS :

IRD - Diffusion
32 avenue Henri Varagnat
93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud

Plus d'un milliard de jeunes, soit près de 90 % des 15-24 ans dans le monde, vivent aujourd'hui dans les pays du Sud. Arrivant massivement sur le marché du travail, ils sont au cœur des enjeux démographiques et sociaux actuels : chômage, sous-emploi, précarité. Géographes, économistes, sociologues, démographes et anthropologues se penchent ici, à partir d'études de cas sur les trois continents, sur leur situation face à l'emploi. Entre tensions intergénérationnelles et désir d'autonomie, les jeunes d'aujourd'hui, plus qualifiés que leurs aînés, aspirent à la réussite économique et sociale et à plus d'égalité. Salariés, travailleurs familiaux ou entrepreneurs, la plupart demeurent en situation précaire, que ce soit au Cameroun, à Madagascar, au Sénégal, en Inde, au Vietnam ou à Haïti. Mais certains ont aussi un meilleur accès que leurs aînés à la formation professionnelle, tels les jeunes domestiques à La Paz ou de meilleures conditions d'insertion sur le marché du travail, comme les jeunes Ouagalaises.

SOMMAIRE

Éditeurs scientifiques :

Florence Boyer, Charlotte Guénard

• Florence Boyer, Charlotte Guénard

Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi

• Anne-Emmanuèle Calvès, Jean-François Kobiané

Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou

• Sophie Blanchard

L'évolution de l'emploi domestique à La Paz (Bolivie), entre apprentissage juvénile et professionnalisation

• Christophe Jallil Nordman, Julia Vaillant

Jeunes entrepreneurs et réseaux sociaux : revue de littérature et regard croisé sur les cas malgache et vietnamien

• Yves Bertrand Djouda Feudjo

Les jeunes benskeineurs au Cameroun : entre stratégie de survie et violence de l'État

• Laurent Téwendé Ouedraogo, Bernard Tallet

L'évolution de l'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso

• Claire Zanuso, François Roubaud, Constance Torelli

Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ?

• Arnaud Kaba

Une culture du précaire ? Devenir ouvrier journalier en Inde

• Isabelle Chort, Philippe De Vreyer, Karine Marazyan

L'apprentissage au Sénégal, déterminants et trajectoires

• Boris Koenig

Les économies occultes du « broutage » des jeunes abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel

PRESSES DE SCIENCES PO

117, Boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS

tél. : +33 (0)1 45 49 83 64

fax : +33 (0)1 45 49 83 34

Abonnements et vente au numéro :

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

CDE / SODIS

Retrouvez la revue sur <http://www.cairn.info>

 **SciencesPo.**
Les Presses

 **IRD**
Éditions



CAIRN.INFO
chercher, repérer, avancer

25€

ISBN 978-2-7246-3346-7

SODIS 768 292 6

